"Y faut que tu te présentes," drame[illegible]oral en 3 actes

(VOIR DERNIERE PAGE)

SENAT OTTAWA
Salle Lecture Senat
1 jan 39 4035 A
Ottawa

Le Canada

MEILLEURE SANTE
POUR 5c PAR JOUR !
Buvez Gurd's
EAU Vée de Vée

VOL XXXV — No 236 Temps probable: nuageux et moins froid (v. détails p. 3) MONTREAL, MERCREDI, 12 JANVIER 1938 Minimum, hier: 4 sous zéro — Maximum, hier: 4 PRIX: DEUX SOUS

"Nous ne voulons pas de la guerre!" - M. Cardin

"Qui a jamais osé dire que le Canada n'a pas besoin de défense?"

"IL Y A TOUJOURS EU UNE MILICE ET DES ARMEMENTS AU CANADA, MEME AVANT 1867"

"Celui qui refuse de défendre son pays ne mérite pas d'y vivre", dit le ministre des Travaux publics. — Brillante ouverture de la campagne libérale dans St-Henri

INDEPENDANTS ET MECONTENTS

M. Cardin remarque que le parti conservateur n'a même pas osé présenter un candidat qui portât son nom— Il faut se méfier, dit-il, des indépendants, qui n'ont jamais rien accompli

LES ELECTEURS DE LOTBINIERE NE SE SONT PAS LAISSE EFFAROUCHER PAR LA FAUSSE MENACE D'UNE GUERRE

"M. Houde, qui se dit opposé aux armements défensifs du Canada, demande contre qui le Canada est en train de s'armer. Contre qui ? Nous ne le savons pas encore. L'ancien maire de Montréal avait un garde du corps armé qui se tenait partout à ses côtés, qui le suivait partout, même à la messe, le dimanche. Contre qui M. Houde se protégeait-il ainsi Etait-ce contre son nouvel ange gardien de Saint-Henri, M. Allan Bray ?"

C'est par ce rapprochement que l'hon. P.-J.-A. Cardin a fait emprendre, hier soir, aux électeurs de Saint-Henri, que l'opposition du candidat indépendant au programme d'armement du anada ne repose pas sur une conviction bien solide. "Le Canada arme pour se défendre, au cas où il serait attaqué, tout comme maire de Montréal se fait accompagner d'un agent de police quel il pourrait avoir recours, si le besoin s'en fait sentir."

Le ministre des Travaux publics du Canada ouvrait hier ir la campagne électorale dans Saint-Henri, en faveur du candat choisi par la convention libérale, M. J.-A. Bonnier. Devant auditoire qui remplissait la grande salle municipale de la Place int-Henri, M. Cardin a eu le loisir d'expliquer clairement la litique actuelle du gouvernement King, particulièrement en ce i concerne la défense armée du Canada. M. Cardin a longuement insisté sur cet aspect de la politique fédérale, qui prête en rtains milieux aux interprétations démagogiques les plus fanisistes. Ses paroles furent écoutées dans un silence qui exprimait bien tout l'intérêt que suscite cette question.

Le candidat libéral, M. Bonnier, a défini son attitude, qui est pas équivoque : il appuie entièrement la politique du gouvernement King. Il était entouré, outre le ministre des Travaux publics, des principaux chefs libéraux du comté, de nombreux députés ux Communes et du groupe des orateurs qui adressèrent la role à ses côtés.

L'assemblée était sous la présidence de MM. René Charbonau, Z. Bouchard et N. Brault. Sur l'estrade on remarquait tre l'hon. P.-J.-A. Cardin et M. J.-A. Bonnier, MM. E.-C. Saintre, député d'Hochelaga aux Communes ; Thomas Vien, député Outremont aux Communes ; Azellus Denis, député de Saintenis aux Communes ; Sarto Fournier, député de Maisonneuve ux Communes ; C.-A. Bertrand, député de Laurier à l'Assemblée gislative ; Jean Rochon, ancien député des Deux-Montagnes ; mile Boucher, président de la Jeunesse libérale de Montréal ; le r Z.-A. Côté, qui fut candidat à la convention ; Victor Bédard, ésident de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion ; I. Bélisle, ésident du Club Letellier de Saint-Just ; H. Ravary, ancien préident du Club Letellier de Saint-Just ; J .Morin, président de la unesse libérale de Saint-Henri ; P. Vézina, président de la unesse libérale de Saint-Denis-Dorion ; J.-S. Viger, président la Jeunesse libérale de Laurier ; E. Lefrançois, W.-E. Lauriault, cien député de Saint-Henri ; le notaire Amédée Jasmin, ancien ndidat "steveniste" ; Emery Sauvé, président de la Ligue des opriétaires de Montréal ; A. Legault, ancien échevin d'Ahuntc ; P.-Z. Delcourt, Me A. Clouthier, J.-A. Parent, H.-A. Poisant, A. Blanchette, Roch Bélisle, Mme Lauriault, Mme Léo Mérd, Mme V. Jarry, MM. Jos Gougeon, Jacques Larue, H. Montetit, F.-X. Bourgies, A. Lalonde, D. L. Desbois, E. Depocas, Phil Côté, Victor Faille, E. Carmel, R. Ouellette, René Beaudoin, H. Rochon, J. W. Cardin, et nombre d'autres.

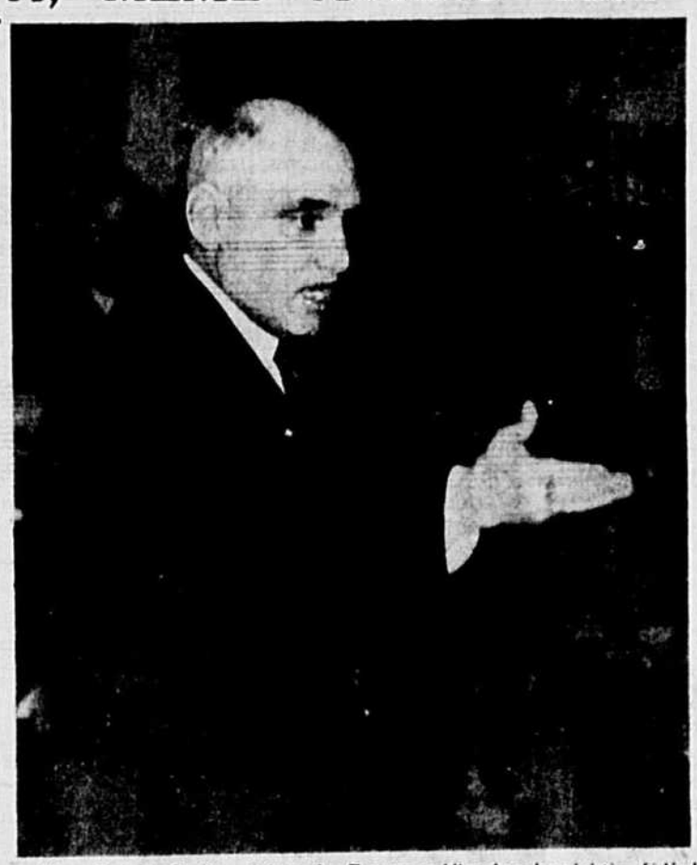

● L'hon. P.-J.-A. Cardin, ministre des Travaux publics dans le ministère fédéral, photographié pendant son discours d'hier soir à l'ouverture de la campagne libérale dans le comté de St-Henri. (Photo CANADA).

Le parti libéral appuie M. Bonnier

M. Cardin ne laissa aucun doute dans l'esprit de ses auditeurs quant à l'attitude du parti libéral à l'égard des candidats en présence. "Nous appuyons M Bonnier, dit-il ; avec lui nous triompherons ou avec lui nous tomberons." Il rappela que le parti libéral a toujours voulu respecter le choix des conventions de comtés, qui sont l'expression de la volonté du peuple. "Plusieurs hommes, dit-il, étaient dignes de vous représenter, mais le vote a désigné M. Bonnier." Il félicita les autres candidats qui, une fois connue la décision de la convention, se sont ralliés au choix de la majorité et ont promis leur appui à M. Bonnier.

M. Cardin a souligné la présence des autres candidats qui sont sur les rangs en disant qu'ils ont fait passer leur intérêt personnel avant l'intérêt du comté et qu'ils ont si peu de mal à dire contre la politique libérale qu'ils n'osent même pas se présenter en adversaires. Ce sont tous des gens qui n'ont même pas voulu se présenter devant la convention.

La discipline est indépendante, dans un parti, expliqua M. Cardin, qui ajouta que les partis politiques forts sont nécessaires. "Consultez l'histoire du Canada, dit-il, et vous verrez que tout ce qui a été fait de grand a été accompli par l'un des grands partis politiques. Dans la présente élection, le parti conservateur n'a même pas de candidat, ce qui est un singulier hommage au parti libéral.

"Il y a un candidat qui se dit indépendant, mais il faut vous méfier des indépendants. Un homme politique indépendant n'a jamais rien accompli. Les indépendants, par contre, ont toujours été un peu là quand il s'agissait de détruire. Il n'y a pas d'indépendants qui aient bâti quoi que ce soit au Canada, sauf quand ils se sont ralliés à un parti quelconque."

Après avoir rappelé que les électeurs de Lotbinière, qui ont moins de moyens de se renseigner que ceux de Saint-Henri, ne se sont pas laissés effaroucher par la fausse menace de la guerre, que l'on essayait de leur faire voir derrière les armements, M. Cardin a posé à ses auditeurs cette question directe : "Qui a jamais osé dire que le Canada n'a pas besoin de défense ? Si quelqu'un disait cela, je ne sais pas s'il ne faudrait pas le faire interner. Nous avions des canons qui se chargeaient encore par la gueule ; nous avions de l'artillerie tirée par des chevaux ; nous n'avions pas d'aviation pour protéger nos côtes. Tout ce que faisons, c'est de mettre nos moyens de défense à la mode. Le Canada ne dépense pas plus, proportionnellement pour sa défense armée, que la Ville de Montréal dépense pour l'équipement et l'entretien de sa police."

"Nous ne voulons pas de la guerre, nous du parti libéral," s'écria M. Cardin.

Discours de l'honorable M. Cardin

Laissez-moi d'abord vous remercier de l'accueil sympathique et fraternel que vous venez de faire à mon humble personnalité. Me précédant sur cette estrade, les orateurs ont fait de moi des éloges que je n'accepte pas tous. Mais s'il est une chose pour laquelle j'éprouve un sentiment d'orgueil un peu légitime, c'est qu'on vous dise qu'il y a de la sincérité dans ce que je vous dis. S'il y a une chose, en effet, dont je sois orgueilleux, dans ma carrière politique, c'est de n'avoir jamais passé par la porte de derrière pour dire ce que je voulais dire. Quand il y a eu dans le programme du parti libéral des points en discussion, je les ai discutés devant l'électorat sans crainte de personne, parce que je n'ai pas peur de la vérité.

Nous revenons devant vous parce que nous avons honoré de notre confiance votre député. M. Paul Mercier vous a représentés dignement au Parlement canadien. Il a été aussi bien utile au parti libéral, par son dévouement, sa loyauté, son travail pour ceux de son comté. Il a droit à notre reconnaissance. Il est sorti de l'arène politique. Il est maintenant sur le banc. Après vous avoir représentés, vous de St-Henri, il a acquis la compétence pour le tribunal où il est en état de rendre justice aux déshérités de la fortune et aux humbles et à toutes les classes de la société.

Une fois M. Mercier parti, il fallait lui désigner un successeur. Le parti libéral a des méthodes à lui pour cela. Le parti libéral, qui est le parti de la démocratie et de la liberté dans l'ordre, a un système qui permet de désigner tout le monde indistinctement et jusqu'aux plus humbles.

Nous avons décidé, pour Saint-Henri comme pour les comtés où plusieurs citoyens voudraient briguer les suffrages, qu'une convention est encore le meilleur système pour choisir un candidat. Nous l'avons choisi ce candidat à la satisfaction de tous ceux qui voulaient servir honnêtement le parti libéral. Ces hommes qui se sont

(Suite page huit)

M. Fernand Rinfret parlera, ce soir, dans Saint-Henri

M. J.-A. Bonnier tient deux assemblées ce soir, l'une à l'école Ste-Clothilde et l'autre à l'école Holy-Cross—Nombreux orateurs distingués

Plusieurs députés parleront

Le candidat officiel du parti libéral dans Saint-Henri à l'élection complémentaire qui y aura lieu lundi prochain, M. J.-A. Bonnier, tiendra ce soir, à 8 h. 15, deux importantes assemblées, l'une à l'école Ste-Clotilde, 5069, chemin de la Côte St-Paul, et l'autre à l'école Holy-Cross, 1944, rue Jolicoeur (entre Hadley et Eadie). Le secrétaire d'Etat du Canada, l'hon. M. Fernand Rinfret, parlera à l'école Ste-Clotilde. Outre l'hon. M. Rinfret et M. Bonnier, prendront la parole à cette assemblée MM. Ernest Bertrand, député de Laurier aux Communes, Maurice Lalonde, député de Labelle aux Communes, Léon Mercier-Gouin, Marcel Trahan, étudiant en droit, et Cléophas Desrochers.

A l'école Holy-Cross, M. J.-A. Bonnier sera accompagné à la tribune des orateurs suivants: Me Lucien Béliveau, l'hon. Frank L. Connors, député de Sainte-Anne à l'Assemblée législative; M. Vital Mallette, député de Jacques-Cartier aux Communes, M. Adrien Pharand, M. Henri Cadieux, Me Amédée Jasmin, notaire, Me Thomas Vien, député d'Outremont aux Communes, M. A. Beaugrand et M. Is. Morin.

Tous les électeurs du comté sont cordialement invités à ces deux importantes assemblées.

Le Japon a offert la paix à la Chine

Tokio croit encore que Tchiang Kai-Shek ne rejettera pas ses conditions

Revers japonais

Tokio, 11 (P.A.) — Les plus hauts représentants de la nation et de l'armée japonaises se sont réunis, aujourd'hui, en séance extraordinaire devant l'empereur Hirohito lui-même. C'est la troisième fois, dans toute l'histoire du Japon, qu'une telle manifestation prend place. Les décisions auxquelles on en est arrivé sont tenues secrètes. Toutefois, dans les milieux bien informés, on reste d'avis que le Japon a enfin décidé de déclarer formellement la guerre à la Chine. Cela permettrait à Tokio de simplifier la procédure par laquelle il ferait la paix avec la Chine, car on persiste à parler de paix un peu partout. L'agence Havas dit à ce sujet qu'elle a appris que le gouvernement japonais espère encore que le général Tchiang Kai-Shek ne rejettera pas les offres que lui a faites à Hankéou, avec l'approbation du Japon, l'ambassadeur du Troisième Reich en Chine.

Entre temps, le ministère de la Guerre, approuvé en cela par le cabinet tout entier, se prépare à présenter au parlement une loi qui obligera les jeunes gens à faire du service militaire durant 24 mois. Actuellement la période de service militaire n'est que de 18 mois.

A l'issue de l'importante conférence qu'a présidée l'empereur, on a déclaré que le Japon savait maintenant à quoi s'en tenir sur sa conduite à l'endroit de la Chine. Le Japon est prêt à continuer la guerre, si la Chine se refuse toujours à accepter les conditions extrêmement onéreuses qu'il veut lui imposer.

Revers japonais

Shanghaï, 12, mercredi, (P.A.) — Les Chinois assurent, ce matin, qu'ils ont transformé en retraite une offensive qu'avaient lancée les Japonais au sud d'Hang-tchéou, capitale de la province de Tché-Kiang, et qu'ils ont, ce faisant, fait disparaître la menace que laissaient peser sur Siou-tchéou, centre ferroviaire important, situé au nord de Nankin, les armées de l'envahisseur. Ils disent aussi que l'ennemi, dans la région d'Hang-tchéou, a

(Suite page neuf)

M. Jacques Gréber est à New-York

New-York, 11. (P.C.) — M. Jacques Gréber, architecte en chef de l'Exposition universelle de Paris, est arrivé à New-York, aujourd'hui. Il y séjournera durant un mois pour aider de ses conseils les organisateurs de l'exposition universelle de 1939. Il se rendra ensuite à Ottawa où il servira de conseiller au gouvernement canadien.

L'Italie distribue des radios aux Arabes

Londres, 12, mercredi (P.C.-Havas) — Le "New Chronicle, journal libéral, dans une dépêche que lui a adressée son correspondant de Jérusalem, assure, ce soir, que l'Italie a distribué dans toute la Transjordanie et la Syrie des postes récepteurs de radio, manufacturés de façon à empêcher leurs nouveaux propriétaires de capter d'autres postes émetteurs que les postes italiens. On est incapable de les utiliser pour capter les postes à ondes courtes de la British Broadcasting Corporation qui, depuis quelque temps, irradie un journal parlé en langue arabe.

Le clipper "Samoan" est perdu en mer

Cet appareil des Pan-American Airways se rendait en Nouvelle-Zélande

Sept hommes à bord

San Francisco, 11. (P. A.)— Les Pan-American Airways ont annoncé, ce soir, qu'elles avaient été informées du fait que le clipper "Samoan" s'était posé dans le port d'Apia, près de Samoa. Elle ignore encore si cette nouvelle est vraie. La dépêche qu'elle a reçue ne dit pas un mot de l'équipage de l'hydravion géant.

* * *

San Francisco, 11. (P.A.) — Le clipper "Samoan", l'un des hydravions géants des Pan-American Airways, est disparu, dans le sud du Pacifique, aujourd'hui, avec sept hommes à bord, après avoir annoncé qu'il rebroussait chemin pour retourner à Pago-Pago, Samoa, parce que l'un de ses moteurs ne fonctionnait pas bien. Les chefs de la base navale de Tutuila, Samoa, ont immédiatement dépêché un hydravion à la recherche du clipper, un appareil de dix-neuf tonnes, munis de quatre moteurs. Le "Samoan" était en route de Samoa à Auckland, Nouvelle-Zélande. Il avait une distance de 1,806 milles à parcourir. Commandé par le capitaine Edwin-C. Musick, un vétéran de l'aviation au-dessus du Pacifique, il était à effectuer la seconde envolée d'un service aérien que l'on a inauguré récemment. Parti des Etats-Unis, le clipper avait amerri à Hawaï, à Kingman Reef, à Samoa. Il se rendait en Nouvelle-Zélande.

On rapporte que les conditions atmosphériques sont bonnes dans la région de Samoa, et les directeurs des Pan-American Airways ont indiqué que le "Samoan" pouvait naviguer dans des conditions adverses sans courir aucun danger. Un porte-parole a exprimé l'espoir que l'appareil s'était posé près de l'une des nombreuses îles de l'archipel de Samoa et qu'il se trouve actuellement à moins de deux cents milles de Pago-Pago.

Les membres de l'équipage sont C.-G. Sellers, P.-S. Brunk, F.-J. Mclean, J.-W. Stikrod, J.-A. Brooks et J.-F. Findley.

Le clipper qui quitta Pago-Pago à 5 heures 30 du matin, (12 heures 30 de l'après-midi, heure de l'est) rapporta à 7 heures 50 qu'il rebroussait chemin, parce qu'une conduite d'huile

(Suite page neuf)

Cargo coulé par un sous-marin mystérieux

Un navire hollandais est torpillé au large des côtes espagnoles

Succès loyaliste

Barcelone, 11. (P. C.)— On ignore encore, ici, si le cargo hollandais "Hannah", torpillé, cet après-midi, par un sous-marin inconnu, a été coulé. Des dépêches, venues d'Alicante, continuent, toutefois, à affirmer que le "Hannah" est maintenant au fond de la Méditerranée.

Entretemps, on apprend que dix-neuf personnes ont été tuées et quarante-cinq autres blessées, lorsque des aviateurs de Franco sont venus bombarder Barcelone, ce soir.

* * *

Barcelone, 11. (P.A.) — Le cargo hollandais "Hannah" a été torpillé et coulé, aujourd'hui, par un sous-marin de nationalité inconnue, à sept milles au large du cap San-Antonio. C'est ce qu'assurent, ce soir, des dépêches datées d'Alicante. Tous les membres de son équipage auraient été sauvés par des navires qui se portèrent à toute vapeur à leur secours. Les dépêches ajoutent que plusieurs torpilles furent lancées contre le cargo hollandais. Ce dernier coula lentement ce qui rendit possible le sauvetage de son equipage. Le "Hannah" se dirigeait sur Valence, port de mer loyaliste, avec une cargaison de fèves et de blé.

Franco maltraite les Basques

Londres, 11. (P.C.-Havas). — Le général rebelle Francisco Franco a interdit aux Basques, vivant dans les territoires qui sont sous son administration, de parler leur vieille langue et de porter leurs anciens et pittoresques costumes nationaux. C'est ce qu'a déclaré, ici, ce soir, M. Jose Ignacio de Lizano, agent basque à Londres.

(Suite page neuf)

Mussolini fait des difficultés aux Etats-Unis

Il veut que Washington reconnaisse la légalité de la conquête éthiopienne

Situation pénible

Washington, 11. (P.A.) — Le fait que les Etats-Unis refusent de reconnaître au roi Victor-Emmanuel d'Italie le titre d'empereur d'Ethiopie a mis brutalement fin, aujourd'hui, aux pourparlers qu'avaient entamés Rome et Washington, dans le but d'en arriver à signer un traité de commerce. On assure, dans les milieux bien informés, que Mussolini exige que le nouveau traité soit fait au nom de Victor-Emmanuel roi d'Italie et empereur d'Ethiopie et que M. Cordell Hull, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, se refuse à cela. Les pourparlers, ajoute-t-on, seront abandonnés durant quelques mois. On espère pouvoir, avant longtemps, tourner cette difficulté. Cette situation, provoquée par Mussolini, vient déranger complètement des plans qui semblaient devoir être mis à exécution rapidement. Tous les autres obstacles avaient été évités. Déjà les deux pays avaient signé un accord provisoire, par lequel l'Italie, oubliant sa politique d'autarchie économique, accorde aux Etats-Unis le traitement traditionnel de la nation la plus favorisée.

Dans les milieux diplomatiques américains, on se demande où veut en venir Mussolini, car c'est un fait que l'Italie, en 1936 et en 1937, a signé des traités commerciaux avec d'autres nations sans se donner la peine de soulever la question du titre d'empereur d'Ethiopie que le Duce a décerné à son roi.

Mussolini demande maintenant que le préambule du traité spécifie que le comte Galeazzo Ciano, ministre italien des Affaires étrangères, qui devra le signer, soit appelé à le faire comme représentant du roi d'Italie et de l'empereur d'Ethiopie.

On apprend que les Etats-Unis ont tenté, par l'intermédiaire de l'ambassadeur Phillips qu'ils ont à Rome, d'insérer, dans le traité, un paragraphe par lequel ils déclareront qu'en signant le document libellé par l'Italie ils ne reconnaîtront pas la légalité de la conquête éthiopienne. Mussolini s'est refusé à cette façon d'éluder ses exigences.

On ne perd pas l'espoir de trouver une formule qui pourra satisfaire tout le monde.

Lorsqu'il s'est agi, en 1936, pour les Etats-Unis d'envoyer un ambas-

(Suite page neuf)

M. Albert McCaughan appuie la candidature de M. J.-A. Bonnier

M. Albert McCaughan, qui fut candidat à la récente convention du parti libéral dans Saint-Henri, a fait hier soir la déclaration suivante:

"Le 5 décembre dernier, j'ai répondu, à une nombreuse délégation qui m'offrait la candidature dans St-Henri, que j'acceptais d'être candidat à la convention du parti libéral.

"N'ayant pas été favorisé par cette convention, je ne vois pas de raison de lutter contre des principes pour lesquels j'ai combattu toute ma vie.

"Par estime pour mes chefs et dans l'intérêt général du pays et des électeurs de St-Henri en particulier, j'ai jugé [illegible] d'en venir à cette décision.

"A tous ceux et à toutes celles qui, de près ou de loin, organisateurs dévoués et sincères, ont travaillé pour le succès de ma cause; à toute la population de la division St-Henri, sans distinction de classe ou d'allégeance politique, qui étaient prêts à me faire confiance, je veux dire merci de tout coeur. Je continuerai, comme dans le passé, à être un ami dévoué et sincère.

"J'espère que vous voudrez bien accorder à la cause libérale et à mes chefs le même appui que vous m'auriez donné à moi-même.

M. ALBERT McCAUGHAN

"Je souhaite à M. J.-A. Bonnier, candidat libéral officiel de la convention, la victoire au 17 janvier.

Albert McCAUGHAN.

Le Canada

Journal du matin

Membre de la Presse Canadienne
Membre de l'Audit Bureau of Circulations

Le Canada est imprimé par la Compagnie de Publication du Canada, Limitée, au numéro 32 ouest, rue Saint-Jacques, à Montréal

Rédacteur en chef :
Eustache Letellier de Saint-Just

MERCREDI 12 JANVIER 1938

Les amours fatales de M. Camillien Houde

La vie de M. Houde continue d'être une série de caméléonades.

Après le "p'tit gars de Sainte-Marie," c'est le "moniteur de Saint-Henri."

Mais "p'tit gars' ou "moniteur," c'est toujours la même girouette. Plus ça change, plus c'est pareil. M. Houde est toujours houdiste.

Drôle de carrière que la sienne. Aucun esprit de suite. Une seule idée fixe : être élu par quelqu'un à quelque chose, contre n'importe qui et pour n'importe quoi.

Né libéral, il passa vite aux conservateurs pour se faire mieux remarquer. C'est ainsi qu'il entra dans l'arène provinciale par la porte de Sainte-Marie. Lorsque les électeurs de Sainte-Marie cessèrent de l'"aimer," comme il aime à dire dans ses déclarations d'amour au public, il eut le talent de se faire "aimer" de tout Montréal.

C'était le grand amour. Mais c'est à la même époque qu'il se mit à embrasser le cher et délicat Alan Bray. Ce qui amena plus tard le pauvre Camillien à réfléchir que "qui trop embrasse mal étreint."

N'anticipons pas. Pendant quelque temps, M. Houde fila le parfait amour. Il réussit même, grâce sans doute à quelque poudre de charme hindoue, à se faire aimer de toute la convention conservatrice.

C'était vraiment trop de bonheur. Un jour, le tendre Alan Bray le trahit honteusement *entre deux balançoires*. Meurtri, blessé, écoeuré, le pauvre Camillien alla noyer son désespoir au fond du tunnel du canal de Lachine. Il n'en est jamais complètement revenu...

Pour oublier ses peines d'amour, M. Houde se mit à voyager. Il voyageait pour la maison Bennett & Compagnie. En 1931, il parcourut la province dans tous les sens. Il fit 3,000 milles en long, en large et en travers. Et il parlait, il parlait, il parlait... Certains disent qu'il parlait même trop : il dégoûtait la clientèle.

C'est si vrai qu'après avoir fait 53 *"sales talks"* en une semaine, il perdit même la confiance des clients de Sainte-Marie, qui l'"aimaient" tant, et de ceux de Saint-Jacques, qui n'avaient aucune raison particulière de l'"aimer."

Et après cela, hélas ! ce fut au tour des citoyens de Montréal de démontrer par *a* plus *b* à M. Houde que "les amours étaient p'us comme y sontaient."

M. Houde comprit et s'en alla cacher sa peine au Mont-Royal. Mais les vrais amoureux ne se découragent jamais. Il montra un tel repentir de ses fautes que la belle Concordia lui ouvrit les bras plus larges que jamais.

Hélas ! le volage se mit à flirter avec les rouges, sans lâcher les bleus. Le coeur de Camillien était devenu si large qu'il "aimait" tout le monde. Tout le monde excepté les nationalistes.

Car figurez-vous que lorsque son ami de coeur Maurice Duplessis lui eût volé le secret de se faire "aimer," M. Houde, capricieux comme un amoureux, plaqua la pauvre Concordia toute en larmes avec sa taxe de vente, et il donna comme seule explication de son refus de pourvoir : "Je démissionne parce que M. Duplessis a créé dans la province de Québec *un mouvement nationaliste*, et que Montréal étant une ville cosmopolite, un mouvement de cette nature est une chose nuisible."

Chose affreuse que le nationalisme ! Penser que c'est à cause de ça que M. Houde a été obligé de quitter en pleine traverse les électeurs de Montréal qu'il "aimait" tant !...

Mais il y a du bon dans les pires choses. M. Houde avait horreur du nationalisme en septembre 1936. Quinze mois après il découvre que c'est le salut du pays. Sinon du pays, en tout cas de M. Houde. Pour lui, c'est la dernière planche, la dernière cartouche — pour ne pas dire la dernière balançoire à la mode...

A la mode d'Alan Bray.

Commencer dans les balançoires pour finir dans le nationalisme *brayard*... Il y a un homme fatal dans la vie de M. Houde.

M. Houde et le désarmement

Pour une fois, M. Camillien Houde manque d'imagination. C'est qu'il se risque dans une aventure d'un caractère nouveau et qu'il n'entend évidemment rien aux choses de la politique fédérale. L'ancien maire de Montréal se figure que la population de Saint-Henri juge de ces choses à coups de préjugés. Il croit apparemment qu'il n'a pas besoin de leur présenter un programme d'action politique bien défini et qu'une ferme opposition aux armements que commandent l'honneur et la sécurité de la nation canadienne le portera au triomphe. Il compte sans le bon sens et l'esprit civique des gens de Saint-Henri.

Nous ne saurions mieux analyser son erreur que ne le faisait hier la *Montreal Gazette* :

Ce que M. Houde affirme pour défendre cette plateforme (celle qui se rapporte à la lutte contre les armements) *manque totalement de bon sens. Cela nous rappelle les hyperboles de M. Bouchard dans le comté de Lotbinière. Ses pseudo-arguments sont aussi vides de sens que ceux du jeune homme qui a monté la côte dans Lotbinière et l'a redescendue aussitôt après avoir contribué à la plus forte majorité libérale jamais enregistrée dans ce château-fort traditionnellement libéral. Ce n'est pas la plate-forme de M. Houde que les libéraux peuvent craindre. C'est la manière de M. Houde. Cependant, l'ancien maire n'a pas connu que des succès. Il fut des moments où ses plans furent fautifs et leurs réalisations inutiles. Il connaîtra une autre expérience semblable dans Saint-Henri, si les électeurs de ce comté urbain montrent autant d'intelligence que ceux d'un comté agricole du bas du fleuve. Si le peuple de Saint-Henri croit que les affirmations gratuites de M. Houde leur sont une garantie suffisante de sécurité contre l'offensive d'un ennemi bien équipé qui ne connait pas M. Houde et qui se moque bien de lui, qu'ils votent en conséquence. Mais qu'ils estiment l'espèce d'influence que M. Houde, en ces circonstances, pourrait avoir à Ottawa.*

Le fait s'impose. L'influence de M. Houde serait absolument nulle à Ottawa parce que la politique qu'il préconise est contraire aux intérêts primordiaux et à l'honneur de la nation canadienne. Il n'est pas douteux que les électeurs de Saint-Henri jugent cette politique avec autant de bon sens et d'intelligence que les gens de Lotbinière ont jugé celle de M. Paul Bouchard, autre arriviste extravagant.

Choses du temps

Une fausse comparaison de M. Duplessis

Nous jugerons plus tard le sens de la lettre que M. Duplessis a adressée à M. King au sujet du projet de loi d'assurance-chômage. Pour l'instant nous nous bornerons à étudier la comparaison que fait le premier ministre de la province de Québec entre la loi d'assurance-chômage et la loi des pensions de vieillesse.

En somme, M. Duplessis voudrait que l'assurance-chômage fût établie au Canada de la même manière que le fût la pension de vieillesse. C'est inimaginable, incommensurable ! Comment un soi-disant homme d'Etat peut-il se permettre une erreur aussi grossière en matière d'économie politique ?

Il est manifestement ridicule de juger la loi des pensions de vieillesse sur le même plan qu'une loi ou un projet d'assurance-chômage. La première — la chose est évidente — n'affecte que le standard de vie d'une minorité d'individus en chaque province. L'Ontario a pu l'appliquer avant le Québec sans que la chose crée le moindre désordre dans l'économie ontarienne. Il en va tout autrement de l'assurance-chômage qui influe directement sur les conditions de la production industrielle. Si le Québec adoptait une telle loi et que l'Ontario refusât de l'adopter, ce serait au détriment de l'industrie québécoise, parce qu'elle ne lutterait plus à armes égales avec les concurrents de la province voisine.

Il ressort clairement de cette constatation que l'assurance-chômage doit être établie de toute nécessité dans toutes les provinces en même temps et aux mêmes conditions.

De ce point de vue, la lettre de M. Duplessis est pitoyable. Nous comprenons — parce qu'il s'en est vanté — qu'il ne lit pas beaucoup. Mais, l'un de ses amis devrait tout de même lui conseiller d'acheter et de lire un traité élémentaire d'économie politique.

* * *

Les bas de la politique fasciste

Admirons et imitons les moyens de propagande des Etats totalitaires. Lorsque l'un d'eux enregistre quelque succès en diplomatie ou en politique, il ne manque pas de le claironner à tous les échos de l'univers. Les Etats fascistes savent de même souligner d'un trait d'encre noire les fautes et les échecs des Etats démocratiques.

Dans notre volonté de maintenir la paix, là où elle n'est pas encore directement menacée, nous montrons trop de douceur, nous demeurons trop fermement attachés aux principes libéraux, voire à l'égard de ceux qui nous traitent déjà comme leurs ennemis.

Voici un cas intéressant. La diplomatie italienne croit marquer un très bon point en Roumanie. La presse des pays démocratiques donne au fait une importance considérable. Mais nous apprenons maintenant que les fascistes perdent en Autriche et en Hongrie ce qu'ils ont gagné en Roumanie. Les journaux démocratiques donnent-ils à l'événement une importance égale ?

Pourtant, les Etats fascistes viennent d'essuyer une retentissante défaite. En premier lieu, le roi Carol et son premier ministre se voient contraints de mettre beaucoup et même énormément d'eau démocratique dans leur vin fasciste. Et puis, il y a la réaction inévitable de la Hongrie qui songe toujours à défendre les intérêts des gens de sa race vivant en territoire roumain de par les stipulations du traité de Versailles.

En gagnant d'une manière encore fort problématique la collaboration de la Roumanie, l'Italie perd celle de l'Autriche et de la Hongrie. Ces deux Etats considèrent soudain la nécessité de renforcer l'influence de la Société des Nations et de ne pas céder à la pression des diplomates italiens qui leur demandent d'abandonner la S.D.N.

Il s'agit donc d'une faillite manifeste de la diplomatie italienne en Europe centrale, puisqu'elle ne gagne rien de solide du côté de la Roumanie et perd beaucoup du côté des Etats qui furent signataires du protocole de Rome. Le fait vaut d'être largement publié dans les pays démocratiques.

Un martyr de la science

Il y a quelques semaines le radiologue Charles Vaillant entrait à nouveau à l'hôpital. Il devait y subir sa quatorzième opération. Charles Vaillant, qui mérite si bien son nom, fut un des premiers à se pencher sur l'étude du radium. Atteint bientôt par la terrible et implacable radiothermite, on dut d'abord lui enlever les doigts un à un, puis les mains, puis les bras. Aujourd'hui c'est hélas! le ventre qui est atteint. Mais Charles Vaillant n'a pas cessé pour cela de sourire, ni de travailler.

En lisant Plutarque

La précieuse Bibliothèque de la Pléiade, qui permet de ranger sur un seul rayon les plus beaux chefs-d'oeuvre de l'esprit humain, vient de s'enrichir d'une édition nouvelle, en deux volumes, des *Hommes illustres* de Plutarque, dans la traduction d'Amyot, mise en orthographe moderne et présentée avec tout l'appareil convenable par M. Gérard Walter. Voilà une très bonne occasion de reprendre un livre aussi célèbre qu'il est peu lu de nos jours, et de se donner un bain d'antiquité, profitable à tous points de vue. Je l'ai fait pour ma part avec grand plaisir. C'est d'abord que le vieux français d'Amyot est délicieux. Et puis les amis des gens que nous aimons ont barre sur nous. Or, Plutarque, pour maintes raisons curieuses à démêler, a été, entre les grands écrivains de l'antiquité, le favori le plus pratiqué de nos classiques. "C'est mon homme", dit de lui Montaigne. Shakespeare lui doit l'affabulation de plusieurs chefs-d'oeuvre, *Jules César, Antoine et Cléopâtre, Coriolan, Timon d'Athènes*, et toute la documentation nécessaire à ces grandes fresques historiques. Corneille a trouvé chez lui *Sertorius, Surena, Agésilas* et *la Mort de Pompée;* Racine, *Alexandre* et *Mithridate;* Voltaire, *Jules César* et *Catilina*. Pas un de nos maitres, du seizième à la fin du dix-huitième, qui ne se soit nourri des *Oeuvres morales* et des *Hommes illustres*, que Racine lisait à Louis XIV et dont il a annoté page à page les éditions dans le texte grec; que Vauvenargues étudiait en pleurant de joie dans sa jeunesse; que Jean-Jacques avait, lui aussi, pour bréviaire. Tallemant tenait drôlement les *Hommes illustres* pour la *Vie des saints* des honnêtes gens. Et l'on ne dit rien du culte rendu à Plutarque par tous les amateurs d'héroïsme, d'Henri IV ("qui l'aime, m'aime") à Napoléon, à Mme Roland, à Charlotte Corday, à Kléber — et sans doute à Foch, comme vous le verrez tout à l'heure.

* * *

Le goût que nos pères avaient de Plutarque est très naturel. Leur religion de l'antiquité trouvait dans ses écrits à la fois une somme de renseignements historiques de tous ordres, et les réflexions d'un sage, habile à gloser sur les grands hommes dont il reproduisait l'histoire, les hauts faits et les aventures. Montaigne est très explicite là-dessus. Il aimait Plutarque pour ses beaux récits et les exemples allégués par lui ; et il l'aimait pour lui-même, pour sa bonhomie et sa mesure, son esprit de justice et d'humanité, sa tendance à moraliser et sa propension au développement philosophique, qui ramène tout, comme l'auteur même des *Essais*, au comportement usuel et quotidien. Il y a une raison matérielle à cette tendresse du Périgourdin pour le sage de Chéronée. Montaigne ne le lisait pas dans l'original grec; il le lisait dans la traduction d'Amyot, parue en un bel in-folio de chez Vascosan, en 1559. Et Amyot, bon helléniste et bon humaniste, avait traduit Plutarque à la mode du seizième siècle, au point d'en faire une espèce de contemporain ; en sorte que, de nos jours, qui lit une page de Plutarque traduit par Amyot a l'impression de lire une page de Montaigne. C'est d'ailleurs pourquoi, aujourd'hui encore, Plutarque est beaucoup plus près de nous que la plupart des écrivains grecs et latins traduits par les plus savants hellénistes et latinistes de ce temps. Amyot, par son style naïf et dans sa gentillesse inimitable, a incorporé Plutarque à notre littérature, et tous les connaisseurs, comme Joubert, Sainte-Beuve et Michelet, sont d'accord pour estimer que la traduction du bon Amyot équivaut à une création originale. Plutarque sans Amyot perd beaucoup, en saveur et en bonhomie. Du seul point de vue du plaisir littéraire, c'est donc le Plutarque d'Amyot qu'il faut lire, tout de même que le *Daphnis et Chloé* de Longus, transcrit par le même traducteur.

Quant au fond des choses, les *Vies parallèles des hommes illustres* ont nourri nos pères classiques pour une raison différente. Plutarque était pour eux le peintre des vertus antiques, le biographe des grands hommes d'Athènes et de Rome, qui leur paraissaient les modèles des vertus civiques et dont ils estimaient l'exemple toujours valable et propre à être cité, imité et reproduit. C'est le cas de Rousseau, comme de Vauvenargues, comme ç'avait été le cas de Corneille et de Saint-Evremond. Ce sera le cas de tous les penseurs de la Révolution, à travers lesquels, pour tant de héros républicains, pour tant de Lycurgue, de Phocion, de Mucius Scévola et de Décius, Plutarque, par personnes interposées, aurait bien eu droit à une petite place dans notre Panthéon. — Voilà, rétrospectivement, ce qui explique, pour des causes d'opportunité, de goût littéraire et de mode morale — il y a une mode, même en morale, — l'immense attrait exercé par le bon Plutarque sur l'esprit de nos prédécesseurs. La question a un peu changé, en ce qui nous concerne. *Quid* pour nous, aujourd'hui, de ses *Hommes illustres ?* C'est ce que je m'étais demandé moi-même en ouvrant les deux jolis volumes de la Bibliothèque de la Pléiade, où j'ai pris un plaisir mêlé, qu'il y a peut-être lieu de préciser.

* * *

Plutarque est né en Béotie, à Chéronée, environ l'an 48 ou 49 de notre ère. Il avait une vingtaine d'années quand Néron régnait ; il fut le contemporain de Domitien et de Trajan, et il est mort octogénaire sous Hadrien. Cela le fait aussi, à peu près, le contemporain de Sénèque, de Pline le Jeune et de Juvénal. Il remplit des fonctions municipales et sacerdotales sous Trajan, il voyagea, il fit à Rome deux séjours ; sa langue maternelle était le grec, il dit n'avoir appris le latin qu'assez tard, et c'est en grec qu'il écrivit ses ouvrages, fort abondants, et dont les *Hommes illustres* ne constituent qu'une partie, d'ailleurs incomplète, plusieurs de ses *Vies* ne nous étant point parvenues. Elles ne semblent pas avoir été célèbres tout de suite, car il n'est point nommé par les autres écrivains de son époque. C'est en général le propre des historiens, gens doctes, qui n'écrivent que pour un très petit nombre de doctes et n'intéressent que la postérité, quand il y en a une pour eux ; et Plutarque n'aurait pas à se plaindre à cet égard.

Il est un des rares écrivains de l'antiquité à qui le christianisme n'a été indulgent, à cause de ses bonnes moeurs, de sa philosophie platonicienne et de son esprit respectueux des choses divines et religieuses. Comment composa-t-il ses travaux historiques? Et de quelle historicité sont-ils empreints? Les spécialistes peuvent lui être sévères, sur le détail, mais ce n'est pas ici notre affaire. Il a accepté les légendes qui avaient la créance de son temps. Mais lui-même il devait se croire un savant, doué d'esprit critique et même d'une certaine méthode. Il a lu les poètes et les historiens qui étaient venus avant lui; il utilise leurs travaux ; il se plaît à les opposer entre eux quand ils se contredisent, et à noter entre leurs leçons ce qui lui paraît douteux ou vraisemblable. Il se réfère aux inscriptions des monuments, et même il observe parfois qu'il a eu en main les mémoires privés de gens dont il parle, comme par exemple ceux de Sylla ; et il enregistre les propos des témoins, quand il en rencontre, ou ce qu'il a entendu rapporter de ses anciens (comme de son grand-père) autour de lui. Voilà qui implique un esprit curieux et préoccupé d'une certaine véracité. Mais quand il parle de Thésée ou de Romulus il va de soi que sa méthode est inopérante, et que ce qu'il en écrit ne vaut que dans la mesure où il rapporte ce qu'un érudit de son âge pouvait savoir de ces personnages fabuleux. Le moins donc que l'on puisse admirer en lui, c'est la somme de connaissances historiques qu'un lettré du premier siècle, comme il était, pouvait se faire des grands hommes qui avaient étonné le monde au cours des cinq ou six siècles précédents. Ce qui ouvre déjà pour nous un grand jour sur l'histoire de l'antiquité.

* * *

Je suis plein de respect pour les Grecs et pour les Romains. Je vénère leurs sages, leurs philosophes, leurs poètes, leurs sculpteurs et leurs architectes ; j'ai une grande considération pour les vertus civiques et militaires de leurs hommes d'Etat et de leurs guerriers. Mais après avoir lu Plutarque — et Horace, et Juvénal, et Pétrone — je ne suis plus du tout sûr que le monde antique ait été aussi beau qu'il nous apparaît à travers Corneille, par exemple, ou dans les musées de Rome, d'Athènes ou de Londres qui nous en conservent les incomparables débris. La vertu publique ou privée ne semble y avoir été l'apanage que d'un très petit nombre, à qui elle a généralement mal tourné, comme à Socrate, à Aristide, aux Gracques et à Cicéron, tous défunts de maligne mort. Les plus grands hommes y ont fait des fins détestables, en exil ou assassinés ; et la biographie d'un chacun y a sa petite tache, qui un jour, ne fût-ce qu'une heure, en offusque tristement l'éclat. Alexandre ivre tue Clitus, qui ne lui a rien fait. Thémistocle exilé va demander asile à l'ennemi de sa patrie, Artaban ; et Napoléon après Waterloo se réclamera de son exemple pour demander asile à l'Angleterre. C'est très beau. Mais dans sa disgrâce Napoléon ne se présentait pas à ses anciens adversaires, comme "un ennemi des Français" ; et, à lire Plutarque, Thémistocle s'offrant à la merci du roi des Perses, se donna à lui pour "un ennemi des Grecs". Un mot de trop. — Périclès, de tous points, est très admirable. Mais il a banni Thucycide, et le bruit court qu'il laissa Phidias mourir en prison, si même il ne l'y fit pas empoisonner. — Les lois de Lycurgue sont affreuses, et cette Sparte tant vantée apparaît une colonie de quakers, qui aurait dû faire horreur aux Grecs, si amis de la liberté. A voir tant de tyrans, si faciles à se faire craindre, et tant d'avocats triomphants, et de réussites verbales, de cautèle et de tromperies, et tant de séditions et d'ostracismes, et de justes chassés ou condamnés, il est permis de se demander si la république athénienne n'a pas été seulement le plus idéaliste des rêves, sans plus de réalité que Salente, ou l'île d'Utopie. Quant à Rome, elle n'a de beau que ses succès et les triomphants bonheurs de sa force, toute fondée sur la plus criante et la plus barbare inhumanité : ruisselante de sang dès le premier jour, de l'assassinat de Rémus par son frère aux six mille prisonniers de Sylla massacrés à l'Hippodrome — "Ce n'est rien, ce sont quelques mutins qu'on châtie", — à la tête coupée de Cicéron exposée aux Rostres, à Vercingétorix égorgé dans sa prison, à César tué par Brutus, aux effroyables hécatombes de Néron, de Tibère et de Dèce. Sans compter les horribles justices dont les historiens font honneur à Brutus l'ancien, juge et meurtrier de ses fils ; et l'insupportable Caton, le sectaire, vieil hypocrite de tribune et grand prêcheur de vertu publique, d'abstinence et de désintéressement: mais pour lui, usurier notoire, et dans son privé amateur de "jeunes garces servantes", jusqu'à l'âge le plus avancé : Plutarque *dixit*. En vérité, ces *Hommes illustres* comportent une assez belle collection de brigands, d'assassins et de monstres, dignes d'admiration comme tels, mais ignobles aux yeux de l'honneur et de l'humanité. En sorte que Juvénal apparaît un saint, avec son fer rouge purificateur ; et que l'on comprend, historiquement, le succès de la loi du Christ dans ce monde misérable, excédé d'injustice de violence et de cruauté.

Plutarque ne s'indigne pas de ces choses, et pourtant son âme était douce et portée au bien, à la générosité, à la mansuétude. Quand il lui faut rapporter le meurtre de Clitus, tache noire dans son apothéose d'Alexandre, il en parle comme d'un "inconvénient". Charmant euphémisme. Cependant il blâme l'inhumaine avarice de Caton, qui chassait ses esclaves quand ils devenaient vieux. Lui, Plutarque, il observe qu'il garde les siens, hors d'usage, et même ses bêtes inutiles, en souvenir des services qu'il en a reçus. Voilà le bonhomme. Beauté morale mise à part, le tableau du monde qu'il peint est magnifique, et bien à l'échelle de ses formidables modèles. Il se défend d'écrire l'histoire ; il n'entend que peindre des hommes. Mais la toile de fond est historique, où se détachent ces portraits, au milieu de la plus grande masse de petits faits vrais qu'on puisse trouver chez un écrivain de l'antiquité, toujours elliptique et chiche de détails (Homère excepté)., Ce Plutarque est quelquefois long, au contraire, et prolixe en discours, en explications. Quand il est bon, soit en veine, soit en face vraiment d'un grand homme ou d'un monstre achevé — Périclès, Alexandre, Marius ou César, ou Sylla — Périclès, Alexandre, Marius ou César, ou Sylla — le chapitre vole et se lit d'un trait. Histoire ou roman, il n'importe : le mur des siècles, comme disait Hugo, apparaît, avec son immense fragment de fresque — Actium, les galères en fuite, Antoine effondré à la proue ; Marius écrasant les Teutons dans les plaines du Rhône ; la veillée d'Arbelles étoilée de torches, comme la veillée d'Austerlitz ; le massacre de César au Sénat... Avec, dans le coin de la fresque, à hauteur d'oeil, le petit détail miniaturé : la caille privée d'Alcibiade (plus gracieuse que son chien), le maçon qui tombe du toit de l'Acropole en construction, ou, sur le bras nu de Cléopâtre morte, l'imperceptible double piqûre de l'aspic. Menues inventions du génie — ou son choix heureux du trait typique, qui équivaut à l'invention...

Et tous ces recommencements de l'Histoire, grande machine à répétition ! Je vous disais que Foch, sans doute, avait lu les *Vies de Plutarque*, livre de chevet obligé du politique et de l'homme de guerre. En effet, j'y relève ceci, qui fait une belle rencontre. Mithridate, après sa défaite, se présenta devant Sylla ; et comme le vaincu se taisait, Sylla lui dit : "Si est-ce à faire à ceux qui requièrent quelque chose de parler les premiers, et suffit aux vainqueurs de se taire et écouter leur requête seulement..." C'est, à deux mille ans d'intervalle, le dialogue tragique de Rethondes, la réponse même du maréchal aux plénipotentiaires ennemis : "Je n'ai aucune *proposition* à vous faire, mais si les délégués allemands *demandent* l'armistice, etc..." Ce Plutarque est plus près de nous qu'on ne croit.

Emile HENRIOT.

(Le Temps)

Le prix d'une femme

C'est un singulier exemple que vient de donner (s'il faut en croire une dépêche de Berlin) un jeune paysan de Moravie. Il avait été faire son temps de service militaire et il revenait chez lui lorsqu'il s'aperçut que sa femme ne l'accueillait pas avec autant de tendresse qu'en méritait son retour. L'absence est un danger, sinon le plus grand des maux. L'épouse moravienne n'avait pas su garder une fidélité intacte. Ce sont là des accidents dont on reconnait rapidement qu'ils se sont produits lorsqu'ils engagent le coeur. Si la femme du soldat avait été une gourgandine, ou une cynique, elle aurait pu cacher sa trahison; mais elle n'aimait plus sans doute, et elle était incapable de feindre ce qu'elle ne ressentait pas. Il n'est rien de pire que la loyauté dans la tromperie.

Bref, le jeune paysan comprit qu'il ne retrouvait pas la femme qu'il avait laissée avant son service militaire, et il fit en sorte de lui faire avouer le nom de son rival. Et, l'ayant connu, sans ajouter mot, il partit. Pour venger son honneur, pensez-vous. Oui et non. Il est vrai que l'amour donne en ce moment (tout au moins devant les tribunaux) un spectacle de noblesse dont la politique est incapable. Les amoureuses y sont raciniennes et les maris cornéliens. De telles attitudes nous réaccoutumeraient vite à la passion romantique; et, apprenant l'infortune de ce jeune paysan, vous imaginez sans doute une suite à la Mérimée ou dans le goût de "L'Arlésienne". Faut-il vous décevoir? Ce mari trompé ne tua personne, ni ne se montra héroïque d'aucune manière. Homme réfléchi, voilà tout. C'est-à-dire que, ayant rejoint son rival il lui enjoignit de prendre à sa charge l'épouse qu'il avait détournée contre un versement unique de trois cents couronnes tchécoslovaques et une indemnité à vie de deux cents kilos de pommes de terre par an.

Pourquoi pas ? Un homme spirituel disait un jour d'un Parisien qui avait enlevé la femme d'un de ses amis : "Et lui, personne ne la lui enlèvera plus !" Notre paysan était peut-être las de sa compagne et il a adroitement mis à profit cette circonstance qui lui permettait de s'en séparer. Sans perdre néanmoins le sens de ses intérêts. L'indemnité unique n'a dû soulever aucune difficulté. Celle qui engage l'avenir paraît plus incertaine. Lorsque, dans trente ou quarante ans, le jeune soldat devenu vieux viendra réclamer ses deux cents kilos de pommes de terre à son rival, il trouvera peut-être un mari excédé par une femme devenue sans charme. Les souvenirs de 1937 ne suffiront pas à rendre légers ces deux cents kilos de pommes de terre. Et si la récolte est mauvaise ? Et si les pommes sont devenues très chères ? Non, ce traité n'est pas bien solide. Gageons que le séducteur en demandera un jour ou l'autre la revision en invoquant le droit du victorieux à ne pas payer ses dettes au vaincu.

GUERMANTES

(Le Figaro)

La Pompadour et le Canada

Dans un article paru dans le Temps *du 16 décembre et que nous avons commenté, M. Pierre Mille rapportait comme suit un entretien qu'il avait eu avec le correspondant de la* Presse *à Paris :*

Il y a quelque temps, le distingué correspondant à Paris du journal *La Presse* de Montréal (Canada), M. Pierre Lefort, vint me prendre une interview. Comme il arrive presque toujours, ce fut lui qui m'apprit quelque chose.

... Il m'apprit que, si les Canadiens français sont restés de très fervents catholiques, ils gardent une dent, une très grosse dent, contre notre ancienne monarchie, contre Louis XV, et contre Mme de Pompadour, qu'ils nomment "la femme Poisson" et qualifient de "gourgandine", instigatrice de "trahison et de lâcheté". Voltaire fut aussi de l'affaire, comme chacun sait. Tous ensemble, ainsi que les Encyclopédistes et les gens de lettres, livrèrent le Canada à l'Angleterre ce que les Canadiens français ne leur pardonneront jamais !

Ce que je répondis à M. Pierre Lefort est trop connu des historiens français pour que je cherche même à le résumer... La perte du Canada devint fatale dès 1713, par la cession de l'Acadie par Louis XV — on peut dire qu'il le lâcha pour garder Lille ! — et par la ruine de notre marine de guerre. Quant à l'abandon du reste du Canada, en 1763, une des causes, résultant des défaites de "la guerre de Sept ans", fut que Louis XV redoutait beaucoup que l'Angleterre ne réclamât la cession de Saint-Domingue. Or Saint-Domingue était une colonie extrêmement opulente, enrichie par la culture de la canne à sucre, et — conséquence alors inévitable — de la traite des nègres. Il est même permis de soupçonner que le commerce du "bois d'ébène" fut un des motifs de l'attitude de Voltaire : car le généreux défenseur de Calas avait des intérêts dans une compagnie qui importait des esclaves à Saint-Domingue ! Et ce commerce faisait la fortune des armateurs et navigateurs de Nantes et de Dunkerque.

Il y eut aussi — alors pour l'Angleterre — une autre raison pour que celle-ci préférât le pauvre Canada à la riche Saint-Domingue : ce fut l'insistance des colons anglo-saxons de l'Amérique du Nord — les futurs Etats-Unis — qui trouvaient les entreprises des Franco-Canadiens extrêmement gênantes. En somme, Saint-Domingue eut en France des défenseurs à la cour et au cabinet; le Canada n'en eut pas. Quant à "la femme Poisson", elle n'y fut pour rien, sinon qu'elle "voyait" des gens de Saint-Domingue, et personne du Canada (...)

* * *

A quoi un autre collaborateur du Temps, *M. Jean Lefranc, répond comme suit :*

Pierre Mille nous confiait avant-hier que les Canadiens français "gardent une dent, une très grosse dent", contre notre ancienne monarchie, contre Louis XV et contre Mme de Pompadour, qu'ils nomment "la femme Poisson" et qualifient de "gourgandine", instigatrice de "trahison et de lâcheté". Tous ensemble, avec Voltaire, "les Encyclopédistes et les gens de lettres, livrèrent le Canada à l'Angleterre, ce que les Canadiens français ne leur pardonneront jamais".

De nouvelles pièces viennent toujours grossir le dossier de ce vieux procès, et Pierre Mille emploie lui-même sa sérénité "historique" à mettre un peu d'ordre dans le fatras. Qu'il veuille bien accueillir le papier jauni que je lui apporte à mon tour, et le classer à sa place. Sur le rôle de la "femme Poisson" en l'affaire canadienne, j'ai eu à citer le témoignage de mon héros dans *Bougainville et ses compagnons*. Si l'on dit que Mme de Pompadour se mêlait de ce qui ne regardait point une "gourgandine", on satisfait aux exigences de la dignité vertueuse; mais si l'on fait de la favorite intrigante une "anticanadienne", peut-être commet-on une injustice. Je ne plaide pas (l'accusée a, de notre temps, été défendue par plusieurs avocats érudits); je communique un texte.

Bougainville était l'aide de camp de Montcalm, envoyé de Paris dans ce Canada que Vaudreuil gouvernait. Le "parti" de Vaudreuil intriguait contre le "parti" de Montcalm, qui ne recevait pas les coups sans les rendre, et les échos de ces divisions se répercutaient dans la presse française de l'époque. La *Gazette de France* vante la politique de Vaudreuil; le *Mercure* et le *Journal de Verdun* louangent Montcalm. Et, pendant cette période, on se bat entre Montréal et Québec contre les Anglais — dont quelques-uns, comme le brigadier George Townshend, neveu de Walpole et filleul de George 1er, tenaient la guerre d'Amérique pour une entreprise ennuyeuse et vaine. Les "quelques arpents de neige" n'étaient pas seulement voltairiens.

Bougainville avait un oncle, M. d'Arboulin, bourgeois de Paris, que la Pompadour traitait familièrement de "Boubou", et qui passait pour rapporter les bruits de la ville à Louis XV. Les affaires de la France allant fort mal au Canada, le neveu de "Boubou" est envoyé à la cour pour en obtenir aide et subsides. C'est en cette circonstance qu'il voit Berryer, ministre de la marine : "Ce ministre, a-t-il écrit, aimait les paraboles et me dit fort pertinemment qu'on ne cherchait point à sauver les écuries quand le feu était à la maison". Bougainville n'a pas reproduit lui-même la riposte que la chronique d'alors lui prêta : "On ne dira pas du moins, monsieur, que vous parlez comme un cheval". Mais "la gourgandine" donna son appui à Bougainville : "Mme de Pompadour me marqua les plus grandes bontés, et comme elle était alors premier ministre, je travaillais souvent avec elle sur l'objet de ma mission". Il ava un plan politique (retenir les Anglais au Canada pour les empêcher de nous nuire en d'autres colonies françaises) et un plan militaire qui, celui-ci, réclamait de nouvelles dépenses. Mme de Pompadour offrit deux millions de sa cassette. Bougainville ne put trouver ce qui manquait : on lui accorda seulement quelques centaines de soldats et des munitions.

Un historien canadien, l'abbé Casgrain, a jugé sévèrement, et même condamné, Montcalm et Bougainville. Un de nos "américanistes" consciencieux, M. de Kérallain, mort il y a peu d'années, a condamné la sévérité de l'abbé Casgrain. L'Europe fut la rivale du Canada français dans les préoccupations de Paris : voilà de quoi apaiser l'ardeur des controversistes. Mais Mme de Pompadour, ce fut bien, en effet, "la femme Poisson" et qui commit de grands péchés, est probablement innocente du crime "canadien" dont Voltaire, "les Encyclopédistes et les gens de lettres" se firent les complices.

Jean LEFRANC

L'Hôtel Windsor est le centre des affaires et de la vie sociale à Montréal . . . c'est le rendez vous par excellence pour le déjeuner ou le dîner, les réceptions, les soupers après le théâtre, les banquets et les bals Sa cuisine y fait les délices des gourmets. Ses vins ont une réputation à travers le Canada.

HOTEL Windsor
CARRE DOMINION

Chronique ouvrière

Les garagistes préfèrent un contrat collectif de travail

On est d'opinion que l'ordonnance No 4 des salaires raisonnables ne créera que du mécontentement.
—Diminuer la concurrence

On réclame un salaire de soixante sous de l'heure

Bien que l'Office des Salaires raisonnables ait publié dernièrement une ordonnance relevant le salaire des employés de garages et des débits d'essence, le syndicat de ces ouvriers, de même que les employeurs, préfèrent de beaucoup le contrat collectif de travail par lequel ils pourront, non seulement faire payer les salaires par tous les employeurs, mais également diminuer la concurrence.

Si l'on n'a pas poursuivi les négociations entreprises, il y a quelques mois, c'est que chaque groupe intéressé désirerait compter plus de membres dans ses rangs. En effet, depuis cette date, les patrons et les employés ont fait une propagande active pour grouper le plus de membres possibles. On a obtenu des résultaits satisfaisants, puisque le syndicat compte maintenant plus de 200 membres et que l'autre union groupe les plus importants garages de Montréal.

L'ordonnance de l'Office des Salaires raisonnables stipule un salaire de quarante sous de l'heure pour les employés de garages, salaire qu'on affirme être insuffisant pour pourvoir aux nombreux besoins des ouvriers. D'ailleurs, le syndicat réclame un taux d'au moins soixante sous de l'heure et une diminution d'heures de travail raisonnable.

Les employeurs n'ont encore précisé aucune des conditions qui doivent faire l'objet d'un contrat collectif, mais il est probable qu'un comité spécial en entreprenne l'étude dans quelque temps. Aucune date n'a aussi été décidée quant à la négociation conjointe de l'entente. Mais il ne fait aucun doute que les intéressés préfèrent un contrat collectif à l'ordonnance No 4. Dans les milieux ouvriers on affirme que l'ordonnance ne servira qu'à créer du mécontentement parce qu'il sera presque impossible de la faire observer par tous les patrons.

Le différend des hôpitaux sera discuté jeudi devant l'Office des Salaires raisonnables

Mlles Alice Bérubé et Françoise Hétu représenteront les gardes-malades de Montréal au cours de la discussion qui s'entamera bientôt entre les représentants des hôpitaux de Montréal et ceux de leurs employés, sous la direction de l'Office des Salaires raisonnables. Elles ont été nommées lors d'une assemblée des gardes-malades tenue, à l'école Salaberry, lundi soir dernier.

Deux gardes-malades avaient été élues par l'association catholique des infirmières canadiennes-françaises de la province de Québec, la semaine dernière. Mais le vice-président de l'Office des Salaires raisonnables, M. Georges Cromp, prétendant qu'elles ne représentaient pas les gardes-malades anglaises de Montréal, a prié l'association des employés d'hôpitaux de convoquer une assemblée spéciale pour nommer d'autres déléguées.

La première séance conjointe des conseils d'administration et des employés se tiendra, jeudi prochain, sous la présidence de l'hon. juge Ferdinand Roy, au No 4 est, de la rue Notre-Dame. On y discutera des salaires, de conditions de travail et de toutes questions relevant du différend survenu entre les intéressés. Les employés n'ont aucun doute que l'Office fera l'impossible pour relever raisonnablement leur situation dans les hôpitaux.

Les barbiers réclament la carte de compétence dans tous les centres ruraux

Au cours de sa réunion trimestrielle, tenue au début de la semaine, à Montréal, la Fédération catholique des barbiers de la province de Québec a résolu de réclamer du gouvernement provincial l'application de la carte de compétence dans tous les centres ruraux et, si cela est refusé, du moins qu'elle soit obligatoire pour le métier de barbier.

La requête sera envoyée au gouvernement, non seulement par la fédération, mais aussi par tous les syndicats de maitres et employés barbiers de la province. La fédération demandera au premier ministre, l'hon. M. Duplessis, et au ministre du Travail, l'hon. M. Tremblay, de recevoir ses représentants pour leur exposer la nécessité d'un tel amendement à la loi relative aux salaires des ouvriers. Les barbiers prétendent que la carte de compétence est nécessaire à l'application des contrats collectifs de travail.

Bien que la Jeunesse Ouvrière Catholique ait aussi réclamé que la Fédération ne combattre pas les écoles de barbiers, parce qu'elles aident les jeunes gens qui veulent apprendre ce métier, les délégués n'ont pris aucune attitude. Ils ont laissé à chaque centre en particulier le soin de régler cette question.

La fédération a ensuite pris connaissance de certains contrats collectifs, appliqués dans les centres ruraux, qui forcent les apprentis à travailler, sans salaire, durant une certaine période. On a déploré un tel état de choses, et les délégués ont demandé qu'à l'avenir les syndicats soumettent leurs contrats collectifs à la fédération avant d'en demander l'approbation au gouvernement provincial.

La séance s'est terminée par l'affiliation de deux nouveaux syndicats: celui des maitres-barbiers de Saint-Hyacinthe et de Farnham.

Election

Le syndicat des employés barbiers de Montréal a procédé à l'élection annuelle de ses directeurs au cours d'une réunion régulière qui eut lieu lundi soir dernier. Ont été élus, MM. J.-E. Laforge, président; P.-E. Cabana, vice-présidetn; L. Hébert, 2e vice-président; Réal Ginchereau, secrétaire-archiviste; E. Demers, A. Locas, A. Maheu, A. Mathieu, directeurs. Le secrétaire-correspondant et l'agent d'affaires seront nommés par le comité exécutif lors de sa prochaine séance. L'élection était présidée par M. Roméo Gilbert. L'installation officielle des nouveaux directeurs se tiendra le 18 courant, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny.

PRESENTATION DE CADEAUX AU KIWANIS SAINT-LAURENT

● Le Club Kiwanis St-Laurent a consacré hier midi son déjeûner hebdomadaire, à l'hôtel Queen's, à la présentation des cadeaux aux membres du conseil sortant de charge. Le président de 1937, M. Adrien Francoeur, a reçu un plateau d'argent; le trésorier, M. G. Gauthier, et le secrétaire, M. G. Tessier, ont tous deux reçu un service à boissons sur pied et on a présenté une adresse enluminée à M. Donat Turcotte, pour les services qu'il a rendus au Club. Ci-haut, de gauche à droite, (première rangée) MM. G. Tessier, D.-C. Turcotte, Adrien Francoeur et G. Gauthier; (Deuxième rangée) MM. Tom Collins, président du Club pour l'année 1938; Romuald Bourque, Albert Chevalier, Al Benoit et Edgar Genest. (Photo CANADA).

Autres nouvelles du monde ouvrier

Avis de l'union internationale des buandiers, des teinturiers et des ouvriers de métiers connexes

L'union internationale des buandiers, des teinturiers et des ouvriers de métiers connexes tiendra une réunion régulière ce soir, à 8 h. au No 397 ouest, rue Sainte-Catherine. On expliquera en détails la nouvelle ordonnance No 4 de l'Office des Salaires raisonnables. On prie tous les ouvriers de prendre note que le taux d'initiation des nouveaux membres sera augmenté à partir du douze janvier. Pour renseignements supplémentaires, on est prié de s'adresser à M. Roméo Lepage, 2034, rue Saint-Thimothée.

Réunion régulière de l'association indépendante des barbiers

L'association indépendante des barbiers tiendra une réunion régulière de ses membres ce soir, à 8 h. au No 1378, rue Sainte-Catherine; sous la présidence de M. Georges Gaudet. Des questions d'un intérêt particulier seront soumises à l'attention des membres.

Les maitres cordonniers éliront demain soir leurs délégués au comité paritaire

Le syndicat catholique des maitres-cordonniers annonce qu'il tiendra une réunion régulière demain soir, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny. On soumettra les rapports de différents comités dont celui chargé d'étudier un nouveau barème de prix pour le travail à la pièce. On élira ensuite des délégués au comité paritaire, qui voit à l'observance du contrat collectif. L'agent d'affaires, M. J.-E. Tremblay, fera aussi lecture d'une correspondance échangée avec le ministre provincial du Travail au sujet des contributions au comité paritaire.

Assemblée pour les machinistes et les ouvriers du cuir à semelles

Les machinistes et les ouvriers du cuir à semelles sont invités à assister à la réunion régulière qui se tiendra ce soir, à 8 h. au No 1231 est, De Montigny. On procédera à l'élection d'un nouvel agent d'affaires et on fera rapport de questions d'un intérêt particulier.

Le syndicat des menuisiers de portes et chassis

Le syndicat des menuisiers, employés dans les fabriques de portes et chassis, tiendra une réunion régulière demai nsoir, à 8 h. au No 1231 est, rue De Montigny. L'agent d'affaires, M. A. Archambault, annonce que la négociation d'un contrat collectif avance rapidement et qu'un rapport sera soumis à l'assemblée de ce soir.

Pour faire cesser ces réclamations

Un échevin propose d'obliger les commerçants à placer la marchandise sur des tréteaux

L'échevin Max Seigler propose une innovation dans le domaine de la règlementation des établissements commerciaux à Montréal. Il propose qu'un règlement soit adopté obligeant les marchands et autres commerçants à placer leurs marchandises, dans les caves, sur des tréteaux et à une certaine distance des murs. Cela empêchera, dit-il, ces marchandises d'être trempées à chaque petite inondation et ainsi épargnera beaucoup d'argent à la ville.

En effet, à chaque inondation, il y a un grand nombre de réclamations pour dommages causés à de la marchandise qui se trouvait en entrepôt dans les caves. Il a été révélé que souvent ce n'est que l'humidité du plancher ou des murs qui avait causé ces dommages, mais à cause du fait qu'il y avait eu une inondation, la Ville se trouvait à payer les dommages.

M. Seigler a expliqué son projet à M. J.-J. Penverne, chargé de réorganiser le département des réclamations. Celui-ci a trouvé qu'un tel règlement épargnerait en effet beaucoup d'argent à la ville.

Le nouveau conseil de l'Union libérale Papineau

Les élections du conseil de 1938 de l'Union libérale Papineau ont eu lieu hier soir. Le nouveau conseil se compose de MM. Elie Langlois, président, élu par acclamation; Edouard Pharon, le secrétaire général de l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal, 1er vice-président élu par acclamation; R. Asselin, 2e vice-président, élu par acclamation; Fernand Désautels, secrétaire; Roméo Gauthier, assistant-secrétaire; J.-A. Lapierre, élu par acclamation pour une neuvième fois, trésorier; Charles Demers, directeur politique; Jean Tellier, C. R. conseiller légal; Désiré Nadeau et A. Bourbonnière, vérificateurs; A.-L. Savaria, délégué aux clubs fédéraux; Ovilon Dupuis, administrateur; Henri Truchon, président d'élection; Fernand Désautels serrétaire d'élection; Germain Caillé et Jean-Baptiste Dussault, scrutateurs. Le club a treize ans d'existence. Il est situé dans le comté de Ste-Marie dont M. Hermas Deslauriers est le député à Ottawa.

BLESSEE EN TOMBANT

Mme J.-L. Dessureault, âgée de 57 ans, domiciliée au 566a, rue Gounod, a été transportée à l'hôpital St-Luc hier matin. Elle souffre de graves contusions à la tête. Le médecins apprirent que Mme Dessureault s'était blessée le jour précédent en tombant dans la cave chez elle.

ENQUETE AJOURNEE

L'enquête du coroner dans les cas de MM. Georges-Oscar Chevalier et Louis Bonhomme, âgés de 43 et 55 ans et respectivement domiciliés aux 1200 et 1185, rue St-Georges, qui succombèrent subitement tous les deux, lundi soir, à ce que l'on croit être un empoisonnement par alcool, a été ajournés hier, en attendant le rapport des médecins légaux qui pratiquèrent les autopsies Comme nous le relations hier, M. Chevalier est décédé dans sa chambre, à 9 h. 10, et M. Bonhomme, qui avait déjà perdu l'usage de la vue, expira quelque temps plus tard, à l'hôpital St-Luc.

CAMBRIOLAGE

Aux petites heures hier matin, des cambrioleurs s'introduisirent, dans une succursale des magasins "Great Atlantic & Pacific Tea Company, Limited", 4118, rue St-Jacques. Les directeurs de l'établissement on déclaré qu'il leur faudrait faire un examen de la marchandise en magasin, pour déterminer s'il y eut vol ou non. La Sûreté municipale a été avertie.

M. K. H. Olive est élu président

Il dirigera en 1938 les destinées de la Montreal Provision Trades Association

M. K. H. Olive a été élu hier président de la Montreal Provision Trades Association à la réunion annuelle de cette association. M. E. H. Hodgson a été choisi comme premier vice-président et M. John Freeman, comme second vice-président.

Le rapport annuel du président sortant de charge, M. T. G. Hodge, révèle que l'année dernière a été plus favorable au commerce que 1936 et que les producteurs obtinrent de meilleurs prix pour leurs produits.

Le rapport souligne que la hausse des prix du fromage a contribué à élever les prix du beurre. Au début de 1927, le prix du beurre accusait un gain de huit cents la livre sur le bas prix de crise établi en 1932 et un gain de 3 cents la livre sur le prix de 1936. La consommation domestique a été plus forte et une disette temporaire au Royaume-Uni a permis au Canada d'expédier 3,500,000 livres de beurre à un bon prix.

La production canadienne de fromage en 1937 a été de 11 pour cent plus élevée que celle de 1936 et, dans l'ensemble, les prix ont été de 7 pour cent plus élevés.

La situation n'a pas été aussi brillante sur le marché des oeufs bien que le commerce de la volaille notamment dans l'Ontario et le Québec se soit amélioré sensiblement.

Les autres membres du conseil de l'Association sont MM. J. E. Luzier, trésorier; A. J. MacDonald et H. L. Waters. Les membres du comité du transport sont MM. H. L. Waters, A. G. Rollo et John I. Brown. Au comité d'arbitrage ont été élus MM. T. G. Hodge, C. R Johnson, A. A. McKergow, P. W. McLagan et R. T. Jackson.

S. E. le comte R. de Dampierre à l'université McGill

Le docteur Edward-W. Archibald reçoit un doctorat honoris causa de l'Université de Paris

Allocutions

Hier après-midi, Son Excellence le ministre de France au Canada, M. le comte de Dampierre, a conféré le degré de docteur en médecine honoris causa de l'université de Paris au docteur Edward W. Archibald.

La cérémonie s'est déroulée à l'édifice Arts Building de l'université Mc Gill. De nombreux professeurs étaient présents, ainsi que des représentants de l'université de Montréal et de la ville de Montréal.

Au début de son allocution, M. Lewis William Douglas, principal et vice-chancelier de l'université McGill, a dit que c'était un jour très heureux que celui qui réunissait en une même salles les universités de McGill et de Montréal et la ville de Montréal. M. Douglas a remercié le ministre de France au nom de l'université de l'honneur qu'il était chargé de conférer au doc r Edward W. Archibald au nom de l'université de Paris, la plus vieille et la plus illustre du monde.

M. le comte de Dampierre, après s'être excusé de ne pouvoir parler l'anglais aussi bien qu'il le voulait, a dit qu'il était heureux de saluer "cette université McGill dont la renommée a depuis longtemps traversé l'océan". Son Excellence a rappelé les discours prononcée lors de l'installation du nouveau prir inel par celui-ci et par sir Edward Beatty, chancelier de l'université, "discours qui contenaient des pensées qui ne peuvent pas ne pas émouvoir des coeurs français." Enfin, il s'est dit heureux d'honorer dans la personne du docteur Edward W. Archibald l'université McGill et le Canada tout entier.

Son Excellence le comte de Dampierre remet ensuite au docteu. Archibald les insignes de sa nouvelle dignité. Le nouveau docteur honoris causa de l'université de Paris remercie d'abord en anglais, puis dans un excellent français, le ministre de France. "Je laisse parler mon coeur, dit le docteur Archibald. Il y a plus de 40 ans, j'ai étudié en France, à l'université de Montpellier. J'étais étudiant en médecine. Même avant cette époque, j'avais conçu une grande amitié pour la vieille France. De sorte que, maintenant, l'honneur que l'université de Paris a bien voulu m'accorder, m'est d'autant plus précieux. Je ne sais d'ailleurs combien je suis reconnaissant à l'université de Paris. Je vous remercie pour votre bonté personnelle, monsieur le ministre, qui avez bien voulu venir vous-même me remettre les insignes de docteur en médecine honoris causa. J'ai parlé sincèrement, du fond de mon coeur".

Le ministre de France était venu à l'université McG'll spécialement pour remplir la mission dont l'université de Paris l'avait chargée.

On remarquait la présence de Mgr Olivier Maurault, p.s.s., recteur de l'université de Montréal; de l'hon. M. Herbert A. Bruce, ancien lieutenant-gouverneur de l'Ontario; de M. J.-W. McConnell, gouverneur de l'université McGill, ami intime du docteur Archibald; des docteurs Parizeau, doyen de la faculté de médecine de l'université de Montréal, Hingston et Bourgeois, de la même université; du docteur Adélard Groulx, directeur du service d'hygiène de la ville de Montréal, représentant de la municipalité.

Parmi les membres du personnel de l'université McGill, on remarquait, le docteur W.-W. Chipman et le docteur C.-F. Martin, gouverneurs; le doyen Charles Hendel, de la faculté des arts; le doyen J.-J. O'Neil, de la faculté des sciences; le doyen Ernest Brown, de l'école de génie civil; le docteur J.-C Meakins, de la faculté de médecine; le docteur A.-T. Bazin, professeur de chirurgie; le docteur E. M. Eberts; le docteur Wilder Penfield; le docteu. J.-R. Fraser; le professeur C.-M. McKergow; Mme W.-L. Grant, directrice du Royal Victoria College; le professeur Murray; le docteur Owen Stredder, bursar et secrétaire; M. T.-H. Matthews, registrar, et le colonel Wilfrid Bovey.

Le docteur Edward W. Archibald est connu dans le monde entier pour ses travaux de chirurgie, particulièrement ceux qui regardent les opérations relatives à certaines formes avancées de la tuberculose des poumons.

LA TEMPERATURE

Toronto, 11. (P.C.)—Minima et maxima de température: Dawson 44 sous zéro, 42 sous zéro; Aklavik 28 sous zéro, 14 sous zéro; Simpson 12 sous zéro, 4 sous zéro; Prince Rupert 30, 40; Victoria 40, 44; Vancouver 40, 46; Kamloops 16, 20; Prince George 2 sous zéro, 14; Jasper 2, 12; Edmonton 4, 18; Banff 4 sous zéro, 15; Calgary 12, 20; Lethbridge 16, 26; Medicine Hat 12, 18; Swift Current 2, 18; Battleford 18, 22; Prince Albert 16, 20; Saskatoon 16, 20; Moose Jaw 20, 20; Regina 6, 22; Brandon 12, 20; Winnipeg 12, 18; Kenora 10, 22; Port Arthur 2, 26; Moosonee 26 sous zéro, 24; Cochrane 8 sous zéro, 12; Huntsville 18 sous zéro, 16; Parry Sound 12 sous zéro, 16; London 2, 26; Toronto 15, 22; Kingston 4, 14; Ottawa 18 sous zéro, 4; **MONTREAL 4 sous zéro, 4**; Québec 8 sous zéro, 6; Saint-Jean zéro, 16; Halifax 8, 22; Charlottetown zéro, 10; Chicago 22, 38; St-Paul 16, 24.

PRONOSTICS

Vallée du bas Saint-Laurent: beau et très froid; neige probable dans la soirée ou jeudi.

Nord-ouest du Québec: partiellement nuageux et plus doux; chutes de neige légère.

Région du lac Saint-Jean; beau et froid.

Régions de Montréal et d'Ottawa: vents du nord-est et de l'est; nuageux et moins froid; neige probable.

NECROLOGIE

BEAUCHAMP — A Montréal, le 10 janvier 1938, à l'âge de 74 ans, est décédé Joseph Beauchamp, époux d'Exilda Bourdon. Funérailles auront lieu jeudi à l'église St-Eusèbe de Verceil.

BEAUDOIN — A Montréal, le 11 janvier 1938, à l'âge de 48 ans, est décédée Mme Oscar Beaudoin, née Blanche Vinet demeurant à 1909 rue Beaudry. Funérailles auront lieu jeudi à l'église Sacré-Coeur.

BEGIN — A Montréal, le 8 janvier 1938, à l'âge de 80 ans, 3 mois, est décédé M. J. Alphonse Bégin, autrefois marchand de chaussures de Québec.

CHOQUETTE — A Montréal, le 10 janvier 1938, à l'âge de 72 ans, 7 mois, est décédé Napoléon Choquette, époux d'Alphonsine Dancause. Funérailles auront lieu jeudi à l'église St-Henri.

DAZE — A Montréal, le 10 janvier 1938, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Joseph Dazé maitre plombier, époux de Albina Forget. Funérailles auront lieu jeudi à l'église St-Enfant Jésus.

FILION — A Montréal, le 8 janvier 1938, à l'âge de 65 ans, est décédé Napoléon Filion, sculpteur dans la pierre, époux de Blanche Mainville. Funérailles ce matin à l'église St-Edouard.

HOLDSTOCK — A North Hatley, le 9 janvier 1938, à l'âge de 54 ans, est décédé George Holdstock, époux de Marie-Rose Larivée. Funérailles ce matin.

JASMIN — A N.D.G., le 9 janvier 1938, à l'âge de 75 ans, 8 mois, est décédé Napoléon Jasmin, époux en 1ères noces de Adèle Bergeron, en 2èmes noces de Marie Gougeon, demeurant à 3821 Harvard. Funérailles ce matin.

JEANNOTTE-ALLARD — A Montréal, le 8 janvier 1938, âgée de 77 ans, est décédée Mme Ulric Jeannotte, née Alvina Beaucage, épouse en premières noces de feu J.-B. Allard, autrefois de Québec. Funérailles ce matin à l'église St-Pierre.

LABRECHE — A Montréal, le 10 janvier 1938, à l'âge de 69 ans, est décédé Joseph Labrèche, époux d'Alphonsine Larin. Funérailles auront lieu jeudi à l'église St-Charles.

LALONDE — A Montréal, le 9 janvier 1938, à l'âge de 60 ans, 7 mois, est décédée Mme Julien Lalonde née Florea Charlebois. Funérailles ce matin à l'église du Très St-Nom de Jésus.

LAPOINTE — A Montréal, 10 janvier 1938, à l'âge de 82 ans, à la demeure de Mme Jonaphat Barbe, 1015 St-Denis, est décédée Mme veuve Pierre Lapointe, née Odile Legendre et épouse en 1ères noces de feu F.-X. Dugal. Funérailles ce matin à l'église St-Jacques.

LEGAULT — A Ste-Ste-Geneviève de Pierrefonds, le 10 janvier 1938, à l'âge de 69 ans, est décédé Ludger Legault, époux de Zénaïde Pilon. Funérailles ce matin.

LEVESQUE — A Montréal, le 10 janvier 1938, âgée de 75 ans, est décédée Madame veuve A.-P. Lévesque. Funérailles ce matin à l'église Immaculée-Conception.

MAHONY — A Montréal, le 10 janvier 1938, est décédé subitement, à l'âge de 72 ans, M. Denis Mahony, époux de Marguerite Lalonde, de Ste-Justine de Newton.

MORIN — Madame veuve François Morin (Emma Geoffrion), mère de monsieur Oscar Morin, ancien sous-ministre des Affaires municipales, est décédée à Québec lundi matin, le 10 janvier 1938, à l'âge de 98 ans et 2 mois. Funérailles ce matin à l'église Notre-Dame-du-Chemin.

MOUSSETTE — A Montréal, le 10 janvier 1938, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Zénophile Moussette, époux de feu Emélie Watson. Funérailles jeudi à l'église Très St-Nom de Jésus.

PAQUETTE — A Verdun, le 10 janvier 1938 à l'âge de 71 ans, est décédé M. Théodule Paquette, époux de Hermina Leclerc. Funérailles auront lieu jeudi.

QUESNEL — Saint-André-Avellin, le 9 janvier 1938, à l'âge de 75 ans, est décédé Adélard Quesnel, époux de feu Emilia Quesnel et père de feu Rév. Père Paul Quesnel, ancien curé de Saint-Viateur, Outremont. Funérailles ce matin.

MOTS CROISÉS

LE "CANADA"

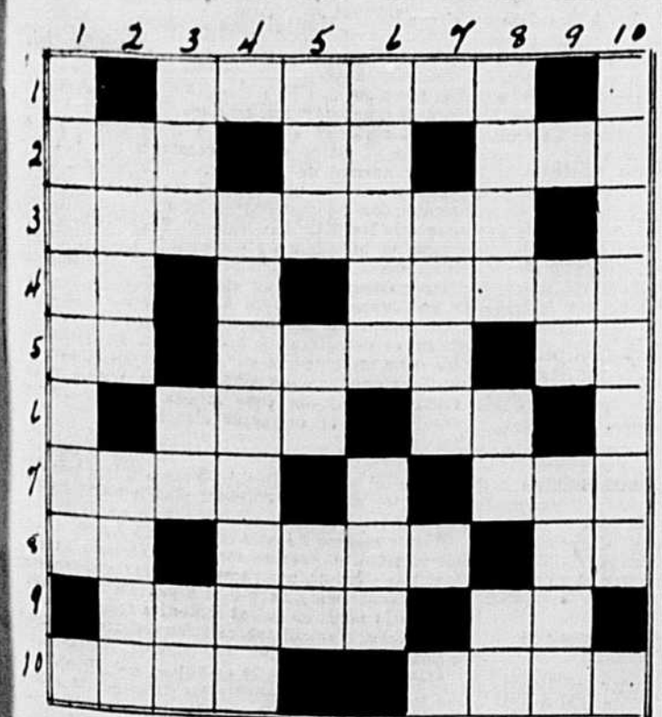

HORIZONTALEMENT

1—Partie de l'Amérique.
2—Sorte de massue, dont on se sert en gymnastique. — Métal précieux. — Liqueur qui s'exprime des viandes.
3—Durée qui n'a ni commencement, ni fin.
4—Ile de l'Atlantique. — Temps du verbe dire.
5—Note de la gamme, (inverse).— Action de prêter. — Préfixe latin.
5—Fort, vigoureux. — Préfixe privatif.
7—Affaiblie. — Petit fils d'Hellen.
8—Conjonction. — Genre de graminées, communes dans les prés. — Note de la gamme.
9—Ville d'Irlande. — Docteur, (abréviation).
10—Une des cinq parties du monde. — Golfe de la mer de Chine.

VERTICALEMENT

1—Pays découvert par Christophe Colomb.
2—En outre, de plus. — Saintes (abréviation).
3—Instrument métallique. — Etui de métal. — Conjonction qui exprime la négation.
4—Prendre de nouveau, (subjonctif présent).
5—Particule négative.—Petit ruisseau. — Inflammation des synovioles du poignet.

SOLUTION DU PROBLEME PRECEDENT

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	E	R	T	E	■	I	T	E	M
2	E	C	U	■	L	I	■	A	L	E
3	T	U	■	R	I	R	E	■	U	T
4	U	■	A	I	R	■	L	U	■	R
5	S	E	N	S	E	■	■	R	U	E
6	■	S	I	■	■	A	L	U	N	■
7	Q	■	S	U	■	R	I	S	■	L
8	U	S	■	R	A	M	E	■	R	U
9	A	I	R	■	R	E	■	L	I	N
10	I	L	O	T	E	■	M	U	S	E

6—Sec, stérile. — Point d'union du membre antérieur du cheval avec le poitrail.
7—Gamin de Paris.
8—Un des fils de Jacob. — Conjonction qui exprime la négation. — Préfixe indiquant la duplication.
9—Fleuve côtier de France.—Conduit d'appel d'air au-dessus de la voûte d'un four de boulanger.
10—Celui des quatre points cardinaux qui est du côté où le soleil se couche.

LE BRIDGE-CONTRAT

(Système Culbertson) par Arsène DesROCHERS

Exemple No 27
(Suite)

Donneur : Sud.
Tous vulnérables.

	♠ A 6 5 2 ♡ 7 6 ◇ 4 3 ♣ A V 9 4 3	
♠ D 10 4 ♡ A V 9 8 5 ◇ R 8 7 6 ♣ 6	N O E S	♠ 9 3 ♡ R D 10 4 2 ◇ 9 ♣ D 10 7 5 2
	♠ R V 8 7 ♡ 3 ◇ A D V 10 5 2 ♣ R 8	

Les déclarations :

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ◇	1 ♡	2 ♣	4 ♡
4 ♠	tous passent		

Ouest attaque du Six de Trèfle.

Dans notre exemple d'aujourd'hui, après avoir remporté la première levée de Trèfle avec son Roi, le Déclarant joua le Sept de Pique de sa main et l'As de Nord.

De Nord, le Déclarant fit ensuite jouer le Deux de Pique et, après s'être dit "qu'avec huit atouts dans les deux mains commandés par A-R-V on est **obligé** de faire l'impasse contre la Dame", il joua le Valet de Pique de sa main et Ouest emporta la levée avec sa Dame.

Ouest fit ensuite la brillante attaque d'un petit Coeur afin de donner la main à son partenaire pour qu'il puisse lui faire couper un Trèfle. Est comprit, rejoua Trèfle et Ouest coupa avec le Dix.

Ouest joua Coeur mais le Déclarant coupa. Forcé par la suite de perdre une quatrième levée au Roi de Carreau **mal placé**, le Déclarant manqua son contrat par une levée quand une élémentaire mesure de précaution lui en aurait assuré la réussite.

Le Déclarant aurait pu réussir son contrat en jouant le Roi de Pique à la troisième levée plutôt que de faire l'impasse du Valet.

Une analyse superficielle aurait révélé au Déclarant que l'attaque d'Ouest était fort probablement d'un singleton. A un contrat d'atout, l'attaque d'entrée d'une couleur déclarée par le flanc gauche est une manoeuvre désespérée, indiquant un jeu d'une distribution anormale. Par conséquent, le Déclarant devait craindre qu'Ouest joue Coeur si l'impasse ne réussissait pas pour donner la main à son partenaire afin qu'il rejoue Trèfle pour le faire couper.

En jouant son Roi de Pique au second tour d'atout, le Déclarant évite la perte d'une levée de coupe et réussit son contrat car les adversaires ne peuvent faire mieux que de remporter une levée d'atout, une levée à l'As de Coeur et une troisième au Roi de Carreau.

Morale: Les impasses à l'atout sont toujours très dangereuses quand un examen a révélé une coupe probable.

On bridge...

Au Cercle de Bridge de l'Est

Le premier de la série de tournois hebdomadaires de bridge-contrat en duplicata de l'année 1938 fut tenu vendredi dernier dans la salle de l'hôtel de ville de la Pointe-aux-Trembles.

Suivent maintenant les noms des équipes qui prirent les cinq premières positions: Joseph Champagne et Roméo Chartier, 1ers; Paul Monette et L.-Arthur Pauzé, I.C., 2èmes; Joseph Bouchard et Eugène Lamoureux, 3èmes; René Ruel et Amédée Lefebvre, 4èmes; Georges Lamothe et Capt. René Marion, 5èmes.

C'est dimanche prochain après-midi, le 16, qu'aura lieu le grand tournoi mensuel ouvert à tous les bridgeurs, dames ou messieurs. On tiendra en même temps un concours de 500.

Au Conseil Lafontaine des Chevaliers de Colomb

On me prie d'annoncer que les tournois hebdomadaires de bridge-contrat en duplicata pour équipes de deux jouers reprendront mercredi, ce soir, dans les salles du Conseil Lafontaine, rue Sherbrooke est.

Tous les amateurs sont cordialement invités.

Le Canada

Votre journal du matin
est nécessairement le
PREMIER À VOUS RENSEIGNER
sur les événements politiques

LE "CANADA" PUBLIE TOUTES LES NOUVELLES

Faites-vous livrer le "CANADA" à domicile de bonne heure le matin avant de déjeuner
50 sous par mois
A Montréal seulement - Appelez HA. 5131

Nous invitons les personnes qui demeurent à la campagne à profiter de l'**OFFRE SPECIALE** faite dans le bulletin ci dessous. Faites abonner vos amis en leur demandant de le remplir et de nous l'adresser sans retard.

Abonnement d'essai
Par la poste, pour la campagne seulement
3 mois au prix de $1

LE CANADA
33 ouest, rue St-Jacques, Montréal

Messieurs,
Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'inscrire comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver la somme de $1.

NOM .....
ADRESSE .....
.....

CHRONIQUE

Les poupées

LE nouvel an n'est point seulement, comme on l'a dit, "la trêve des confiseurs", c'est aussi le règne du jouet. Et, parmi les jouets, en est-il un qui soit plus charmant, plus universel et qui, plus que la poupée, agisse sur l'imagination de l'enfance ?

Or, si j'en crois les marchands que j'ai interrogés, les petites filles d'aujourd'hui auraient une tendance à négliger leurs poupées pour se livrer à des jeux plus garçonniers.

Ce serait grand dommage, car la poupée, en éveillant les premiers tressaillements de l'instinct maternel qui sommeille au coeur de toutes les fillettes, est le plus charmant et le plus utile des joujoux.

La poupée a d'illustres et lointaines origines. Les petites filles de l'Egypte ancienne, de l'Inde s'en sont amusées.

Un archéologue, qui a fouillé les tombeaux égyptiens, y a découvert des poupées de bois vêtues de tuniques de laine, comme en portaient les femmes de ce pays. Au Musée Campana, au Louvre, on conserve des poupées gréco-romaines en terre cuite. Quelques-unes, même sont articulées avec des fils de fer.

* * *

La poupée est, de tous les joujoux, celui qui occupe la plus large place dans la vie enfantine ; on la retrouve dans tous les pays et dans toutes les races humaines.

Dès que l'enfant joue, il vit dans un rêve, et la poupée donne aux fillettes le rêve si doux de la maternité. Voilà pourquoi elles aiment leur poupée si profondément, pourquoi elles l'aiment comme, plus tard, elles aimeront leurs enfants.

Mme Necker raconte qu'une petite fille à laquelle on s'était vu obligé de couper la jambe, avait subi toute l'opération sans proférer une plainte, en serrant étroitement sa poupée dans ses bras. "Je m'en vais à présent couper la jambe à votre poupée, lui dit le chirurgien en riant, quand il eut achevé l'amputation ; la pauvre enfant qui avait tant souffert sans dire mot, fondit en larmes à ce propos cruel.

Le même auteur raconte encore cette anecdote non moins caractéristique :

Lorsque Mme de Maintenon n'était encore qu'une petite fille, le feu prit un jour à l'habitation de Mme d'Aubigné, sa mère. Celle-ci, voyant l'enfant pleurer à chaudes larmes, lui fit une vive réprimande :

—Faut-il, lui dit-elle, que je vous vois pleurer pour la perte d'une maison !

—Ce n'est pas ma maison que je pleure ! répondit la fillette : c'est la poupée.

Le besoin d'aimer est si grand chez les petites filles que lorsqu'elles n'ont pas de poupée, elles en font avec n'importe quoi, "comme les oiseaux fond un nid avec tout..." C'est Victor Hugo qui fait cette jolie comparaison entre la fillette et l'oiseau. Rappelez-vous le touchant chapitre des "Misérables" où la pauvre petite Cosette, qui n'a point de poupée, emmaillotte un sabre, le couche dans ses bras et chante doucement pour l'endormir.

"La poupée, dit le grand poète, est un des plus impérieux besoins et en même temps un des plus charmants instincts de l'enfance féminine. Soigner, vêtir, parer, habiller, déshabiller, rhabiller, enseigner, un peu gronder, bercer, dorloter, endormir, se figurer que quelque chose est quelqu'un, tout l'avenir de la femme est là. Tout en rêvant et tout en jouant, tout en faisant de petits trousseaux et de petites layettes, tout en cousant de petites robes, de petits corsages et de petites brassières, l'enfant devient jeune fille, la jeune fille devient grande fille, la grande fille devient femme. Le premier enfant continue la poupée.

"Une petite fille sans poupée est à peu près aussi malheureuse et tout à fait aussi impossible qu'une femme sans enfant".

* * *

Nuremberg fut de tout temps, pour la fabrication des poupées, la rivale de Paris. Dès le seizième siècle, Nuremberg exportait des poupées à l'étranger ; mais Paris avait déjà la réputation de faire de plus belles "pandores" que la ville allemande.

Déjà, l'ouvrier parisien, le "poupetier", était célèbre par son savoir-faire et son habileté de main ; déjà l'habilleuse parisienne était renommée pour l'art coquet avec lequel elle savait attifer ses poupées, arranger leur chevelure et parachever leur toilette.

En 1571, la duchesse de Bavière eut une fille. La duchesse de Lorraine voulut faire un présent à la petite princesse. Et, tout de suite, elle pensa à lui envoyer quelques belles poupées de Paris. Elle n'alla pas les chercher à Nuremberg, bien que cette ville fut tout près de Munich.

Longtemps, très longtemps, Paris garda la suprématie dans cette industrie de la poupée, industrie qui employait surtout des femmes.

Mais, depuis une vingtaine d'années, cette industrie poupetière a singulièrement décru à Paris. Nous avons vu arriver beaucoup de poupées d'importation étrangère... et qui n'étaient pas toujours jolies.

Quelques années avant la guerre, on vit un jour apparaître aux devantures des marchands, des poupées aux têtes énormes avec de gros yeux en boule de loto. Leur vilain aspect décelait leur origine.

Or, ces poupées avaient la prétention d'être drôles. Oui, ces laideurs étaient faites dans le but d'amuser les enfants. La vérité, c'est qu'elles les effrayaient. Ces yeux énormes donnaient à ces figures des expressions de cauchemar et le premier sentiment des petites filles, en les regardant, était un sentiment de répulsion et de peur.

Quelle sottise que de déformer le visage des poupées ! La poupée loin d'avoir une figure de monstre, doit être parée de toutes les grâces, de toutes les séductions. Dans l'imagination de la petite fille, la poupée st son enfant. Comment l'aimera-t-elle, comment la considérera-t-elle comme sa fille si la poupée a une figure affreuse et de gros yeux en boule de loto ?

Mesdemoiselles, mes jeunes lectrices, quand vous serez mariées et que vous serez mamans, n'oubliez pas cela. Songez que ce jouet tient son rôle dans l'éducation de l'enfant et si vous voulez que vos fillettes aient le sentiment de la grâce et l'amour du beau, ne leur donnez jamais que de belles poupées.

Ernest LAUT.

Fête pour les enfants épileptiques à "L'Aide aux enfants infirmes"

Le mercredi cinq janvier, c'était liesse à "L'aide aux enfants infirmes". Les dames de cette oeuvre recevaient dans leurs bureaux du chemin de la Reine-Marie les élèves épileptiques de Chambly-Bassin. On sait que ces enfants, au nombre de quarante-deux, sont actuellement élèves-pensionnaires chez les Révérendes Soeurs de la Charité (Soeurs Grises), qui ont la direction de l'école. Ils étaient venus passer leurs vacances de Noël et du Jour de l'An chez leurs parents, à Montréal, et les dames de l'Aide aux enfants infirmes en profitèrent pour leur offrir des étrennes au cours d'une fête intime.

Un beau grand sapin de Noël — symbole si cher à l'enfance — décorait la salle où se retrouvèrent, ce jour-là, avec une joie visible, tous les amis de l'oeuvre, grands et petits : Soeurs Grises, dames, demoiselles patronnesses, parents et enfants.

Mme Jean Baudouin, E. E. Cummings, J.-A. Lemieux, Albert Dorais, Francis Fauteux, Mlle Marie Laframboise, secondées de plusieurs autres dames, avaient assumé la tâche de l'organisation de la fête : achat et choix des étrennes, goûter des enfants, partie récréative, thé aux visiteurs, décoration de l'arbre de Noël.

Tragédie de l'avion

Londres, 11. — Le ministre de l'air a annoncé aujourd'hui, que l'officier d'aviation Martin Henry Bromle, Davis et son compagnon, John Tacking Campbell avaient été tués lorsque leur avion de la force royale, s'est écrasé près de Khormakshan.

MONDANITÉS

Le salon littéraire de Mme Cinq-Mars-Gauvreau réunissait plus d'une soixantaine d'écrivains, d'artistes et d'invités lundi soir. Me Armand Poupart fit une causerie illustrée de projections lumineuses sur son récent voyage en Europe.

Mlle Jeanne Trudeau a reçu dernièrement à l'heure du thé, en l'honneur de Mlle Georgette Spénard, de Longueuil. Le thé fut servi par Mme W. Donohue, Mlle Marie-Marthe Vincent et Mme H. Spénard.

Parmi les invités on remarquait Mlles Simone Lamoureux, Yolande Laurencelle, Marcelle Corneille, Claire Colette, Yolande Legault, Yolande Ménard, Madeleine Donohue, Marie-Thérèse Riendeau, Denise Brissette, Mariette Riendeau et Georgette Spénard.

● M. et Madame J.-A. Duplessis annoncent les fiançailles de leur fille, Mance, avec le Dr Paul-A. Archambault, fils du Dr et de Madame L. Archambault.

Le docteur et Mme J.-I. Bélanger annoncent les fiançailles de leur fille, Simone, avec M. Roger Fleury, fils du docteur et de Mme F.-A. Fleury, d'Outremont.

Mme Alexandre Tremblay, de Montréal, annonce les fiançailles de sa fille, Lucile, avec M. Maurice Pepin, de Saint-Vincent-de-Paul, fils de M. J.-E. Pepin, de Montréal, et de Mme Pepin, décédée.

On annonce les fiançailles de Mlle Antoinette Robitaille, fille de M. Clément Robitaille, avocat, décédé, et de Mme Robitaille, avec M. Aurèle Brault, fils du docteur et de Mme Thomas Brault.

M. et Mme Edouard Dupont, de Sherbrooke, annoncent les fiançailles de leur fille, Lucile, avec M. George-E. Johnson, fils de M. et de Mme Michael Johnson, de Montréal.

Le président de l'Union Nationale Française et Mme William Vignal ont reçu hier après-midi, à cinq heures, en l'honneur du ministre de France au Canada et de la comtesse Robert de Dampierre.

Bridge et thé, hier, chez Mme C. Langlois, en l'honneur de Mlle Simone Gauthier, à l'occasion de son prochain mariage; Mme Harvey Grinsell réunira quelques invitées, le 14 janvier; Mlles Yvette et Denise Cadieux recevront à l'heure du thé, le 15 janvier.

Mme Paul Monty et ses enfants, Hélène et Pierre sont de retour de Warwick où ils ont passé le temps des fêtes, les invités de M. et de Mme Lucien Baril.

Mme L.-H. Hébert, est retournée à Québec, après avoir passé quelque temps à Montréal et à St-Jean, l'invitée de M. et de Mme Albert Tétrault et du colonel et de Mme René Duhault.

M. et Mme Henri Rolland passent quelques jours à Québec, au Château Frontenac.

Mme Louis Morin est retournée à Saint-Joseph de Beauce, après avoir passé quelques jours en ville, chez sa mère, Mme A.-J. DePocas.

M. Pierre Lamothe et Mlle Yvette Lamothe passent une semaine à Ste-Adèle, Mlle Louise Morin, de Saint-Joseph de Beauce les accompagne.

M. et Mme Alfred Paradis s'embarqueront à Cherbourg, demain, à bord du "Lafayette" pour revenir au Canada, après avoir passé quelques mois en Europe.

M. Hervé Deschamps s'embarquera, à New-York, le 12 janvier, à bord de l'"Aquitania" pour un voyage de quelques mois en Allemagne, en Belgique, en France et en Angleterre.

Le Dr et Mme Roland-R. Cartier, de Rutland, Mass., ont passé les fêtes de Noël à Montréal, les invités de M. et de Mme J.-O. Larivière.

Mlle Marie-Louise Fortin, de Louiseville, a passé quelques jours à Sherbrooke et à Montréal.

M. et Mme Albert Jarry sont partis hier en automobile, pour New-York et Washington d'où ils se rendront à Miami, Floride.

L'honorable et Mme Herbert-A. Bruce sont retournés à Toronto, après avoir été les invités de M. et de Mme J.-W. McConnell de Val David, pendant quelques jours.

M. et Mme L.-H. Durland, d'Ithaca, N.-Y., et Mme R. Withungton, de Northampton, Mass., Mlle Audrey Louden, de New-York, de passage à Montréal se sont inscrits au Mont-Royal.

Mlle Juliette Marion est partie, hier matin, pour un voyage en Floride.

M. Joseph Martineau, de Laval des Rapides, qui a passé les fêtes du Premier de l'An à New-York, s'est embarqué pour une croisière aux Bermudes et aux Antilles. Il sera de retour vers la fin du mois.

L'Association des gardes-malades diplômées de l'hôpital Sainte-Justine organise pour le samedi, 19 février, un souper-dansant, sous la présidence du docteur et de Mme A.-Z. Crépault, cette fête mondaine aura lieu dans le salon York de l'hôtel Windsor. Pour renseignements, s'adresser, le soir à Mlle Marielle Benoit, ou à Mlle Madeleine Gagnon.

Débat scientifique à la Société dentaire de Montréal

Pour la première fois dans les annales de la Société dentaire de Montréal, la prochaine séance sera consacrée à un débat scientifique, qui a pour thème : "Des ponts fixes ou amovibles, lesquels faut-il préférer ?"

MM. les Drs Théo. Côté et Rosario Lamontagne plaideront en faveur des ponts fixes, tandis que MM. les Drs Adolphe L'Archevêque, fils, et Robert Chenevert montreront les avantages des ponts amovibles.

Cette discussion soulève un intérêt très grand chez les dentistes de Montréal, car la question est une de celles qui soulèvent le plus d'opinions divergentes dans le domaine de la restauration prothétique dentaire.

Cette séance aura lieu demain dans les salles de la Faculté de chirurgie dentaire de l'Université de Montréal et tous les dentistes de la ville sont invités à y assister.

Récollection mensuelle

Nous rappelons aux jeunes filles que la récollection mensuelle aura lieu le dimanche 16, au foyer Sainte-Claire-d'Assise, 5045, rue St-Dominique, (tél. DOllard 8026). Elle sera prêchée par le R. P. Gilbert, O.F.M. Toutes les jeunes filles seront les bienvenues. Il y aura une retraite fermée pour jeunes filles du 28 au 1er février et une seconde du 4 au 8 février. Les jeunes filles sont priées de se faire inscrire d'avance.

Projet à annoncer

Massena, 11. — Les citoyens de cette ville veulent que l'Etat de New-York annonce la canalisation du Saint-Laurent, sur les plaques d'automobiles. Parce que l'Etat annonce sur ces plaques l'exposition mondiale, il pourrait bien annoncer, l'an prochain, le projet de canalisation.

LA COUPE MASCULINE DANS LES MANTEAUX DE DEMI-SAISON

● Voici un bel exemple du manteau de demi-saison en tweed. Celui-ci, fait de tweed Harris à texture "herring bone".

Recettes éprouvées

Dessert aux céréales

En combinant le lait avec une céréale riche en fécule, on obtient un dessert nourrissant. Un grand nombre de céréales peuvent être employées pour la préparation des poudings, mais le riz et le tapioca sont celles que l'on emploie le plus souvent. Les recettes suivantes sont extraites du bulletin de la ménagère intitulé "Desserts au lait" et qui a été préparé par le Service d'utilisation du lait du Ministère fédérale de l'Agriculture, Ottawa.

Pouding indien

1-3 de tasse de farine de maïs; 4 tasses de lait; 1 cuillerée à thé de gingembre; 1 cuillerée à thé de sel; 1-2 cuillerée à thé de cannelle; 1-2 tasse de mélasse.

Faites chauffer le lait au bain-marie. incorporez-y la farine de maïs avec une fourchette et faites cuire 20 minutes en remuant jusqu'à ce que le mélange s'épaississe. Ajoutez la mélasse, le sel et les épices. Versez dans une tourtière beurrée que vous placerez dans une casserole d'eau chaude, et faites cuire au four à feu modéré environ 1 heures, ou jusqu'à ce que ce soit pris.

Crème farina

1-3 tasse de farina; 1-2 tasse de sucre ou de miel; 1-4 cuillerée à thé de sel; 2 tasses de lait; 2 oeufs; 1-2 cuillerée à thé de zeste de citron râpé. Faites chauffer le lait au bain-marie. Faites-y tomber la farina et le sel avec une fourchette et faites cuire 20 minutes en agitant jusqu'à ce que le mélagne s'épaississe. Ajoutez le sucre ou le miel, les oeufs bien battus, et le reste de citron. Faites cuire 2 minutes. Refroidissez et servez avec des fruits écrasés ou une sauce aux fruits.

Pouding au riz et à l'érable

1-4 tasse de riz; 2 tasses de lait; 2 1-2 cuillerée à soupe de fécule de maïs; 2 jaunes d'oeufs; 2 blancs d'oeufs; 1-4 tasse de sirop d'érable et une autre 1-2 tasse de sirop d'érable.

Faites bouillir le riz dans de l'eau salée jusqu'à ce qu'il soit tendre. Amenez le lait au point d'ébullition dans un bain-marie. Incorporez, en remuant doucement, la fécule de maïs à 1-2 tasse de sirop d'érable et ajoutez graduellement au lait chaud. Remuez jusqu'à ce que le mélange s'épaississe et faites cuire 15 minutes. Ajoutez le riz et les jaunes d'oeufs bien battus. Mettez dans une tourtière beurrée. Battez les blancs d'oeufs en neige ferme, ajoutez graduellement le 1-4 de tasse de sirop d'érable et versez sur le pouding. Faites cuire dans un four à feu modéré (350°) jusqu'à ce que ce soit délicatement bruni ou doré (environ 15 minutes).

Riz à la crème au citron

1-2 tasse de riz; 3 tasses de lait; 1-2 tasse de sucre; 1-4 cuillerée à thé de sel; 2 jaunes d'oeufs; zeste de 1-2 citron; 1 1-2 cuillerée à thé de jus de citron; 2 blancs d'oeufs; 3 cuillerées à soupe de fructose.

Lavez le riz et faites cuire avec le lait dans le dessus du bain-marie jusqu'à ce que le riz soit tendre. Mélangez ensemble le sucre, le sel, les jaunes d'oeufs battus, le zeste et le jus de citron, et ajoutez au riz chaud. Faites cuire 5 minutes. Mettez dans une tourtière beurrée et recouvrez d'une méringue faite de blancs d'oeufs battus en neige ferme et de sucre de fruits. Faites cuire dans un four à feu lent (325°) jusqu'à ce que la méringue soit dorée (environ 15 minutes).

Election chez les jeunes libéraux

Mise en nomination de deux candidats à la présidence

Voici le résultat de la mise en nomination de l'élection des officiers de l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal:

Candidats à la présidence: M. Roland Beaudry, ancien président de l'Association, et M. Claude Jodoin, organisateur;

au poste de secrétaire: M. Edouard Pharon, réélu pour un troisième terme, par acclamation;

à celui de trésorier: M. Lucien Hamelin, de la section Saint-Denis-Dorion, élu par acclamation;

organisateur: M. Marcel Rainville, président de la section Chambly-Rouville, élu par acclamation.

L'officier-rapporteur était M. Marcel Gaboury et le secrétaire d'élection, M. Raymond Noël.

Nouvel embassadeur aux Etats-Unis

Paris, 11. (P.C.). — Le comte René Roynel de St-Quentin, ancien ambassadeur de France à Rome, a été nommé ambassadeur aux Etats-Unis.

Il succède à M. Georges Bonnet, qui fut rappelé à Paris l'été dernier dans le cabinet Chautemps. Depuis lors, l'ambassade de Washington avait été laissée sous la direction de M. Jules Henry, chargé d'affaires. Le comte de St-Quentin, qui est âgé de 54 ans et fait partie du service diplomatique depuis 1907, fut nommé ambassadeur en Italie en septembre 1936, mais n'occupa jamais ce poste, car la France ne voulait point l'accréditer auprès du "roi d'Italie et empereur d'Ethiopie".

Feuilleton du "CANADA"

L'HOMME AU BANDEAU NOIR

GRAND ROMAN D'AMOUR ET D'AVENTURES

— *par* —

C.-A. Gonnet

No 30 *12 janvier 1938*

RESUME

Un jeune explorateur, Yves de Kerguelen, tombe entre les mains de la fameuse Clarence Holdup, capitaine d'un sous-marin de gangster qui retient prisonnière à son bord une jeune et richissime Américaine, miss Clarke... Chaque jour rapproche davantage Yves et Isbel... Ils parviennent à s'enfuir. Mais ils sont rattrapés par les pirates. Furieuse, la capitaine condamne Kerguelen à avoir le front marqué d'une étoile noire, qui est le signe caractéristique des hors-la-loi. Puis, elle l'abandonne ainsi qu'Isbel dans une mauvaise barque. Des marins bretons les recueillent. Kerguelen insiste auprès d'eux pour qu'ils rapatrient Isbel. Quant à lui, désespéré, il se laissera aller au gré des flots. Mais Clarence ordonne à ses hommes d'aller à la recherche de Kerguelen, ils le retrouvent et le ramènent à la capitaine. Le jeune "Frenchie" se jette à l'eau et gagne la terre à la nage. Le sous-marin attaque un navire de commerce. Mais il est coulé. Clarence disparaît. Isbel continue à voguer vers la France où elle retrouve une amie, France Argyll, vedette de cinéma, qui lui déclare qu'elle a appris que Kerguelen avait péri avec Clarence à bord du sous-marin. Isbel est désespérée...

* * *

DEUXIEME PARTIE

L'ETOILE NOIRE

CHAPITRE V

(suite)

Un mois passa. Isbel, dans la maison enfouie sous les verdures, sentait sa mélancolie s'accroître.

Pourtant on était bien, au long de la terrasse éclatante de roses ! Douceur, repos... Aux branches du vieux marronnier, les oiseaux se poursuivaient en pépiant; des ombres bleues ou vertes hantaient les tonnelles; sur la pièce d'eau erraient avec fierté les cygnes.

France, en pleines répétitions de la revue du Casino de Paris, dont elle allait être la vedette, n'avait guère le temps de s'occuper de son amie; et sans doute, dans le secret de son âme, préférait-elle ce labeur, qui ne lui laissait pas le temps de penser.

Isbel, livrée à elle-même des journées entières, s'asseyait sur un banc du jardin. Bientôt, abandonnant le livre qu'elle ne pouvait se décider à ouvrir, la jeune Américaine laissait monter à ses yeux de lourdes larmes, et fixait sans le voir l'horizon d'Ile-de-France, où nacre et corail associaient leurs tons pâlis.

Tous les matins, Isbel se jetait sur les journaux, espérant toujours des nouvelles. Mais rien, rien... C'était plus dur, à la fin, que n'importe quelle certitude !

Le procès de Dan et de la bande se poursuivait à New-York. Le second de Clarence avouait tout ce qu'on voulait, convaincu sans doute que ses révélations étaient à présent sans portée. Grâce à lui, une expédition put se rendre au Rio de Oro. Dans la ville souterraine, abandonnée par les Maures après un simulacre de défense, on retrouva le butin intact. Mais aucune trace de Clarence ou d'Yves !

Chanceux jusqu'au bout, Dan se tira d'affaire — si l'on peut dire — avec quatre-vingt-dix-neuf ans de prison, tandis que ses acolytes allaient s'asseoir sur la chaise électrique.

Un peu plus tard, une Compagnie italienne s'offrit à renflouer l'"U-172". Des chaînes et des aussières furent passées sous la coque. Hélas ! comme l'épave arrivait en surface, et que déjà émergeaient les hélices, des maillons se rompirent. Le sous-marin retomba; et les armateurs ne crurent pas devoir insister. On ne put donc savoir si la capitaine et l'Homme à l'Etoile Noire figuraient parmi les morts, dans les flancs du bateau coulé.

Et plus le temps passait, plus Isbel inclinait au mysticisme. Se retirer du monde, à jamais, goûter le silence, l'oubli, conquérir jour après jour, heure après heure, la paix qui délivre, quelle tentation ! Au cours d'un voyage antérieur, elle avait visité (autant que faire se pouvait) un couvent de cloîtrées à Tolède. Isbel avait gardé un souvenir à la fois effrayé et séduit de ce sanctuaire, où une piété sans limites animait jusqu'aux novices. Certes, la guerre civile était depuis passée par là avec son cortège de ruines; des massacres affreux s'étaient déroulés sous ces voûtes crevées par les bombes; mais dans une Espagne enfin pacifiée ce couvent avait été le premier à renaître, des jeunes filles de la société madrilène l'ayant fait restaurer pour y venir pleurer leurs morts. En cachette de France, Isabel écrivit à Tolède; et lorsqu'elle sut que l'on avait un an de noviciat à faire avant de prononcer des voeux perpétuels, elle sollicita son admission. Là-bas seulement, elle trouverait la joie d'un renoncement sans larmes; à son amour déçu se substituerait l'amour de Celui qui ne déçoit point...

France, devinant ce projet et craignant le pire, voulut prévenir un coup de tête. Elle avait fait savoir aux parents d'Isbel que leur fille était saine et sauve, mais que pour l'instant il ne fallait ni lui écrire ni chercher à la voir. Elle leur avait dépeint la maladie de l'Américaine sous les couleurs d'une neurasthénie aiguë, et ajoutait, ce qui était d'ailleurs exact : "Je tremble ! Si quelque jour, reporters, policiers ou photographes, sachant Isbel ici, venaient à assiéger ma maison, je ne pourrais plus répondre de rien !"

Le mal empirant, France prit sur elle d'avertir Dick Stilson. L'Américain tomba des nues en apprenant que son ex-fiancée était vivante. Il manifesta le désir de la voir aussitôt; mais la star lui fit sentir que semblable entrevue avait besoin d'être préparée. Certes, Dick ne signifiait plus rien pour Isbel; mais par sa seule présence, et ce calme massif qui en imposait, il rappellerait à la malade une période heureuse. Il lui parlerait des anciens jours; il ferait revivre des souvenirs; peut-être, à l'écouter, la jeune fille reprendrait-elle goût à l'existence ?

L'Américain promit de s'y employer. La révélation du mal d'Isbel l'avait ému. Oh ! il ne comprenait pas très bien, le nom d'Yves n'ayant jamais été mis en avant. Mais par principe Dick ne se torturait pas l'esprit, les choses du coeur étant pour lui un monde obscur où il ne faisait pas bon s'aventurer sans lanterne... Dick était resté le joyeux drille à qui Hollywood offrait un paradis d'Allah aux houris toujours prêtes. Isbel ? C'était surtout pour lui le souvenir d'une affaire qui, près de réussir, était tombée à plat : un homme habituellement heureux évite avec soin de se remémorer de semblables échecs. Mais puisqu'elle était malade... puisqu'elle avait besoin d'aide et d'affection, sans hésiter il accourait.

Tout autre était le sentiment de Stilson vis-à-vis de France Argyl. La leçon de *l'Olympic* n'avait jamais été oubliée; Dick en était resté pénétré de confuse admiration, encore que sa défaite lui fût restée sur le coeur. Quand, aujourd'hui, il soumettait à la jeune femme un magnifique contrat, c'était d'abord parce que l'affaire en valait la peine; mais c'était aussi — nous dirions presque : surtout — pour s'offrir une possibilité de venger l'affront ancien. Il pensait : "Damnée Française ! quand tu appartiendras pieds et poings liés à la Toronto Film, à nous deux !" Malheureusement pour lui, son adversaire était de taille; et France savait se défendre...

La star eût à coup sûr décliné sans recours les propositions de Stilson, s'il n'y avait pas eu, entre temps, l'aveu d'Isbel. Comment oublier cette seconde horrible où, sur la route de Quimperlé, l'Américaine avait achevé sa confession par ces mots : "Il m'aime, lui aussi !" Depuis, France n'était que désespoir, et désespoir d'autant plus intolérable qu'il fallait le tenir caché. Ah ! fuir ! Fuir n'importe où !

Amour insencé ? Coeur en miettes ? Allons, il fallait résolument prendre une autre chance : l'ambition. Des succès, des honneurs, de l'argent, de l'orgueil ! Tout cela à la pelle ! Tout cela remplaçant à la fin le reste, ce qu'ont toutes les femmes et que France, elle, n'aurait pas, ce qu'un seul mot résume : le Bonheur.

Alors, peut-être le contrat Stilson, oui... Peut-être, une fois encore, le paquebot, les fleurs aux bras, les camarades vertes de jalousie, la mitraillade des photographes... Peut-être cette écoeurante comédie, oui, plutôt que de crier un jour à Isbel : "Vite, sauvez-vous ! Allez au cloître ! Je ne puis plus vous supporter ! Je serais capable de vous tuer," C'était à elle encore — elle France — de s'effacer et de partir, avant que les roses de son jardin lui parussent noires...

France brusqua les événements. A la sortie d'une répétition, ayant pris le cinéaste américain dans sa voiture, elle l'emmena à Garches. Isbel serait mécontente, d'abord; mais ensuite, souvenirs aidant, elle sourirait à son vieux camarade. Cette entrevue pouvait donner des résultats, amener une détente. C'était à tous points de vue un effort à tenter.

Ils arrivèrent au cottage, abandonné depuis le matin (France donnait campos aux domestiques, afin qu'Isbel fût aussi seule qu'elle le désirait. Aucune lumière à travers les feuillages; aucune lumière dans le living-room. France, inquiète, escalada deux par deux les marches du perron.

Un mot l'attendait sur la table du vestibule. A deux heures, Isbel avait pris au Bourget l'avion d'Espagne.

. . . . . .

L'attirance du cloître tolédan avait été la plus forte. Isbel se vouait au Ciel !

France en demeura accablée. Ce dénouement — pourtant logique — la bouleversait. Face à elle, inutile et ses grands bras pendants, Dick ne trouvait rien à dire...

—Une seule chose me console, finit par avouer la jeune femme. C'est cette question du noviciat. Isbel a un an pour réfléchir. Si en elle la foi l'emporte, elle ne souffrira plus. Si par contre elle se persuade que sa vocation manque de bases vraies, elle rejettera le voile, et nous reviendra. Laissons les destins s'accomplir !

(A suivre)

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL., B.

La colique aiguë, le Pantopon et la peine à purger...

Accusé passible de six mois pour avoir soigné son entéro-colite muco-membraneuse

Un cas typique

Des coliques aiguës, causées par ce que le docteur J. Prud'homme Saint-Germain appelle l'entéro-colite muco-membraneuse, feront-elles purger, (sans calambour), une peine de six mois au prévenu Gaston Deniger, de la rue Lafontaine ? Celui-ci est accusé par la police fédérale canadienne de possession de morphine, parce que des agents ont trouvé à son domicile deux pastilles du fameux remède français Pantopon, qui contient une faible proportion de la drogue dont le commerce et l'usage sont si défendus par notre code pénal.

Ce procès pour le moins intéressant s'est instruit avant la Noël devant le juge Jules Desmarais, et ce tribunal devait rendre son jugement le 29 décembre. Mais Me Antoine Sénécal, avocat de la défense, devant l'impitoyable sévérité de la loi, demanda la réouverture de l'enquête afin de faire entendre des témoins experts. C'est pourquoi hier, à l'audience, le docteur Alexandre Marcotte déclara que Deniger avait été son patient à plusieurs reprises depuis 1930. Il traita même l'accusé en 1935 pour une entérite aiguë. Ici le praticien expose :

—Les signes de cette maladie sont des malaises, des balonnements accompagnés de douleurs qui atteignent celle de l'appendicite, puis arrive une constipation dangereuse.

—Arrêtons-nous là déclare Me Sénécal. Dites au tribunal ce que vous avez prescrit ?

—Quand je soignai Deniger pour ces douleurs intolérables, je lui conseillai du Sédol, mais il refusa.

—Auriez-vous suggéré le Pantopon ? demande Me Senécal,

—Certainement, parce que comme le Sédol le Pantopon est un alcaloïde de morphine. Ces remèdes sont souverains dans les coliques aiguës et dans le cas de Deniger ces coliques peuvent revenir d'année en année. Les crises peuvent être aiguës ou progressives.

Le témoin conclut que sans être l'ami du prévenu, il le connait depuis sa jeunesse et a pu le voir une trentaine de fois.

Me Alex Chevalier, autre avocat de la défense, fait entendre le docteur J. Prud'homme Saint-Germain, ancien chef interne de Sainte-Jeanne-d'Arc. Ce témoin parle de l'entéro-colite muco-membraneuse et corrobore le docteur Marcotte ; il ajoute que cette maladie est subite ou accidentée, d'heure en heure, et évolue de façon cyclique. Le témoin parle du docteur Masson, une lumière médicale, qui affirme avoir découvert des tumeurs nerveuses dans l'intestin, causant des douleurs analogues à celles de l'appendicite. Ici Me Sénécal demande au témoin :

—Hésiteriez-vous à prescrire le Pantopon ?

—Non, du tout, et c'est le remède à donner dans les maladies comme celle contractées par l'accusé.

Les arguments

Me Edouard Tellier, avocat de la poursuite, déclare à ce stage :

—L'accusé a fait entendre tous les médecins, sauf le bon, celui qui lui aurait donné le Pantopon.

—Avec la permission du tribunal reprend Me Senécal, je dirai quelques mots, même si j'ai promis à la poursuite de ne plus argumenter.

—Vous pouvez parler, dit le juge Desmarais.

—Voici en quelques mots mon exposé. Je suis en sympathie avec le législateur et les officiers de la police fédérale qui luttent contre le fléau si terrible des drogues, mais le tribunal voit bien que Deniger ne possédait pas chez lui les narcotiques pouvant faire de lui un dégénéré. On ne peut mettre de côte le témoignage du docteur Marcotte, ni celui de son collègue. Tous deux jurent que des tumeurs nerveuses dans l'intestin causent des douleurs insupportables. Le prévenu a déjà dit comment il fut frappé au théâtre Saint-Denis : il perdit presque connaissance en traversant la rue pour courir chez un médecin. Peut-on aujourd'hui le blâmer si la douleur d'alors lui a fait perdre la mémoire des lieux ? Et doit-il aller en prison pour six mois, perdre un brillant avenir, parce que l'on a trouvé chez lui deux petites pastilles de Pantopon ? C'est un cas classique ou le doute doit aller au prévenu, surtout à cause de la sévérité de l'article 25, du Code pénal, qui interdit tout droit d'appel. Votre jugement sera final et vous devez donner 100 pour cent de justice à l'accusé en lui accordant ce doute auquel il a droit.

La poursuite déclare ensuite que les constables ont saisi beaucoup d'autres remèdes au logis du prévenu, mais le juge Desmarais déclare :

—Je ne suis pas chargé de faire le procès des autres choses trouvées chez l'accusé. Dans tous les autres médicaments trouvés, l'on n'a pu retracer aucune drogue si ce n'est les deux pastilles de Pantopon. Ceci serait plutôt en sa faveur. Je rendrai mon jugement le 18 janvier.

Cours de doctrine sociale et d'action catholique

Demain, le 13, la Faculté de Théologie reprendra ses cours de doctrine sociale de l'Eglise et d'Action catholique, à l'Ecole Polytechnique A 4 h. 30 et 8 h., le R. P. Landry O.P., succédant à l'abbé Desrosiers, commencera à traiter de l'ordre social; à 5 h. 30 et 9 h., le R. P. Adrien Malo, O.F.M., professeur d'Action catholique au Scolasticat de Rosemont succédant aux Pères Levesque, Guay et Sauvé, commencera à expliquer la nature de l'Action catholique.

Le sport des rois et le complot ourdi pour avoir un fil direct!

Chef de conspiration contre le représentant d'une agence de publicité américaine

Il fallait des revenus

J. L. Burns, de Chicago, représentant de l'agence de nouvelles sportives "Nation Wide News" et son employé de Montréal, Jeffrey Meyers, ont-ils conspiré pour essayer de vendre des nouvelles sur les courses de chevaux à des particuliers de Montréal? Le juge Maurice Tétreau aura à décider de cette si intéressante question dans un avenir rapproché. Lorsqu'il aura entendu les arguments des deux parties dans cette enquête judiciaire, la plus sensationnelle de l'année, commencée hier devant ce tribunal.

On sait que Burns et Meyers ont été pincés par l'escouade du sergent-détective Henri Pinard, de la Sûreté provinciale, le 15 décembre, au cours de douze descentes subites dans 15 supposés tripots, pous trouver le "fil" qui donnait, paraît-il, des renseignements spéciaux aux preneurs au livre de la métropole. Plusieurs témoins ont été entendus, et non des moindres comme on le verra plus loin, et Me Oscar Gagnon, avocat du ministère public, présenta sa preuve de conspiration pendant deux heures. Après l'audition de chaque témoin de la Couronne, Mes Lucien Gendron et René Théberge, avocats de la défense, déclarèrent avec optimisme qu'ils n'avaient pas de questions à poser. Jusqu'ici les témoins ont été unanimes à déclarer que Burns cherchait un moyen légal pour pouvoir donner à ses clients un service que donnent chaque jour au public en général tous les grands quotidiens du continent.

Pour emprunter

Le premier témoin assermenté, Jack Nish, 2060, rue Mansfield, a commencé par admettre qu'il connaissait Burns, mais s'il s'est trouvé avec lui au cours du mois de décembre, c'était pour lui emprunter de l'argent. C'était encore dans ce but que Nish s'était trouvé au numéro 3 est, rue Notre-Dame, avec Burns et Myers, à l'arrivée de la police provinciale, dans l'après-midi du 15 décembre. Ici Me Gagnon demande au témoin:

—Qui avez-vous vu à l'hôtel La Salle, au cours de vos visites?

—Personne autre que Burns et Meyers.

—Avez-vous entendu des conversations ?

—Je n'avais pas intérêt à savoir ce que Burns disait à une tierce personne.

—Vous ave opéré comme "bookmaker" pendant longtemps ?

—Oui.

—Et vous les connaissez bien, les "bookies"?

—Très bien même.

—Ave-vous vu M. Leboeuf à l'hôtel La Salle ?

—Non.

—M. Shapiro ?

—Non, je n'ai jamais vu de "bookies" à cet endroit.

Sésame, ouvre-toi

Me Gagnon, qui veut savoir comment Nish est entré dans l'immeuble de la rue Notre-Dame, lui demande :

—Qui vous a ouvert à la rue Notre-Dame ?

—Je ne m'en souviens plus; j'ai même oublié qui entra le premier, de moi, Burns ou Myers.

—Vous y avez vu des téléphones ?

—Oui.

—Fonctionnaient-ils ?

—Je crois que oui, mais je revenais avec des sandwiches lorsque la police arriva.

—Quel était l'aspect général de cette pièce ?

—Je me croyais à la morgue.

—A quel étage étiez-vous ?

—Je ne m'en souviens plus.

—Cet endroit était prêt pour donner un service d'information ?

—Je n'en ai donné à personne et je n'ai entendu personne en donner. M. Myers répondit une seule fois au téléphone.

—Qui de vous trois avait la clef de la porte ?

—Je ne le sais pas.

—Mais vous n'avez pas enfoncé pour entrer?

—Non seule la police enfonce.

A ce stage, Me René Théberge intervient et déclare au tribunal :

—Le ministère public va un peu loin et je sais que souvent la police enfonce sans déclarer qu'elle est la police.

Jack Nish conclut son témoignage en disant qu'il n'a pas travaillé depuis plusieurs mois et qu'il ne se rappelle pas qui lui a présenté Burns.

Le témoin Leboeuf

M. Emile Leboeuf, 8252, rue St-Denis, prête serment. Me Gagnon lui demande aussitôt :

—Du 1er novembre au 13 décembre 1937, avez-vous rencontré le prévenu Bruns à Montréal?

—Oui, et plusieurs fois.

—Que fait ce Burns ?

—Il représente l'agence "Nation Wide News", laquelle édite le "Daily Telegram" et le "Racing Form". Burns visita Montréal parce que des gens interceptaient ses nouvelles à lui et les donnaient à d'autres. Il voulait faire une enquête à ce sujet.

—Vous avez fait du "booking"? demande Me Gagnon.

—Oui, mais si j'en ai fait, je n'en fais plus depuis plusieurs mois.

—Après cet aveu, le témoin sera plus à l'aise, souligne Me Gagnon.

—Me Gagnon semble se mettre trop à l'aise, commente Me Théberge. J'espère que le savant procureur va rester dans la légalité.

—J'ai compris, conclut Me Gagnon, et je vais maintenant demander au témoin si le service régulier ne fonctionnant pas, certains individus obtenaient les nouvelles des courses en dehors du pays ?

—C'est à peu près cela, dit M. Leboeuf.

—Comment avez-vous communiqué avec Burns au sujet de cette enquête ?

—C'est un nommé Burnell qui me le présenta.

—N'avez-vous pas communiqué avec l'agence de Burns à Chicago avant de le voir personnellement ?

—Non jamais.

—A-t-il été question entre Burns et vous de la possibilité de rétablir le service régulier d'information sur les courses ?

—Nous avons parlé d'un moyen légal de vendre des nouvelles.

—Concernant les chevaux ?

—Sur tous les sports en général.

—Ce service a déjà existé avec Hector Cadieux ?

—Oui autrefois, mais nous cherchions un moyen légal.

—Vous auriez dû vous adresser au législateur.

—Cela existe à Toronto et les journaux ont même des numéros de téléphone pour ces renseignements.

—Est-ce légal à Toronto ? demande ici le tribunal.

—Cela se pratique à Toronto, et Toronto est dans le Canada.

Le dimanche avant

Me Oscar Gagnon continue ses questions et demande :

—Que disiez-vous au La Salle, le dimanche avant l'arrestation ?

—Je me contentais d'écouter une conversation entre Burns qui demandait à Bercovitch de discontinuer son service à Montréal. Bercovitch recevait ses nouvelles des Etats-Unis par téléphone.

—N'était-ce pas pour essayer de réorganiser le vrai service ?

—Non.

—Il n'y a pas eu d'entrevue avec Cadieux ?

—Non et cela ne m'intéresse pas.

—N'avez-vous pas discuté un projet de contrat avec le National Wide News ?

—Non, jamais.

—Pas de questions, disent simultanément Mes Gendron et Théberge.

Le bilinguisme...

M. Hector Cadieux, 970 rue Hartland, est assermenté, puis demande au juge Tétreau :

—Je désire témoigner en anglais, afin d'être le plus exact possible.

—Vous aviez un contrat avec la National Wide News ? demande Me Gagnon.

—Oui, un contrat verbal jusqu'au 23 novembre et je détenais les droits exclusifs depuis huit ans.

—Vous étiez le seul à avoir ce privilège ?

—Exclusivement seul.

—Vous publiez encore des journaux ?

—Oui, deux éditions par jour du "Montreal Racing and Sport Review". Je traitai sur une base de pourcentage avec la National Wide News jusqu'au mois de septembre 1936.

—C'est alors que l'on fit une cause contre le General News Bureau ?

—Oui, et j'avais admis certains faits pour fins d'arguments, mais je fus déclaré coupable. Depuis, je me suis contenté de publier mes deux journaux.

—Etes-vous autorisé à vendre de l'information ?

—Je pouvais en vendre à ceux qui me demandaient des nouvelles, mais rien n'était spécifié au sujet de clients.

—Mais si vous aviez voulu donner des informations, vous le pouviez ?

—Oui, parce qu'avec ce système de pourcentage, la National Wide News était satisfaite.

—Vous avez vu Burns dernièrement ?

—Pas dernièrement, mais en septembre 1937. Il se rendait à New-York. Il visita mon bureau pour voir comment allaient les journaux. Il fut alors question d'un autre fil pour mes renseignements sportifs, à mon usage exclusif; mais un beau jour un nommé Walsh arrive de Chicago, le 23 novembre pour être exact. Il veut intensifier les revenus. Il me demande : "Pouvez-vous augmenter les revenus?" Je lui réponds dans la négative. Il déclare : "Bien, ceci annule votre contrat". Je lui répondis : "Très bien". Et Walsh partit à la chasse d'un autre représentant qui lui donnerait des revenus C'est à cette date que Walsh installa un fil direct à 3525, boulevard St-Laurent, chambre 106, avec Myers comme télégraphiste. Je dus alors payer $10 par jour pour les informations nécessaires à la publication de mes deux journaux sportifs.

—Jusqu'au 23 novembre, vous avez opéré le fil pour vous seul ?

—Oui, avec l'espoir que les années à venir seraient meilleures. Après le 25 novembre, je ne me suis plus occupé des autres. Burns a continué à me donner un service exclusif par le fil direct que j'avais moi-même avant.

—Y a-t-il eu d'autres firmes pour chercher à vendre des nouvelles depuis huit ans ?

—Il y a toujours eu des gens qui ont cherché à créer un service rival du mien.

—Comment avez-vous vos autres informations ?

—Par la Presse Canadienne. Tous les journaux donnent les informations sportives.

C'était le bon temps

Me Gagnon, qui désire se bien renseigner, demande au témoin:

—D'après vous, avec ce fil que vous avez perdu, une course, disons à Miami, pouvait être suivie comme si vous aviez été sur la piste?

—Oui.

—J'appelle cela du service.

—D'excellent service, dit le témoin en riant.

—Pour conclure, Walsh a cherché ailleurs pour des revenus?

—Oui.

Deniers témoins

Léo Bercovitch, 3525, rue Durocher, explique qu'il a obtenu des renseignements sur les courses en téléphonant aux Etats-Unis. Il n'a jamais vendu ce service, mais divisé les frais téléphoniques avec ses amis qui désiraient se renseigner. Le témoin ignorait l'existence de ce fil direct à 3525 boulevard Saint-Laurent, et Burns lui demanda à l'hôtel La Salle de discontinuer ses téléphones, pasce qu'il essayait à trouver un moyen légal pour satisfaire tout le monde.

—Mais les informations les plus intéressantes sont celles avant les courses? demande Me Gagnon.

—Les informations après sont parfois encore plus intéressantes, répond le témoin du tac au tac.

—Vous jurez qu'il a été question de légaliser un service avec Burns? demande Me René Théberge?

—Oui, il en a été question.

Comme il est près d'une heure de l'après-midi, le tribunal ajourne cette enquête au 21 janvier.

LES EXAMENS DES DISCIPLES DE THEMIS

La session de janvier des examens d'admission à la pratique du droit dans la province de Québec a eu lieu hier à Montréal, sous la surveillance du secrétaire général du Barreau, Me Arthur Jodoin.

Les candidats sont au nombre de 38 dons 23 du district de Montréal, 8 de Québec, 2 de Richelieu, 2 de St-François, 1 du Bas St-Laurent, 1 d'Arthabaska, 1 de Hull.

Les examinateurs sont au nombre de quinze. Ce sont Mes Antonio Perrault, de la Faculté de droit de l'Université de Montréal; A.-S. Tyndale, de la Faculté de droit de l'Université McGill; S.-G. Dixon, J.-E. Cadotte, Jean Fauteux, tous du district de Montréal; Paul Drouin, Paul Lesage, et Fernand Choquette, de Québec; Edouard Boisvert, de Saint-François; Louis-D. Durant, de Trois-Rivières; Horace Cimon, du Bas St-Laurent; Paul Provost, de Bedford; Tancrède Ethier, de Hull; Gaston Ringuet, d'Arthabaska; J.-B. Bousquet, de Richelieu.

Il est probable que la correction des copies sera terminée demain soir, jeudi. Suivra ensuite l'examen oral pour les candidats heureux à la première épreuve.

Vadrouilles et maisons closes

Un malchanceux de marchand ambulant gagne son procès en appel

Ulric Savard, 1047 est, rue Mont-Royal, offrait des produits domestiques à quelques lorettes du quartier interlope, lorsque bang ! arrive la police provinciale qui appréhende notre pauvre marchand et le traduit en correctionnelle sur l'accusation d'avoir été trouvé dans une maison louche sans excuse légitime. Savard fut donc déclaré coupable et condamné à une amende de $15 et aux frais.

Hier, devant le juge Wilfrid Lazure, en cour d'Assises, Me René Demers en appelait du décret du juge de la correctionnelle et déclarait que l'accusé avait une excuse légitime, celle d'offrir des vadrouilles, des brosses à dent, voire même des parfums aux filles d'Eve victimes de Cythère. Le tribunal donna raison à la défense et libéra Savard en maintenant son appel.

NUL N'EST PROPHETE...

J. Levac, un épicier accusé du recel de 39 livres de beurre, a bénéficié d'une remise de peine, hier, devant le juge Charles Langlois. Ce tribunal, après avoir écouté l'argument de la défense et enregistré l'admission de Me Olier Renaud, avocat du ministère public, que Levac n'avait pas de casier judiciaire a libéré le prévenu.

Collision de deux cargos dans le port de New-York

New-York, 11. — Au cours d'une forte tempête de neige et de vent, deux cargos sont venus en collision dans le port de New-York. Heureusement, les 50 hommes d'équipage des deux navires n'ont pas été blessés. Les dommages n'ont pas empêché les navires d'être jetés à la côte. Le "Southland" a été ancré au phare de Robbins Reef et le "Panama City" est à l'abri non loin de la statue de la Liberté.

ADIEUX DE 5 JEUNES MISSIONNAIRES JESUITES A L'IMMACULEE-CONCEPTION

● Une impressionnante cérémonie d'adieu de missionnaires s'est déroulée, dimanche après-midi, en l'église de l'Immaculée-Conception. Quatre jeunes missionnaires jésuites — deux prêtres et deux scolastiques — partiront pour la Chine ce soir. Un frère coadjuteur quittera le pays en mars. (de gauche à droite) les RR. PP. Prosper Bernard, prêtre; Pierre Laramée, scolastique; Joseph Courchesne, supérieur de la mission jésuite du Suchow; Alfred Dansereau, scolastique; Côme Cossette, prêtre et le frère coadjuteur Edgar Gauvin. (Photo CANADA).

Bigame condamné à 21 jours de prison

Disons de suite que le délit a tout simplement été technique

Pour une fois en correctionnelle un avocat de la poursuite a demandé à un juge de se montrer clément envers celui qu'il avait déjà fait condamner. L'incident s'est produit hier, devant le juge Charles Langlois, quand Me Wilfrid Pilon se leva avant la sentence de Bill Orloff, accusé de bigamie, pour déclarer au tribunal:

—J'ai réussi à faire annuler le premier mariage du prévenu et je dois ajouter qu'il s'est remarié après avoir consulté l'un de mes collègues. Dans les circonstances, je demande la clémence de ce tribunal, même si j'occupe pour la poursuite.

—Je vois au dossier que le premier mariage a été annulé par un juge de la Cour supérieure, dit alors le juge Langlois. Mais le fait reste que l'accusé s'est rendu coupable de bigamie, malgré sa bonne foi absolue. Il a pu être induit en erreur, mais je dois le déclarer coupable au sens technique de ce mot. Comme il a déjà passé 21 jours en prison, je le condamne à cette période déjà purgée par lui. Que cela lui serve de leçon et qu'il apprenne que nous ne sommes pas en Russie. Nos lois doivent être respectées.

COUR SUPERIEURE

Division de Pratique

le 11 janvier 1938

Président: L'honorable juge Décary.

Les jugements suivants furent rendus;

Canada Packers Ld. vs Hopa-Tricia Gold Mine Ld.; jugement pour $115.48 avec int. et dépens.

Hector Berthiaume vs Adolph Archambault; jugement pour $112.65 avec int. et dépens.

Crédit Foncier Franco-Canadien vs Dame L.-E. Bastien et al; jugement pour $8,438.33 avec int. et dépens.

Bernard Lahaie vs L. Beral; jugement pour $1,890 avec int. et dépens.

La Cie de Biscuit Aetna (ltée) vs P.-E. Aubin; jugement pour $115.65 avec int. et dépens.

Oswald Boucher vs J.-A. Vézina; jugement pour $170 avec int. et dépens.

Sterling Finance Company vs Dame veuve Benjamin Sauvé; jugement pour $120 avec int. et dépens.

Canadian Acceptance Corp. Ld. vs J.-A. Desjardins; jugement déclarant la saisie-revendication d'un automobile bonne et valable, avec dépens.

Crédit Foncier Franco-Canadien vs Dame M.-L.-E. Bastien et al; jugement pour $6,097.37 avec int. et dépens.

Société Financière Incorporée vs T.-W. Edwards; jugement maintenant saisie gagerie pour $250.

Dame Victoria Gauthier et al vs Edmond Samuel David; jugement pour $773.60 avec int. et dépens.

Capitol Motor Sales Co. vs Joseph Collinson; jugement déclarant saisie-revendication bonne et valable.

St-Lawrence Quick Service Garage Ld. vs S. Gruber; jugement pour $144,13 avec int. et dépens.

Dame E. Dupuis et vir vs A. Collerette; jugement annulant bail.

J.-A. Landry vs G. Forget; jugement pour $496.17.

J. Juke vs Caspard Archambault; jugement pour $211.

Oscar Gauthier vs Tancrède Benoit; jugement pour $132 avec int. et dépens.

F. Lubignan vs Lucien Parent; jugement pour $213 avec int. et dépens.

Dominion Square Corp. vs Ernest Dussault Inc.; jugement maintenant saisie-gagerie pour $852.96 avec int. et dépens.

Marbrooke Investments Ld. vs William W. Robertson; jugement pour $117.50 avec int. et dépens.

Ernest Gauthier vs Héritiers de feu Eugène Small et Albert Small Ld., t.s.; jugement maintenant exception dilatoire, frais réservés et rejetant exception à la formie avec dépens.

M. Gertamen et al vs J. Cohen; jugement pour $196.50 avec int. et dépens.

Alfred Corbeil vs C. F. Sticht; jugement pour $114 avec int. et dépens.

A. Théoret vs Dame A. Robillard; jugement pour $169.50 avec int. et dépens.

L. Feldman vs Jack Campbell; jugement pour $130 avec int. et dépens.

Action de la ville pour taxe de vente

La Compagnie des tramways doit-elle payer la taxe pour l'électricité qu'elle achète ?

L'hon. juge Louis Boyer, de la Cour supérieure, aura à décider d'une intéressante question quand il rendra jugement sur l'action en réclamation d'une somme de $24,133.81 intentée par la Cité de Montréal à la compagnie des tramways. Il s'agit ici d'une action pour le paiement de la taxe de vente sur l'électricité achetée par la compagnie des tramways pour faire marcher ses usines et ses tramways.

Représentée par Me Arthur Vallée, C.R., la compagnie des tramways refuse de payer la taxe en disant que la loi de la taxe de vente ne s'applique pas aux achats fait par contrat avant la mise en vigueur de la loi. Or, la compagnie des tramways achète son électricité en vertu d'un contrat passé avant cette date et en conséquence elle ne doit pas la taxe de vente. D'ailleurs, dit-il, la taxe de vente ne s'applique qu'aux effets mobiliers et rien dans le code ne dit que l'électricité est un meuble. En conséquence, la compagnie doit obtenir le bénéfice du doute et l'action doit être rejetée. La question, comme on voit, ne manque pas d'intérêt.

Affaire d'élection en Cour supérieure

L'hon. juge Duranleau fixe l'audition de la contestation d'élection de Yamaska

L'audition au mérite de la contestation d'élection instituée par M. Wilbrod Crevier contre Antonio Elie, ministre sans portefeuille et député de Yamaska à l'Assemblée législative, a été fixée à jeudi prochain par l'hon. juge Alfred Duranleau, de la Cour supérieure, qui, en même temps, a rejeté la motion pour péremption présentée par M. Elie. Il y aura probablement appel de ce jugement, ce qui retarderait l'audition jusqu'après la prochaine session.

Les procédures sur cette contestation ont été assez nombreuses. Instituée le 10 octobre 1936, cette contestation fut l'objet d'objections préliminaires de la part de M. Elie, objections qui furent rejetées tant en Cour supérieure, le 24 novembre 1936, qu'en Cour d'appel, le 26 février 1937. Le 5 mars suivant, l'hon. M. Elie obtenait une suspension des procédures par suite de la session et, le 20 avril suivant, il présentait une motion pour péremption alléguant que la contestation était périmée parce que son audition au mérite n'avait pas commencé dans les quatre mois de la publication de l'élection dans la Gazette officielle de Québec.

Cette motion pour péremption fut maintenue en Cour supérieure, mais rejetée par la Cour d'appel, le 30 décembre dernier, la Cour d'appel déclarant que la session suspendait les délais. L'hon. M. Elie présenta ensuite une seconde motion pour péremption alléguant que, depuis la fin de la session de 1936, il s'était écoulé au moins 4 mois et que le requérant n'avait pas procédé au mérite dans le délai requis. C'est cette motion que le juge Duranleau vient de rejeter en déclarant que les procédures en appel sur une première motion suspendaient nécessairement le délai fixé par la loi pour l'audition au mérite.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS, PROCUREURS
Aimé Geoffrion C.R.
J.-Alex Prud'homme C.R.
C.-Antoine Geoffrion L.L.L.
112, rue Saint-Jacques
Tél.: HArbour 8177 - MONTREAL
Adresse télégraphique: "Geoffrion" Western Union Code

Téléphone HArbour 0123
BRAIS & CAMPBELL
AVOCATS et PROCUREURS
F.-PHILIPPE BRAIS C.R.
J. CAMPBELL - C. DI MERS
Edifice Banque Royale
360 ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

Tél.: PLateau 8001
Bernard Bissonnette, C.R.
Roch Pinard, B.L.M.
Châteauguay Perrault, LL.D.
BISSONNETTE, PINARD & PERRAULT
AVOCATS
Immeuble Transportation
132 OUEST RUE SAINT-JACQUES
Chambre 420
MONTREAL

Tél.: BE. 1088 - Casier Postal 2886
Vien, Faribault et Trudeau
AVOCATS
THOMAS VIEN, C.R. M.P.
LEON FARIBAULT C.R.
MAURICE TRUDEAU LL. B.
Suite 1025
IMMEUBLE TRANSPORTATION
132 Ouest, rue St-Jacques
Montréal

Le poisson est un aliment tout désigné pour ce petit garçon ou cette fillette dont la croissance est si rapide . . . qui dépense tant d'énergie au jeu . . . dont l'appétit semble insatiable!

Car le poisson est non seulement délicieux . . . les enfants l'aiment . . . mais encore nourrissant, fameux pour la croissance, riche en éléments hygiéniques, et c'est aussi la plus grande source connue de vitamine "D" . . . la vitamine solaire . . . si précieuse pour la vitalité des enfants.

Servez du poisson, des mollusques et des crustacés canadiens à toute la famille. Ce sera au goût de tous . . et tous en bénéficieront. Vous avez le choix de plus de 60 différentes sortes de poissons, de mollusques et de crustacés canadiens . . . poisson de mer et poisson d'eau douce . . . et que vous les aimiez frais, gelés, fumés, séchés, en conserve ou marinés, vous les trouverez tous délicieux et de préparation économique.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES, OTTAWA.

Mesdames!
DEMANDEZ LA BROCHURE GRATUITE

Ministère des Pêcheries, Ottawa. 68

Veuillez m'envoyer votre brochure gratuite de 62 pages, intitulée "Le Poisson au Menu du Jour" et contenant 100 recettes délicieuses et économiques pour la préparation du poisson.

Nom.....
Adresse.....
.....D13-F

DU POISSON N'IMPORTE QUEL JOUR

RADIO-COURRIER

Mercredi 12 janvier

Articles d'intérêt

L'orchestre Chuhaldin

Par CBM et CBF ce midi à 8 h. 30 : — L'orchestre que dirige Alexandre Chuhaldin, aux studios de Radio-Canada, à Toronto, (Melodic Strings), jouera à son concert de ce soir, de 8 heures 30 à 9 heures, du soir, la Suite en forme de canon, Opus 65, d'Arensky. Walter Kramer en a fait l'arrangement pour cordes. Cette suite est en cinq mouvements : A. Prélude, B. Aria, C. Scherzino, D. Romance, E. Alla Polacca.

On remarque encore au programme: Fugue en Sol mineur, de Bach, Rondo Expressivo, de Beethoven, Andante, de Dubensky et Valse, de Weber.

* * *

A Bâtons Rompus

Par CKAC ce matin à 10 h. 15 : — L'émission "A Bâtons Rompus" sera présentée aux auditeurs du poste CKAC mercredi matin à 10 heures 15. Ce programme met en vedette M. Edouard Baudry qui cause avec la plus grande simplicité avec ses auditeurs, créant ainsi une atmosphère d'intimité charmante qui laisse croire aux radiophiles que c'est à chacun d'eux en particulier qu'il s'adresse.

* * *

Sonia, ses mélodies, ses conseils

Par CKAC, ce matin à 11 h. : — Mercredi prochain "Sonia, ses mélodies, ses conseils" seront présentés par l'entremise du poste CKAC à 11 heures de la matinée. Sonia, au piano, interprètera les pièces suivantes :

1—"There's a lull in my Life".
2—"Dites-moi : Je vous aime".
3—"Down the Stream" d'Eastwood Lane.
4—"A Kiss in the Dark", de Victor Herbert.

* * *

"Le Vieux Professeur"

Par CKAC, ce matin à 11 h. 15 : — "Le Vieux Professeur" reviendra devant le microphone du poste CKAC ce matin à 11 h. 15. Cette histoire a pour interprète principaux Mme Bella Ouellet, M. Fred Barry et le petit "Bobby" Forgues. On suivra sans doute avec intérêt les pérégrinations du vieux professeur à travers le Québec.

Visite à Istamboul

Par CKAC cet après-midi à 2 h. 30 : Au cours de l'émission de l'"American School of the Air", la famille Hamilton fera faire à tous les auditeurs un intéressant tour de la ville d'Istamboul. Ce sera une occasion pour plusieurs de compléter leurs connaissances en géographie. Cette émission sera relayée par le poste CKAC à 2 h. 30 de l'après-midi.

* * *

Institut de musique Curtis

Par CKAC cet après-midi à 4 h. 45.— Un concert comprenant trois compositions de Chopin sera offert par Annette Elkanova, pianiste, et Frederick Vogelgesang, violoniste, membres de l'Institut de musique Curtis, mercredi après-midi à 3 h. 45. Cette émission sera relayée par le poste CKAC. Mlle Elkanova jouera le "Prélude", Opus 28, No 21, en si dièze majeur, de Chopin; le "Prélude", Opus 28, No 15, en fa mineur de Chopin; et la "Ballade" No 2 en fa majeur également de Chopin ainsi que "La Soirée dans Grenade" et "L'Isle Joyeuse" de Claude Debussy. M. Vogelgesang jouera la "Fantaisie sur Carmen" par Sarasate-Zimbalist; la "Mélodie" Opus 42, No 3, de Tschaikowsky; le "Caprice" No 9 en mi majeur de Paganini-Vogrich; et le "Mouvement Perpétuel" de Paganini. Vogelgesang sera accompagné par Vladimir Sokoloff.

* * *

L'Heure exquise

Par CKAC ce soir à 7 heures. — Au programme "L'Heure exquise" diffusé par CKAC mercredi soir à 7 heures, on présentera les pièces suivantes :

1.—Sérénade Inutile, de Brahms, par le Trio Exki.
2.—La Pavanne, de Ravel (solo de piano).
3.—Bergère légère, de Werkerlin, par le Trio Exki.

Détails de la journée d'aujourd'hui

CBF

12 h. 00 Au jour le jour.
12 h. 15 Jackie Heller, ténor.
12 h. 30 Concert vocal et instrumental.
12 h. 45 Orchestre Emerson Gill.
1 h. 00 A communiquer du studio.
1 h. 15 Betty and her Escorts.
1 h. 30 Trio Instrumental.
2 h. 00 Swingtime Trio.
2 h. 15 Orchestre Joseph Honti.
2 h. 30 Valses populaires.
3 h. 00 Terri Franconi, ténor.
3 h. 30 Little Variety Show.
3 h. 45 Disques phonographiques.
4 h. 15 Wilf Carter.
4 h. 30 Along Gypsy Trails.
5 h. 00 Le disque pour tous.
5 h. 30 José Delaquerrière, ténor.
5 h. 45 Cotes de la Bourse.
6 h. 00 Les beaux disques.
6 h. 30 L'heure exacte.
6 h. 31 Swing Unlimited.
7 h. 00 L'émission Roger et Gallet.
7 h. 15 Mon oncle.
7 h. 30 L'heure exacte.
7 h. 31 Radio-journal.
7 h. 35 Kathleen Stokes, organiste.
7 h. 45 Chronique sportive.
8 h. 00 Dans ma tasse de thé.
8 h. 30 Le choeur Helsinki.
9 h. 00 L'heure exacte.
9 h. 01 Le magasin général.
9 h. 30 Spotlight Parade.
10 h. 00 Orchestre Gilbert Darisse.
10 h. 30 Concert Alex. Chuhaldin.
11 h. 00 L'heure exacte.
11 h. 01 Radio-journal.
11 h. 15 Juliette Drouin, harpiste.
11 h. 30 Today's Music.
12 h. 00 Orchestre Glen Miller.
12 h. 30 Orchestre Teddy Hill.

* * *

CKAC

7 h. 15 Mélodies rythmées.
7 h. 25 Sommaire.
7 h. 30 Pot-pourri matinal.
8 h. 00 Nouvelles.
8 h. 15 Renseignements.
8 h. 30 Greenfield Village Chapel.
8 h. 45 As you like it.
9 h. 15 Chanteur.
9 h. 30 Jovette Bernier.
9 h. 45 Bonjour Madame.
10 h. 00 Chansons françaises.
10 h. 15 A bâtons rompus.
10 h. 30 L'heure de la gaieté.
11 h. 00 Sonia, ses conseils.
11 h. 15 Liptons.
11 h. 30 Big Sister.
11 h. 45 Le commerce de l'Est.
12 h. 00 Prog. Service Rapide.
12 h. 45 Parade des mélodies.
1 h. 00 Bourse.
1 h. 15 Produits laitiers.
1 h. 17 Température.
1 h. 18 Nouvelles.
1 h. 30 Le monde féminin.
2 h. 00 Chansonnettes françaises.
2 h. 15 La rue principale.
2 h. 30 American School of the Air.
3 h. 00 Concert Jack Major.
3 h. 30 Causerie féminine.
3 h. 45 Institut de musique Curtis.
4 h. 45 Variétés instrumentales.
5 h. 00 Annonces sociales.
5 h. 15 Sommaire.
5 h. 20 Récital de piano.
5 h. 30 Musique de danse.
5 h. 45 Le programme du foyer.
6 h. 15 Don Juan de la chanson.
6 h. 30 Nouvelles.
6 h. 45 L'heure de la gaieté.
7 h. 00 Mélodies exquises.
7 h. 15 Le curé du village.
7 h. 30 Trio Markowsky.
7 h. 45 Les soeurs Gingras.
8 h. 00 Musique de concert.
8 h. 15 Radio-Théâtre.
9 h. 00 Chanteurs en coeur.
10 h. 00 Causerie.
10 h. 15 Radio-journal.
10 h. 30 Orchestre Lloyd Huntley.
11 h. 00 Allo, allo, les sports.
11 h. 10 Benny Goodman orch.
11 h. 30 Richard Himber orch.
12 h. 00 Tommy Dorsey orch.
12 h. 00 Orchestre Henry King.
1 h. 00 L'heure, fin des émissions.

* * *

CFCF

7 h. 45 Nouvelles.
8 h. 00 The Four Showmen.
8 h. 15 Wm. Meeder, organiste.
8 h. 45 Edward McHugh.
9 h. 00 Breakfast Club
9 h. 30 Houseboat Hannah.
9 h. 45 Kitty Keene.
10 h. 00 P and G Rangers
10 h. 15 Homemakers Review.
10 h. 45 The Town Crier.
10 h. 50 Musicale.
11 h. 00 House of Peter McGregor.
11 h. 15 Ma Perkins.
11 h. 30 Stella Dallas.
11 h. 45 Backstage Wife.
12 h. 00 Nouvelles.
12 h. 05 Mélodies.
12 h. 20 Musicale.
12 h. 30 Singing Sam.
12 h. 45 Richard Liebert, orgue.
1 h. 00 Cotes de bourse.
1 h. 15 Easy To Remember.
1 h. 30 Sue Blake.
1 h. 45 Jack and Loretta Clemens.
2 h. 00 L'heure Tavanne.
2 h. 00 Swingtime Trio.
2 h. 15 Let's talk it over.
2 h. 30 Valses Favorites.
3 h. 00 Continental Variety Show.
3 h. 30 Little Variety Show.
4 h. 00 Club Matinee.
4 h. 30 Nat'l Congress of Parents.
5 h. 00 Tea Time.
5 h. 15 Musicale.
5 h. 30 Barnacle Bill the Sailor.
5 h. 45 Easy Aces.
6 h. 00 Cotes de bourse.
6 h. 15 Musicale.
6 h. 20 Nouvelles.
6 h. 30 Fun Fest.
6 h. 45 Love Tales.
7 h. 00 Moon Over Africa.
7 h. 15 Indéterminé.
7 h. 30 Uncle Troy.
7 h. 45 Sports.
8 h. 00 Roy Shield Revue.
8 h. 30 Friendly Store.
8 h. 45 Choir Symphonette.
9 h. 00 Symphonie de Cleveland.
10 h. 00 Protestant Employement Bureau.
10 h. 15 Soliste.
10 h. 30 N.B.C. Minstrel.
11 h. 00 Nouvelles.
11 h. 15 King's Jesters, orch.
11 h. 30 Student Federation.
11 h. 45 Paul Whiteman.
12 h. 00 Orchestre Nagel.
12 h. 30 Orchestre Teddy Hill.
1 h. 00 Fin des émissions.

CBM

12 h. 00 "The Boy and Girl Friend".
12 h. 15 Cadets' Quartet.
12 h. 30 Campus Kids.
12 h. 45 Orchestre Emerson Gill.
1 h. 00 The Happy Gang.
1 h. 30 Orchestre Rex Battle.
2 h. 00 London calling.
4 h. 00 Who's Who Today.
4 h. 15 Wilf Carter.
4 h. 30 "Along Gypsy Trails", sous la direction de Léon Zuckert.
5 h. 00 Le disque pour tous.
5 h. 15 Chronique parlée sur les programmes de la soirée.
5 h. 30 L'heure exacte.
5 h. 31 The Adventures of Jamie.
5 h. 45 Cotes de la Bourse.
6 h. 00 Jazz in England.
6 h. 30 "Swing Unlimited".
7 h. 00 Amos 'n' Andy.
7 h. 15 "The Count of Monte Cristo", adaptation radiophonique du roman d'Alexandre Dumas.
7 h. 30 L'heure exacte.
7 h. 31 Radio-journal.
7 h. 35 Kathleen Stokes, organiste.
7 h. 45 The Constitution.
8 h. 00 One Man's Family.
8 h. 30 Le choeur Helsinki.
9 h. 00 The Red Ledger.
9 h. 30 Spotlight Parade.
10 h. 00 Labour Organization.
10 h. 30 Concert Alex. Chuhaldin.
11 h. 00 Radio-journal.
11 h. 15 Causerie.
11 h. 30 Orchestre Henry Busse.
12 h. 00 Orchestre Eddie Varzos.
12 h. 30 Lights Out.

* * *

CHLP

7 h. 55 Sommaire.
8 h. 00 L'heure exacte.
8 h. 00 Réveil matin musical.
9 h. 00 L'heure exacte.
9 h. 00 Chansons françaises.
9 h. 30 Matinée mélodies.
9 h. 45 Sol Hoope's Quartet.
10 h. 00 Sir Rhythm Pascal's.
10 h. 15 Buanderie Fédérale
10 h. 30 Living Room Furniture.
10 h. 45 Pratte 1500
11 h. 00 Buanderie St-Hubert.
11 h. 15 N. G. Valiquette Ltée.
11 h. 30 Valses viennoises.
11 h. 45 Pacific Paradise.
12 h. 00 L'heure exacte.
12 h. 00 L'heure féminine.
12 h. 30 Cordonnerie Geo. Mercier.
12 h. 45 L'heure féminine.
2 h. 00 L'heure.
2 h. 00 Variétés.
2 h. 30 Orchestre de Hal Grayson.
3 h. 00 L'heure exacte.
3 h. 00 Opéra.
4 h. 00 L'heure exacte.
4 h. 00 Les disques de A. Pesenti.
4 h. 15 Song Styles.
4 h. 30 Orchestre de concert Joy.
4 h. 55 Sommaire.
5 h. 00 L'heure exacte.
5 h. 01 Thé dansant.
5 h. 30 Mêli-Mélo.
6 h. 30 Chansons françaises.
7 h. 30 L'heure exacte.
7 h. 30 Le fureteur
7 h. 45 Une cause célèbre.
8 h. 00 Gilbert Hill (pianiste).
8 h. 30 A la brunante.
9 h. 00 L'heure exacte.
9 h. 00 Grill américain.
9 h. 30 Le trio de concert.
10 h. 00 Orch. de l'Auditorium.
10 h. 30 Autour des grands maîtres.
11 h. 00 L'heure
Fin de l'émission.

* * *

Longueurs d'Ondes

Longueurs d'ondes des postes, en mètres et en kilocycles

Postes	Mètres	Kilocycles
CBF	329.7	910
CBM	288	1.000
CKAC	411	730
CFCF	500	600
CHLP	267.7	1.120
CHCM	465	645
CKCV	222	1.310
CRCS	300	1.300
WABC	348.6	860
CHNC (N.-Car)	247.8	1.210
WEAF	454.3	650
WJZ	394.5	760
WGY	379.5	790
WTIC	282.8	1.060
WLWL	272.6	1.100

Agent fédéral canadien invité des G-Men de M. J.-Edgar Hoover

Washington, 11. (P.C.) — Un agent de la police fédérale du Canada, le sergent R.-M. Wood, de la Saskatchewan, a commencé, hier à suivre les cours spéciaux que l'on donne à Washington aux G.-men de M. John Edgar Hoover. Ce dernier l'a félicité et lui a dit : "Nous espérons que vous apprendrez autant de nous que nous pourrons apprendre de vous." Tous ceux qui se sont pressés pour saluer M. Wood ont tous exprimé le même regret : "Pourquoi n'avez-vous pas endossé votre uniforme ?" La réception que l'on a faite au représentant de la police canadienne a été enthousiaste.

Statistiques tragiques

Denver, 11. (P.A.). — L'écrasement d'un avion de la Northwest Airlines dans les Monts Bridger du Montana, faisant 10 morts, porte à 154 le nombre des victimes au cours des 17 accidents graves survenus aux Etats-Unis depuis le 1er janvier 1936. Le plus tragique accident eut lieu le 18 octobre 1937. Un avion des United Air Lines s'écrasa, lui aussi, dans les Monts Uinta, dans l'Utah. On compte alors 19 victimes.

A L'EXPOSITION AVICOLE

● **Hier s'est ouverte, aux galeries Baillargeon, rue Ontario (est), l'exposition avicole organisée avec le concours des gouvernements d'Ottawa et de Québec. La photo ci-contre représente un des animaux exposés, un cochet P.R.D., et celle ci-haut, une dinde à côté de laquelle on voit M. L.-A. Bélisle, instructeur avicole du district No 7.** (Photos CANADA)

Déménagement à la police provinciale

Le directeur P.-A. Piuze aura maintenant ses bureaux dans l'ancien palais de justice

Les bureaux de la police provinciale de Montréal furent centralisés, lundi, dans le vieil immeuble du palais de justice. De bonne heure, hier soir, on était à déménager les bureaux du lieutenant-colonel P.-A. Piuze, chef suprême de la police provinciale, de l'édifice neuf à l'ancien palais de justice, dans la salle occupée autrefois par la Cour du Banc du Roi. Les bureaux du directeur de la police provinciale seront situés au deuxième étage de l'immeuble, directement au-dessus des quartiers généraux de la police et de la Sûreté provinciales, au coin sud-est de l'ancien immeuble du palais de justice, près du carré Vauquelin.

Les nouveaux bureaux du directeur et de son personnel comprendront aussi ceux de M. Eugène Chartier, secrétaire général du service; de Me Joseph Bastien, procureur de la police, et du Dr Alcide Mathieu, médecin du service. Le major Redmond Roche, qui fut récemment nommé assistant du directeur Piuze, aura son bureau au rez-de-chaussée.

Réglementation du tarif du transport

Un autre témoin se prononce en faveur d'une commission gouvernementale

Toronto, 11. (P.C.) — Dans son témoignage devant la Commission Chevrier d'enquête sur l'industrie du transport, M. Gordon Strathdee, propriétaire de la Strathdee Transport, de Toronto, s'est déclaré en faveur d'une commission gouvernementale qui serait chargée d'établir le tarif minimum du transport du fret par camions sur les routes de l'Ontario.

Le témoin a dit que la concurrence entre les camionneurs — il n'a pas nommé les chemins de fer — avait forcé les exploitants à abaisser leurs prix à un niveau qui ne laisse pas de profits. Si les taux sont augmentés, le fruit de l'augmentation devrait servir à augmenter les salaires.

C'était la première séance de la Commission depuis l'ajournement à l'occasion des fêtes.

Les funérailles, à Joliette, de M. Lactance Goulet

Joliette, 11. (Du correspondant du **Canada**) — Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Lactance Goulet, survenu à Joliette le 4 janvier.

M. Goulet était âgé de 72 ans et malade depuis près de 5 mois.

M. Goulet a été échevin de notre ville pendant 5 ans (1919-24). Il a travaillé pendant 44 années consécutives au C.N. Lors de sa retraite, il y a 7 ans, il était le plus vieil employé de cette compagnie dans la région de Joliette.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, née Maria Beaupré, son fils, Lazare, de Joliette, Richard, de Ste-Thérèse, Charlemagne, Bernard, Jules et Roger, de Joliette; quatre filles, Hortense, Luce (Mme Lucien Bazinet), Sr Bernard de Citeaux (Gabrielle), et Berthe.

Les funérailles ont eu lieu vendredi matin, à la cathédrale de Joliette, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

Le corps était porté par des constables. Une forte délégation de l'hôtel de ville et des employés des Chemins de fer nationaux assistait aux funérailles.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Lamarche, curé de la cathédrale. Le service fut chanté par M. l'abbé C.-E. Robert, parent du défunt, assisté des abbés Amyot et Coderre, vicaires à la cathédrale. MM. les abbés Mousseau, Gadoury, Robert et le R. P. Moisan chantèrent des messes aux autels latéraux.

LA MUSIQUE

Le choeur Helsinki

Ce choeur de chanteurs de la Finlande se révèle au public montréalais.

On attendait bien avec quelque curiosité, faut-il avouer, ce choeur des étudiants de l'Université d'Helsinki dont le concert, hier soir, au His Majesty's, a été une brillante révélation. Ces chanteurs finlandais, dont le passage dans les plus importantes villes de l'est et du centre des Etats-Unis et du Canada est partout précédé d'une avantageuse publicité, se sont fait entendre pour la première fois à Montréal. Leur première tournée se fait sous le "haut patronage" de Jean Sibelius. Les chanteurs d'Helsinki ne pouvaient trouver meilleure recommandation. Mais, même si on savait fort bien que Sibelius n'eut pas permis à ses compatriotes d'user du prestige de son nom à l'étranger, s'ils n'avaient été en pleine possession de leur métier et de leur art, plusieurs attendaient les Finlandais avec quelque circonspection comme tout ce qui est nouveau. Leur audition d'hier soir a effacé tout doute et laissera dans la mémoire de chacun le souvenir d'un admirable concert.

Le choeur Helsinki est très homogène. Homogène également la composition du programme qu'il a fait entendre hier et qui ne comprenait que des pièces d'auteurs finlandais et du folklore finlandais. Un tel programme nous a appris que Sibelius, pour célèbre qu'il soit, n'est le seul compositeur dont la Finlande peut s'honorer. On s'est plu à admirer sans réserve d'originales mélodies de Jarnefelt, de Kajanus, de Tornudd et surtout de Palmgren, dont trois des quatre pièces inscrites dans le programme ont dû être bissées.

Dirigés par M. Martti Turunen, les chanteurs de l'Université d'Helsinki forment un ensemble souple, prompt à souligner les détails d'une composition, apte également à chanter avec tout le velouté requis les pianissimos les plus subtils. Avec combien de satisfaction n'a-t-on pas noté leur dédain de la vaine virtuosité, tous préoccupés qu'ils étaient visiblement à imprégner leurs chants d'un lyrisme essentiellement nordique, sans trop d'affinité avec le lyrisme du folklore russe. Dans certaines pièces, leurs passages subits du "forte" au "piano" ont été parfaitement réussis.

Les trois solistes, MM. Alfons Almi, Viljo Lehtinen et Helge Virkknen, ce dernier chantant une pièce de M. Turunen lui-même, ont été rappelés et ont dû bisser leur exécution de pièces de Jajanus et de Palmgren. De Sibelius, on donna quatre chants, dont un en rappel.

De cette admirable audition des chanteurs finlandais, on retiendra surtout qu'ils n'ont jamais visé, ou à une rare exception près, à faire l'étonnement de leurs auditeurs. Interprètes intelligents, ils se sont contentés de bien servir l'art. C'est là un de leurs plus beaux titres de gloire. C'est au Canadian Artists' Bureau que nous devions d'entendre ces chanteurs. Espérons qu'ils nous reviendront l'an prochain.

B. L.

La cinémathèque de l'Over-Seas League

L'Over-Seas League vient de publier le catalogue de sa cinémathèque canadienne. L'Over-Seas League possède quelques deux cent parlants, tous documentaires, d'un grand intérêt éducationnel. Elle est disposée à prêter ces films à qui lui en font la demande. Les films sont des 16 millimètres. Ces documentaires, à la portée des élèves, sont de nature à leur apprendre une foule de choses dans le domaine de la géographie et de la science pratique. Les bureaux de l'Over-Seas League à Montréal sont situés au No 1312 ouest de la rue Sherbrooke.

Séance de cinéma à l'hôpital Notre-Dame

Les gardes-malades ainsi que le personnel de l'hôpital Notre-Dame ont assisté, hier soir, à une représentation cinématographique qui leur a été donnée par la Ligue de Sécurité de la province de Québec; le programme consistait en films traitant de la sécurité sous tous ses angles, du secourisme, etc. L'un des films qui a été vivement apprécié par l'assistance est: "Gaspé, Merveille du Nouveau-Monde"; ce film a été gracieusement offert à la Ligue par l'hon. Jos. Bilodeau, ministre des Affaires municipales, du Commerce et de l'Industrie et fait voir les beautés de la péninsule gaspésienne et les nombreux attraits qu'elle offre aux touristes.

MUSIQUE-THÉÂTRE-CINÉMA

Opinions . . . Critique . . . Commentaires

Notley et Brynley ce soir au Ritz

Ces chanteurs donneront un récital ce soir sous les auspices des Wednesday 9 O'clocks.

Ce soir aura lieu à 9 heures dans la salle de concert de l'hôtel Ritz-Carlton un récital des chanteurs Norman Notley, baryton, et David Brynley, ténor. Ces duettistes interpréteront un programme de pièces des plus attrayantes. Ils arrivent de Londres et font leur début au Canada avec leur concert de ce soir au Ritz. Ils poursuivront leur tournée en Amérique dans les principales villes du Canada et des Etats-Unis. Voici le programme qu'ils donneront:

Cherchons la paix, Lully. — Sin le grazie nel bel volto, Haendel. — Wo Wilt du hin, weil's Abend, de Kreiger. — Erhore mich, herr, de Schutz. — My Dearest, My Fairest, de Purcell. — I Spy Celia, de Pucell. — She's Like the Swallow (chanson de Terre-Neuve). — Ein King Geborn zu Bethleem, de Pratorius. — The Anglers Song ,Henry Lawes. — O Sweet Flower, John Cooper. — Hymnus, de Christopher Fleming. — Vanne, vola, de G. G. Ferrari. — Ballade vénitienne, auteur inconnu. — Sound the Trumpet, de Henry Purcell. — Pastheen Fionn (folklore irlandais). — The Mole Catcher (floklore). — All Around My Hat". — Old Mother Hubbard, de Haendel.

Beal Hober au concert du Montreal Orchestra

Une chanteuse américaine de grand talent, Mlle Beal Hober participera comme soliste au prochain concert du Montreal Orchestra, le dimanche 16 du courant au théâtre His Majesty's à 3 heures 15 de l'après-midi. Mlle Hober, qui est une grande artiste, a entièrement fait ses études en Amérique. Elle n'en est pas moins considérée pour cela comme une interprète distinguée de la musique allemande. Elle donnera en effet avec le Montreal Orchestra des mélodies de Brahms, de Richard Strauss et un extrait d'un opéra de Wagner.

Quant à l'orchestre, il sera comme à l'ordinaire sous la direction de M. Douglas Clarke, doyen de la faculté de musique de l'Université McGill. M. Clarke fera entendre des oeuvres du compositeur anglais Delius, un extrait des "Planètes" de Gustav Holst et la "London Symphony" de Vaughan Williams. Mlle Hober s'est déjà fait entendre avec le Montreal Orchestra, il y a déjà plus de cinq ans. L'accueil qu'elle eut auprès des mélomanes montréalais laisse prévoir qu'elle recevra une autre ovation à son prochain concert dans notre ville. Les billets sont en vente à compter de demain au guichet du His Majesty's dans le courant de la journée.

A l'Impérial

A compter de vendredi et pour les deux jours suivants seulement, la direction de l'Impérial présentera "Angel", film mettant en vedette Marlene Diétrich et Herbert Marshall. Ce film émouvant raconte l'histoire d'une jeune et jolie femme quelque peu négligée par son mari. Forcément, elle s'éprend d'un jeune amoureux tout en ayant bien conscience d'être dans la mauvaise voie. Elle ne veut pas tromper son mari, si peu fidèle qu'il soit, et cherche pourtant un dérivatif à sa solitude. Le film se termine le plus heureusement du monde; le mari, se rendant compte de ses responsabilités, se fait pardonner par sa femme.

Le second film "Fight for Your Lady" met en vedette Margot Grahame et John Boles et Jack Oakie. Ce comédien est toujours populaire. "Fight for Your Lady" est une amusante comédie qui fera une heureuse diversion après le drame passionnant qu'est "Angel". On remarque aussi dans la distribution Paul Guilfoyle, Maude Eburns, Billy Gilbert, Charles Judels et plusieurs autres artistes non moins connus à Hollywood.

LA 4e MATINEE SYMPHONIQUE AU PLATEAU

Samedi le 15 janvier prochain à 3 heures à la salle du Plateau aura lieu la 4ième matinée d'initiation à la musique symphonique.

Comme toujours monsieur Wilfrid Pelletier dirigera l'orchestre et fera les commentaires. A ce concert monsieur Pelletier a invité mademoiselle Rita Payette, pianiste, comme soliste ; elle jouera un concerto de Mozart. Voici la composition du programme :—

1—Patrie ; ouverture de Bizet ;
2—Suite de musique anglaise du XVe siècle orchestrée par Rabaud ;
3—Concerto en do mineur, no. 26 de Mozart par Mlle Rita Payette ;
4—Questions ;
5—Ouverture, Léonore no. 3 de Beethoven.

Les billets sont en vente au bureau des Concerts symphoniques chambre 241 hôtel Windsor. La. 6037 : et chez Edmond Archambault Ma. 6201.

Un échevin prête serment par... télégraghe !

Port-Arthur, 11. (P.C.) — L'échevin-aviateur de Port-Arthur, M. Al Cheesman, était encore dans l'Arctique, hier, au moment de la première séance du nouveau conseil. Il vient d'être réélu, avec quelques-uns de ses collègues. La lettre de la charte veut qu'un échevin à moins d'empêchement grave, assiste sans faute à la première séance, faute de quoi son élection doit être invalidée. Reste à savoir si M. Cheesman est victime d'un de ces "empêchements graves" dont parle la loi. A tout hasard, il a télégraphié qu'il lui était impossible de revenir à Port-Arthur pour la prestation du serment et il a accompli cette formalité... par télégraphe. Ce serment d'office est-il valide ?

L'horaire des spectacles

LOEW'S. — "You're A Sweetheart" à 12 h. 45, 3 h. 50, 6 h. 50, 9 h. 55; "Westland Case" à 11 h. 40, 2 h. 40, 5 h. 45, 8 h. 50.

ST-DENIS. — "La Danseuse Rouge", à 12 h. 10, 3 h. 25, 6 h. 25, 9 h. 50; "Le Porte Veine" à 1 h. 35, 5 h. 05, 8 h. 25.

CINEMA DE PARIS.—"La Grande Illusion" à 11 h. 1 h. 40, 4 h., 6 h. 50, 9 h. 30.

JUDITH JASMIN AUX VARIETES LYRIQUES

Dans la distribution de "No No Nanette" qui sera présentée les 20, 21, 22, 23 et 24 janvier prochain au Monument National, il faut mentionner une jeune artiste qui s'est grandement distinguée chez nos amateurs, Mlle Judith Jasmin. Elle est consciencieuse dans son travail. Douée d'une démarche distinguée, elle est en train de se tailler une belle réputation auprès du public.

Dans "No No Nanette" elle assumera la tâche difficile d'interpréter le personnage de Suzanne, l'épouse de Jimmy (Lionel Daunais). C'est une bonne ménagère ne demandant pas mieux que de vivre paisiblement auprès de son Jimmy; mais celui-ci, prodigue enthousiaste et riche, voudrait la faire sortir de sa coquille et dépenser follement. Suzanne passera par mille transes avant de faire partager ses vues à son mari léger; elle réussira par le gros bon sens et une confiance illimitée en son mari.

"No No Nanette" n'aura que cinq représentations en soirées et les personnages désireux d'y assister, feraient bien de s'adresser dès maintenant au contrôle des Variétés Lyriques. Le numéro de téléphone est LAncaster 3053. Le bureau est ouvert tous les jours entre 10 et 6 heures (excepté le dimanche).

Au Loew's

La direction du Loew's présentera à compter de vendredi deux grands films, "Submarine D I" et "Expensive Husbands". Le premier de ces deux films est un drame puissant d'un intérêt inusité. La plus grande partie de l'intrigue se passe dans un sous-marin. Le film a été tourné avec la collaboration de la Marine américaine qui a mis à la disposition des cinéastes et des réalisateurs quelques-unes de ses plus belles unités. On peut voir dans "Submarine D I" les dangers auxquels sont exposés ceux qui passent leur vie dans un sous-marin. Pat O'Brien, George Brent, Wayne Morris, Frank McHugh et Doris Weston sont de la distribution.

"Expensive Husbands" est une délicieuse comédie mettant en vedette Patrick Knowles, Beverly Roberts et plusieurs autres acteurs non moins connus de Hollywood.

Au cours d'un bref intermède musical, le Loew's présentera le distingué chanteur autrichien Richard Tyrol. Ce chanteur possède une belle voix et une personnalité qui le classent au-dessus des meilleurs chanteurs de music-hall et de café-concert.

Au Palace

Le grand film "Victoria the Great" sera présenté pour la première fois à prix populaires à Montréal au cinéma Palace à compter de vendredi prochain. On sait le succès que ce film a obtenu partout à travers le monde, aux E.-U. aussi bien qu'en Angleterre et dans les autres pays de l'Europe. Le rôle de la reine Victoria est magnifiquement interprété par Anna Neagle. Cette dernière joue aussi bien le rôle de l'auguste souveraine lors de son accession au trône qu'à ses derniers jours, alors qu'elle est dans tout l'éclat de sa gloire et de sa splendeur. Le rôle du prince Albert de Saxe-Cobourg-Gotha est joué par l'acteur autrichien Anton Walbrook (ou Adolf Wohlbrück).

Le film se distingue par sa distribution, par la splendeur de sa mise en scène. D'ailleurs, la plupart des scènes de "Victoria the Great" ont été tournées dans le Palais de St. James, le palais de Buckingham, de Balmoral et demeures princières de la cour de Windsor. Des sujets courts compléteront le programme.

MERCREDI A 9 HEURES
RITZ CARLTON — Ce soir, à 9 h.
Musique charmante pour deux voix
NORMAN (baryton) NOTLEY
DAVID (ténor) BRYNLEY
Un régal musical exceptionnel
Billets: $2. Série de 3 concerts: $4.20.
Etudiants et professionnels: $3.40.
Chez Willis, au Ritz Carlton et chez Mme A. M. Russel, 1241, rue Guy, Fl. 2420.

★ VARIETES LYRIQUES ★
MONUMENT NATIONAL
NO NO NANETTE
20-21-22-23-24 JANVIER
Prix des places : $1.25, $1, 85c, 60c
Direction: DAUNAIS-GOULET
En vente de 10 à 6 h. Tél. LA. 3053

PRINCESS - A l'affiche
Edward G. Robinson dans
"THE LAST GANGSTER"
Autre attraction
La famille Jones dans
"BORROWING TROUBLE"
Tous les jours, de 10 h. du matin à 1 h. de l'après-midi, 25c.

Tino Rossi chante ici ce soir même

Première d'une série de représentations au His Majesty's.

C'est enfin ce soir, au théâtre His Majesty's, que Tino Rossi paraîtra pour la première fois devant le public montréalais. Le populaire artiste vient d'obtenir à Québec un succès énorme, et tout fait prévoir qu'il en sera de même d'aujourd'hui à lundi au théâtre His Majesty's.

L'apparition de Tino Rossi sur la scène est précédée d'un spectacle complet de music-hall où l'on applaudira un illusionniste réputé, Pierre Cartier, des danseuses de la fameuse troupe d'Albertina Rasch, des patineurs, l'orchestre de jazz d'André Monici, bref une série d'attractions choisies pour leur variété et leur originalité.

La soirée commencera à 9 heures précises; les matinées de jeudi, vendredi et samedi commenceront à 3 heures. Mais on est prié de retenir qu'à cause du concert du Montreal Orchestra, la matinée de dimanche ne commencera qu'à 6 heures.

Il y aura ce soir salle comble au Majesty's, et Tino Rossi recevra à l'accueil auquel il doit s'attendre après avoir depuis tant d'années enchanté de sa voix les radiophiles montréalais.

Au Capitol

"Man Proof", est le titre du film que le Capitol présentera à ses fidèles et nombreux habitués à compter de vendredi prochain et pour les six jours qui suivront. Ce film présente dans sa distribution Walter Pidgeon et Rosalind Russell, et surtout Myrna Loy et Franchot Tone, deux artistes très populaires auprès de tous les cinéphiles.

Myrna Loy joue pour la première fois le rôle d'une journaliste qui fait connaissance avec un "cartoonist" célèbre dont elle devient amoureuse. Ce dernier rôle est joué par Franchot Tone. Le film a été dirigé adroitement par Richard Thorpe. Comme attraction supplémentaire, on représentera "You're Only Young Once" avec Lewis Stone et Cecilia Parker. Mickey Rooney est de la distribution. Cette production a été réalisée d'après une nouvelle d'Aurania Rouverol. Il intéressera tous ceux qui aiment les drames bien faits. D'intéressantes nouvelles d'actualité compléteront le programme.

Les statistiques de la police de Trois-Rivières

Trois-Rivières, 11. (Du correspondant du **Canada**.) — Suivant un rapport préparé par le chef de police Alide Bellemare, 49 arrestations ont été opérées au cours du mois dernier. Il y eut onze accidents de rues et 69 appels pour incendies.

La plus grande vedette du Music-Hall, de la Radio, des films français
TINO ROSSI
ET UN SPECTACLE COMPLET DE MUSIC-HALL
● Les "Albertina Rasch Girls"
● André Monici et son orchestre
● Pierre Cartier
● Les "Aurette Sisters"
● Denny, Noure et Martin
HIS MAJESTY'S. — 12 au 16 janvier
Matinée: 13-14-15-16 jan.
Prix: Soir 75c à $2.50, mats.: 50 à $1.50
Les BILLETS SONT EN VENTE chez ARCHAMBAULT ET AU THEATRE

PALACE A l'affiche
DEUXIEME GRANDE SEMAINE
Nelson Eddy, Eleanore Powell dans
"ROSALIE"
avec Frank Morgan, Edna May Oliver
Tous les jours, de 10 h. du matin à 1 h. de l'après-midi: 25c.

CAPITOL A l'affiche
Errol FLYNN dans
"THE PERFECT SPECIMEN"
Autre attraction Kay Francis dans
"THE FIRST LADY"
Tous les jours de 10 h. du matin à 1 h. de l'après-midi: 25c.

Cinema de PARIS 2ième semaine
"LA GRANDE ILLUSION"
avec Eric Von Stroheim, Jean Gabin, Pierre Fresnay
La première super-production de 1938

ST-DENIS A l'affiche
Vera Korene, Jean Worms, Jean Galland dans
"LA DANSEUSE ROUGE"
En programme double avec
Lucien Baroux, Marie Glory, Chrystiane Delyne dans
"LE PORTE-VEINE"

IMPERI

Série de motions adoptées au conseil

Toutes les motions présentées à la séance sont adoptées sans dissidence

Toutes les motions présentées par les échevins à la séance du conseil lundi après-midi furent adoptées sans dissidence. Les échevins Monette et Trépanier demandèrent "que le comité exécutif soit prié de soumettre au conseil, dans le plus bref délai possible, un état démontrant, année par année, les sommes dépensées pour les fins de la carte d'identité, depuis l'institution de cette mesure jusqu'au premier janvier 1938".

Il fut, ensuite, proposé par l'échevin Savignac, appuyé par les échevins Rochon et Dubreuil, "que le comité exécutif soit prié de soumettre au conseil, dans le plus bref délai possible, une copie de la liste des rajustements des traitements des fonctionnaires municipaux qui ont été faits par ledit comité en décembre dernier".

A ce sujet, l'échevin Rochon déclara qu'il devient urgent de modifier les salaires et les conditions de travail des agents de police, parce que, dit-il, c'est chose promise depuis longtemps et c'est toujours chose remise.

Il fut proposé par l'échevin Savignac, appuyé par les échevins Taillon, Dupuis et Riel, "que, dans le but de faciliter la correspondance entre le service d'autobus du boulevard St-Joseph et la ligne de tramways de la rue Iberville, le terminus dudit service d'autobus soit transporté de la rue Des Erables à ladite rue Iberville".

L'échevin Goyette proposa: "que le comité exécutif soit prié de préparer un amendement au règlement No 1382 concernant l'érection et l'occupation des bâtiments dans le quartier St-Jean-Baptiste aux fins d'inclure dans la zone commerciale l'avenue de l'Hôtel-de-Ville, entre les avenues Duluth et Mont-Royal".

Marché de l'est

L'échevin de Ste-Marie, M. Eugène Bélanger, fit la proposition suivante:

"Que la Commission de Législation soit priée d'étudier l'opportunité d'inclure, dans le prochain bill de la Cité, une clause à l'effet d'autoriser ladite Cité à utiliser, pour les fins de l'établissement et de la construction d'un marché central, tel que prévu par la section 69 de la loi 1 George VI, chapitre 103, la somme de $200,000 restant disponible sur l'emprunt de $500,000 autorisé par le règlement No 1151 pour l'établissement d'un marché public de gros au nord de la rue Rachel, suivant les dispositions du paragraphe 8 de la section 38 du statut 19 George V, chapitre 97, ledit règlement tel qu'amendé par le règlement No 1235."

Logements à bon marché

M. J.-M. Savignac proposa "que le Comité exécutif soit prié de prendre, sans délai, les mesures nécessaires pour que Montréal puisse bénéficier dans la plus large mesure possible du programme que le Gouvernement fédéral est à élaborer pour la construction de logements à bon marché."

Le comité de logement salubre, que préside M. Omer Côté, sera saisi de cette motion et l'étudiera.

Les échevins Trépanier et Caron proposèrent "que le Comité exécutif soit prié de donner les instructions nécessaires pour que les comptes, tant de taxe d'eau que de contribution foncière ou de taxe d'améliorations locales, comportent au verso, sous forme de graphique ou autrement, la distribution proportionnelle des revenus de la Cité pour toutes fins municipales, la proportion de tels revenus utilisés pour couvrir l'intérêt et le fonds d'amortissement des emprunts de chômage devant y apparaître clairement."

M. Omer Côté proposa la motion suivante:

"Attendu que, le 5 mai 1927, le Gouvernement de la province de Québec, la Commission du Havre de Montreal et la Cité ont passé un contrat concernant le pont Jacques-Cartier;

"Attendu qu'une des conditions de ce contrat est à l'effet que les autorités du havre doivent construire une descente pour les véhicules sur le côté ouest dudit pont, aux environs des rues Craig et Notre-Dame;

"Attendu qu'il serait dans l'intérêt de la circulation de cette partie de la Cité que cette descente soit construite le plus tôt possible;

"Il est proposé par l'échevin Côté, que le Comité exécutif soit prié d'entrer en pourparlers le plus tôt possible avec le Conseil des Ports Nationaux pour que ce dernier se conforme à cette condition du contrat ci-dessus mentionné."

MM. Omer Côté et J.-E. Jeannotte présentèrent ensuite la motion suivante:

"Que, dans le but d'aider la circulation sur les rues St-Jacques et Notre-Dame et d'améliorer l'apparence du quartier, le Comité Exécutif soit prié de faire des instances auprès du Gouvernement provincial pour qu'il fasse démolir les immeubles dans le triangle formé par les rues Saint-Jacques, Notre-Dame et St-Gabriel."

Il fut proposé par l'échevin Seigler, appuyé par les échevins Quinn et Rochon.

"Que, dans le but d'accomoder les nombreuses personnes qui doivent se rendre au Royal Victoria Hospital ou bien pour consulter les médecins de la clinique, ou bien pour visiter les malades dans les salles publiques, le Comité exécutif soit prié de faire auprès de la Commission des Tramways, des instances pour que ces personnes puissent se rendre à cet hôpital en obtenant, dans les tramways de l'avenue du Parc, des correspondances valables pour l'autobus qui se rend jusqu'à cette institution par l'avenue des Pins.

MM. Seigler, Riel et Dubreuil firent la motion suivante:

"Attendu que, depuis quelques années, plusieurs industries établies ici se sont transportées dans d'autres localités, dans un bon nombre de cas à proximité de Montréal;

"Attendu que la disparition de toute usine ou manufacture ou de tout atelier constitue une perte de revenu pour la Cité, en même temps que s'en voit augmenté le nombre de chômeurs dont la plupart doivent être soutenus par l'Etat;

"Attendu qu'il y aurait lieu de s'enquérir des causes de ces déplacements, afin d'apporter les remèdes appropriés à cette situation qui s'aggrave de jour en jour;

"Attendu qu'un Office d'initiative économique, dont l'existence s'imposait depuis longtemps, a été récemment créé par le Comité exécutif.

"Il est proposé par l'échevin Seigler, appuyé par les échevins Riel et Dubreuil que ledit Comité exécutif soit prié de donner à cet Office instruction de faire une enquête minutieuse aux fins de dresser la liste des industries qui, depuis disons cinq ans, ont quitté la cité pour s'installer dans le voisinage plus ou moins immédiat de cette dernière; cette liste devant mentionner, en autant que la chose sera possible, les raisons de ce départ et être accompagnée d'un rapport indiquant les mesures que ledit Office entend prendre ou suggère aux autorités d'adopter pour conserver ici les industries qui y sont établies, si l'on ne peut induire à y revenir celles qui nous ont déjà désertés."

Précautions pour éviter la grippe

Conseils opportuns du directeur du service municipal de la Santé

Le Dr Adélard Groulx, directeur du service municipal de la Santé, nous fait tenir le communiqué suivant:

Quelques cas de grippe nous ont été signalés au cours de la dernière semaine; cependant, le nombre des malades est encore restreint, mais il faut prendre immédiatement toutes les précautions pour éviter que la maladie se répande.

Le germe de la maladie se rencontre surtout dans la salive et les sécrétions du nez, de la gorge et des bronches. A chaque accès de toux ou d'éternument une multitude de gouttelettes de salive et de sécrétions contenant de nombreux microbes, peuvent être projetés à plusieurs pieds de distance si l'on n'a pas le soin de se couvrir la bouche d'un mouchoir.

Il est universellement reconnu que la grippe se propage principalement par contact de personne à personne, et plus le contact est prolongé, plus grand est le danger de contagion. C'est ce qui se produit lorsqu'un enfant malade continue à fréquenter l'école, ses camarades et plus spécialement ses voisins de classe sont directement menacés. Nous ne prétendons pas que tous ceux qui toussent ou sont malades actuellement soient atteints de la grippe, mais tout de même lorsque cette maladie apparaît, il faut redoubler de précautions, attendu que la prudence est le meilleur moyen de préserver notre population de tout fléau.

La ligne de démarcation entre la grippe et un gros rhume ordinaire n'est pas toujours bien tranchée. Cependant toute personne qui est prise subitement de frissons accompagnés de mal de tête, de douleurs dans tous les membres, d'étourdissement et de fièvre, ainsi que d'une sensation de faiblesse générale doit prendre toutes les précautions pour ne pas communiquer sa maladie à son entourage, car il y a plus d'une raison de croire qu'elle est réellement grippée.

Comment éviter la grippe

1.—Evitez les foules, les refroidissements et la fatigue.
2.—Evitez tous ceux qui éternuent et toussent.
3.—Prenez beaucoup de liquides.
4.—Gargarisez-vous matin et soir. Du sel et de l'eau chaude suffisent.
5.—Tenez vos intestins libres.

Comment la traiter

Si, mlagré toutes ces précautions, vous tombez malade, mettez vous au lit sans plus tarder, et **appelez votre médecin** qui seul peut juger de l'état du malade et prescrire le traitement nécessaire.

Nouveaux cours à Saint-Hyacinthe

Inauguration des cours de fabrication de beurre et de fromage

Saint-Hyacinthe, 11. (Du correspondant du **Canada**). — Une brillante cérémonie a marqué l'inauguration des cours de fabrication de beurre et de fromage à l'école provinciale d'industrie laitière.

M. Bona Dussault, ministre de l'Agriculture, et S. E. Mgr F.-Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, étaient présents ainsi que M. Albert Rioux sous-ministre de l'Agriculture, M. Stanislas Chagnon, chef des agronomes de la province et M. Narcisse Savoie, doyen des chefs de service au ministère de l'Agriculture.

Le Dr L.-P. Roy, directeur de l'école d'industrie laitière, a présidé cette première séance, entouré du personnel de l'institution. Les élèves qui se recrutent dans toutes les parties de la province, formaient un auditoire attentif.

Des discours vivement applaudis ont été prononcés par le Dr L.-P. Roy, M .Bona Dussault, S. E. Mgr Decelles, M. Albert Rioux et M. Stanislas Chagnon.

Le Dr L.-P. Roy, fit une revue du travail accompli l'an dernier et remarqua que le personnel enseignant de l'institution avait été accru de deux professeurs.

Mgr Decelles se déclara honoré d'avoir été invité à une semblable cérémonie. Il souligna l'oeuvre importante poursuivie par l'école de laiterie dans la province et présenta ses meilleurs souhaits aux élèves et au personnel enseignant.

Nouveau record d'un scaphandrier italien

La Spazia, Italie, 11. (P.C.)—Un officier naval italien est aujourd'hui descendu à 820 pieds de profondeur dans les eaux de la Méditerranée, dans un scaphandre d'un poids de 900 livres.

(Le record de plongée était jusqu'ici celui de Max-E. Nohl, de Milwaukee, Wisconsin, qui toucha, le 1er décembre, le fond du lac Michigan, à 420 pieds de profondeur).

Le lieutenant Notari, nouveau recordman, fut descendu d'une barge, par une grue rendue nécessaire par le poids énorme de son costume.

"Service des voyages" du Canada
Renseignements donnés gratuitement
33, ouest, rue St-Jacques
MONTREAL

Les Voyages

Lisez nos pages avant d'arrêter l'itinéraire de votre prochain voyage

Images et reflets de Rome

Nous vivons dans un siècle où les voyages sont à la mode. Ce nouvel usage a peuplé Paris d'affiches, d'images aux couleurs voyantes qui nous convient à boucler nos valises. Je dirai plus, les nations se livrent une vraie bataille, à coups de paysages. La Suisse nous offre ses glaciers et ses vallées romantiques. La Scandinavie s'efforce de nous gagner à sa cause en nous montrant ses fjords, ses lacs transparents, ses nuits polaires. Mais voici l'Italie qui nous appelle, à son tour, et nous propose la séduction de ses villes de marbre et l'ordonnance de ses paysages classiques. "Italy ! Italy !" murmuraient jadis, les poètes anglais, qui fuyaient les brouillards de la Tamise et la société des puritains. Il y aurait, à vrai dire, un beau volume à écrire sur l'influence de l'Italie dans la littérature anglaise. Que de belles strophes ont été ciselées sous le ciel romain ! Que de coeurs se sont ranimés au contact de cette nature décorative qui enveloppe le voyageur de liens invisibles !

Cependant, si l'Italie a été, naguère, le doux jardin de l'Angleterre, elle a exercé également sur les écrivains français un attrait non moins grand. A ce propos nous savons gré à M. Fernand Hayward d'avoir résumé, dans un petit volume, préfacé par Emilio Bodrero, l'histoire des rapports religieux, littéraires et artistiques de la France avec Rome. Rapports nombreux, importants, qui s'étendent sur plusieurs siècles et ont laissé sur le vieux sol romain une marque indélébile. Voici, tout d'abord, des monuments sacrés : l'illustre église St-Louis-des-Français, puis celles de Saint-Nicolas-des-Lorrains et de St-Claude qui fut placée sous l'évocation des saints Claude et André, protecteurs de la nation bourguignonne. Les Bretons eurent également leur sanctuaire dont l'un des autels était dédié à saint Yves. Comme on le voit, la France possédait, dans la Ville Eternelle, ses tabernacles, ses paroisses et son clergé. M. Hayward souligne, en outre, que les souverains pontifes accordèrent de larges subsides et privilèges à la nation française, désirant ainsi honorer les rois très chrétiens qui portaient le titre de chanoines de Saint-Jean-de-Latran.

Les amateurs du passé trouveront donc à Rome des traces nombreuses de l'histoire religieuse de la France. Au Vatican, dans la "Sala Regia", l'une des fresques les plus célèbres de Vasari représente "le Massacre des Huguenots". Près de Sainte-Marie-Majeure, un petit monument rappelle l'abjuration d'Henri IV et l'absolution solennelle du péché d'hérésie que lui accorda, après de laborieuses négociations, le pape Clément VIII. Quant au cardinal Mazarin, on retrouve son ombre fastueuse dans un grand palais qui avait été construit, en 1603, sur l'emplacement des anciens thermes de Constantin. Plus tard — jusqu'en 1764 — les ambassadeurs de France y eurent leur résidence.

Toutefois, si l'on feuillette attentivement les "Souvenirs français à Rome", guide précieux pour le voyageur, on constate qu'il n'y a pas un palais, une villa, un hôtel qui ne contiennent des ombres et des reflets de la France. Ombres surtout d'écrivains et artistes... François Rabelais, en 1534, août 1535, mars 1536, juin 1548, juillet 1549, logea à l'"Albergo dell' Orso"; c'est également dans cette auberge que descendit, en 1580, Michel de Montaigne.

Joachim du Bellay, l'ami de Ronsard, séjourna quatre ans à Rome. Dans les "Regrets" il nous a laissé une précieuse peinture des moeurs romaines au temps de Jules III et de Paul IV Carafa.

Au XVIIe siècle les peintres français, et pour cause, aimèrent à séjourner à Rome, tandis que, comme l'écrit M. Hayward, les écrivains de cette époque royale "se contentèrent d'admirer de loin la Ville Eternelle. Quand on pense qu'un homme d'Eglise de la taille de Bossuet, que Fénelon lui-même, plus exempt que l'Aigle de Meaux de la tare gallicane, ne mirent jamais le pied à Rome, on demeure confondu".

Le XVIIIe siècle, par contre, vit défiler dans les salons romains Montesquieu, le président Charles de Brosses les plus illustres et les plus hautaines qui hantèrent les allées du Palatin et les ruines du Forum. J'ai nommé Chateaubriand qui avait été choisi pour remplacer à Rome le duc Laval-Montmorency. Diplomate avisé, il sut, dans des circonstances délicates, manoeuvrer à souhait et gagner les faveurs du Vatican et du monde noir. Plus encore, son grand air, sa culture, sa gloire littéraire lui donnèrent bien vite le pas sur ses collègues. Dans une lettre adressée à la République de Venise, l'ambassadeur des Doges écrit: "M. de Chateaubriand a reçu du Saint-Père un accueil empressé et les cardinaux s'efforcent de lui être agréables. On ne voit pas seulement en lui le représentant de Sa Majesté, mais également le très récent ministre des Affaires étrangères..." Même son de cloche de la part des salons. La marquise Strozzi note dans son journal: "L'ambassade de France est devenue le lieu le plus fréquenté de Rome. Chacun veut voir et désire parler à M. de Chateaubriand. Les femmes ne sont pas les moins empressées à faire leur cour. Elles déballent tout leur français et se flattent, toutes, de connaître Paris". Heureux Chateaubriand ! De son côté, il ne reste point inactif. Il intrigue, note, observe, et Rome, à ses yeux, se montre telle qu'elle est, une cité liturgique et mondaine, impudique et cérémonieuse, pleine d'encens et d'amour.

En somme, de Rabelais au jabot élégant de l'ambassadeur Chateaubriand, une riche moisson d'écrivains, de poètes, de peintres, de musiciens ont exalté les beautés et la grandeur de Rome. La France, comme l'Angleterre, a forgé un anneau d'or qui la lie aux horizons romains.

M. Fernand Hayward, auteur également d'un beau livre sur "le dernier siècle de la Rome pontificale", aurait pu ajouter à la liste de ces italianisants illustres le nom du comte de Chambord dont le prince Sixte de Bourbon a publié, en 1933, le manuscrit inédit du "Voyage en Italie". Le jeune prince, qui inquiéta fort le gouvernement de Louis-Philippe en se rendant à Rome et en sollicitant une audience de Grégoire XVI, a consigné dans son "Journal" ses impressions romaines. Nous l'y voyons sensible à la pompe du culte, à la musique suave de Palestrina, à la pourpre des cardinaux.

Dans cette relation qui n'a certes pas l'éclat de la prose de Chateaubriand, nous trouvons une Italie souriante, azurée, romantique, romanesque aussi. La campagne romaine est encore le repaire de fameux brigands qui guettent, pour les détrousser, les berlines des riches voyageurs. A Rome, les hôtes de marque affluent. C'est le temps où l'on rencontre à Sainte-Marie-Majeure Lamennais et Lacordaire. C'est le temps où M. Henri Beyle va rêver parmi les lauriers du Palatin. C'est le temps où toutes les Altesses de la terre viennent loger à l'Hôtel de Russie et faire leur cour aux cardinaux. C'est le temps, enfin, où, malgré la fermentation politique — nous sommes en 1840, — fleurit la vie de société la plus raffinée et la plus délicate. On peut dire, en vérité, que tout ce que l'Europe compte alors de beauté, d'esprit et d'intelligence défile sous les fastueuses guirlandes florales qui décorent les plafonds des salons romains.

En écrivant ces lignes, je retrouve dans ma mémoire l'image de sites aimés, de routes poudreuses s'enfonçant dans la campagne romaine, bordées de tombeaux et de pins parasols. Je garde plus particulièrement le souvenir d'une promenade faite au crépuscule sur la "Via Appia". Notre voiture roulait dans une sorte de brume bleuâtre, irisée de reflets. Au loin des collines fermaient l'horizon, des restes d'aqueducs se profilaient sur la terre desséchée. L'air était chaud, à peine rafraichi par la brise de la mer. Un quart de lune montait derrière les monts Sabins. Soudain, dans cette clarté crépusculaire, sur cette vieille route pavée, jadis, par les esclaves de Bithynie, il me sembla entendre la cadence d'une troupe en marche... Vision fugitive sortie de la poussière du temps, à la faveur de la nuit naissante. D'ailleurs quoi de plus naturel que de semblables rencontres ? Rome, malgré ses projecteurs électriques ses automobiles rapides, ses avenues modernes restera la prisonnière de son passé impérial.

Philippe Amiguet

..(Le Temps)

La ville de Monte Carlo, construite en étages, sur le versant des Alpes

Pasteurs libérés

Berlin, 11. — Tous les pasteurs protestants, à l'exception du révérend Martin Niemoeller, qui s'oppose au contrôle nazi de l'Eglise, ont été libérés aujourd'hui.

Mort du régistrateur du comté de Hull

Hull, 11. (P.C.) — M. Louis-de-Gonzague Raby, régistrateur pour le comté de Hull depuis 1915, est mort subitement hier à son bureau. Né à Saint-André-Avelin, ancien régistrateur du comté de Labelle, il était âgé de 65 ans. Il laisse deux soeurs, Mmes J.-U. Bussière et J.-A. Charron, de Montréal.

LA FLORIDE
où le soleil passe l'HIVER

VOYAGEZ PAR DES AUTOCARS
Chauffés à l'eau chaude et climatisés

Nouveau service amélioré, récents gros autobus sur toute la ligne. Une seule correspondance. Parcours en 53 heures.

BILLET ALLER-RETOUR — (bon pour 180 jours)

MONTREAL à	Par NEW-YORK	Par DETROIT	Circle TOUR
JACKSONVILLE	$37.10	$47.50	$42.30
DAYTONA BEACH	$40.05	$50.45	$45.30
ST. PETERSBURG	$42.85	$53.25	$48.10
MIAMI	$45.20	$55.60	$50.40

Deux services rapides quotidiens De New-York Sud

MONTREAL à	Une direction	Aller-retour (180 jours)
NEW-YORK	$ 7.25	$13.50
TORONTO	$ 7.50	$13.05
WASHINGTON	$10.50	$18.90

Pour brochurette et autres renseignements écrire à

La Cie de TRANSPORT PROVINCIAL
Plateau 7141
1227, square Phillips — Montréal
OU A VOTRE PROPRE AGENT DE VOYAGE
Le et après le 1er mai, le principal terminus et point de départ sera situé à l'angle des rues Dorchester et Drummond

VISITEZ L'ITALIE
... le jardin de l'Europe
CET HIVER! ...

Votre vacance d'hiver en Europe ne sera pas complète à moins de visiter l'Italie — l'incomparable jardin de l'Europe. Venez jouir des rayons vivifiants et de la vie joyeuse de la Riviera italienne, de l'atmosphère claire et fortifiante des Lacs ou des majestueuses Alpes italiennes.

L'Italie est un pays unique par sa variété et son contraste, par sa beauté naturelle et artistique. Voyez l'ancienne et la nouvelle Rome—la Ville Eternelle—où les monuments antiques s'harmonisent avec la Renaissance italienne. Visitez Florence, la "ville musée;" la Toscane, riche en trésors artistiques et en points pittoresques; le Golfe renommé de Naples; le Vésuve et Pompeii; Herculaneum; la splendide Sicile, l'île romantique et poétique.

Venez aussi voir l'Italie nouvelle, un pays de merveilleuses entreprises. Jouissez de l'hospitalité généreuse et de la gaieté traditionnelle que le peuple Italien offre à tous les visiteurs d'outre-mer.

Vous êtes les bienvenus en Italie cet hiver!

Les Chèques de Voyageurs et Lettres de Crédit en Lires

à un escompte substantiel aux taux courants du change—*100 lires pour $4.75*—vous sont offerts chez toutes les agences de voyages et les banques canadiennes. Aussi, les Coupons d'Hôtelleries et de Gazoline, et des réductions de 50% à 70% sur le tarif des chemins de fer.

Consultez votre agence de voyages!

E.N.I.T.
a/s LIGNE ITALIENNE LIMITÉE
Pièces 10-11
Immeuble Dominion Square
MONTRÉAL
et
159 rue Bay
TORONTO

Brillante ouverture de la campagne libérale dans Saint - Henri

(Suite de la page 1)

présentés à la convention mais sur lesquels le choix ne s'est pas arrêté, ont décidé d'accepter le verdict. Ils ont droit à un hommage mérité de la part de leurs chefs pour avoir eu assez de bon esprit et d'esprit de corps, et de patriotisme, le mot n'est pas trop fort, pour se rallier à M. J.-A. Bonnier et pour l'aider à remporter la victoire.

"Je sais que dans votre division, nombreux sont ceux qui sont capables de remplir ces fonctions de député aux Communes. Mais il n'y en a qu'un qui doit vous représenter. Il faut trouver le moyen de fondre vos ambitions sur un seul candidat. Il y en avait des dizaines qui pouvaient vous représenter, mais comme il n'en fallait qu'un seul, la convention a tranché le noeud gordien. Et à cette convention, vous étiez représentés. Le vote a voulu que M. Bonnier fut choisi.

Votre libéralisme n'est pas limité aux quatre coins du comté de St-Henri. Il couvre toute la province et le Canada, notre patrie. Au nom du parti libéral et au nom aussi du gouvernement, je remercie les candidats de cette convention qui se sont ralliés à M. Bonnier. Je remercie M. McCaughan. Il a fait là un geste qui l'honore, qui vous rend plus fiers de lui. Il ne voulait pas tellement satisfaire son ambition personnelle qu'assurer le succès de son parti. Il a droit à notre reconnaissance. Les mêmes observations s'appliquent à M. Côté. Bien qu'il ait eu les qualifications nécessaires pour se présenter dans cette lutte, M. Côté a oublié ses ambitions personnelles et légitimes pour se rallier à M. Bonnier. Voilà des sacrifices, des actes qui valent quelque chose. La même chose s'applique à M. Charbonneau. Je le remercie, lui aussi, ainsi que les deux autres, du sacrifice de leur ambition personnelle, en faveur de M. Bonnier qui est venu pour empêcher qu'une défaite vienne déshonorer le comté. Mon collègue à Ottawa, l'hon. M. Rinfret a présidé cette convention qui a désigné M. Bonnier. Nous appuyons donc M. Bonnier.

Nous tomberons avec lui ou nous triompherons avec lui.

Bien qu'il ne réside pas dans les limites de St-Henri, proprement dit, il habite dans la circonscription fédérale de ce nom. C'est un homme dévoué, énergique, sincère, c'est un honnête homme. Voilà le candidat que le parti s'est choisi. (appl.).

Les "indépendants"

Je veux maintenant m'arrêter à certaines observations que l'on fait quand on ne vient pas carrément devant l'électorat par le moyen d'un parti. Il y a des gens qui vous disent: Finis les partis, fini l'esprit de parti. On veut être libre comme l'oiseau dans l'air! On s'attaque à la discipline d'un parti. On en veut à son esprit collectif d'organisation. Pourquoi une organisation? demande-t-on. Feuilletez l'histoire politique du Canada, et je vous défie de trouver que les grandes oeuvres ont été réalisées par d'autres personnes que celles qui appartiennent aux deux grands partis. Il n'y a pas eu d'indépendants qui aient bâti quoi que ce soit au Canada. Ah! ils ont fait bien des choses dans la destruction!

Ils étaient un peu là pour détruire! Rien ne leur paraissait plus profitable que de faire un trou dans le mur de la maison pour y pénétrer au lieu d'y entrer par la lumière du jour. Ces indépendants ont enthousiasmé les foules par leurs railleries et leurs plaisanteries, mais ils n'ont rien fait. Tout ce qu'ils ont fait se chiffre à zéro au bout du nombre de leurs oeuvres. Quand ils ont accompli quelque chose, c'est quand ils se sont groupés avec d'autres partis. Un homme tout seul, cela vaut zéro.

Et puis il y a une leçon qui se dégage de ces luttes d'un individu. Cela veut dire qu'on est tellement malcommode qu'on ne peut s'associer avec personne. Cela veut dire qu'on change d'opinion plus souvent qu'on a changé de chemise. Comme indépendant, je le répète, personne n'a jamais rien fait. C'est quand ils ont appuyé ou se sont joints à un groupe que les indépendants ont réussi à accomplir quelque chose. Vous avez dans la lutte actuelle, un de ces indépendants. Il a dit: "Je ne suis ni avec le gouvernement ni avec l'opposition. Je suis tout seul: appuyez-moi." S'il vous dit cela, il se trompe ou il vous trompe.

Tant que nous aurons la constitution telle qu'elle est actuellement régie; tant qu'il y aura une démocratie au Canada, il ne s'accomplira jamais rien d'important en dehors des partis. Notre pays est un jeune pays. Nous sommes le cinquième pays de tous les pays commerciaux du monde entier. Il y a à peine quelques centaines d'années, ce pays était entre les mains des sauvages et la barbarie régnait. A qui devons-nous ce rang de cinquième pays du monde entier pour le jeune Canada, si ce n'est à une saine opinion publique du Canada? Nous devons cela aux deux grands partis qui ont fait ce pays. Au grand parti conservateur qui est en train de disparaître dans Québec, et au grand parti libéral. Les indépendants, eux, n'ont jamais rien fait. Ils se disent libres comme l'oiseau dans l'air, mais ils voudraient acheminer le Canada vers une situation politique comme on en voit dans la vieille France, où il y a de 30 à 32 partis politiques. Un gouvernement qui a duré trois mois, là-bas, a établi un record de durée.

Mais à cause du nombre de ces partis politiques, de cette division coup considérable de l'opinion publique en groupes, il y a du malaise en France, de l'instabilité. Il y a les groupes politiques: des droitiers, des gauchers, d'en avant, d'en arrière, de sur la clôture, de derrière la clôture, d'en dedans la clôture. Tous ces groupes se partagent l'opinion. Est-ce cela que nous voulons?

Parce que nous sommes dans des temps un peu plus difficiles, n'entend-on pas aussi d'autres personnes réclamer plus d'autorité, demander des restrictions à la liberté? On imerait, dans certains milieux, le système naziste de l'Allemagne, où personne ne peut regarder tranquillement à la fenêtre sans y voir un gendarme qui guette la maison, où personne ne peut décacheter une lettre sans avoir quelqu'un derrière lui qui tente d'en espionner le contenu.

Nous avons dans ce pays, une liberté relative, limitée dans ce qu'elle peut offrir de licence. Il me semble que le parti libéral doit avoir dans l'âme des citoyens du comté de St-Henri, comme dans le reste du Canada, un petit coin où il y a un sentiment de reconnaissance et d'approbation. Il y a à peine deux ans que vous avez voté pour nous avec enthousiasme, en donnant à M. Mercier la plus grande majorité qu'un parti ait jamais eue.

Pourquoi aviez-vous voté ainsi? C'est que vous étiez dégoûtés de l'administration qui dirigeait le pays de 1930 à 1935. Nous avons pris la direction des affaires du pays à une époque qui n'était pas rose. On nous avait légué un déficit de $159,000,000. Dans la première année de notre administration, nous avons coupé ce déficit en deux, en le réduisant à $77,000,000. C'était quelque chose! Au cours de l'année fiscale qui va se terminer, ce déficit ne sera plus de $159,000,000, ni de $77,000,000, mais il sera encore réduit à un peu plus bas que $35,000,000. Et le ministre des Finances annonce pour l'an prochain que les deux bouts seront rejoints et que le budget sera équilibré. En trois ans, nous allons effacer ce déficit et nous mettre du bon côté de la finance.

Les affaires nous ont permis de diminuer la moyenne d'intérêt sur la dette du pays. On payait 5 p.c. L'intérêt moyen est parti de 5 p.c. et il est tombé à 3 et demi p.c.

En dépit de la crise qui sévit dans le monde entier, notre pays a augmenté son commerce extérieur. Je dis à des gens importants comme à des gens plus humbles: montrez-moi, dans le monde entier, un pays qui après trois ans d'une administration comme l'administration libérale, a réussi à augmenter aussi considérablement son commerce extérieur. C'est que nous sommes pour la liberté du commerce. Au lieu d'avoir des serrures, au lieu d'apposer des cadenas aux portes, et partout, le parti libéral a ouvert les portes. Voilà ce que le parti libéral a fait pour le Canada.

A l'occasion du départ de votre député pour une position meilleure, le parti libéral vous demande si vous allez lui continuer votre confiance... (appl.)

Nous avons droit à votre reconnaissance parce que nous avons géré vos affaires avec soin. Nous avons maintenu le pays au rang des grands pays du monde.

L'absence des conservateurs

Précisément parce que nous avons fait cela, ce nest pas étonnant que vous ne voyiez pas se dresser devant nous un autre parti. Les conservateurs n'ont pas de candidat dans St-Henri. Ils sont tous avec nous apparemment! Les adversaires ont disparu.

Des gens plus ou moins satisfaits de n'avoir pas été choisis par notre convention, où ils ne se sont pas présenté, il n'en est pas un qui ose se présenter devant l'électorat pour discuter en adversaire. On fait le tour de la maison. On essaie de pénétrer par les endroits plus ou moins cachés. On a approuvé tout le reste sauf ce petit endroit, un détail. Tout est bon chez les libéraux, mais il y a un mais.

La guerre, brouuu...

On essaie de vous faire peur en soulevant des préjugés.

La défense armée du Canada

Il y a la guerre, les armements.

On a monté sur un cheval de bois et on a essayé de vous effaroucher. Des armements, il y en a eu depuis 1867. Il y avait une milice et des armements au Canada avant l'administration libérale; il y en avait au Canada avant la Confédération même, comme il y en a toujours eu dans le monde. Un pays qui n'a pas assez de courage pour se défendre ne mérite pas de vivre. Tous les pays comprennent cette loi et s'arment en conséquence. Ils possèdent des organisations de défense selon leurs conditions de frontière et de territoire. Quel est le citoyen qui a jamais osé dire que le Canada n'a pas besoin de défense?

S'il disait cela, je ne sais pas s'il ne faudrait pas l'interner.

Nous avions des canons qui se chargeaient encore par la gueule.

Nous avions de l'artillerie qu'on traînait avec des chevaux. Nous n'avions pas d'aéroplanes pour protéger nos côtes. Nous étions comme une police qui serait sans bâton ni pistolet pour protéger les citoyens. Dans l'état d'énervement où se trouve le monde, aujourd'hui, nous avons voulu moderniser les armements canadiens. Nous n'avons pas établi une machine de guerre nouvelle, nous n'avons fait que remettre à neuf, remettre à la mode nos effectifs, pour ne pas trop faire rire de nous autres si nous sommes appelés à nous défendre.

L'opinion de Lotbinière

Cette campagne contre les armements n'est pas nouvelle; mais on n'a pas été capable de leur faire peur, à eux, dans Lotbinière, avec ces préjugés de guerre. Et dans Lotbinière, ils n'ont pas les mêmes moyens de se renseigner dont vous en disposez dans St-Henri.

Je suis convaincu que les gars de St-Henri ne se laisseront pas effaroucher par ces préjugés et par cet esprit ratatiné qu'on soulève dans cette campagne électorale.

La défense d'un pays est une chose nécessaire, et un citoyen qui ne veut pas défendre son pays ne mérite pas de vivre.

Le coût des armements canadiens ne représente que 7 p.c. du budget du pays, c'est-à-dire un quatorzième ou un quinzième des argents que le gouvernement doit dépenser.

Montréal, dans son budget considérable, se réserve $2,735,000 pour la protection des citoyens. Elle dépense aussi un quinzième ou 8 p.c. de son budget pour la police.

Contre qui s'armer?

C'est avec les armements qu'on veut vous égarer. Contre qui le Canada s'arme-t-il, demande-t-on? Contre qui la police s'arme-t-elle à Montréal?

Est-ce contre quelqu'un connu d'avance que la police est armée? L'ancien maire de Montréal avait un garde du corps qui le suivait partout, même le dimanche quand il allait à la messe. L'ancien maire de Montréal était-il ainsi armé contre le nouvel ange gardien, l'échevin de St-Henri? L'ancien maire de Montréal n'a jamais dit contre qui il était armé. Il n'a jamais révélé qu'il s'était armé contre son ami Allan. (rires). La police le suivait, elle était là au cas où on en aurait eu besoin.

Nous sommes armés au Canada au cas où nous aurions des ennemis. Et c'est avec des balivernes comme la question des armements qu'on vient vous menacer de la guerre? Nous ne voulons pas de la guerre, nous du parti libéral. Quel est le fou qui veut de la guerre?

Un homme qui ferme sa porte, le soir, avant de s'endormir, la ferme-t-il contre son voisin; un homme qui met un revolver dans un tiroir, chez lui, en veut-il à Pierre, Jean ou Jacques? Pour les pays c'est la même chose. Je ne suis pas un militariste, je ne l'ai jamais été. On verra, dans mon humble bureau d'avocat, chez moi à Sorel, des liasses de papier qui prouveront ce que le petit gars de Sorel a fait pour défendre les siens dans le temps de la conscription. Nous aimons assez le Canada pour le défendre.

1911

On a dit aussi, dimanche soir: Rappelez-vous 1911. Oui, je me rappelle 1911, et je pense qu'il y a ici nombre de personne qui s'en souviennent.

Ce fut l'année où je fus élu député de Richelieu, en 1911, à l'époque de la défaite de sir Wilfrid Laurier. Sir Wilfrid avait été défait dans les autres provinces sur la question de la réciprocité avec les Etats-Unis et dans la province de Québec sur le mot de "la marine de Laurier".

On disait partout: "Laurier a vendu le Canada à l'Angleterre". Cette campagne odieuse, faite de calomnies, qui a renversé Laurier, avait été entreprise par des indépendants. Les candidats n'étaient pas des conservateurs, ils n'osaient s'afficher comme tels.

Ils avaient honte de leurs couleurs. Ils prétendaient n'avoir pas d'attaches. Il leur répugnait de parler de Borden, dont ils n'hésitaient pas à déchirer la photo en public, aux assemblées populaires. Qu'est-ce qui eut lieu après l'élection? Tous, tous sauf deux, se sont collés à Sir Robert Borden comme pour approuver le cadeau de $35,000,000 que le nouveau premier-ministre devait faire à l'Angleterre. Il n'en est resté qu'un de ces nationalistes qui ne fut député mais qui est resté fidèle à son idéal. Les plus violents parmi les autres se sont ralliés à Borden. Voilà 1911.

Nous nous en souvenons bien aujourd'hui, et contre ceux qui voudraient jouer le même tour à la province de Québec. J'espère que le parti conservateur, qui mérite de la considération, ne s'y laissera pas prendre. Et vous, électeurs de Saint-Henri, ne vous laissez pas tromper. On a dit: "Les armements, cela mène à la guerre".

Le Canada et la guerre de 1914

Quand 1914 a éclaté, le Canada n'avait que de vieux fusils dans ses arsenaux et que de vieilles "barouches" pour transporter les munitions. Ce ne sont pas les armes du Canada qui ont fait participer le Canada à la guerre, c'est l'état d'esprit des chefs qui le dirigeaient. Les soldats canadiens ne sont pas allés à la guerre parce que le Canada avait de vieux fusils, mais parce qu'on avait décidé que le Canada devait y participer.

Nous n'avons pas l'intention de conquérir d'autres pays, en modernisant nos armements.

Nous voulons rester tranquilles sur notre terre et la défendre. Réfléchissez, comme il convient, sur cette question. Contre qui armons-nous — qu'on le discute sérieusement. Nous n'armons contre personne. Nous n'en voulons à personne. Je défie qui que ce soit de dire que M. Mackenzie King veut la guerre et que les ministres canadiens français veulent la guerre. Je suis contre la guerre. Tant que j'aurai un souffle de vie et un peu d'autorité, je ferai en sorte d'empêcher de toutes mes forces qu'on aille se battre.

Le Très Honorable M. Mackenzie King l'a dit l'an dernier, à Genève, devant les délégués du monde entier, que le Canada ne participerait à une guerre en dehors de son territoire que lorsque le Parlement l'aura décidé. Ce sont des déclarations qu'il a répétées dix fois sur le parquet de la Chambre des Communes. Nous ne sommes par pour la guerre. Nous abhorrons la guerre. Nous prenons même des positions pour empêcher la guerre, et pour étouffer l'esprit de la guerre au pays. Nous avons passé, encore à la dernière session, une loi pour empêcher les fils du Canada d'aller prendre part au conflit qui déchire la vieille Espagne.

Nous n'armons contre personne

Nous n'armons contre personne, mais nous voulons être prêts, comme tout homme digne, à défendre notre pays. Contre qui armons-nous? Nous ne le savons pas!

Mais supposons, par exemple, qu'il y ait un conflit entre les Etats-Unis et le Japon. On sait que les Etats-Unis sont plus vulnérables, pour le Japon, par l'Alaska, qui est rapproché de l'Orient. Les Japonais peuvent fort bien attaquer, surprendre l'Alaska et se servir du Canada pour envahir les Etats-Unis.

On n'est pas raisonnable et juste à l'endroit du gouvernement en disant que le Canada, qui modernise ses armements, veut la guerre.

Prenez maintenant le cas de la Belgique. Malgré la sainteté des traités passés, malgré l'inviolabilité, reconnue par tous, de son territoire, en dépit des signatures les plus respectées, les Allemands ont mis le pied sur la Belgique et en ont fait un pays martyr. Personne ne peut dire qui mettra le pied sur le Canada de cette façon ou d'une autre. Nous ne craignons pas d'ennemis présentement, c'est vrai. Personne n'a dit qu'il nous attaquerait, c'est aussi vrai.

Mais je ne veux que vous donner ici un autre exemple. Celui d'Anticosti. Il a paru une nouvelle sensationnelle annonçant l'intention qu'avaient les Allemands d'acheter Anticosti, à l'embouchure du St-Laurent. Des Allemands y sont allés faire des alignements, de l'arpentage, des études sur les possibilités de l'exploitation forestière, des sondages et autres travaux qui ont paru mystérieux.

Tous ceux qui nous attaquent sur la question des armements sont les premiers à réclamer de la protection contre ces Allemands.

Il paraît qu'on pourrait facilement se servir d'Anticosti comme base pour attaquer le Canada. On a dit que le gouvernement ne devrait pas permettre des recherches de ce genre, qui pourraient avoir été de l'espionnage. On a prétendu toutes espèces de choses. En disant cela, en demandant protection, on semble croire qu'il y a des gens qui pourraient nous en vouloir. On a prétendu la même chose lorsque le zeppelin "Hindenburg" a survolé le St-Laurent en route pour New-York. On a dit que des photos de la Côte-Nord avaient été prises à bord dans le but de préparer une attaque des Allemands contre le Canada. On a dit que le gouvernement aurait dû prendre des moyens pour empêcher le zeppelin de prendre des photos du St-Laurent et de la Côte-Nord, et ceux qui vous demandent cela sont les premiers à vous demander: Contre qui s'arme-t-on?

Voulez-vous la logique du cri de nos adversaires?

Voilà la vérité, que tout le monde peut comprendre.

L'homme le moins instruit comprend le ridicule de la position de nos adversaires. Ne vous laissez donc pas égarer par ces à-côtés.

Le séparatisme

On a dit aussi: "Si ça continue, il est probable que Québec va être obligé de se séparer, de faire bande à part dans la Confédération. Le danger d'une séparation ne vient que de ceux qui ne sont pas capables de voir au-delà de leur paroisse et de leur comté. On leur fait aisément peur avec des croquemitaines d'autrefois.

On fait jouer sur eux les préjugés; on prépare la destruction de leur confiance. Voilà ce qui peut amener des calamités sur le Canada. Ne vous laissez pas tromper par des hommes déjà égaré ou plutôt de mauvaise foi. Jugez les partis en présence; jugez de leur sérieux.

Je n'en veux à personne. Je n'ai pas l'intention de calomnier personne, mais je veux protester contre les faux prophètes.

Nous n'avons pas intérêt à nous séparer de la Confédération. Nous ne serions pas, dans le Québec, ce que nous sommes aujourd'hui sans la Confédération. Québec n'aurait pas obtenu sa part large dans le Canada sans la Confédération.

Ces querelles entre citoyens d'un même pays ne sont pas nouvelles. En Belgique, il y a des Belges et des Wallons qui n'ont pas les mêmes idéaux politiques. Ils essayent cependant de s'entendre au lieu de se diviser en petits groupes et de se chicaner.

Vous êtes assez hommes, assez clairvoyants, assez patriotes pour régler vos difficultés dans la province de Québec. De la division on en a dans les foyers, entre enfants. Songe-t-on à les séparer pour cela? Le père essaye de faire taire les dissensions.

Le séparatisme, c'est la mort au point de vue politique, au point de vue national, au point de vue économique. C'est la mort de tous les Canadiens Français établis dans l'Ontario, dans l'ouest, dans les provinces maritimes. Nous n'avons pas le droit de faire cela, en ratatinant notre mentalité à Québec seulement. Les Canadiens sont des êtres humains, et pas parfaits sans doute. Mais nous avons dans tout le Canada la paix et l'harmonie. Ne vous laissez pas égarer. On a aussi dit, dimanche soir: "Attention! M. Rogers, n'excitez pas les chômeurs en leur disant que les secours directs seront supprimés."

Le parti libéral a essayé et essaie encore par le développement des industries au pays de donner aux hommes de coeur la chance de se créer des positions qui leur permettent de vivre plutôt que de quêter leur subsistance.

Le secours direct

Nous voulons la disparition du secours direct quand la chose sera possible, au moyen de travaux profitables, afin que le chômeur gagne son pain et se rétablisse dans l'ordre social. Tant qu'il n'y aura pas assez de travaux pour tout le monde, nous allons empêcher que la femme du chômeur et que le chômeur lui-même souffrent de la faim. Vous aurez des travaux. Nous vous en avons donnés, nous vous en donnerons d'autres.

Je ne fais pas de promesses. Je n'ai pas l'habitude d'en faire. Il arrive quelquefois qu'après en avoir fait dans l'enthousiasme d'un discours politique, on se trouve à court de les réaliser une fois élu. Mais je vous promets ma bonne volonté, le concours de mon énergie et de l'influence que je possède ainsi que ma sincérité pour venir au secours de mes concitoyens. Il y a des choses qui restent à faire; il y en a qui doivent être faites. Il y a des passages à niveau qui doivent disparaître dans St-Henri. (appl.).

Mais je ne vous fais pas de promesses au delà de ceci: comptez sur mon énergie et ma sincérité. Je vous aiderai dans la mesure du possible. Frappez à ma porte en n'importe quel temps.

Sans cachette, sans restriction, je n'en veux à personne. Je regrette même de faire la lutte à un homme de ma connaissance. A certains points de vue, je suis en excellents termes avec lui. Il n'y aura pas de malice à citer, à ce propos, le mot qu'on me disait aujourd'hui dans la rue, sur cet homme-là: "C'est drôle, c'est curieux, on peut l'estimer; c'est un drôle d'homme et un homme drôle."

Si vous voulez témoigner au parti libéral la reconnaissance qu'il mérite, élisez, mes amis, électeurs de Saint-Henri, le candidat officiel M. Bonnier. Je suis convaincu que vous n'hésiterez pas à voter pour M. Bonnier à la candidature de qui se sont ralliés de tout coeur les autres candidats de la convention. Le parti libéral vous a bien servi. Le parti libéral est contre la guerre, contre l'attaque de toute nation. Le parti libéral veut la paix; il veut la paix dans la confédération. Restez-nous fidèles; restez avec nous dans la confédération.

Bien qu'attaché à la province de Québec, à cette province que la civilisation chrétienne a arraché à la barbarie; bien qu'attaché à ma province et au coin de terre qui m'a vu naître, mon patriotisme ne s'arrête pas là. Je ne suis pas un Canadien-Français tout court.

Je suis un Canadien tout court. Je veux être chez moi à Halifax comme à Montréal, à Toronto, à Winnipeg, à Calgary, à Vancouver et à Victoria. C'est mon pays total. Je veux me dépenser pour le Canada tout entier, d'un océan à l'autre. Et vous aussi, citoyens de Saint-Henri, vous ne voulez pas, au fond, de l'esprit ratatiné que prêchent des faux prophètes. Votre patriotisme ne le limite pas à la province, mais à tout le Canada. Nous sommes chez nous partout, les Canadiens-Français. Restons attachés. Mais je vous ai parlé trop longtemps (On entend: Non, non, dans la foule). Les dames sont fatiguées ("Pas du tout", disent quelques électrices en souriant).

Je n'espérais pas tant de cette réception chaleureuse qu'on me fait comme on me l'a toujours faite lorsque je suis venu dans St-Henri. J'ai perdu un peu de mes cheveux mais mes sentiments sont restés jeunes."

Ici, le ministre des Travaux Publics fait quelques compliments à son auditoire féminin.

"Je vous quitte, reprend-il, avec la conviction profonde de vous avoir dit quelque chose. Pas seulement des choses pour vous faire rire, mais des choses qui peuvent vous aider à former votre jugement dans l'élection que vous serez appelés à faire très prochainement.

Je m'en vais confiant. J'espère qu'on m'invitera de nouveau avant la fin de la campagne (appl.)

M. Houde, dit M. Bonnier, a insulté à l'intelligence des ouvriers de St-Henri

M. J.-A. Bonnier, le candidat, a ensuite adressé la parole. Chaudement applaudi, M. Bonnier a fait une excellente impression et il en a lui-même éprouvé une excellente: "Vos applaudissements chaleureux, commença-t-il, me donnent l'espérance de la victoire et je vous en remercie comme je remercie tous ceux qui sont venus appuyer ma candidature de leur parole, et je veux mentionner tout spécialement mes adversaires à la convention qui se sont si loyalement ralliés.

Mesdames et messieurs, mes chers amis, la campagne électorale est commencée. Vous avez entendu mon adversaire, M. Camillien Houde. Vous l'avez entendu parler à la population ouvrière qu'est la population de St-Henri. C'est une population ouvrière, en effet, mais c'est une population intelligente et c'est faire insulte à son intelligence que de faire ce qu'il a fait, de faire le bouffon pour vous persuader de lui accorder votre faveur. La population de St-Henri est intelligente et quand elle veut écouter la comédie, elle sait où aller. Quand elle s'occupe de choisir un représentant qui devra soigner ses intérêts, elle ne veut pas que celui qui brigue les suffrages passe son temps à lui parler de son nez. Ah, non, surtout quand elle sait, quand les pauvres chômeurs de St-Henri savent qu'il leur faudra un "frock-coat" et des billets de chars pour se rendre jusqu'à l'hôtel Mont-Royal pour le rejoindre. Vous n'êtes pas disposés, je le sais, à vous faire représenter par un tel homme, qui s'est, d'ailleurs, fait battre partout et même dans deux comtés en même temps dans l'arène provinciale. J'ai confiance que vous garderez plutôt l'étendard libéral, qui a flotté si longtemps dans le grand comté de St-Henri.

Qu'est-ce donc que Camillien Houde? de demander M. Bonnier. Le comté aurait bel air avec un homme qui n'est rien. Un homme tout seul est une corde d'un seul fil. Ce n'est pas une corde d'un seul fil que vous voulez, dont vous avez besoin à Ottawa. C'est une corde à plusieurs fils, une corde forte et puissante. C'est ce que je suis avec mon parti. C'est celle-là que vous aurez, si vous me faites l'honneur de m'envoyer à Ottawa à côté des King, des Lapointe et des Cardin et de toute la phalange libérale.

M. Bonnier parla ensuite du tunnel de la Côte St-Paul et de la bataille victorieuse qu'il a faite à l'hôtel de ville pour l'obtenir. Il faut maintenant l'approbation d'Ottawa et il demande à la population d'aider à la réalisation de ce nécessaire projet en lui accordant sa faveur.

M. Bonnier promit ensuite l'amélioration de la rue St-Ferdinand et la disparition de la traverse à niveau qui depuis trente ans gêne la population de St-Henri. MM. Houde et Bray, dit-il, pendant si longtemps qu'ils ont régné à l'hôtel de ville, n'ont rien fait pour faire disparaître ce passage à niveau qui est un danger constant. M. Houde n'a rien fait et il vous demande de l'envoyer là à Ottawa pour ne rien faire encore. Allez-vous donc l'écouter, accueillir celui qui ne vous a rien donné et rien fait, en songeant à ce que vous a donné Paul Mercier, qui vous a représenté si dignement pendant si longtemps! Non, vous ne ferez pas ça et vous montrerez, au contraire, que St-Henri ne veut pas de ces farceurs!

Parlant ensuite de M. Houde qui demeure dans un hôtel de grand luxe au centre de la ville où les citoyens de St-Henri devront aller pour visiter leur député, si M. Houde est élu, M. Bonnier rappela le bureau hebdomadaire de M. Paul Mercier, qui s'installa plutôt au centre même de son quartier, recevant chaque semaine les citoyens chez eux, sans qu'il leur soit besoin de se déplacer. M. Bonnier, en terminant, remercia encore la foule enthousiaste, et promit qu'il suivra l'exemple de M. Mercier qui fit tant honneur au comté.

Il ne faut pas donner un indépendant pour successeur à un libéral, dit M. St-Père

Le député d'Hochelaga aux Communes, M. E. C. Saint-Père, apporte le concours de sa parole au candidat libéral choisi par la convention, M. J. A. Bonnier.

"Ma présence ici ce soir", débute M. Saint-Père, "est motivée d'abord par l'intérêt que j'ai toujours eu et que je conserverai toujours pour le grand parti libéral dont je fais partie depuis 1921 en qualité de député. La deuxième raison, c'est la vieille amitié qui me lie à l'ancien député de Saint-Henri, M. Paul Mercier, qui vient d'être appelé au poste de juge en chef de la Cour de Circuit. Je veux aussi répondre à ceux qui ont accusé les libéraux, les députés libéraux, les ministres libéraux de militarisme parce qu'ils ont voté en faveur d'une saine mesure pour la défense du Canada".

Le député d'Hochelaga rappelle ensuite la convention libérale qui vient d'avoir lieu. "N'élisez pas", dit-il aux électeurs de St-Henri, "n'élisez pas un indépendant pour remplacer un Mercier, mais votez pour Bonnier qui a été choisi à la convention".

Parlant à une population d'ouvriers M. Saint-Père poursuit: "Je suis représentant d'une grande division ouvrière, le comté d'Hochelaga. Je ne peux passer sous silence le travail de l'hon. M. Rogers, ministre du Travail à Ottawa. M. Rogers consacre à la cause ouvrière toute son énergie et toute son influence. Le premier-ministre du Canada, l'hon. Mackenzie King, lui aussi un grand ami de l'ouvrier, tient en matière sociale et ouvrière à sauvegarder avant tout l'autonomie provinciale".

L'orateur aborde ensuite la question tarifaire. "J'aimerais, continue-t-il, à vous parler longuement de la question tarifaire. Cette question amènera l'accord et la fraternité entre les peuples. Elle protégera les ouvriers parce qu'en ouvrant les portes sur tous les marchés elle leur procurera du travail".

Le député d'Hochelaga termine sur un jeu de mot: "Vous savez tous, dit-il, que M. Bonnier est un entrepreneur de pompes funèbres. Aussi est-ce un enterrement de première classe qu'avec votre appui il donnera à ceux qui lui font la lutte".

Vous avez à choisir entre un digne citoyen de St-Henri et un bouffon, dit le Dr Côté

M. le docteur Z.-A. Côté, ancien conseiller municipal de St-Henri et l'un des citoyens les plus en vue de St-Henri, fut ensuite invité à adresser la parole. On sait que M. Côté fut l'adversaire de M. Bonnier à la convention qui a choisi ce dernier comme candidat officiel du parti libéral. M. le docteur Côté s'est immédiatement rallié à M. Bonnier. Hier soir il adressa un chaleureux appel en sa faveur.

"M. Bonnier, dit-il, est le meilleur homme et je suis fier de l'appuyer. Vous savez qu'il m'a battu à la convention, mais c'était une convention régulière. J'en accepte le verdict et je vous demande maintenant de suivre M. Bonnier comme je le fais moi-même. Je me suis rangé de son côté sans la moindre hésitation, car je sais que, de tous les candidats, c'est celui dont l'intelligence et les qualité du coeur et de l'esprit sont les plus aptes à faire triompher la cause du comté Saint-Henri au Parlement canadien. N'oubliez pas qu'il s'agit ici d'une lutte d'hommes. M. Bonnier est le meilleur, c'est un enfant de chez nous. Il n'est pas comme un de ses adversaires qui se prétend l'enfant de ci et de ça. M. Bonnier est notre homme, et nous le reconnaissons à ses oeuvres. Certain de ses adversaires se dit "le p'tit gars de Ste-Marie", le p'tit gars de deux ou trois autres arrondissements. Il affirme qu'il n'est ni rouge, ni bleu. Il dit qu'on n'a plus voulu de lui. C'est tout qu'il peut dire car, en effet, les conservateurs n'en veulent pas, les libéraux n'en veulent pas. Les conservateurs sont des gens intelligents et je les félicite comme je vous félicite de ne pas vouloir de Camillien Houde qui prend tout ce qui passe, qui ne sait pas à qui s'adresser et accepte tout ce qu'on lui donne. Je vous félicite de ne pas le suivre, quand on sait qu'il s'est montré prêt à accepter celui qui lui a offert la candidature. Quand un homme peut accepter ça, il est prêt à tout.

A ce moment de son discours, l'arrivée de l'hon. M. Cardin a interrompu quelques instants M. le docteur Côté qui en a profité pour faire l'éloge du ministre des Travaux publics, que la foule a applaudi longuement.

Le docteur reprend son discours et tombe sur l'ancien p'tit gars de ci et de ça, qui, dit-il, "est l'homme le plus facile à acheter. Tout ce qu'il a c'est du "pep". Il en a beaucoup, mais c'est tout ce qu'il a et c'est l'homme le plus facile à acheter à part cet autre mais lui, on peut l'acheter pour rien.

Dans l'esprit de M. Côté M. Houde n'offre à la population de St-Henri que l'air chaud de sa "ballouse" et il se dit assuré que St-Henri va lui "crever sa balloune" lundi. On en crèvera même deux" affirme-t-il. La seule raison qui m'a fait me rallier à M. Bonnier, dit-il, la seule chose qui inspire ma conduite, c'est l'idéal du parti libéral. On m'a présenté le drapeau libéral et je l'ai pris. Je le demande ce soir à mes amis de faire comme moi. A mes amis que je vois dans cette salle remplie de figures familières, je fais cette demande. Les adversaires de M. Bonnier ne pourront faire de même. Ils devront s'adresser aux amis de la clique. Allez voir à leur assemblée, vous ne verrez pas de figures connues. Allez voir les automobiles qui sont là. Vous ne reconnaîtrez pas les automobiles de St-Henri. Les spectateurs sont toujours les mêmes, ce sont des figures à une piastre et deux piastres par assemblée.

Lui, (M. Houde) qui dit faire son élection avec l'aide des chômeurs demeure pendant ce temps-là à l'hôtel Mont-Royal. C'est un magnifique bouffon. Ce sont deux magnifiques bouffons, les deux plus magnifiques que la province a vus et je sais que vous n'en voudrez pas. C'est une lutte d'hommes. Il vient ici vous conter des farces et il vous demande de l'envoyer à Ottawa. La population de St-Henri est une population ouvrière mais intelligente et elle ne choisira certes pas son représentant avec des farces.

Et, de continuer M. Côté, si M. Houde était élu, auriez-vous les moyens de dépenser des billets de chars pour vous rendre à l'hôtel Mt-Royal à chaque fois que vous aurez une demande à adresser à votre représentant? Laissant son auditoire sur cette question, M. le docteur Côté termine son discours en priant la population intelligente de Saint-Henri d'exercer un choix judicieux lundi lorsqu'elle devra choisir entre des bouffons, et un candidat digne et sérieux, M. Bonnier, un enfant du quartier.

Discours du président de l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal

Me Emile Boucher, avocat et président général de l'Association de la Jeunesse libérale de Montréal, fut le premier orateur de la soirée. Il fut très applaudi de la foule. A titre de président des jeunes libéraux, Me Boucher s'adressa surtout à la jeunesse du comté de Saint-Henri, à laquelle il présenta le parti libéral comme "un principe de vie".

Après avoir remercié l'assemblée de l'accueil chaleureux qu'elle lui avait fait, Me Boucher déclara combien agréable était pour lui la tâche d'appuyer la candidature du représentant officiel du parti libéral à l'élection de lundi prochain, M. J.-A. Bonnier, de St-Henri. Tous les jeunes doivent, dit-il, se dresser le front haut derrière M. Bonnier, car il est le représentant du parti libéral qui est le parti des jeunes. Le parti libéral est un principe de vie, qui, se rajeunissant chaque jour pour s'adapter aux progrès des temps, est devenu le parti des jeunes qui ont à coeur l'intérêt de la nation. Depuis longtemps qu'il règne la tête haute au milieu de tous les changements, c'est encore lui qui est demeuré le moins changeant et le plus immuable dans ses principes, dont l'objet est le bien-être social de toute la population canadienne. C'est d'ailleurs ainsi qu'il a été de tout temps le parti le plus favorable à toutes les classes de la société sans distinction, car c'est le parti de toute la société d'un bout à l'autre des vastes frontières du Canada tout entier. Ayant toujours cet intérêt à coeur et cherchant sans cesse la réalisation de ce noble idéal, il est considéré à juste titre comme le sauveur de la nation, de son unité, de son harmonie et de la bonne entente qui règne entre ses populations. Encore tout dernièrement, la population de Lotbinière a reconnu ces efforts du parti libéral. Elle a compris sa noble ambition et elle ne s'est pas laissée berner par les vieilles formules et les rengaines désuètes; c'est d'une manière tangible, en effet, que Lotbinière s'est carrément prononcé contre le nationalisme outrancier, le fascisme et toutes ces doctrines d'isolement, en élisant le candidat du parti libéral, l'hon. M. Francoeur, et en lui donnant un majorité de plus de cinq mille votes. A l'autre extrémité du pays, la même population canadienne a reconnu, il n'y a pas très longtemps encore, la valeur de ce même grand parti en élisant, dans un château-fort conservateur de la Colombie britannique, un candiat libéral, avec une majorité écrasante.

Ce n'est d'ailleurs là que deux exemples entre plusieurs, car depuis deux ans que la population canadienne a envoyé l'hon. M. King à Ottawa, quinze élections complémentaires ont eu lieu dans différentes parties du pays et à chacune de ces élections, c'est le candidat du parti libéral qui a été élu. Et ce soir, je peux dire

M. Houde n'aime pas qu'on dise qu'il reste au Mont-Royal

"Parlez-en donc pas !" s'écrie-t-il hier soir. — Deux discours sur le "Canada"

"Je ne parle pas si mal que ça"

M. Camillien Houde a parlé, hier soir, aux deux extrémités du comté qu'il voudrait bien représenter aux Communes. Il a fait son premier discours à Saint-Jean-de-Matha et son second, — répétition du premier, — à Sainte-Cunégonde. Les échevins Léon Trépanier, Hector Dupuis et Allan Bray, — Léon, Hector et Allan, pour se servir du langage de M. Houde, — se sont prodigués entre les deux salles pour amuser les électeurs qui ne s'étaient certainement pas dérangés pour les entendre, en attendant que le candidat fasse son apparition au micro des haut-parleurs.

Durant presque tout le temps qu'il a parlé, M. Houde s'en est pris au journal **Le Canada**, dont les articles d'hier matin l'ont apparemment piqué au vif. Il a défié ce même journal de rapporter ce qu'il a dit du candidat libéral officiel, — peu de chose, en somme, — et contrairement à ce qu'il a fait à la salle du collège Saint-Henri, quand on lui a "offert" la candidature, il a évité avec soin de se prononcer sur la question brûlante du séparatisme et du nationalisme.

Dès ses premiers mots, M. Houde a parlé du journal **Le Canada**. "Ce matin, a-t-il dit, j'ai lu les journaux. J'ai commencé par le **Canada**, parce que c'est un journal qui m'est sympathique depuis trois ans. Le portrait du Mont-Royal...pitre...langage vulgaire...Comment en un plomb vil est or s'est-il changé. Le mien, mon langage, c'est le vôtre, c'est le langage du peuple. Je n'ai pas l'érudition du candidat officiel, je m'en excuse". Et désignant du doigt le journaliste du **Canada** : "Je ne suis pas instruit comme le candidat officiel. Vous avez dit que je n'étais pas instruit : je n'aime pas ça, quand votre candidat n'est pas mieux. Ils parlent bien, eux, mais ils vont vous faire tuer".

"Ils m'ont mis une affaire du Mont-Royal dans le **Canada** de ce matin. Bien, cela m'a donné l'envie de l'acheter (l'hôtel). Si j'avais voulu pas me présenter, c'est encore drôle combien de temps j'aurais pu rester au Mont-Royal. Parlez donc pas que je reste au Mont-Royal".

Les armements

M. Houde a expliqué de nouveau son attitude sur les armements. Il affirme que tout ce qu'il dit en ce moment, les libéraux l'ont soutenu durant vingt ans. "Je tiens le même langage, ajoute-t-il, que les douze libéraux qui se sont prononcés contre le programme des armements du gouvernement King à la dernière session. Je suis aussi rouge qu'eux. Cela devrait vous faire plaisir, remarque-t-il en se tournant vers le journaliste du **Canada**.

"Pourquoi m'attaquer et dire que je suis un "piètre pitre". Parmi ces libéraux, il y en a qui parlent moins bien que moi".

"Les canons, les fusils, les mitrailleuses, ce n'est pas pour décorer des arbres de Noël", continue M. Houde, qui prédit une guerre pour 1940. Il prétend que de même que la création d'une marine canadienne a été le signe avant-coureur de la guerre de 1914, de même le programme d'armements actuel est le signe avant-coureur d'une guerre qui éclatera en 1940.

"Défense suppose attaque, continue-t-il. Quels sont nos ennemis? dis-le moi. Contre qui faut-il se défendre? Si nous avons des ennemis, ne pouvons-nous pas en arriver à une entente avec eux? Il n'y a personne autour de nous que l'on puisse regarder comme notre ennemi".

Parlant en anglais, M. Houde a prédit que s'il fallait que la conscription soit de nouveau déclarée au pays, le Canada serait le théâtre d'événements sanglants, pires que ceux de 1837-38. Il prévoit une évolution et même une révolution au Canada français.

A ceux qui disent que l'on peut s'armer en prévision d'une guerre possible, et non pour une guerre, tout comme on achète des pompes à incendie pour se protéger contre les incendies toujours possibles, et non parce que l'on a l'intention d'incendier les maison, il répond que c'est là un argument de "tata".

Document secret

"J'ai envie de faire une déclaration, dit M. Houde. Je prétends qu'il existe à Ottawa un document secret, un rapport de l'organisation militaire anglaise qui dit qu'on doit avoir au Canada un programme d'armements afin de pouvoir envoyer cinq divisions là où cela sera nécessaire pour la défense de l'Empire.

"Cinq divisions, c'est une de plus que nous n'en avons envoyé en Europe lors de la guerre de 1914 : c'est 500,000 soldats, au lieu de 500,000, 60,000 morts au lieu de 60,000, 250,000 blessés au lieu de 200,000".

Importance de l'élection

M. Houde fait une longue énumération des principales villes du Canada en commençant par Vancouver et en terminant par Yarmouth et Yarmouth et dit "toutes ces villes ont les yeux fixés sur Saint-Henri. Dans les autres provinces aussi, on est opposé aux armements et même à Tokio, on guette le résultat de l'élection de lundi. On ne craint personne autant que Camillien Houde sur une question comme celle des armements, parce que le peuple m'aime. Votez contre les armements et les massacres inutiles ; venez écrire avec moi la plus belle page d'histoire qui se soit écrite depuis 50 ans.

M. Houde désire que le résultat de l'élection complémentaire de Saint-Henri ne comporte aucune équivoque. "Donnez-moi, demande-t-il aux électeurs, un verdict absolument probant, catégorique, péremptoire, en proportion des majorités que vous m'avez accordées dans le passé."

M. Houde prétend que le gouvernement libéral actuel n'a pas mandat pour entreprendre une politique d'armements. "Il devrait, dit-il, revenir devant le peuple. Que dis-je : ils y sont devant le peuple actuellement pour une élection partielle. Ils vont mettre en oeuvre toutes les forces coalisées possibles."

M. Bonnier

Voici au sujet de M. Bonnier, candidat libéral officiel dans Saint-Henri, ce que M. Houde a défié le journal "Le Canada" de rapporter. M. Houde a commencé ce passage de son discours en disant: "Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es" ou, comme l'on dit dans le peuple: "A coucher avec un chien on attrape des puces". C'est que M. Houde a vu, à la mise en nomination, M. Bonnier en compagnie de M. Emery Sauvé, président de la Ligue des propriétaires. M. Houde décrit M. Sauvé comme étant cet homme qui, alors qu'il venait, lui, d'être élu maire de Montréal et n'était pas encore assermenté, s'est présenté à lui et a menacé de faire jeter sur le pavé tous les chômeurs si les propriétaires n'étaient pas immédiatement payés.

On a remarqué à Saint-Jean-de-Matha que la salle s'est subitement remplie lorsque M. Houde est arrivé. Il y avait certainement un camion, et peut-être plusieurs automobiles, qui ont transporté des hommes à Saint-Jean-de-Matha et de Saint-Jean-de-Matha à Sainte-Cunégonde. M. Houde ne semble manquer ni d'organisateurs, ni de voitures, ni d'argent.

SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE FRANCE A L'UNIVERSITE McGILL

● **Le ministre de France au Canada, M. le comte Robert de Dampierre, a été reçu hier après-midi à l'université McGill. Son Excellence le ministre de France a remis à M. le docteur Edward W. Archibald, chirurgien connu pour ses travaux dans le monde entier, un doctorat en médecine honoris causa de l'université de Paris. On voit, sur la photo ci-dessus debout, M. Lewis Williams Douglas, nouveau principal et vice-chancelier de l'université McGill; à l'extrême gauche, M. le comte de Dampierre, et à l'extrême droite, M. le docteur Edward W. Archibald.** (Photo CANADA)

MM. Duplessis et Hepburn ont terminé, hier, leur entretien sur le papier à journal

Les hons. Mitchell Hepburn et Maurice Duplessis ont terminé hier soir une conférence de deux jours, au cours de laquelle ils discutèrent les problèmes de l'industrie du papier à journal, qui intéressent également les provinces de Québec et d'Ontario. Les résultats de la conférence ne furent pas dévoilés.

Avant de prendre le tram pour Québec, à 6 heures 30, M. Duplessis reçut les journalistes, mais refusa de dire quoique ce soit au sujet de la conférence. Le secrétaire de M. Hepburn, en répondant que le premier ministre d'Ontario n'avait rien à dire, ajouta que la délégation retournait à Toronto, hier soir.

On croit cependant que les principaux points discutés par les deux chefs sont la réglementation du prix du papier à journal et du contrôle de sa production. Plus de $450,000,000 ont été investis à l'heure actuelle dans cette industrie. Les salaires et les conditions de travail ont aussi été discutés au cours de la conférence.

Graves désordres provoqués par les nazis en Autriche

Plus de deux cents personnes sont arrêtées; des centaines d'autres sont blessées

Les monarchistes

Vienne, 11 (P.A.) — Les nazis autrichiens ont provoqué de nombreux désordres, aujourd'hui, en tentant vainement de mettre fin, en plusieurs endroits du pays, à cinquante manifestations monarchistes. En criant "Heil Hitler", ils lancèrent sur leurs adversaires des bombes puantes et lacrymogènes, des chaises, des verres, pendant que les orateurs monarchistes s'attaquaient violemment au Troisième Reich et proclamaient que l'Autriche devait lutter jusqu'à l'épuisement, s'il le fallait, pour conserver son indépendance. Aux dernières nouvelles, on apprend qu'au moins deux cents personnes ont été arrêtées, que des centaines d'autres ont été légèrement blessées. Au moins soixante nazis ont été coffrés à Vienne, lorsqu'ils cherchèrent à mettre fin à des assemblées qui réunissaient plus de 40,000 monarchistes. La police dut charger les manifestants dans une salle le sabre à la main.

Les anti-monarchistes ont mis fin à une réunion à Mettesbourg, en coupant les fils électriques qui fournissaient de lumière un auditorium. A Linz, la police dut empêcher les monarchistes de se réunir, parce qu'elle craignait des désordres graves.

Robert Musk est maintenant à Athènes

Ottawa, 11. (P.C.) — On a annoncé ce soir que Robert Musk, jeune étudiant de Prince-Albert que les autorités italiennes auraient détenu en prison durant deux jours, était maintenant en sûreté, à Athènes. Un cablogramme reçu ce soir par un de ses amis, H.-J. Hillyer, annonce l'arrivée de Musk dans la capitale de la Grèce.

Cargo coulé par un sous-marin mystérieux

(Suite de la page 1)

Par l'intermédiaire de l'ambassade espagnole, M. de Lizano a publié la déclaration suivante : "Comme preuve que Franco entend détruire la culture basque et la fierté nationale de la nation basque, nous pouvons assurer maintenant qu'il a interdit, sous peine de condamnations très sévères devant les tribunaux, que les Basques se servent de leur propre langue, qui est peut-être l'une des plus anciennes et l'une des plus pures des langues vivantes, et qu'ils portent leurs costumes nationaux."

Succès loyaliste à Téruel

Hendaye, 11. (P.A.) — C'est surtout au sud-ouest de Téruel que l'on se bat, ce soir, sur le front de l'Aragon. Les loyalistes y ont lancé une nouvelle offensive contre les positions qu'occupent les nationalistes sur le secteur de La Muela de Téruel. Le gouvernement a rapporté que ses troupes se sont emparées de la première ligne de tranchées de l'ennemi. Toutefois, de Salamanque on nie cette défaite.

Les insurgés sur la défensive

Saragosse, 11. (P.C.-Havas). — Le général Francisco Franco a indiqué, ce soir, que ses troupes conservaient toutes leurs positions sur le front de Téruel et qu'elles se contentaient, pour le moment, de les défendre. Des dépêches arrivées du champ de bataille laissent entendre que les loyalistes en s'attaquant avec vigueur à ces positions ont toujours été repoussés avec de lourdes pertes.

Dahl ne sera pas libéré

Salamanque, 11. (P.A.) — Un porte-parole de Franco a déclaré, ce soir, que l'aviateur américain Harold E. Dahl, fait prisonnier par les nationalistes, alors qu'il combattait pour les loyalistes, condamné à mort, puis gracié à la demande de sa femme qui écrivit au chef rebelle, ne serait rendu à la liberté que lorsque la guerre civile aura pris fin.

Le Japon a offert la paix à la Chine

(Suite de la page 1)

cherché à traverser la rivière Tchientang pour s'attaquer à Ning-po. L'un des navires qui transportait les troupes japonaises a été coulé.

De Shanghaï, on apprend que les Japonais font maintenant revenir des soldats et des pièces d'artillerie lourde de l'intérieur du pays. Ce mouvement a pour but, selon les observateurs, de renforcer les armées qui opèrent dans la région d'Hang-tchéou.

Dans le sud du Chantoung, les Chinois, toujours, laissent entendre que les Japonais ont été incapables de s'emparer de Tsi-ning, situé à 120 milles au sud de Tsi-nan.

Les troupes du maréchal Tchiang Kai-Shek se seraient même lancées à l'assaut de Yang-tchéou qui est actuellement aux mains de l'envahisseur.

Entre temps, les avions de Tokio continuent à être très actifs. Ils ont bombardé, aujourd'hui, tous les centres ferroviaires et tous les aérodromes des provinces de Fo-Kien, de Tché-Kiang, du Kouang-Si, du Kouang-Toung et de l'Ho-Pé. Dans la riche vallée du Yang-tsé-Kiang, les navires de guerre de Tokio se sont rendus pour la première fois à Houkou et ils ont bombardé plusieurs villes.

Des dépêches de Hong-Kong assurent que quatre navires anglais se sont trouvés pris, hier, entre le feu d'un destroyer japonais et celui des canons des forts de Boca Tigris, qui veillent sur Canton. Les navires se sont tirés de là sans subir aucun dommage.

A Paris, le gouvernement français a donné instruction à son ambassadeur à Tokio de protester énergiquement contre le fait que des aviateurs japonais se sont attaqués à la mission catholique française de Nanning, le 9 janvier, et qu'ils y ont tué un missionnaire jésuite.

Tsining capturé

Shanghaï, 12, mercredi, (P. A.) — Les Japonais rapportent, ce matin, qu'ils se sont emparés de Tsining, ce qui leur permettra de s'attaquer bientôt à Siou-tchéou.

Le clipper "Samoan" est perdu en mer

(Suite de la page 1)

coulait. La dernière nouvelle qu'on en a reçue, à 3 heures 27, heure de l'est, cet après-midi, disait qu'il se dirigeait vers Pago-Pago. La vitesse moyenne du "Samoan" est de 120 à 150 milles à l'heure. Il se trouvait à environ 300 milles de son point de départ, lorsqu'il dût rebrousser chemin. Jusqu'ici jamais un avion des Pan-American Airways, survolant le Pacifique n'a dût faire un amerrissage forcé. Depuis plus de deux ans, on transporte du courrier entre la Californie et Manille sans accident. On a même transporté des voyageurs entre Hong-Kong et les Etats-Unis depuis un an.

Les directeurs des Pan-American Airways ne s'inquiètent pas outre mesure de la disparition du "Samoan". Ils assurent qu'il peut se maintenir très bien dans l'air avec trois de ses moteurs seulement.

Le capitaine Musick, pilote d'avion depuis 24 ans, a parcouru en avion une distance de plus d'un million de milles. Il n'a jamais eu d'accident. Jamais aucun des voyageurs qu'il a transportés n'a été blessé.

Ces pêcheurs ne pourront dormir dans les ateliers

Halifax, 11. (P.C.) — Le secrétaire du Bureau de santé d'Halifax, M. Arthur Pettipas, a averti, ce soir, la National Fish Company qu'elle devrait empêcher immédiatement les ouvriers de dormir dans une partie de son établissement ou même sur le quai. Le Bureau a fait connaître sa décision, après avoir visité hier les ateliers, où dorment quatre-vingt employés, qui ont refusé de faire la grève.

TOUT VIENT A POINT A QUI SAIT ATTENDRE

Toronto, 11 (P.C.) — Une période de quarante-cinq années est une longue attente pour une promotion, mais l'agent William Brimacombe, maintenant âgé de 74 ans et membre de la police du comté d'York, a obtenu ce qu'il attendait "lorsque les promotions commencèrent à rouler".

Il y a quelques mois, l'agent Brimacombe était promu au rang de sergent. A cette occasion il obtint aussi une vacance de six semaines, que lui donna le préfet W.-E. McDonald, commissaire du comté d'York, parce que celui-ci n'était pas encore de ce monde lorsque l'agent Brimacombe entra dans le service.

Puis, hier, l'agent Brimacombe fut promu du grade de sergent à celui d'inspecteur, n'ayant plus au-dessus de lui qu'un seul officier supérieur dans la personne du chef William Martindale.

Le nouvel inspecteur Brimacombe est très calme dans les circonstances, mais il refuse catégoriquement d'être photographié.

Six sommations émises contre des cordonniers

Perth, 11. (P.C.) — Des sommations ont été émises aujourd'hui, contre six membres de l'union canadienne des cordonniers à la suite d'une altercation entre les membres de l'union et d'autres employés de la Perth Shoe Company, où une grève fut déclarée mercredi dernier. Les six ouvriers devront se présenter demain à la Cour.

AMENDE DE $500

Trois-Rivières, 11. (P.C.). — Georges Giroux, des Trois-Rivières, s'est avoué coupable aujourd'hui d'avoir eu illégalement un alambic en sa possession. Le magistrat Lacoursière l'a condamné à une amende de $500 ou à trois mois de prison.

D'autres ouvriers appuient les grévistes de Lunenburg

Liverpool, N.-S. 11. (P.C.) — L'union internationale des ouvriers du papier, du sulphite et de la pulpe a appuyé, ce soir, les pêcheurs qui réclament la reconnaissance de leur union de la National Fish Company. L'union compte 350 membres.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick annonce un surplus de $29,090 pour 1937

Fredericton, 11. (P.C.) — Le gouvernement de la province du Nouveau-Brunswick a annoncé aujourd'hui que, pour la première fois depuis 1929, on terminait l'année fiscale avec un surplus de $29,090 au compte des dépenses ordinaires. Le surplus a été obtenu par l'augmentation considérable des revenus de la province qui se sont élevés à leur plus haut niveau dans l'histoire du Nouveau-Brunswick.

Le secrétaire-trésorier de la province, M. C.-T. Richard, avait prédit un déficit de $283,597 lorsqu'il présenta l'an dernier le budget de 1937. Le surplus de cette année est dû, selon le gouvernement, à l'augmentation des revenus. En commentant le rapport financier, le premier ministre, l'hon. A.-A. Disart, a précisé que la nouvelle année apporterait d'autres améliorations.

Difficultés entre Salazar et les chefs de son armée

Le dictateur du Portugal est menacé d'être déposé par ses soldats

Mécontentement

Gibraltar, 11. (P.A.). — Des dépêches non-censurées, arrivées de Lisbonne à Gibraltar, révèlent, ce soir, qu'un différend grave divise le premier ministre du Portugal, Antonio de Oliveira Salazar, et les chefs de son armée régulière. Afin de remédier à cette situation dangereuse, le dictateur a publié plusieurs décrets par lesquels il entend réorganiser complètement l'état-major de l'armée. Pendant que les troupes, cantonnées dans leurs barraques étaient, vendredi dernier, prêtes à intervenir si c'était nécessaire, les chefs de l'armée ont présenté un ultimatum au gouvernement lui demandant de proroger ses décrets. Des nouvelles, datées de Lisbonne et soumises à la censure, assurent, ce soir, que les officiers de l'armée ont promis leur appui à Salazar et que ce dernier semble prêt à discuter de la prorogation des décrets qu'il avait d'abord publiés.

Le général Domingos d'Oliveira, gouverneur militaire de Lisbonne, s'est fait le porte-parole de l'armée durant les journées de crise. Il menaça Salazar de ce qu'il le laisserait tomber s'il ne revenait pas sur son attitude.

Il parla aussi de donner le commandement suprême de l'armée et de la nation à Oscar Carmona, l'associé de Salazar, tout en sacrifiant ce dernier.

Industriels reçus par M. Roosevelt

Ils promettent leur collaboration au chef du gouvernement américain

Washington, 11 (P.A.) — Les directeurs de cinq des plus importantes industries des Etats-Unis, après une conférence qu'ils ont eue, cet après-midi, avec le président Roosevelt, ont déclaré qu'ils comprenaient mieux les problèmes graves avec lesquels la nation est aux prises. Ils ont aussi prédit qu'ils collaboreraient plus étroitement ,désormais, avec le gouvernement pour faire disparaître le recul économique constaté, depuis quelques semaines, dans les affaires du pays.

M. Alfred-P. Sloan, président de la General Motors Corporation, parlant au nom du groupe d'industriels qui rencontra le président, a dicté le communiqué suivant aux journalistes: "Nous avons eu un entretien intéressant et des plus utiles avec le président. Nous avons tous admis que nous nous comprenions mieux et qu'une collaboration plus étroite entre le gouvernement et l'industrie était nécessaire, si l'on veut surmonter les difficultés qui assaillent la nation".

Accompagnaient M. Sloan à la Maison Blanche, MM. Ernest-T. Weir, président de la National Steel Corporation; Lewis Brown, président de la Johns-Manville Corporation; M.-W. Clement, président de la Pennsylvania Railroad Company, et Colby M. Chester, président de la General Foods Corporation et de l'Association nationale des manufacturiers.

Le gouverneur Frank Murphy, de l'Etat de Michigan, qui a, lui aussi, été reçu par M. Roosevelt, déclara, en sortant de la Maison Blanche, que, dès le printemps, l'industrie de l'automobile connaîtrait un essor nouveau.

M. Roosevelt a en plus rencontré, ces jours-ci, MM. Daniel Green, John W. Carpenter et Arthur-B. West, tous présidents de grosses compagnies d'utilités publiques.

Rencontrant les journalistes, après ces conférences, M. Roosevelt se refusa à identifier la poignée d'hommes d'affaires qu'il dit être responsables du présent recul économique. Il précisa, toutefois, qu'il n'en avait contre aucun individu en particulier, mais contre un groupe qui ne constitue qu'une faible minorité.

L'enquête sur le transport continue

George Carr s'est décidé à montrer ses livres à la Commission Chevrier

Toronto, 11 (P.C.)—George Carr, propriétaire de la Carr's Transport d'Owen-Sound, qui fut le premier témoin à nier à la Commission d'enquête sur le transport le droit d'exiger la production des livres des compagnies, sera appelé à comparaître demain à la réouverture de l'enquête.

Il y a plusieurs semaines, Carr déclara à la Commission qu'il ne montrerait pas ses livres devant ses concurrents et le public. Sur le conseil d'un avocat, Carr revint ensuite sur son idée et il apporta ses livres à l'enquête cette semaine.

L'enquête a surtout porté jusqu'à maintenant sur les petites compagnies de transport. La Commission espère en arriver cette semaine aux importantes compagnies de transport de marchandises et de voyageurs.

Un exploitant a déclaré aujourd'hui que, si les taxes imposées au transport sont élevées, il sera obligé d'abandonner son entreprise.

35e anniversaire du Conseil des Métiers

Québec, 11. (P.C.) — Le conseil des Métiers et du Travail de Québec, qui groupe les unions internationales de l'endroit, fêtera le 35e anniversaire de sa fondation, le 26 février prochain. Au cours de la séance de ce soir, MM. Albert Lalonde et Joseph Matte ont été nommés délégués à l'entretien annuel des unions internationales avec le gouvernement provincial.

M. King ne commente pas la communication de M. Duplessis

Le projet d'amendement à la constitution sera bientôt soumis aux premiers ministres

Pas de nominations

Ottawa, 11. (P.C.) — Le premier ministre, le T. H. M. Mackenzie King, a déclaré ce soir qu'il n'avait rien à ajouter pour le moment aux idées qui ont été échangées entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux sur l'assurance-chômage. Il a reçu la communication de M. Duplessis, qui a été rendue publique hier, mais il n'a pas voulu la commenter.

Une esquisse de l'amendement proposé à la Loi de l'Amérique britannique du Nord afin de lever les obstacles constitutionnels à l'établissement d'un système national d'assurance chômage a été préparée et M. King a déclaré qu'une copie en serait envoyée à tous les premiers ministres provinciaux avant l'ouverture de la session fédérale, qui aura lieu le 27 du courant.

Le Québec, l'Alberta et le Nouveau-Brunswick ont refusé d'adhérer immédiatement au projet du gouvernement fédéral. Toutes les autres provinces ont appuyé la proposition fédérale d'un amendement à la Loi de l'Amérique britannique du Nord.

Le Conseil des ministres a siégé aujourd'hui et siégera encore demain. Ce sera la dernière fois qu'il se réunira cette semaine. M. Mackenzie King a annoncé que le Cabinet n'a fait aucune nomination aujourd'hui.

Il faut un seul marché pour les villes de 2,000,000 d'habitants

Toronto, 11. (P.C.) — M. W.-C. Hopper, chef de la division de la mise sur le marché du ministère fédéral de l'Agriculture, a déclaré aujourd'hui, à une séance du 33e congrès des maraîchers de l'Ontario, que les villes de 2,000,000 d'habitants ou moins ne peuvent maintenir plus d'un marché en gros. Les marchands en gros, dit-il, ne doivent pas perdre de vue le fait qu'il faut une demande aussi bien qu'une offre pour faire un marché. Deux ou trois marchés divisent les affaires et un seul peut résister.

L'invitation de M. Chautemps rejetée par les employeurs

La Confédération générale des patrons laisse tomber la suggestion du gouvernement

Paris, 11. (P.A.) — M. Camille Chautemps présidera, demain, la conférence des patrons et des ouvriers qu'il a convoqués, dans le but de préparer un nouveau code du travail, en dépit du fait que la Confédération générale des patrons ait décidé de ne pas se faire représenter à cette importante manifestation. Le cabinet a autorisé le premier ministre à prendre toutes les mesures qu'il jugera nécessaire de prendre, dans le but de faire disparaître le danger qui découle des grèves trop fréquentes dans le pays tout entier. La conférence de demain ne réunira que les représentants de la Confédération générale du travail et ceux de l'union des patrons moyens.

La Confédération des patrons a refusé de participer aux pourparlers parce que M. Chautemps a rejeté la suggestion qu'elle lui avait faite de convoquer tous les représentants des unions ouvrières et patronales. M. Chautemps n'a invité que les plus puissantes organisations. On dit, ici, que lorsque la conférence aura pris fin, M. Chautemps rencontrera les représentants de la Confédération des patrons, auxquels il fera part des décisions prises durant les pourparlers. Il leur demandera quelles suggestions ils ont à présenter.

Mussolini fait des difficultés aux E.-Unis

(Suite de la page 1)

sadeur à Rome, Washington a demandé par écrit au roi Victor-Emmanuel d'accepter les lettres de créances de M. Philippes. Victor-Emmanuel, roi d'Italie et empereur d'Ethiopie, lui répondit qu'il les acceptait. Lorsqu'il s'est agi pour l'Italie d'envoyer l'ambassadeur Fulvio Suvich aux Etats-Unis, ce dernier a présenté ses lettres de créance en se recommandant de Victor-Emmanuel, roi d'Italie et empereur d'Ethiopie. Les Etats-Unis les ont acceptées, en soulignant qu'ils s'adressaient au roi d'Italie simplement.

Un tel subterfuge est impossible, toutefois, dans le cas d'un traité, car il n'y a qu'un seul document à signer. On ajoute, à Washington, que tout ce que Mussolini fera pour exiger des Etats-Unis qu'ils reconnaissent la conquête de l'Ethiopie les embarrassera énormément parce que les Etats-Unis se sont toujours refusés à reconnaître la légalité de la conquête de la Mandchourie par le Japon.

Condamnés pour possession illégale d'alcool

Trois-Rivières, 11. (P.C.). — Le magistrat Lacoursière a condamné aujourd'hui chacun à une amende de $500 ou à 3 mois de prison pour possession illégale d'alcool 4 hommes que la gendarmerie royale accusait de faire le commerce d'alcool de contrebande aux Trois-Rivières, à Québec, à Chicoutimi et dans l'Abitibi. Ce sont Ovila Champagne, de St-Stanislas, Noël Bégin et Lionel Audet, de la Sarre, et André Roy, de La Tuque. Tous quatre purgent actuellement une sentence pour conspiration en vue de frauder le gouvernement fédéral.

COFFRE-FORT ENFONCE

Des perceurs de coffres-forts s'introduisirent dans les bureaux de la "Mount-Royal Industries, Incorporated", 7500, rue Saint-Dominique, aux petites heures hier matin, et après avoir enfoncé le coffre-fort de l'établissement, prirent la fuite avec les $25 qu'il y avait dans la boîte métallique. La Sûreté municipale a été avertie.

Trois-Rivières, 11. (P.C.). — On a annoncé aujourd'hui que dorénavant seules les personnes qui reçoivent des secours de la ville seront employés sur les terrains de l'exposition par le gouvernement.

Trois autres chefs soviétiques sont tombés en disgrâce

L'ancien ministre des Finances est accusé de trahison

Amiral destitué

Moscou, 11. (P.A.). — Trois des chefs du gouvernement soviétique sont tombés en disgrâce, aujourd'hui. Gregory Grinko, ancien commissaire des Finances, a été accusé par son successeur, Vlas Chubar, de s'être livré à l'espionnage pour le compte de l'Allemagne et d'avoir encouragé des saboteurs à détruire le travail des ouvriers soviétiques. N. I. Vavilov, expert agricole et directeur de l'Institut d'agriculture de Leningrad, a été violemment critiqué par la presse qui prétend qu'il est responsable du sabotage que l'on constate dans le domaine scientifique. L'amiral M. V. Victorov, commandant en chef de la flotte soviétique, est lui aussi en butte à la critique. Le commissaire de la marine, Pierre Smirnov a complété la nomination de son état-major sans mentionner son nom. En dénonçant Grinko, le nouveau ministre des Finances a dit qu'il avait divulgué des décrets d'Etat, de même que de nombreux documents intéressant la défense nationale. Chubar ajouta que les finances soviétiques étaient dans une situation excellente.

Service anniversaire du Frère André à l'Oratoire

Le service anniversaire du frère André aura lieu à l'Oratoire Saint-Joseph, à neuf heures, le 19 du courant, une semaine après l'anniversaire de sa mise au tombeau. La solennité de l'octave de l'Epiphanie empêche que le service ait lieu le jour de l'anniversaire. So. Exc. Mgr Deschamps chantera la messe de requiem.

Mort naturelle

Un verdict de mort naturelle a été rendu, hier, par Me Lorenzo Prince, coroner de la région de Montréal, dans le cas de M. Denis Mahoney, âgé de 72 ans, de Ste-Justine-de-Newton, qui est décédé subitement, lundi après-midi, alors qu'il était en visite chez son beau-fils, M. R. St-Jacques, domicilié au 5567, rue Laurendeau.

A l'Electrical Club

Le déjeuner hebdomadaire de l'Electrical Club of Montreal aura lieu à 12 h. 45, aujourd'hui, au Queen's. M. Whitfield Aston fera une causerie intitulée "Un amateur parle du théâtre".

Ancienne institutrice coupable d'assaut grave

Port-Arthur, 11. (P.C.). — Mlle Eileen Flanagan, ancienne institutrice de cette ville, devra fournir un dépôt de $1,000 afin d'assurer qu'elle gardera la paix durant une année.

En cour de police, ici, aujourd'hui, le magistrat C.-D. Lemay, a suspendu pendant un an la sentence qu'il devait rendre contre Mlle Flanagan, après que celle-ci se fut avouée coupable d'assaut grave sur la personne du maire Charles Cox, de Port-Arthur.

Les dix morts de l'accident aérien de lundi sont tous à la morgue de Bozeman

Bozeman, Montana, 11. (P.A.) — On a transporté dans la morgue de Bozeman, ce soir, les dix cadavres des victimes d'un accident d'aviation survenu, hier, près d'ici, lorsqu'un avion des Northwest Airlines s'est écrasé dans les montagnes, à trois cents milles au sud de la frontière canadienne. Le coroner Howard Nelson a déclaré que seuls les cadavres de Nick Mamer, de Seattle, le pilote de l'avion détruit, et de Lloyd Levin, de Détroit, ont été identifiés. Il croit qu'il possède assez d'informations pour pouvoir identifier rapidement les huit autres.

Fouillant les restes calcinés de l'avion, les inspecteurs du département du Commerce et les employés de la compagnie cherchent à déterminer quelles ont bien pu être les causes de cette nouvelle tragédie.

On n'a aucun doute sur l'habilité de Nick Mamer, de Seattle, qui le pilotait. Ce dernier avait déjà parcouru plus d'un million de milles en avion, sans avoir jamais causé de blessures à l'un de ses voyageurs.

Le shériff Levitt I. Westlake, qui fut l'un des premiers hommes à se rendre sur les lieux de l'accident, ce matin, a déclaré que sept des cadavres étaient tous entassés dans le devant de l'avion. Trois autres cadavres avaient été projetés en dehors de l'appareil. Ce dernier un nouveau Lockheed-Zephyr, mis récemment en service, pouvait transporter quatorze voyageurs.

Montréal reprend l'avantage dans la série pour la possession de la Coupe Kennedy

LES GARS DE TOMMY GORMAN ETABLISSENT UN RECORD EN BATTANT LES CANADIENS 11-7

Presque tous les joueurs de chaque côté participent à l'orgie. — Baldy Northcott compte trois buts, et Toe Blake, Johnny Gagnon, Dave Trottier et Gus Marker, deux chacun. — Joffre Désilets se distingue

Cude et Beveridge sont blessés

Les Canadiens et les Maroons ont établi un nouveau record de la N. H. L. hier soir, en comptant un total de 18 buts à leur cinquième rencontre de la saison. Lorsqu'on a réussi à compter les buts de chaque côté, on a constaté que les Maroons avaient logé la rondelle dans le filet des Canadiens pas moins de onze fois, tandis que les Habitants ont réussi à déjouer Beveridge à sept reprises.

Ce triomphe 11-7 a permis aux gars de Tommy Gorman de se rapprocher à sept points de la troisième position de la section, ranimant ainsi leurs espoirs de participer aux éliminatoires. Les Canadiens sont retombés en troisième position par suite de leur défaite.

Presque tous les joueurs des deux côtés ont participé à l'orgie de buts, comme on n'en a probablement jamais vue dans l'histoire de la N. H. L. Nous nous souvenons qu'un soir il y a deux ans, les Maroons avaient annulé 8-8 avec les Américains New-York, mais le total de buts d'hier soir est le plus fort qu'on ait pu voir depuis longtemps, et probablement jamais depuis la fondation de la N.H.L.

Northcott a trois buts

Baldy Northcott a mene l'attaque des Maroons avec trois buts, et Gus Marker et Herbie Cain ont obtenu une paire debuts chacun. Chez les Canadiens, Johnny Gagnon et Toe Blake ont compté deux fois chacun, tandis que Joffre Désilets, l'ailier droit rappelé de New-Haven hier, et qui a pris la place de Gus Mancuso, a compté un but et deux assistances. Fait remarquable, Gagnon a compté le premier et le dernier buts des siens.

Baldy Northcott

Quoique le score ne semble pas l'indiquer au nement Billy Beveridge a de nouveau été en vedette dans les buts des Maroons. Il a volé une demi-douzaine de buts aux Habitants par des arrêts sensationnels, mais Wilf Cude, à l'autre bout de la glace, a été faible à la première période, et il a été pris en défaut à trois reprises par des lancers de 30 et 35 pieds environ.

Cude est blessé

Cude a été blessé vers le milieu de la première reprise et le jeu a été interrompu durant 15 minutes, pendant qu'on le pansait. Cude a été coupé au nez lorsqu'il a été frappé par le lancer de Baldy Northcott, quand celui-ci a compté le cinquième but des siens, durant la treizième minute de jeu.

Joffre Désilets

Quelques minutes auparavant, Billy Beveridge avait dû quitter la glace, pour aller faire panser une blessure à la tempe, qu'il s'est infligée au cours d'une furieuse mêlée autour de ses buts. Beveridge a apparemment été frappé par un bâton. Avec tous ces retards, la première période ne s'est terminé qu'à 9 h. 20. Elle avait duré 50 minutes.

Une autre interruption s'est produite à la troisième, lorsque Gus Marker s'est attaqué à Cliff Goupille. Mal lui en a pris cependant, car "Red" lui a porté un crochet de la droite à l'oeil gauche, qui a dû changer de couleur au cours de la nuit. Marker, qui avait été l'agresseur, a été puni pour cinq minutes, tandis que Goupille s'en est tiré avec une mineure.

Maroons à l'avant

Les Maroons ont profité de deux belles occasions pour prendre une avance de deux buts en moins de cinq minutes de jeu, grâce à des points de Cain et Northcott. Ces deux buts ont désorganisé quelque peu l'rttaque des Canadiens, qui se sont lancés furieusement vers les buts de Beveridge, mais, durant la sixième minute de jeu, Allan Shields a compté le troisième but du match lorsqu'il s'est échappé, laissant cinq Habitants dans la zone des Maroons. Arrivé à une trentaine de pieds du filet, il a décoché un lancer à hauteur de la poitrine, que Cude aurait dû bloquer facilement, mais Wilfie a laissé passer la rondelle sous son bras.

Avec le score à 3-0 en faveur des Maroons, les Canadiens ont attaqué avec plus d'acharnement encore et Gagnon a compté son premier but deux minutes plus tard, mais la rondelle avait à peine été mise au jeu que Trottier a compté à son tour, grâce à un lancer qui a pris Cude en défaut à peu près de la même façon que celui de Shields.

Désilets ccompte

Désilets s'est attiré une grande ovation lorsqu'il a déjoué Beveridge avec un lancer formidable un peu plus tard, et c'est lorsque Northcott a porté le score à 5-2 que Cude a été blessé, interrompant le jeu pour la deuxième fois.

Quand il est revenu sur la glace, Wilf paraissait encore étourdi du coup qu'il avait encaissé, et, à trois minutes de la fin, Marker et Trottier ont compté tour à tour, en 12 secondes de jeu.

La deuxième période a été monotone durant les dix premières minutes de jeu, les Maroons se contentant de repousser les attaques de leurs rivaux et de pratiquer une mise en échec serrée, quoiqu'ils auraient pu se risquer aussi avec l'avance qu'ils avaient.

Blinco a le huitième

Après 12 minutes, Blinco a porté le score à 8-2 avec l'aide de Trottier et Evans, mais quatre minutes plus tard, Toe Blake a compté le troisième point des Canadiens. Jimmy Ward a repris ce but en réussissant à compter pour la première fois en une demi-douzaine de matches, et, une minute et demie avant la fin, avec deux Maroons au cachot, Siebert, à qui Beveridge venait de voler un but, s'est retrouvé seul devant le filet des Maroons et cette fois, il n'a pas manqué son coup. Son lancer s'est logé dans le coin du filet avant que Beveridge ait eu le temps de bouger.

Le déluge a continué à la troisième période et après moins de cinq minutes, Northcott a compté son troisième point, sur une double passe de Cook et Ward. Blake a compté pour la deuxième fois six minutes avant la fin, et puis, en un peu plus de trois minutes, Marker, Paul Haynes et Gagnon ont réussi à loger la rondelle dans le filet.

Les deux clubs ont amassé un total de 41 points, buts et assistances comptés. Dans ce match, les Maroons ont compté autant de buts qu'à leurs huit joutes précédentes, et près du quart de ce qu'ils ont à leur crédit depuis le début de la saison.

La défense des Canadiens est faible

La défense des Canadiens a paru faible, mais il faut dire que les Habitants ont oublié toute prudence après avoir vu leurs rivaux prendre une avance de trois buts en un peu plus de six minutes de jeu. Ils ont risqué le tout pour le tout, mais pour chaque but qu'ils ont compté après cela, les Maroons ont répliqué avec un autre, si bien que les gars de Gorman ont conservé une avance de quatre ou cinq buts durant tout le match. A un moment même, à la seconde période, ils avaient un avantage de six buts, et ils se sont alors attiré des huées en laissant trois joueurs à leur ligne bleue lorsqu'ils attaquaient.

Les huées se sont renouvelées au début de la troisième période, lorsque, incapables de débarrasser leur territoire, ils ont lancé la rondelle à l'autre bout de la glace une dizaine de fois, causant autant de hors-jeu qui ont servi à rendre la joute plutôt ennuyante.

Wilf Cude, qui avait été plutôt faible durant les deux premières périodes, a été invincible à la troisième, et les deux buts que les Maroons ont comptés durant ces 20 minutes étaient inévitables. Plusieurs fois, Cude a arrêté des assauts des Maroons, alors que deux et parfois trois joueurs avaient réussi à s'avancer seuls devant lui. Il faut dire qu'à quelques reprises aussi, les Maroons ont manqué de précision autour des buts.

Mantha et Lorrain sont impuissants

Rod Lorrain, Georges Mantha et Polly Drouin, qui forment la ligne la plus rapide du circuit et qui sont parmi les meneurs chez les compteurs de la N.H.L., n'ont pu rien faire contre Bob Gracie, Gus Marker et Herbie Cain, qui se sont tenus sur leurs talons du commencement à la fin du match. Aucun des trois n'a réussi à obtenir même une seule assistance. Georges Mantha a manqué une couple de filets vides à la première période en lançant sur le poteau alors qu'il avait Beveridge à sa merci, et Lorrain et Drouin ont manqué aussi de belles chances.

Joffres Désilets, que Cecil Hart a rappelé de New-Haven après être allé le voir jouer dimanche soir, a été l'une des vedettes des siens. Quoiqu'il ait montré la même tendance qu'auparavant à causer des hors-jeu en passant de la zone neutre à la zone offensive avant la rondelle en croyant qu'on lui ferait une passe à temps, Joffre a été l'un des plus dangereux des Habitants à l'attaque. Son but a été l'un des mieux habilement comptés de la soirée. Il a lancé de 30 pieds, et, à demi caché par un joueur de défense des Maroons, il a pu déjouer Beveridge qui n'a pas vu venir le lancer.

Désilets a de plus donné à Blake deux passes parfaites, permettant à celui-ci de compter deux buts.

CANADIEN — Buts: Cude; Défenses: Siebert et Goupille; Centre: Drouin; Ailes: Lorrain et Mantha. Subs.: Buswell, Burke, Blake, Lépine, Désilets, Joliat, Gagnon, Brown, Haynes.

MAROONS — Buts: Beveridge; Défenses: Wentworth et Evans; Centre: Gracie; Ailes: Marker et Cain. Subs.: Shields, Smith, Croghan, Trottier, Blinco, Cook, Ward, Northcott, Runge.

Arbitres: Mickey Ion et Johnny Mitchell.

Première période

1—Maroons: Cain (Marker-Gracie)	2 23
2—Maroons: Northcott (Ward-Cook)	4 35
3—Maroons: Shields	6 13
4—Canadien: Gagnon (Haynes-Buswell)	8 05
5—Maroons: Trottier	8 25
6—Canadien: Désilets	10 14
7—Maroons: Northcott (Evans)	12 22
8—Maroons: Marker (Gracie-Cain)	17 08
9—Maroons: Trottier (Runge-Blinco)	17 20

Punitions: Runge, Evans, Désilets, Mantha, Cain.

Deuxième période

10—Maroons: Blinco (Evans-Trottier)	11 50
11—Canadien: Blake (Désilets-Lépine)	16 30
12—Maroons: Ward (Evans)	17 45
13—Canadien: Siebert	18 38

Punitions: Marker Siebert (2), Gracie, Trottier, Shields, Evans.

Troisième période

14—Maroons: Northcott (Cook-Ward)	4 40
15—Canadien: Blake (Désilets-Buswell)	14 17
16—Maroons: Marker (Gracie)	16 34
17—Canadien: Haynes (Buswell)	17 35
18—Canadien: Gagnon (Joliat-Brown)	19 51

Punitions: Marker (majeure), Goupille, Lépine.

ASSEMBLEE DE LA LIGUE INTER-CITE

Une assemblée en vue de la réorganisation de la ligue Inter-Cité aura lieu ce soir à l'hôtel Queen's. Ce circuit reprendra ses activités la saison prochaine. Pour renseignements, s'adresser à Georges Lacombe, 5794 Des Erables.

L'U.A.A. DU CANADA REFUSE D'ADMETTRE LA Q.A.H.A. DANS SES RANGS

La Quebec Amateur Hockey Association a tenté en vain de se réaffilier à l'Union Athlétique Amateur du Canada et de conserver ainsi dans ses rangs plusieurs ex-professionnels réinstallés avant le début de la saison de hockey.

L'U. A. A., par un vote de 12 à 4, a rejeté la demande de la QAHA, dont plusieurs joueurs ont été réinstallés par la CAHA après avoir été inactifs pendant un an. L'Association provinciale est actuellement sous le coup d'une suspension qui lui a infligée la CAHA parce qu'elle a permis à deux joueurs qui n'avaient pas leurs transfers de l'association nationale de s'aligner avec deux équipes de la Ligue Senior de Montréal.

Le HOCKEY

Hier soir

LIGUE NATIONALE

Maroons 11, Canadien7.
Boston 6, Détroit 2.
Chicago 1, Américain 1.

LIGUE INT.-AMERICAINE

Philadelphie 5, Springfield 2.

Ce soir

LIGUE SENIOR

Québec vs Verdun
Concordia vs McGill

LIGUE MONTREAL

N. D. G. à St-Jérôme

LIGUE INT. AMERICAINE

New-Haven à Syracuse

LIGUE PROVINCIALE

St-Jacques à Drummondville
Lafontaine à Valleyfield

Les classements

LIGUE NATIONALE

Section canadienne

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Toronto	22	11	6	5	75	59	27
Américain	23	10	8	5	49	42	25
Canadien	22	9	7	6	67	63	24
Maroons	23	8	14	1	46	59	17

Section américaine

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Boston	23	15	6	2	59	48	32
Rangers	23	12	8	3	65	43	27
Chicago	22	7	11	4	37	50	18
Détroit	24	4	16	4	37	71	12

LIGUE INT.-AMERICAINE

Section est

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Providence	23	11	7	5	46	36	27
Philadelphie	23	12	10	1	67	55	25
Springfield	27	5	13	4	47	60	14
New-Haven	23	5	14	4	35	54	14

Section ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Pittsburgh	22	11	6	5	50	49	27
Cleveland	23	10	7	6	47	48	26
Syracuse	20	10	7	3	68	58	23

LIGUE SENIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Québec	14	9	3	2	44	33	24
Verdun	13	9	4	0	59	35	20
Ottawa	14	7	4	3	57	46	19
Royaux	15	6	7	2	44	50	16
Victoria	14	5	8	1	42	55	13
Concordia	13	4	7	2	32	39	12
x-McGill	7	0	7	0	14	34	0

x—Joue des parties de 4 points.

LIGUE PROVINCIALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Sherbrooke	11	11	0	0	64	15	24
Granby	9	6	2	1	42	28	15
Valleyfield	9	5	2	2	32	18	14
Boston	5	1	3	1	15	19	6
Drumm'ville	8	1	5	2	13	31	5
Lafontaine	7	1	6	0	19	40	4
St-Jacques	7	0	7	0	17	51	0

PHILADELPHIE A GAGNE A SPRINGFIELD

Springfield, 11. (P. A.)— Les Ramblers de Philadelphie ont battu les Indiens de Springfield par un score de 5 à 1 dans la Ligue Internationale en présence d'une foule de 3,200 personnes.

Chaque club a compté à la première période mais à la deuxième les Ramblers ont obtenu l'avantage et ils comptèrent deux autres point au dernier engagement .

PHILADELPHIE — Buts: Gardiner; Défenses: Ayres et Gustafson; Centre: Roubell; Ailes: Murdoch et Barton. Subs.: Patrick, Molyneaux, Carse, Wares, Krol, Wareing, Mason, McDonald.

SPRINGFIELD — Buts: Grant; Défenses: McInenly et Davie; Centre: Kaminsky; Ailes: Shannon et Filmore. Subs.: McGoldrick, Lafrance, Toupin, Jackson, Saunders, Trurier, Wilson, Frew.

Arbitres: Shay et Cox.

Première période

1—Philadelphie: Mason (Wares-Carse)	16 22
2—Springfield: Toupin	18 55

Punition: Aucune.

Deuxième période

3—Philadelphie: Wares (Carse)	3 48
4—Springfield: Filmore (McInenly)	4 48
5—Philadelphie: Carse (Ayres)	16 32

Punitions: Wares, Molyneaux.

Troisième période

6—Philadelphie: McDonald (Ayres)	3 37
7—Philadelphie: Mason	15 05

Punitions: Davie, Thurier, Patrick.

LES SIX-JOURS A CLEVELAND

Cleveland, 11. (P.A.)—Voici quel était le classement des courses de six jours à 10 heures ce soir.

	M	L	Pts
O'Brien-Ottevaere	814-	8	75
Walthour-Crossley	914-	7	176
Kilian-Vopel	814-	7	167
Van Kempen-Debaets	814-	7	129
Audy-Vrooman	814-	5	115
Rodman-Yates	814-	4	76
Lepage-Wambst	814-	3	58
Ceisinski-McNauwens	813-	11	83
Camastro-Saavedra	813-	10	50
Peden-Buhler	813-	6	43
Spencer-Fielding	813-	3	42

LE CLUB BEAURIVAGE

Le club Beaurivage a défait le Cercle Dollard 3-1, sur la patinoire de celui-ci. R. Caty a compté deux buts pour les vainqueurs. Le Beaurivage lance un défi à tout club amateur junior. Pour renseignements, s'adresser à Paul Boutin, CLairval 4993, entre 6 et 7 heures.

L'AMERICAIN RESTE SEUL EN DEUXIEME PLACE

Il annule avec Chicago alors que Jerwa et Jackson sont gravement blessés

New-York, 11. (P.A.). — Les N.-York Américains sont passés seuls en deuxième place de la Section Canadienne de la Ligue Nationale en annulant avec les Black Hawks de Chicago ce soir à Madison Square Garden. Le score fut de 1 à 1.

Seulement 10,000 personnes ont assisté à la partie pour faire honneur à Ching Johnson, joueur de défense, à qui on a présenté une montre en or. La présentation fut faite par Ford Frick, président de la Ligue Nationale de Baseball. C'était pour célébrer la douzième saison de Johnson dans le hockey.

La joute fut la plus lente vue ici cet hiver. Elle fut marquée de blessures dont une qui peut être bien grave. Mis en échec à la deuxième période, Joe Jerwa fut blessé dans le dos et on craint une rupture du rognon gauche. La blessure fut de suite radiographie mais les médecins ne sauront pas à qui s'en tenir avant demain.

Harold Jackson, joueur de défense, qui vient de St-Louis s'est retiré à la première période et on craint une fracture du bras droit.

Eddie Wiseman a compté le premier point de la rencontre à la période initiale sur une passe de Anderson. Le score fut égalé par Gottselig à la deuxième période, avec l'aide de Trudel et Jenkins.

AMERICAIN — Buts: Robertson; Défenses: Day et C. Johnson; Centre: Stewart; Ailes: Wiseman et Anderson. Subs.: Jerwa, Murray, Gallagher, Chapman, Carr, Schriner, Lamb, Shill, H. Smith.

CHICAGO — Buts: Karakas; Défenses: Levinsky et Jackson; Centre: Dahlstrom; Ailes: Seibert et Wiebe. Subs.: MacKenzie, March, Thompson, Gottselig, V. Johnson, Trudel, Jenkins, Romnes, Voss.

Arbitres: Clarence Campbell et Bert McCaffrey.

Première période

1—Américain: Wiseman (Anderson)	1 15

Punition: Day.

Deuxième période

2—Chicago: Gottselig (Trudel-Jenkins)	3 43

Punition: Anderson.

Troisième période

Pas de point.
Punition: Wiebe.

Période supplémentaire

Pas de point.
Punition: Aucune.

DEUX PARTIES DANS LA LIGUE PROVINCIALE Sr

Deux parties seront disputées dans les cadres de la Ligue Provinciale Senior de Hockey ce soir à Valleyfield et à Drummondville. Voici le sommaire de ce programme régulier:

Lafontaine à Valleyfield

Lors de la dernière visite du Lafontaine à Valleyfield le club de l'endroit l'emporta par 8-1, mais le compte n'indique pas ce que fut la partie. Le Lafontaine s'est beaucoup amélioré depuis, et l'addition de Camillien Houde, et du gardien de buts Aquin a de beaucoup amélioré le jeu de cette équipe montréalaise. Le Lafontaine a remporté une victoire décisive sur le Drummondville, qui a fait partie nulle avec le Valleyfield à deux reprises. Le Valleyfield doit vaincre ce soir, afin de ne pas permettre au Granby de trop le devancer dans le classement. D'un autre côté une victoire pour le Lafontaine lui permettrait de passer en avant du Boston et du Drummondville.

Beliveau en uniforme

Le Drummondville sera de beaucoup renforcé par l'engagement du joueur Garcia Beliveau qui est si avantageusement connu à Drummondville. Le St-Jacques perdit par 4-2, lors de sa dernière visite, mais il n'était pas en forme car c'était sa première joute de la saison. Tout comme Valleyfield, le Drummondville semble avoir de la difficulté à vaincre le St-Jacques, et il ne serait pas surprenant que les hommes du gérant causent une surprise. Tous se rappellent que le St-Jacques élimina le Drummondville au cours du détail de 1935, quoi qu'il fut défait à deux reprises au cours de la saison régulière.

SUR LES COURTS

Nos représentants

Toronto, 11. (P.A.) — Ross Wilson, de Toronto, deuxième joueur de tennis au Canada partira ce soir pour la Jamaïque où il prendra part aux championnats. Seize étoiles du tennis y sont inscrites.

On a annoncé que Bobby Murray, de Montréal, qui s'est rendu à la finale du championnat canadien l'été dernier, sera inscrit par l'Association de Lawn Tennis du Canada, au Championnat des Bermudes, qui a lieu à la fin de l'hiver.

* * *

Tournoi du Nautilus

Miami Beach, 11. (P.A.) — Les favoris sont passés en quart de finale dans le tournoi de l'Hôtel Nautilus qui se dispute ici actuellement. Bobby Riggs a pris trois sets pour disposer de Oscar Evans, de Miami, 6-3, 3-6, 6-0 à la deuxième ronde mais il s'est vite remis à la tâche pour éliminer Lewis Duff, de Montréal, 6-4, 6-1.

Wayne Sabin, de Hollywood, a défait Dick McKee, de Miami, 6-3, 6-4. Martin Buxby, de Miami, a vaincu Bill Hardie, de Miami, 6-2, 6-3, et le comte George du Manoir, de Paris, 6-1, 7-5.

Wilmer Hines, de Hollywood, a éliminé Arthur Prochaska, de Hartford, 6-1, 6-3, George Pero, de Miami a défait George Toley, Los Angeles, 7-5, 7-5 et Frank Kovacs, de Oakland, a eu raison de Campbell Gillespie, de Atlanta, 6-4, 6-2.

IL FERA SES DEBUTS LOCAUX LUNDI SOIR

Vic Christie

Le lutteur de Los Angeles, qui fera face à Félix Miquet en semi-finale de la séance de lutte qui ouvrira la saison de 1938 lundi soir prochain au Forum. On le voit ici à l'entrainement au Y.M.C.A.

VERDUN TENTERA DE GAGNER DU TERRAIN SUR QUEBEC CE SOIR

Les Maple Leafs s'attaquent aux As, à la première joute du programme-double de la ligue Senior. — McGill tentera d'éviter l'élimination aux dépens de Concordia au second match

Tandis qu'on se demande encore si la ligue Senior terminera sa saison avec autant de clubs dans ses rangs que lorsqu'elle a commencé ses activités au mois de novembre et que quelques joueurs menacent d'aller s'établir ailleurs si la Q.A.H.A. et le circuit n'en viennent pas à une entente avec la CAHA, les As de Québec se préparent à faire face aux Maple Leafs de Verdun pour la troisième fois de la campagne ce soir, à la première joute du programme-double régulier, au Forum. Le deuxième match enverra le Concordia et les Redmen de McGill aux prises.

Vince Gallagher, le brillant joueur de défense des Leafs, est l'un de ceux qui ont montré des intentions d'aller porter les couleurs de clubs ontariens, à moins que la QAHA ne réussisse à terminer sa dispute avec la CAHA. Gallagher a reçu une offre de Don Penniston, l'instructeur des Flyers de Cornwall, et il a déclaré qu'il préférerait aller jouer là plutôt que de se mettre à mal avec la CAHA.

Plusieurs autres joueurs ont aussi menacé d'aller jouer ailleurs, comme ils ne désirent pas s'attirer les mauvaises grâces de l'association nationale, au cas où ils voudraient aller jouer ailleurs l'hiver prochain.

En attendant, la course au championnat, qui devient de plus en plus serrée, se continuera ce soir, et les Leafs, qui ont gagné leur premier match avec les As 10-2 ici et qui ont ensuite perdu 2-1 à Québec, sont anxieux de gagner du terrain sur les champions du circuit, qui mènent la parade avec une avance de quatre points.

Une victoire pour les As assurerait pratiquement la première position au club de Fred Magurn, tandis que les Leafs se placeront en position fort avantageuse s'ils triomphent, comme ils ne seront qu'à deux points de la première place et ayant un match de plus que les As à jouer avant la fin de la campagne régulière.

McGill, qui n'a pas encore triomphé en sept matches depuis le début de la saison, se doit de l'emporter ce soir s'il ne veut pas être éliminé complètement de la course au championnat. Les Redmen n'ont plus que cinq matchs à jouer et, s'ils succombent aux mains de Concordia, ils seront à 16 points de la quatrième place, et ils ne pourraient obtenir que ce total de points en gagnant leurs quatre dernières joutes. De son côté, Concordia gagnerait beaucoup de terrain en triomphant, car il se placerait sur un pied d'égalité avec les Royaux en quatrième position.

UN PROGRAMME INTERESSANT CE SOIR AU MARCHE SAINT-JACQUES

Le champion mondial, George Cagney, de Québec, contre Georges Desparois dans la finale principale ce soir, au marché Saint-Jacques, une deuxième grande rencontre de deux dans trois limitée à une heure et demie entre le Russe Ivan Rasputin et l'Italien Lou Kelly, une semi-finale entre le champion poids-moyen de la province, Jean-Louis Renaud, et le matelot canadien, Jack Portelance (Popeye the Sailor), un numéro spécial entre le fougueux Paul Descoteaux et le brutal Al Tucker et une préliminaire entre Al Brosso et Vic. Vincent, voilà le programme extraordinaire que présenteront au marché Saint-Jacques les organisateurs de lutte Samson.

Le champion du monde, George Cagney, est extrêmement confiant en ses capacités et son rival, Georges Desparois, prétend connaitre des moyens spéciaux pour se protéger.

Le Russe Ivan Rasputin qui a laissé sa barbe entre les mains du barbier est content de son exploit et il ne comprend pas comment il pourrait se faire battre ce soir par un adversaire pourtant aussi solide que Lou Kelly.

Les trois premières rencontres sont bien balancées et les amateurs seront enthousiasmés par les péripéties enlevantes qui en ressortiront car les rivaux aux prises aspirent à de meilleurs combats et seuls les victorieux seront considérés immédiatement.

Les organisateurs de cette séance de lutte qui aura lieu ce soir, au marché Saint-Jacques, sont assurés d'un grand succès car les réservations de billets par le public sont nombreuses au Gymnase Samson. On ferait bien de s'en retenir à l'avance pour ce spectacle qui sera sûrement le meilleur à être présenté à date. Gymnase Samson, tél. AM. 6974.

Dix nouveaux avions

Ottawa, 11, (P.C.)— Le ministère de la Défense nationale a fait savoir, hier, que la compagnie Fleet Aircraft, de Fort-Erie, Ontario, est à construire dix nouveaux avions pour le gouvernement canadien. (Le gérant général de la compagnie Fleet Aircraft of Canada a annoncé, à Fort-Erie, que sa compagnie avait reçu des ordres pour 70 nouveaux avions, les uns pour le gouvernement canadien, d'autres pour des compagnies privées, le reste pour l'exportation.)

LA BOXE

On parle d'enquête

New-York, 11. (P.A.). — Une menace d'enquête sur les agissements de la Commission Athlétique de l'Etat de New-York a été faite aujourd'hui. Crawford W. Hawkins, membre de la Législature, a demandé d'autoriser une enquête surtout dans le but de savoir si des bandits et des exploiteurs sont mêlés au sport.

Par une résolution introduite à Albany, Hawkins propose la création d'un comité composé de trois sénateurs et quatre représentants de l'assemblée pour faire une enquête et préparer un rapport à la Législature le 1er mars 1939.

"Je me suis fort intéressé aux histoires des journaux que des boxeurs et certains de leurs gérants sont contrôlés par des "racketeers", a dit Hawkins. "Si cette situation existe nous devrions le savoir".

Il a dit qu'il voulait une enquête sur la conduite générale de la boxe et les pratiques en vogue dans le monde de la lutte et de la boxe.

Le brigadier général John J. Phelan, président de la Commission, a dit "Je ne sais pas ce que demande la résolution. Je ne veux pas faire de commentaires tant que je n'aurai pas vu une copie".

Les clans pugilistiques n'ont pas l'air à s'inquiéter de cette situation. On est d'avis que la résolution de Hawkins voyagera d'un comité à l'autre pour mourir de sa mort naturelle après un certain temps.

* * *

Match nul

New-York, 11. (P.A.) — Maxie Berger, de Montréal, a fait partie nulle de huit rounds avec Tommy Rayson ce soir au Coliseum. C'était la deuxième rencontre entre ces deux boxeurs. Rawson avait gagné la dernière, il y a deux mois. Berger pesait 140 lbs et Rawson 137 lbs.

BOSTON GAGNE ENCORE UNE FOIS CONTRE DETROIT

Eddie Shore et Cowley se sont signalés alors que les Bruins ont défait les Red Wings par 6 à 2

Boston, 11. (P. A.) — Les Bruins ont battu les Red Wings par un score de 6 à 2 ce soir dans les séries de la Ligue de Hockey Nationale, pour prendre une avance de cinq points en tête de la Section Américaine.

Les visiteurs ont enregistré le premier point de la rencontre en 3.13 minutes de jeu, Liscombe prenant Thompson en défaut avec l'aide de Motter et Hudson. Mais le score fut égalé en moins de deux minutes plus tard par Getliffe, sur des passes de Cowley et Shore. Ensuite les Bruins ont toujours dominé. Quelques secondes avant la fin du premier engagement Shore porta le score à 2 à 1.

Eddie Shore

Au deuxième engagement Boston prit deux points contre un pour Détroit. Pettinger a d'abord compté avec l'aide de Bauer et Audie compta le deuxième point de son club sur une passe de Liscombe. A la dernière minute du jeu Cowley porta le score à 4 à 2 avec l'aide de Shore.

A la dernière période Boston compta deux autres fois. Jackson a d'abord réussi à déjouer Smith sur une passe de Portland et Sands compta le dernier point de la soirée.

Les arbitres ont donné un total de sept punitions dont une d'insubordination à Martin Barry, à la deuxième période, et deux majeures, à Liscombe et Sands, qui en sont venus aux prises à la dernier période.

Une foule de 13,000 personnes assistait à la rencontre.

Shore et Cowley ont largement contribué à la victoire des Bruins. Le premier a compté un but et décroché deux assistances. Cowley a pris un but et une assistance.

BOSTON — Buts: Thompson; Défenses: Shore et Hollett; Centre: Cowley; Ailes: Getliffe et Sands. Subs.: Clapper, Weiland, Portland, Goldsworthy, Pettinger, Dumart, Jackson, Bauer.

DETROIT — Buts: Smith; Défenses: McDonald et Young; Centre: Barry; Ailes: Aurie et Sorrell. Subs.: Goodfellow, Howe, Liscombe, Beattie, Kilres, Motter, Hudson, Doraty, Roulston.

Arbitres: Smith et Babe Dye.

Première période

1—Détroit: Liscombe (Motter-Hudson)	3 13
2—Boston: Getliffe (Cowley-Shore)	5 08
3—Boston: Shore	13 40

Punition: Doraty.

Deuxième période

4—Boston: Pettinger (Bauer)	1 45
5—Détroit: Aurie (Liscombe)	7 47
6—Boston: Cowley (Shore)	11 40

Punitions: Goldsworthy, Barry (16 minutes, mauvaise conduite), McDonald.

Troisième période

7—Boston: Jackson (Portland)	3 48
8—Boston: Sands	19 18

Punitions: Pettinger, Liscombe (majeure), Sands (majeure).

Miquet rencontrera Vic Christie lundi

Strangler Wagner a accepté hier soir de rencontrer Danno O'Mahony lundi prochain au Forum. "Je viens de battre Freddie Meyers, a déclaré Wagner en acceptant l'offre du Forum et je ferai subir le même sort à O'Mahony. Tous deux seront des victimes faciles pour moi".

Wagner paraissait en excellente condition hier, après cinq jours d'entraînement soigneux dans les Laurentides. Le match O'Mahony-Wagner sera de 2 chutes de trois.

Vic Christie rencontrera Félix Miquet en semi-finale au même programme. Christie s'entraine ici depuis quelques jours, mais on croit que son voyage de 3,000 milles à travers le continent l'a fatigué et qu'il ne sera pas à son meilleur contre Miquet.

Christie s'habitue rapidement au changement de climat et il paraît puissant. Il devrait livrer un brillant combat au Français.

La semaine dans le hockey professionnel

		D.	L.	M.	M. à
NATIONALE:—					
Américain	—	—	—	1	..
Boston	3	—	—	4	..
Canadien	6	—	—	1	..
Chicago	—	1	—	7	..
Détroit	—	1	—	2	..
Maroons	—	0	—	11	..
Rangers	2	4	—	—	..
Toronto	3	—	—	—	..
INT.-AMERICAINE:—					
Cleveland	1	1	—	—	..
New-Haven	4	2	—	6	..
Philadelphie	1	4	—	6	..
Pittsburgh	2	4	—	—	..
Providence	6	3	—	1	..
Springfield	0	—	—	—	..
Syracuse	—	9	—	—	..

HOCKEY
FORUM CE SOIR A 8 H.
(groupe sénior)
Québec vs Verdun
Concordia vs McGill
Entrée gén.: 50c. Enfants 25c.
Sièges retenus: 60c. et 75c.
taxe comprise
JEUDI, 13 JANVIER A 8 H. 30
CHICAGO
vs
CANADIENS
Prix: $2.20, $2, $1.10, $1.50, $1.25, $1, 75c. et 50c. taxe comprise

Patty Cake fait de la vitesse à Tropical --- Swap répète aux Fair Grounds

A REBROUSSE-POIL

par Louis-A. LARIVEE

Est-ce le favori plutôt que le sport

Si les chroniqueurs sportifs avaient été appelés à proclamer l'athlète le plus populaire à Montréal en 1937 ils auraient été obligés de se prononcer en faveur d'Yvon Robert. Le champion a certainement eu le don de réunir ces foules. Lorsqu'il était au programme, pour défendre son titre, le Forum était presque toujours bondé. Mais si Robert n'était pas en vedette, le promoteur Ganson s'en tirait rarement avec un profit, ce qui nous porte à croire que ce n'est pas le sport de la lutte lui-même que les amateurs ont encouragé, mais plutôt leur favori.

La situation a toujours été la même à Montréal, à la boxe aussi bien qu'à la lutte. Le public a son favori et il a toujours su le traiter comme son enfant gâté. Depuis plus d'un quart de siècle que nous sommes de la partie nous avons observé que certains athlètes ont été comme des privilégiés. Les vieux du sport se rappellent encore de la popularité d'Eugène Tremblay au commencement du siècle que nous traversons. L'ancien champion poids-léger en a bien attiré de l'eau au moulin. On peut même dire qu'il a largement contribué à lancer feu George Kennedy comme promoteur. Le fondateur du Club de Hockey Canadien était lui-même un lutteur. Il fut battu par Tremblay. En homme pratique il a su bien s'y prendre pour faire de son vainqueur la plus grande vedette du temps. Les anciens du sport n'oublieront jamais les classiques que furent les rencontres entre Tremblay et George Bothner, à l'ancien parc Sohmer.

Les Canadiens n'ont pas été les seuls à être bien encouragés. Lorsque nos amateurs se plaisent à voir évoluer un athlète ils savent l'appuyer, qu'il soit canadien, américain ou européen. Après Tremblay, Raymond Caseau aussi compte des milliers d'admirateurs. Les sportifs aimaient à le voir à l'oeuvre. Le regretté bordelais, qui était peut-être un quart de siècle avant son temps, car il fut un de ceux qui injectèrent l'art de la grimace et du grognement dans la profession, était un grand artiste en son genre. Le simple fait de monter dans l'arène avec ses moustaches bien cirées constituait de suite une attraction. Raymond savait bien que son adversaire s'occuperait d'abord de détruire ce que le coiffeur avait accompli avec tout l'art dont il était capable. Les rencontres entre Caseau et feu le Dr Roller sont restées inoubliables chez ceux qui fréquentèrent le Parc Sohmer.

Constant Le Marin a ensuite su plaire aux foules locales. Bel athlète, doué d'un physique imposant en même temps que d'une force herculéenne, Le Marin avait de suite impressionné nos amateurs de la lutte. Il est resté populaire jusqu'au fiasco qui a marqué sa rencontre avec Stanislaus Zbyszko à l'ancien Aréna de Westmount. Le Marin était un belge et quelques années plus tard, durant la Grande Guerre, il a su se signaler sur le champ de bataille comme il l'a fait dans l'arène.

Après la guerre ce fut un autre français que les amateurs de la lutte encouragèrent. Nous voulons parler de Henri Deglane. Les amateurs de la lutte n'avaient même pas entendu parler de lui lorsque Lucien Riopel l'a fait venir au Canada. Deglane a de suite su s'assurer la sympathie des canadiens et il a largement contribué à faire revivre le sport à Montréal. Lui et Lucien Riopel furent surtout ceux qui ont le plus travaillé pour redonner au sport sa popularité. Deglane était riche lorsqu'il est retourné en France mais Riopel, après tant de travail et de sacrifices, a tenu le sac (hold the bag) comme on le dit dans le vocabulaire sportif. En voici un à qui le sport a joué un vilain tour. Jack Ganson, qui aujourd'hui est l'impresario à la mode, a lutté en préliminaire pour Riopel il y a sept ou huit ans.

* * *

Dans le domaine pugilistique

Nos sportifs ont alterné entre la lutte et la boxe et on peut dire sans crainte que Frankie Fleming fut le premier favori pugilistique à Montréal. Frank était un irlandais mais il avait vu le jour à Laprairie et il fut toujours considéré comme un "bon canayen". Les assauts Fleming-Wallace et Fleming-Burns furent aussi des classiques. Personne ne peut dire au juste combien de fois ils en sont venus aux prises mais ils ont fait salle comble à chaque fois. Frank a longtemps conservé sa popularité car aux dernières années de sa carrière il savait encore réunir les foules. Ses quelques derniers combats contre Oscar Deschamps furent des plus profitables pour les intéressés. Oscar fut aussi populaire. En plus de bien boxer, il jouait au baseball. Il était lanceur aux beaux jours de la Ligue Indépendante de Baseball il savait tenir son bout contre ses adversaires. Sa carrière athlétique terminée, il s'est lancé dans la construction. Aujourd'hui il fait une spécialité de bâtir des églises et les édifices des institutions religieuses. La dernière fois que nous avons eu de ses nouvelles, il était à exécuter un gros contrat dans l'Abitibi.

Léo Kid Roy a ensuite fait son apparition à Montréal et il a de suite passionné les fervents de la boxe. Il s'appelait Léo Paradis et quoique né dans la province de Québec, il avait passé la majeure partie de sa jeunesse en Nouvelle-Angleterre. Il fut d'abord recommandé à feu Georges Rivet, ancien constable et arbitre de la Commission Athlétique.

Les règlements de la Commission défendaient à tout arbitre d'avoir un intérêt dans un boxeur ou toute entreprise pugilistique. Rivet recommanda donc à Léo de se mettre sous la direction de Raoul Godbout, ce qui fut fait sans beaucoup de délai. Il n'a jamais eu à regretter d'avoir écouté Rivet car il est subséquemment devenu champion poids-plume du Canada, tout en amassant une fortune assez rondelette. Alex Moore était alors le promoteur pugilistique. Il connaissait les goûts du public, en plus de savoir comment bien matcher les boxeurs. Moore avait droit aux premiers services de Roy et de tous ceux qui faisaient partie de l'écurie Godbout. Ce fut sous cette combinaison que le sport de la boxe a connu ses plus beaux jours à Montréal.

Elzéar Rioux a aussi été populaire et s'il était resté à Montréal, au lieu d'aller se faire exploiter à l'étranger, la catégorie poids-lourd aurait peut-être connu de beaux jours ici. Elzéar était bien parti. Les amateurs avaient confiance en lui et ils auraient continué de l'encourager. Comme bien des jeunes gens sans expérience, Rioux s'est laissé aveugler par de belles promesses. Il fut aussi mal avisé. Si c'était à recommencer nous sommes convaincus qu'Elzéar s'y prendrait d'une autre façon.

Pete Sanstol fut ensuite celui que les Canadiens encouragèrent. Il était pourtant un norvégien. Il fut introduit à Montréal par Alex Moore, Raoul Godbout et Léo Kid Roy. Les amateurs n'eurent pas besoin d'autre recommandation. Le petit norvégien avait été signalé à Moore par René De Vos, ancien champion européen de la catégorie poids mi-moyen.

Le petit "Peter" était encore un adolescent lorsqu'il est venu ici. Nous nous rappelons de son premier exercice au Cercle Outremont, avenue Bloomfield, où il avait même failli se noyer dans la piscine. Sanstol, avec son petit air d'enfant de choeur, comme on le disait dans le temps, sut y mettre de la vie lorsqu'il était dans l'arène et les amateurs ne se firent pas prier pour aller l'encourager. Aujourd'hui Peter est journaliste et rédige la page sportive d'un des grands quotidiens d'Oslo. Il donne de ses nouvelles de temps en temps. Il n'a jamais oublié Montréal et surtout les Laurentides, où il se plaisait tant à faire du ski.

Al McCoy, né Florian LeBrasseur, fut la dernière vedette pugilistique. Il a fait de belles affaires à Montréal et il aurait encore mieux réussi s'il avait possédé la bosse des affaires. Il n'y a pas encore bien longtemps, il a péché par excès de confiance lorsqu'il a rencontré André Lenglet, au Forum. Pour la première fois de sa carrière il est allé au pays des rêves. Sa défaite a été cûteuse à ses partisans.

Il n'a quelque peu fait oublier en l'emportant, aux points, sur le français dans un combat revanche disputé récemment à Boston. Les dépêches ont rapporté qu'il s'était montré prudent, qu'il craignait le crochet de son rival. On se demande si cette victoire suffira pour lui faire reprendre la popularité dont il a joui ici pendant quelques années.

La rivalité entre l'Américaine et la Nationale est plus grande que jamais

New-York, 11. (P.A.) — A la grande joie des propriétaires de clubs, une guerre non déclarée fait actuellement rage entre les deux ligues majeures de baseball et les magnats se frottent déjà les mains, anticipant des recettes abondantes pour la prochaine saison.

On n'en est pas encore au point où les deux présidents refusent de se parler, mais les relations sont tendues. Les vantardises de l'Américaine ont mis le feu aux poudres. Les gars du circuit junior ont battu les représentants de la Natinale aux trois dernières Séries Mondiales et puis ils se sont mis à se moquer de leurs rivaux, tant en paroles qu'en écrits.

Et puis, la dispute a été envenimée l'automne dernier, lorsque les champions de la Nationale ont été écrasés par ceux de l'Américaine. Bill Terry des Giants de New-York a refusé de féliciter Joe McCarthy pour la victoire des Yankees et aussitôt les "Américains" ont accusé les "Nationaux" d'être de "mauvais perdants".

Depuis l'automne, une dispute a suivi l'autre, si bien qu'aujourd'hui les deux ligues sont plus séparées que jamais. La Nationale, s'il faut en croire l'Américaine, a tenté de monopoliser l'organisation des célébrations du centenaire du baseball qui aura lieu en 1939 en ne nommant que des membres du circuit pour le comité. Les Nationaux, toujours d'après les Américains, tentent de forcer les deux ligues à jouer au baseball le soir. L'Américaine publie chaque année une liste de ses anciens joueurs, déclarés "finis" lorsqu'ils ont quitté le circuit, qui font belle figure dans la Nationale.

Les deux ligues avaient à peu près décidé d'adopter la balle "morte", mais soudain l'Américaine a soupçonné la Nationale de vouloir la forcer à accepter cette balle et elle a décidé de conserver la "rabbit ball".

Les Yankees de New-York et les Cardinaux de Saint-Louis se disputent à propos de leurs systèmes de "fermes". On dit que les recruteurs des deux clubs ne veulent même pas se parler.

Dans les récentes additions à la "liste des immortels", l'Américaine croit que la Nationale n'a pas bien agi en donnant ses choix sans se soucier de ceux du circuit junior.

Les joueurs de baseball eux-mêmes jettent beaucoup d'huile sur le feu. Ils discutent les mérites des deux ligues en termes non équivoques et leurs conversations trouvent toujours place dans les journaux.

Et cependant, toutes ces disputes et ces imbroglios font d'excellente publicité pour le baseball. Les foules devraient être plus considérables, le jeu de beaucoup meilleur et la rivalité plus acharnée dans toutes les parties interligues, des joutes-exhibitions des camps d'entraînement aux parties d'as et aux Séries Mondiales.

IL A PARCOURU LE MILLE ET UN SEIZIEME EN 1.434-5 DANS LE HANDICAP EVERGLADE EN FLORIDE

Dix-neuf chevaux sont inscrits au handicap inaugural de Hialeah, cet après-midi — Swap a battu High Man et Old Field sur le parcours du mille et un quart à la Nouvelle-Orléans

Coral Gables, 11. (P.A.) — La "Gables Racing Association" a terminé cet après-midi la plus profitable réunion de son histoire alors que 10,000 personnes se sont rendues à Tropical Park. Au dernier programme on trouvait le Handicap Everglade comme numéro principal et il a été gagné par Patty Cake, portant les couleurs de Norman W. Church. Le spécial, d'un mille et un seizième, a réuni cinq partants et Our Willie, à J. Spencer, fut deuxième pendant que Bernard F., à I. J. Collins, a décroché le troisième argent. C'était la première victoire de ce rejeton de Blue Larkspur à Miami cet hiver et il a donné près de trois pour un à ceux qui avaient parié sur ses chances.

Conduit par le jockey V. Thompson, Patty Cake a affiché une performance remarquable en parcourant le mille et un seizième en 1.43 4-5, le temps le plus rapide vu cet hiver en Floride. Il a gagné par une demie longueur.

La quatrième course a réuni des "sprinters" dispendieux de la catégorie à réclamer et Join Us, à J. P. Smith, a triomphé contre Sure Cloud et Feedman, qui ont fini deuxième et troisième respectivement. Join Us, en était de même à sa première victoire de la saison, et il a valu $12.20 pour la mise habituelle.

Le jockey Eddie Arcaro a encore décroché les honneurs de la matinée avec deux vainqueurs. Il a gagné la deuxième course avec Bait et la sixième avec Sun Antioch.

La réunion qui s'est terminée cet après-midi a été couronnée d'un succès complet. On a enregistré une augmentation d'environ 20 pour cent dans l'assistance et 15 pour cent au mutuel, comparé aux chiffres de l'an dernier pour le premier meeting.

Demain le sport passera à Hialeah pour une réunion de 45 jours. Le Handicap Inaugural, d'une bourse de $5,000 a fermé avec 19 inscriptions. La plus lourde pesanteur, 126 lbs, a été décernée à Preeminent, qui devra concéder de trois à vingt-une livres à ses adversaires.

A Fair Grounds

Nouvelle-Orléans, 11. (P.A.). — Le sport s'est encore déroulé sur un tracé boueux, cet après-midi aux Fair Grounds et un programme de courses à réclamer était à l'affiche. Il n'y avait pas de numéro spécial mais la sixième course, d'un mille et un quart, suscitait naturellement le plus d'intérêt et elle fut gagnée par le favori Swap, à Mme H. Torriente, qui a battu High Man alors que Old Field se classait troisième. C'était la deuxième victoire consécutive de Swap et gros favori des preneurs il a valu $3.20 au mutuel.

Le jockey Richards a encore décroché les honneurs de la matinée avec deux gagnants. Il a compté avec Hueu à la première course et Fair Mole à la cinquième.

Le minimum serait porté à 103 livres

Coral Gables, Floride 11. (P.A.)— Un comité, dirigé par Herbert Bayard Swope, de New-York, cherchant à prolonger la carrière des jockeys, a présenté une résolution à l'Association Nationale des Commissaires du turf à l'effet que le minimum à charger par les chevaux serait de 103 lbs.

La convention a remis sa décision à demain afin d'étudier une autre résolution à l'effet qu'un jockey devrait servir un établissement pendant un an avant de devenir jockey.

Le rapport du comité est basé sur un questionnaire adressé à environ 1,000 officiers, éleveurs commissaires entraineurs et journalistes. Le vote fut de 365 à 143 en faveur d'augmenter les pesanteurs à charger mais le vote a considérablement varié tant au minimum. Mais 103 lbs semble le point de pivot, en dépit du fait que la pesanteur de 105 lbs ait obtenu 152 votes.

"Si les pesanteurs sont plus élevées il sera facile de déterminer un décharge plus libérale aux apprentis. Les vieux jockeys, qui ont plus d'expérience, auront plus d'opportunités car ils resteront en meilleurs condition physique et conserveront leurs forces vu qu'ils ne seront pas obligés de réduire leur poids", a dit M. Swope.

Edward J. Brown, de Seattle, Wash., président de l'Association, a dit que le minimum d'environ 90 lbs, comme on le voit de nos jours, est "ridiculement bas".

Brown et les autres officiers ont été réélus. John Sloan, de New-York, est premier vice-président; Ralph H. George, de New Hampshire, est deuxième vice-président et Thomas R. Underwood, du Kentucky, est secrétaire trésorier.

LES LIGUES MAJEURES SE REMETTRONT A L'OEUVRE LE 18 AVRIL

New-York, 11. (P.A.). —Les dates d'ouverture de la saison dans les ligues majeures ont été annoncées aujourd'hui comme suit:

AMERICAINE

18 avril, Philadelphie à Washington; New-York à Boston.

19 avril, Détroit à Chicago; Saint-Louis à Cleveland.

NATIONALE

19 avril, Boston à New-York; Brooklyn à Philadelphie; Chicago à Cincinnati; Pittsburgh à Saint-Louis.

Les dates d'ouverture de l'Américaine ont été avancées afin de permettre au président Roosevelt de commencer officiellement la saison à Washington, et de célébrer en même temps le Jour des Patriotes à Boston.

La joute d'étoiles à Cincinnati a été fixée au 6 juillet, un mardi, et la partie sera disputée le lendemain, s'il pleut ce jour-là.

Les résultats des courses

Tropical Park

Première course: 6 furlongs — 1er Chancery 115, Longden 10.00, 4.90, 3.40; 2e Many Moons 105, Snyder 6.30, 3.80; 3e Exbert 108, Sarno 2.80. Temps: 1.12. Cosmic Ray, Fez, Balance Step, Scintilla, Cuban Boy, Starogan, Philippi Boy, Blaze D'or, Don Pancho ont aussi couru.

Deuxième course: 6 furlongs — 1er Bait 115, Arcaro 8.10, 6.00, 4.10; 2e Moorish 115, Ryan 10.20, 5.60; 3e Minstrel Star 115, Kurtsinger 6.40. Temps: 1.13 2-5. Gay Boy III., Quick Action, Unselfish, Princess Torch, Jane E., Rock High ont aussi couru.

Troisième course: 6 furlongs — 1er Noble Boy 116, Turner 12.70, 5.60, 3.40; 2e Fly Ahead 116, S. Young 5.20, 3.60; 3e Debate 111, Keppler 2.80. Temps: 1.12 1-5. One Night, Katchican, Saldona, Star Loom, Lady Tichner, Saxlen, Zaca ont aussi couru.

Quatrième course: 6 furlongs — 1er Joinus 110, Chalmers 12.20, 6.40, 3.90; 2e Sure Cloud 112, Kurtsinger 7.30, 3.60; 3e Feedman 107, Sarno 3.00. Depend, Nance, Sou Fang, Felter Blaufuss, Brilliant Play ont aussi couru.

Cinquième course: 1 1-16 mille — 1er Pattycake 107, Thompson 7.90, 4.20, 2.80; 2e Our Willie 107, Swain 3.80, 2.90; 3e Bernard F. 100, Keppler 3.60. Temps: 1.43 4-5. Scudder, Old Nassau ont aussi couru.

Sixième course: 6 furlongs — 1er Sun Antioch 110, Arcaro 7.60, 4.50, 3.30; 2e Free Again 108, Keppler 10.60, 5.80; 3e On Rush 113, Longden 8.70. Temps: 1.11. Wise King, Trinchera Rebekah, Milk, Crowning Glory, Absconder, Black Thorn, Melody Maid, Night Raven ont aussi couru.

Septième course: 1 1-16 mille — 1er Halle 107, Schlenker 9.80, 6.30, 3.30; 2e Al Carlyn 107, Maro 3.60, 3.10; 3e Jolyon 110, Scheib 4.60. Temps: 1.45 2-5. Peppermatch, Bomber, Lynx Eye, Founder ont aussi couru.

Huitième course: 1 mille — 1er Flying Victory, Haines 20.30, 11.80, 6.10; 2e A. O'Connell III, Williams 14.40, 8.80; 3e Count Me 116, Longden 3.40. Temps: 1.39 3-5. Dorothy Hicks, Forest B., Destined, Red Brook, Trujillo, Master Beau, aBautiful Gean, Floralda, Miss Aline ont aussi couru.

Fair Grounds

Première course: 6 furlongs — 1er Hueu 112, Richard 8.60, 4.00, 3.00; 2e The Rew 109, Martinez 3.40, 4.00; 3e Baby Sweep 109, Cowley 3.80, 4.60. Temps: 1.15 4-5. Cruising Veeks, Grey Squaw, Little Drift, Sadel F., Sir Michael ont aussi couru.

Deuxième course: 6 furlongs — 1er Lee Walker 115, O'Malley 4.40, 3.00, 2.60; 2e Eddie Gardner 115, Craig 10.00, 5.20; 3e Rebel Flag 110, Richard 3.20. Temps: 1.18. Merne, King Preston Canter Hoof, Queenie K., Bracye Jackson, Hekan, Comet O'Jack, Sweet Bert, Nopaloea Pride ont aussi couru.

Troisième course: 6 furlongs — 1er Irish Wake 112, Vessell 27.20, 10.20, 6.00; 2e Mokena 108, West 3.40, 2.80; 3e Bedight 112, Richard 2.80. Temps: 1.16 4-5. Queen Irene, Jim McConnell, John Marcum, Mario, In Memory John M. Kover, Idle Elf, Shady Girl, Early Returns ont aussi couru.

Quatrième course: 6 furlongs — 1er Techy 100, Kroviz 6.60, 4.00, 3.20; 2e Chubbins 100, Nodarse 7.20, 4.80; 3e Miss Lampley 103, Morris 7.60. Temps: 1.18. Wood Brush, Queen Regnant, Miss Monte, Miss Dolly Kay, Cash O Boy, Turkish Brand, Young Playtime, Doug Brashear, Mad Kerry ont aussi couru.

Cinquième course: 1 1-16 mille — 1er Fair Mole 108, Richard 7.40, 3.40, 2.60; 2e Campagna 106, Nodarse 3.20, 2.60; 3e Peter J. Peel 113, Mojena 4.80. Temps: 1.55 3-5. Peterson, No Doubt, Knave, Tight Wad, Hymarque, Spicson, Spur Flower, Our Silesia, Baby Joe ont aussi couru.

Sixième course: 1 1-4 mille — 1er Swap 112, Mojena 3.20, 2.80, 2.40; 2e High Man 104, Musser 7.80, 5.40; 3e Oldfield 109, Dubois 3.60. Temps: 2.08. Major Greenock, The Break, Move After, Lone Hand, Tiempo ont aussi couru.

Septième course: 1 mille 7 verges — 1er High Diver 110, Berger 9.20, 3.60, 3.00; 2e Chatterfol 110, Richard 3.00, 2.40; 3e Star Cluster 105, Linton 7.80. Temps: 1.51 2-5. Jackemma, Lady Hockberger, Rustic Joe, Los Molinos, Telling You, Technocracy, Gold Ti Two Brooms, Sailorman ont aussi couru.

Santa Anita

Première course, 3 furlongs. — Heel In 118 Robertson 6.60, 3.40, 3.20; aDon Manners 118 Beasy 3.40, 3.40; aComo No 118 Balaski 3.40. Temps .33 4-5. — bOn Fire, Coho, Range Dust, Trailer, Strident, Coupe d'Or, Rich Son, Leerie, Say Judge, bFughnows ont aussi couru.

a et b—Accouplés.

Deuxième course, 1 1-16 mille. — Barnaley 120 Robertson 5.20, 3.60, 2.60; Sky Glare 111 Jones 4.40, 3.20; Danfield 113 Fuchs 3.60. Cannibal, Wrackfield, High Tension, Nazeby, Bonicon ont aussi couru.

Troisième course, 6 furlongs. — Wha Hae 112 James 6.40, 4.00, 3.00; High Landmark 116 Shelhamer 5.00, 3.60; Polaris 111 Jones 3.20. Temps 1.11 4-5. — The Flower, Xingu Grog, Boston Broch, Gin Daisy, Brass Bottle Sir Gay ont aussi couru.

Quatrième course, 6 furlongs — Sky Lanty 116 Rosengarten 9.40, 5.40, 4.00; Soigne 110, Bailey 8.20, 5.40; Minulus 113 Craingmyle 4.20. Temps 1.12. Rosseretter, Cloud O'Dust, Return Check, High Maria, Nedrob, Tropic Isle et Sparkling Eyes ont aussi couru.

Cinquième course, 6 furlongs—Speed To Spare 105 Knapp 3.60, 2.80, 2.20; Lady Bowman 106 James 3.40, 2.40; Alviso 111 Gray 2.80. Temps 1.11. High Vote, Billie Bane, Bill Farnsworth ont aussi couru.

Sixième course, 1 mille — Golden Era 118 Workman 21.20, 7.80, 5.40; Tickon 120 Woolf 6.40, 4.20; Kandahar 112 Balaski 9.80. Temps 1.38 3-5. Exhibit, Gleeman et Brendard ont aussi couru.

Septième course, 1 1-16 mille — Ruffy 113 Bailey 16.00, 8.60, 5.20; Bunny Martin 112, W. L. Johnson 16.80, 9.60; Heartbreak 108 Adams 4.60. Temps 1.45 1-5. Mickey's Man, Scotch Bun, Day Dawn, Royal Reign, Star Scout et Sickle ont aussi couru.

Huitième course, 1 1-8 mille — Tankie 107, Phillips 75.20, 28.20, 18.60; Red Powder 109 Connel 12.20, 8.20; Unkie Tom 114 Shelhamer 21.40. Temps 1.53 2-5. Sun Apollo, Black Miss Daily News Lumillion, Pitter Pat, Rotherham, Silver Kiev, Rodney Pan, Totem Pole ont aussi couru.

Gala de hockey à Valleyfield dimanche

Valleyfield, 11. (D.N.C.) — Un gala de hockey est en voie d'organisation en vue de la visite du club Sherbrooke à Valleyfield, dimanche prochain. Une réception sera faite à tous ceux qui accompagneront le club et aux autres invités par le club Valleyfield. La Reine des Sports de la province, Lucie Blake, sera accompagnée de Bill Brosseau. Un banquet sera offert aux invités, sous la présidence de Louis-Philippe Godbout, du club Valleyfield.

La joute de hockey sera disputée à 2 heures 30, après quoi une réception aura lieu au club Salaberry.

Les inscrits pour aujourd'hui

Fair Grounds

Première course: 6 furlongs — White Cockade 106, Chancing 106, Dead Calm 106, Squaw Lady 101, Cristate 106, Idle Midget 108, Hastinola 101, Pompey's Squaw 101, Bachelor Dinner 112, Upside Down 106, Buster Boy 110.

Deuxième course: 6 furlongs — Old Rosebush 120, Purple Wrack 103, Grey Simon 115, Ona Boy 115, Prince Argo 103, Fair Gem 110, Wichita Man 115, Curry 115, Powers Gouraud 108, Miss Leon 103, Stormy Rhythm 115, Derby Dawn 110, O'Bantam 120, Phil Boy 108, Eng Lu 103, Ice Queen 98, Silver Trace 103, Low Cuts 108.

Troisième course: 6 furlongs — Popular Vote 1.1, Real Jam 111, Tornadic 116, Miss Balko 106, Tip Inn 111, Strolling Home 111, Baldy 111, Merrily On 116, Proxy 116, Parva Stella 106, Immersal 111, Kai Harri 106, Marie Jean 116, Determined 111, Zowie 111, The Pelican 111, Social Error 106, Ala Carte 111.

Quatrième course: 1 1-4 mille — Dr Betty 111, Silver Flo 111, Our Queen 111, Flagabout 111, Blackie 114, Viernes Santo 114, Joji T. 111, Early Dude 114, He Said 114, Sir Marlboro 114, Domanio 114, Sir Witch 114, Just Two Sweet 111, Major B. 114, Marcoway 114, Questionable 114, Emma H. 111, Cackle Time 114.

Cinquième course 1 1-16 mille — Palm Island 109, Biography 117, Guinea Dorie 110, Good Memory 112, Hermone 107, Scout Azure 109, Sleep Along 112, Auerate 109, Flying Dere 106, Fairest Flag 112, Gold Spray 107, Frank C. 104.

Sixième course: 1 mille 70 verges — Woodlander 108, Somali 101, Fighter 111, Porcellus 108, Winning Chance 96, Prince Torch 111, Chance Ray 108.

Septième course: 1 mille 70 verges — John Tio 108, Royal Purchase 107, Acautaw 112, Hickory Lad 114, Satrapal 108, Kharfair 115, Odessa Beau 108, Explorer 105, Petard 110, Brilliant Miss 102, Shalot 112, Playdema 103, Polywhisk 105, Inscona 114, Chatterly 114, Wispy 105, Surprise Box 119.

Huitième course: 1 1-16 mille — Mad Career 110, Attauquechee 115, Gypsy Flame 105, Maxillo 110, All Rowes 105, Club Soda 110, Dutch Uncle 115, Ruth G. 105, Dr McLarney 115, Miles Standish 110, Long Count 105, Gabe J. 110, Kuvera 115, Kate Greenway 105, Taipan 110, Just Dun 115, Canavix 110, Brown Molasses 110.

Hialeah Park

Première course, Course Nursery. — aHazardous 118, Short Rations 118, Marbella 118, Mary Florence 118, Huskie Queen 118, Polly Fair 118, Edabull 118, aCherachin 118, Sweet Patrice 118, Charming 118, Jousting 118, Charlotte Girl 118, Maelong 118, Inscobia 118.

a—Entrée R. L. Gerry et M. Field.

Deuxième course, 6 furlongs. — Gay Set 108, Cal Rainey 105, Spring Melody 105, Sketch Book 106, Darby Duke 105, Mythical King 111, Irrevocable 108, Maxine 109, Cuckoo 106, Alanwood 111, Foliage 106, Xavier 108.

Troisième course, 6 1-2 furlongs. — Great Haste 111, Mixwell 107, Talked About 110, Dark Sun 102, Jair 112, Alexandrine 108, Lost Battalion 102, Clocks 115, Buck Langhorne 113.

Quatrième course, 1 mille. — Up and Up 110, Conte 112, Muscatine 114, Light 110, Knight Warrior 117, Round Table 109, Eddie H. 108, Squeezer 107, Mardromel 110, Joyride 112, Chief Cherokee 111, Stocks 118.

Cinquième course, 6 furlongs. — aPreeminent 126, aFraidy Cat 126, Mucho Gusto 123, Teufel 125, bWise Prince 120, bCaballero II 119, cWar Minstrel 115, cHigher Cloud 112, cOrientalist 109, Infantry 114, dSir Oracle 114, dFair Lead 110, Kingsbury 112, Quincy 111, Double B. 110, Go Home 110, Clocks 108, Blind Pig 97, Rollin Home 106.

a—Entrée H. P. Hendley.
b—Entrée F. Spatola et Mme E. D. Jacobs.
c—Entrée Mme E. Denemark.
d—Entrée N. W. Church.

Sixième course, 1 mille. — Columbiana 107, Mucho Gusto 112, Corinto 112, Early Settler 101, Paradisical 99, Tempestuous 115, Bow and Arrow 112, Blind Pig 103, Galeon 113.

Septième course, 1 1-16 mille. — Veiled Lady 98, Tutticurio 113, Night Bandit 110, El Fuma 111, Wise Will 108, Midas 110, Live One 111, White Ginger 108, Chance King 108, St. Moritz 108, Time Me 108, Wrought Iron 109.

Huitième course, 1 1-8 mille. — Bushmaster 114, Bynuma Run 106, Bomar 111, Speed Limit 111, Pompish 103, Lady Milly 103, One Chance 114, Mine Boy 106, War Echoes 103, Black Fence 109, Miss Capers 106, Toike Oike 111.

Santa Anita

Première course, 3 furlongs. — aCrystal Lou 118, Glazewood 118, Shasta Klick 118, Blue Breeze 118, Tonopah Queen 118, aRed Cap 118, Norway Nell 115, bDear Diary 115, Shasa Fitz 118, Rol Borgia 118, Homme Rouge 118, Shasta Plucky 118, Nancy Rogge 115, bMorning Breeze 115.

a—Entrée R. C. Stable et Mlle K. Koffman.
b—Entrée Neil S. McCarthy.

Deuxième course, 1 mille. — Playback 113, Sweet Betty 106, Suddenly 106, Flaming Girl 100, Ladys Pal 112, Why Tarry 112, Swift Gal 106, Jaconut 115, Infinite Lady 103, El Cerrito 116, Puddin 113, Local Boy 108.

Troisième course, 6 furlongs. — Crimson Glory 108, Maxie M. 108, Bossie Shen 108, Certaros 103, Bert T. 108, Stimull 108, Gallant Boy 120, Time Saver 108, Frisco Boy 108, Caneridge 120, Fire Marshall 108, Bon Fly 103.

Quatrième course, 6 furlongs. — Indian Lorge 112, The Spiller 110, Sortie's Son 115, World War 110, Daybreak 110, Papa Jack 112, Smoke Signal 112, Jockide 115.

Cinquième course, 6 furlongs. — Sky Wind 107, Our Carolyne 107, Transmutable 114, Valdina 110, Slapped 114, Time Flight 112, Lt. Greenock 114, Dolaway 105.

Sixième course, 1 1-16 mille. — Sonny Joe 109, Wegoway 108, Handis Cross 106, Searover II 115, Wingspread 112, Scabbard 118.

Septième course, 6 furlongs. — Some Good 112, Patriotic 117, Trent 108, Ariel Cross 112, Illeanna 106, Born Happy 105, Clean Cut 109, Princess Athene 107.

Huitième course, 1 1-2 mille. — Two Sons 110, Red Ensign 117, Hadtobe 108, Fandan 107, Joe Sam 111, Rare Ben 108, Nasslyn 115, Pompous Genie 115, Pass Shot 111, Flashing Colors 117, Bon Amour 112.

Neuvième course, 7 furlongs. — Lunlin Lady 112, Lisa Belle 115, Patrolite 109, Leichen 111, Fleeting Moon 107, Gertie 111, Sky O'Blue 113, Star Singer 108.

Un Canadien qui se signale en Angleterre

Saint-Hyacinthe, 11. (D.N.C.) — Oscar Aubuchon, de Saint-Hyacinthe, est en tête des compteurs de la Ligue nationale de hockey en Angleterre. Oscar joue avec les Tigers de Brighton, club professionnel qui a Billy Boucher pour gérant.

Il faut croire que notre jeune concitoyen se distingue là-bas, car le journal "Ice Hockey World" du 22 décembre est rempli de ses prouesses. Ce journal sportif, publié à Londres, donne un compte rendu d'un match des Tigers de Brighton avec les Racers d'Harringway et déclare franchement que c'est Oscar Aubuchon qui gagna le match en coompactant le point décisif.

Le journal mentionne également d'autres Canadiens français qui se signalent en Angleterre, tels que Trotti qui joue avec le club de Streatham, Cadorette et Leblanc avec les Monarchs, Poirier avec les Tigers, T. Lemay et A. Lemay avec les Lions, etc.

Oscar Aubuchon se classe en tête des scorers de la ligue avec 7 buts et 3 assistances pour un total de 10 points. Deux points qu'il a comptés depuis ne sont pas inclus sur le tableau. J. Brown, des Rangers, vient ensuite avec 3 buts et 7 assistances. Poirier, des Tigers, vient au quatrième rang, avec 4 buts et 5 assistances. Leblanc, des Monarchs, est huitième, avec 5 buts et 3 assistances. A. Lemay, des Lions, est douzième, avec 5 buts et 1 assistance.

LES CHOIX DU JOUR

ACAUTAW est inscrit dans la septième course de cet après-midi aux Fair Grounds. Ce vétéran est parti du Maryland en bonne condition l'automne dernier et il a vite retrouvé son aplomb rendu à la Nouvelle Orléans. La semaine dernière il a compté sur le parcours du mille et un seizième. Cet après-midi il revient dans un numéro d'un mille et soixante-dix verges et il n'aurait qu'à y mettre le même entrain pour non seulement avoir des chances d'argent mais aussi de répéter.

A FAIR GROUNDS

PREMIERE COURSE....White Cockade, Idle Midget, Bachelor Dinner.
DEUXIEME COURSE....O'Bantam, Wichita, Ols Rosebush.
TROISIEME COURSE....Tornadic, Merrily On, Proph.
QUATRIEME COURSE...Novices de deux ans.
CINQUIEME COURSE...Biography, Palm Island, Frank C.
SIXIEME COURSE.....Prince Torch, Woodlander, Chance Ray.
SEPTIEME COURSE.....Acautaw, Hickory Lad, Explorer.
HUITIEME COURSE.....Dr McLarney, Attaquechee, Dutch Uncle.

A HIALEAH PARK

PREMIERE COURSE....Novices de deux ans.
DEUXIEME COURSE....Allanwood, Mythical King, Xavier.
TROISIEME COURSE....Clocks, Talked About, Buck Langhorne.
QUATRIEME COURSE...Light, Stocks, Up And Up.
CINQUIEME COURSE...Mucho Gusto, Preeminent, Infantry.
SIXIEME COURSE.....Mucho Gusto, Tempesteous, Bling Pig.
SEPTIEME COURSE.....Live One, Veiled Lady, Tutticurio.
HUITIEME COURSE.....Miss Capers, Bushmaster, Toike Oike.

A SANTA ANITA

PREMIERE COURSE....Novices de deux ans.
DEUXIEME COURSE....El Cerito, Jaconut, Puddin.
TROISIEME COURSE....Gallant Boy, Stimulu, Fire Marshall.
QUATRIEME COURSE...Jockide, Sortie's Son, Indian Lodge.
CINQUIEME COURSE...Slapped, Time Flight, Lt. Greenock.
SIXIEME COURSE.....Searover II, Scabbard, Wegoway.
SEPTIEME COURSE.....Patriotic, Trent, Some Good.
HUITIEME COURSE.....Two Sons, Nasslyn, Flashing Colors.
NEUVIEME COURSE ... Lisa Belle, Sky O'Blue, Dunlin Lady.

ANALYSE du TABLEAU — (CHART) —

Johnny Cake

Ce pur sang de cinq ans ne devrait pas tarder de décrocher un gros lot à Miami. Depuis son arrivée à Tropical Park il a pris part à deux courses. Il fut d'abord 2e à Euryalus, battu que par une longueur. Samedi dernier il décrochait encore la place, cette fois contre Miss Webb. La description avance qu'il a tenu avec acharnement. Le cheval lutte dans la catégorie à bon marché mais dans le moment il est en bonne condition physique et l'entraîneur Hodson semble savoir bien le placer. A ses deux dernières apparitions il fut inscrit à être réclamé pour $1,250.

Manrico

Celui-là a peu accompli l'an dernier. Sur 24 apparitions au poste de démarrage il n'a remporté qu'une victoire et fut neuf autres fois dans l'argent. Il vient de commencer la saison 1938 d'une façon impressionnante. En effet le Jour de l'An il a mené du commencement à la fin pour compter sur le par

Rome, Berlin et Moscou toujours opposés à Londres

La question de la non-ingérence en Espagne est encore discutée sans résultat

Londres, 11. (P.A.) — Le sous-comité du comité international de non-intervention dans la guerre civile espagnole s'est encore réuni, aujourd'hui, à Londres. Cette séance, comme presque toutes les précédentes, s'est terminée sans donner aucune sorte de résultats pratiques, l'Allemagne et l'Italie ayant refusé de discuter de la question de l'accord du droit de belligérance aux insurgés comme aux loyalistes.

L'organisme international de Londres s'est déjà entendu sur un projet anglais, destiné à organiser le retrait des volontaires étrangers qui combattent en Espagne. Ce plan ne pourra, cependant, être mis à exécution que lorsque l'on sera d'accord sur la question du droit de belligérance. Dans les milieux bien informés on dit, ici, ce soir, que lord Plymouth, président du comité, a suggéré, cet après-midi, que l'on accorde le droit de belligérance aux combattants espagnols, lorsqu'ils auront consenti à se défaire de soixante-quinze pour cent de leurs mercenaires étrangers. La Russie trouve que ce n'est pas là un pourcentage raisonnable. L'Italie et l'Allemagne le trouvent exagéré. On ignore quand aura lieu la prochaine séance.

La Grande-Bretagne et l'exposition de 1939 à New-York

Londres loue un terrain d'une surface de 140,000 pieds carrés

New-York, 11. (P.C.) — Le drapeau de l'Union Jack flotte, ce soir, sur le site qu'occuperont les édifices de la Grande-Bretagne et de son empire colonial à l'exposition internationale de 1939 qui se tiendra à New-York. Le groupe d'industriels anglais qui s'intéresse spécialement d'organiser la participation de la Grande-Bretagne à l'exposition universelle de l'an prochain a loué un terrain d'une surface de 140,000 pieds carrés. On ignore encore quelle somme Londres dépensera pour son pavillon, mais on sait qu'elle sera suffisante pour démontrer au monde que la Grande-Bretagne joue un rôle de première importance dans l'univers. Sir Louis Beale, commissaire général de l'exposition pour la Grande-Bretagne a déclaré que son pays avait l'intention de montrer quelle influence la Grande-Bretagne avait exercée sur la civilisation passée et quelle influence elle exerce aussi sur la civilisation moderne.

Il est probable que Londres enverra enfin à New-York, en 1939, quelques-uns de ses plus nouveaux navires de guerre.

Chasse à l'homme en Terre-Sainte

La police et les troupes cherchent les assassins du professeur Starkey

Jérusalem, 11. (P.C.-Havas) — Les troupes et la police anglaises de la Palestine, mobilisées d'un bout à l'autre du pays, sont aux trousses, ce soir, des bandits arabes qui ont assassiné, hier, le professeur James-Leslie Starkey, brillant archéologiste anglais, près de son campement à Tel Duweir. Des chiens policiers ont tracé les assassins jusqu'au village de Tharas, situé près d'Hébron. Toutes les maisons de cette localité ont été fouillées. Dans l'une d'elles on a découvert un revolver. Il ne restait que deux balles dans son barillet. Les quatre autres qu'il pouvait aussi contenir avaient été utilisées. Le propriétaire de cette arme a été arrêté. Le professeur Starkey fut tiré dans le dos par des brigands qui l'avaient forcé de descendre de son automobile, arrêtée entre Hébron et Tel Dweir. Les deux aides arabes qui accompagnaient M. Starkey n'ont pas été molestés.

Les troupes anglaises commencèrent leurs recherches à l'aurore. Plusieurs villages de la région d'Hébron furent cernés. De nombreuses personnes ont été conduites dans les cellules.

Dans le nord de la Palestine, les soldats britanniques ont dispersé une bande de terroristes armés qui s'était concentrée près de Fégido. D'autres terroristes ont attaqué deux autobus d'une compagnie juive. L'un d'eux qui descendait du haut du mont Carmel fut touché par une bombe. Un voyageur fut blessé. Des inconnus tirèrent plusieurs coups de feu dans la direction du second, sans l'atteindre, toutefois.

Le major-général A.-P. Pawell a commué, aujourd'hui, en une peine de dix ans de réclusion la sentence de mort que l'on avait infligée à un jeune Bédouin, trouvé coupable d'avoir eu illégalement des armes en sa possession.

SIR HUBERT WILKINS ABANDONNE UN PROJET

Barrow, Alaska, 11. (P. A.)— Sir Hubert Wilkins a abandonné, ce soir, le projet qu'il caressait de survoler les régions arctiques, au clair de lune, en partant de Barrow. Il s'occupera de rechercher l'aviateur Sigismond Levanevsky, disparu le 13 août, avec cinq compagnons, en prenant Aklavik comme base. Il retournera à Barrow, en mars, pour y poursuivre son travail.

Courtiers en bourse arrêtés

Vancouver, 11 (P.C.)—Trois courtiers en bourse de Vancouver, arrêtés hier soir, ont été accusés de conspiration pour frauder des clients. Leur cause a été ajournée à la semaine prochaine. Une caution de $2,000 a été exigée de chacun d'eux.

A LA SECTION COME-CHERRIER DE LA SOCIETE SAINT-JEAN-BAPTISTE

● M. Gustave C. Piché a fait lundi soir une importante conférence à la section Côme-Cherrier de la Société Saint-Jean-Baptiste, conférence dont on trouvera le compte-rendu dans d'autres colonnes. Parmi ceux qui assistaient à cette réunion on remarquait (ci-haut, de gauche à droite au premier rang): MM. J.-E. Laforce, sous-ministre de la Colonisation de la province de Québec, E. Bastien, A. Dupont-Hébert, Ivanhoe Bélisle, Gustave C. Piché et O. LeMyre; (second rang) MM. Esdras Minville, J.-C. Legendre, le Dr Henri Dorval, G. Bellefleur, R. Laflamme, B. Brouillette, H.-N. Bordeleau et le Dr J.-E. Racicot. (Photo CANADA).

Historique du mouvement ouvrier dans notre province

Causerie de M. Alfred Charpentier à la General Accountants' Association

A l'Université McGill

Pour la première fois depuis sa fondation, la General Accountants Association, succursale de Montréal, a tenu une assemblée entièrement en français.

M. Alfred Charpentier, président de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, y fit une intéressante causerie sur les "syndicats et unions ouvrières dans la province de Québec". Avec lucidité et clarté, M. Charpentier fit d'abord l'historique du mouvement ouvrier en Amérique du Nord et ensuite celui de la province de Québec. Un auditoire nombreux, comprenant tous les membres de la General Accountants Association, a écouté avec attention les réflexions personnelles dont M. Charpentier émailla son texte. La réunion avait lieu dans l'Edifice biologique de l'Université McGill. Au cours de la soirée, M. Lorenzo Bélanger, C.G.A., président canadien-français de la succursale de Montréal, fit une brève allocution sur le "titre C.G.A. et sa signification réelle". M. Roméo Caron dirigea une demi-heure de discussion sur le débat suivant: "escompte sur achats".

Voici un bref et substantiel résumé de la conférence de M. Charpentier:

Les premiers syndicats ouvriers s'organisent vers 1927. Ils débutent dans le Québec, suivent le développement industriel du pays. Isolés et indépendants jusqu'à la Confédération commence alors leur lent encerclement par les unions internationales. Ils sont centralisés en 1886 par la fondation du Congrès des Métiers et du Travail du Canada.

De 1880 à 1900 deux puissantes organisations américaines se disputent l'allégeance des ouvriers canadiens: ce sont l'Ordre des Chevaliers du Travail et la Fédération Américaine du Travail. La F. A. T. triomphe en 1902 en faisant expulser du Congrès des Métiers et du Travail du Canada les Chevaliers du Travail et les Unions nationales.

On note une orientation antipatriotique qui est suivie d'une réaction nationaliste. La Fédération Canadienne du Travail, qui devient plus tard le Congrès Pan-Canadien du Travail, s'organise mais se développe très peu. Par contre le Syndicalisme international (américain) s'amplifie constamment. La gangrène socialiste s'y développe. Le Congrès des Métiers et du Travail en est particulièrement atteint. Dans le Québec la réaction nationaliste ,neutre au point de vue religieux, parait insuffisant. Les Syndicats Nationalx Catholiques s'organisent. Ils se développement rapidement à partir de 1918.

L'après-guerre amène l'infiltration du communisme, laquelle intensifie la propagande en faveur de l'unionisme industriel. A la faveur de cette propagande, les communistes s'installent dans les syndicats neutres internationaux et nationaux. Aidés par la crise, ils s'y font beaucoup de sympathisants.

Puis 1936 voit surgir deux schismes: la Fédération Américaine du Travail perd douze organisations qui fondent le C.I.O. (le Comité d'Organisation Industrielle). Et le Congrès Pan-Canadien du Travail se scinde et voit renaître à ses côtés la Fédération Canadienne du Travail. L'apparition du C.I.O. jette le désarroi au sein du Congrès des Métiers et du Travail du Canada qui fait pendant en ce pays à la F.A.T. La querelle entre le Congrès Pan-Canadien et la Fédération Canadienne du Travail a rangé les sympathisants communistes du côté du premier et dans la seconde se sont groupés les anti-communistes déclarés.

La présence au Canada des diverses formes du syndicalisme neutre prouve que ce syndicalisme matérialiste est dans l'ensemble un mouvement qui n'aboutit qu'à l'incohérence dans les idées et les faits. La lutte des classes et la morale naturelle sont encore trop le fait du syndicalisme neûtre, particulièrement du syndicalisme international. Et pour cause il n'aime pas l'intervention de l'Etat pour aider à la règlementation des conditions de travail.

Par contre le syndicalisme catholique n'est pas, lui, sans boussole. Anté sur le christianisme social, il poursuit une politique de collaboration des classes avec le concours supplétif de l'Etat. Il vise à l'établissement du régime corporatif préconisé par l'Eglise. Mais il veut collaborer aussi avec tous les travailleurs syndiqués du pays.

Actuellement le syndicalisme ouvrier canadien se divise en deux grands mouvements: celui qui marche vers l'indépendance, celui qui persiste sous la tutelle américaine. Mais la rétrogression effarante du second contre la progression rapide du premier depuis la guerre atteste le triomphe définitif de tous les partisans de l'autonomie syndicale.

ELU PRESIDENT

M. K.-H. OLIVE,

vice-président de la maison Olive & Dorion Limited, qui vient d'être élu président de la Montreal Provision Trades Association. (Photo Blank and Stoller. — International Newspaper Service).

Entente discutée chez les pêcheurs de Lunenburg

Trois compagnies signent le contrat proposé par l'union

Accusations

Lunenburg, N.-E., 11. (P.C.). — Les représentants de l'union et ceux des employeurs se sont réunis, ce soir, pour discuter les termes d'une entente qui mettra fin à la grève qui paralyse les bateaux de pêche de Lunenburg depuis quatorze jours. Les pêcheurs refusent de travailler jusqu'à ce qu'on ait augmenté les prix payés pour la pêche.

Une entente a été conclue, hier soir, avec trois compagnies, mais on croit qu'il y a encore des difficultés à résoudre avant d'amener les autres employeurs à signer le contrat des prix. Le président des pêcheurs, le capitaine Angus Walters du "Bluenose", a d'ailleurs déclaré ce soir que les bateaux de pêche resteraient dans le port d'Halifax tant qu'on n'aurait pas accepté l'augmentation proposée par l'union.

Trois représentants de la National Fish Company doivent paraître à la Cour, demain, sur l'accusation d'avoir intimidé les membres de l'union.

Première séance du parlement du dictateur Staline

Le chef de la Russie soviétique va-t-il accepter la présidence?

Moscou, 11. (P. A.) — Les hôtels de Moscou sont envahis, ce soir, par les députés que le peuple vient d'élire par acclamation, puisque dans toutes les circonscriptions électorales du pays, il n'y avait qu'un seul candidat sur les rangs. Ces hommes participeront, demain, à la première séance du premier parlement soviétique. L'un de leurs premiers devoirs sera de choisir un président. On se demande si Staline, que la presse désigne déjà comme le premier député, va accepter ce poste ou s'il va préférer rester secrétaire du parti communiste pour mieux diriger le pays dans l'ombre.

Les observateurs de la chose russe sont d'avis que Staline va éviter d'accepter la présidence des républiques socialistes et soviétiques. Il ne fait aucun doute, toutefois, qu'il ne perdra rien de son pouvoir. On croit aussi que les deux chambres n'adopteront aucune loi. Ce sera là le travail du président.

Sang-froid d'une jeune fille devant un audacieux voleur

Winnipeg, 11. (P.C.) — Frederick-William Scott attend maintenant sa sentence après avoir plaidé coupable à une accusation de vol sur la personne de Mlle Katherine Weber, employée d'un etablissement de cette ville.

Sans aucune hésitation, hier soir, Mlle Weber se plaça devant Scott au moment où celui-ci se dirigeait vers la caisse du magasin où elle est employée. Scott saisit la jeune fille par les cheveux et la projeta sur le plancher en lui serrant la gorge.

A peine consciente, Mlle Weber saisit une bouteille qu'elle lança dans la grande vitrine du magasin afin d'attirer l'attention de deux passants. Au moment où Scott s'enfuyait, les deux passants le saisirent et le tinrent jusqu'à l'arrivée des agents de police.

Autres nominations dans l'état-major de l'armée anglaise

M. Leslie Hore-Belisha ne dévie pas de la politique qu'il s'est tracée

Londres, 11. (P.C.) — Le secrétariat de la Guerre de la Grande-Bretagne, poursuivant la politique qu'il a adoptée récemment d'infuser un sang nouveau dans le haut commandement de l'armée anglaise, a annoncé, ce soir, de nouvelles nominations. Les officiers promus, aujourd'hui, sont âgés de 46 à 53 ans. Ce sont: le major-général H.-R.-L.-G. Alexander, nommé commandant de la première division de l'armée, à la place du lieutenant-général C.-C. Armitage, nommé récemment quartier-maître général de l'armée des Indes; le colonel D.-G. Johnson, V.C. nommé commandant de la quatrième division, en remplacement du major-général Clive Liddell, nommé récemment adjudant-général; le colonel B.-C.-T. Paget, nommé commandant du collège militaire de Camberlay, en remplacement du colonel sir Ronald Adam, devenu chef de l'état-major général impérial; le colonel H.-R. Pownall, nommé directeur des opérations militaires et de l'Intelligence Service, en remplacement du major-général R.-H. Haining, nommé récemment officier commandant des troupes anglaises de la Palestine; le colonel T.-R. Eastwood, nommé commandant du collège militaire royal de Sandhurst, en remplacement du major-général W.-D.-S. Brownrigg, nommé récemment secrétaire militaire du secrétariat de la Guerre; le colonel O.Neame, V.C., nommé commandant de l'académie militaire de Woolwich, en remplacement du major-général A.-A. Coshen.

On est d'avis, dans les milieux militaires anglais, que ces nominations cadrent parfaitement avec la détermination qu'a prise M. Leslie Hore-Belisha de ne plus s'occuper des états de service des titulaires, mais bien de leurs qualités, lorsqu'il s'agira de leur confier un poste de confiance dans la direction de l'armée.

Deux semaines de congé payé par année

Winnipeg, 11. (P.C.) — Le conseil régional de la Fraternité des employés de chemins de fer a réclamé, aujourd'hui, l'application immédiate d'une législation fédérale qui obligerait tous les employeurs à donner à leurs employés deux semaines de congé payé par année.

Deux autres résolutions, adoptées hier soir, désapprouveraient la loi du cadenas de la province de Québec et demandait au gouvernement fédéral de mettre un embargo sur toutes les exportations de munitions de guerre au Japon.

Le maire réaffirme que la taxe de vente disparaîtra

(Suite de la page 16)

ce projet qui serait maintenant mis de l'avant par l'expert en question.

Bill de Montréal

Ces différents amendements devront être incorporés dans le bill de Montréal. Le comité exécutif commencera aujourd'hui l'étude du bill, avant de le soumettre au conseil. Ce projet de réforme fiscale est, jusqu'à maintenant, le plus important dont il ait été question à l'hôtel de ville. Ce sera un véritable chambardementt de toute la structure fiscale et qui nécessitera toute une série d'amendements à la charte.

Nous avons appris qu'un avocat de l'extérieur doit être chargé de la rédaction de ces amendements. On ne sait pas quelle sera la réception que le conseil fera à ce projet, dont la réussite repose sur la velléité du gouvernement provincial à percevoir une taxe de vente de 3 p.c.

De toute façon, les observateurs disent qu'il faudra que le revenu de la taxe de vente de 2 p.c. et de l'impot sur le revenu soit versé à la Ville sans quoi celle-ci encourra un déficit de cinq millions.

Les trois lois albertaines et le crédit social

Le crédit social est un système bancaire anticonstitutionnel, dit Me Geoffrion

Les lois et la doctrine

Ottawa, 11. (P.C.) — Me Aimé Geoffrion a déclaré aujourd'hui devant la Cour suprême que le crédit social tel que l'Alberta se propose de l'établir n'est qu'un système bancaire qui dépasse la juridiction de la Législature provinciale.

La Loi de l'Amérique britannique du Nord, dit-il, donne au Parlement fédéral autorité exclusive et entière sur les banques et toute tentative de l'Alberta pour établir un système financier de crédit social dans le domaine de la banque est une atteinte à la constitution.

Le référé sur la constitutionnalité de trois lois adoptées à la dernière session de l'Assemblée législative de l'Alberta a commencé d'être entendu ce matin. Me Geoffrion, avocat du gouvernement fédéral, a pris la plus grande partie de la journée à expliquer les lois et à examiner en détail les théories de crédit social du major Douglas.

Il dit qu'il est impossible de bien comprendre les termes des lois en question sans une étude préalable des principes du crédit social. Le juge en chef sir Lyman Duff, après avoir conféré avec les juges qui siègent avec lui, permit à Me Geoffrion de poursuivre son exposé de la doctrine de Douglas mais ajouta que la Cour déciderait ensuite quelle importance elle devra accorder à ces considérations. Il ajouta qu'il lui semblait que la Cour devait s'en tenir étroitement aux termes des trois lois et ne pas accorder trop d'attention aux considérations extérieures. Le juge Duff promit aussi aux avocats de l'Alberta, qui s'opposaient à ce qu'on mette en question d'autres sujets que ceux des lois elles-mêmes, qu'il leur sera permis d'exposer aussi longuement qu'ils le voudront leur point de vue et de réfuter, s'ils le désirent, les avancés de l'avocat du gouvernement fédéral sur le crédit social.

La conférence de Budapest

La Hongrie s'inquiète de l'attitude de la Roumanie et de la Yougoslavie

Budapest, 11. (P. A.)— Les ministres des Affaires étrangères des trois nations signataires du pacte de Rome, le comte Ciano, d'Italie, M. Guido Schmidt, d'Autriche, et M. Koloman Daranyi, de Hongrie, ont étudié, aujourd'hui, la situation nouvelle, créée dans la Petite-Entente, par les changements politiques récents, survenus en Roumanie et en Yougoslavie. La Hongrie et l'Autriche s'inquiètent surtout du fait qu'il est fort possible qu'en faisant mine de donner dans l'axe Rome-Berlin, la Roumanie et la Yougoslavie aient rompu le front politique qu'elles formaient jusqu'ici avec la Tchécoslovaquie.

La Hongrie, d'autre part, craint que le nouveau gouvernement roumain ne soumette les minorités à un traitement pénible. De nombreux Hongrois vivent actuellement en Roumanie qui s'est emparée d'une partie du territoire de la Hongrie, à la suite de la Grande-Guerre.

Quarante-six demandes de divorce de Montréal

Ottawa, 11. (P.C.)—On a annoncé aujourd'hui que quarante-deux femmes et neuf maris de la province de Québec demanderont le divorce au Sénat. Les causes de divorce du Québec doivent être portées directement au parlement à cause de l'absence de cour de divorce dans la province. Quarante-six des demandes viennent de l'île de Montréal.

Un député radical-socialiste veut que ses collègues lâchent les communistes

Paris, 11. (P.C.-Havas). — Le parlement français, se réunissant, aujourd'hui, pour la première fois, cette année, va pouvoir s'assurer du fait que tout ne va pas très bien dans le Front populaire. On sait que l'une de ses première tâches est d'élire ses comités de direction. Or, il arrive, ce soir, que MM. Jacques Duclos, secrétaire du parti communiste, et Louis Aubert, député radical-socialiste, se disputent la vice-présidence de l'un de ses comités. Au premier tour de scrutin. M. Duclos a reçu 259 votes et M. Aubert, 212. Le candidat communiste n'ayant pas, toutefois, les deux tiers des votes, la chambre va être appelée à voter une seconde fois.

M. Aubert, bien qu'il soit membre du Front populaire, est un anti-communiste. En annonçant sa candidature, il a déclaré qu'il donnait aux socialistes et aux radicaux-socialistes la chance de se débarrasser d'un allié dangereux. Il partit du parti communiste.

Les communistes qui, pour la première fois, depuis 1936, placent un candidat sur les rangs, ont dit que si M. Duclos était défait, sa défaite pourrait avoir les plus graves conséquences politiques.

On s'attend à ce que M. Edouard Herriot soit de nouveau élu président de la chambre des députés. A l'exception de M. Duclos, tous les autres vice-présidents de comités ont été élus sans rencontrer d'opposition.

·FINANCE·

PRIX DES DENREES

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, Notre-Dame ouest

OPTIONS

	Haut	Bas	Ferm.	Fer préc.
Café (Rio)				
Mars	....	....	.....	448
Mai	419	419	419	425
Juil.	....	....	.....	414B
Café (San.)				
Mars	656	648	651	669
Mai	629	622	624	636
Juil.	623	616	620	628
Caoutchouc				
Mars	1498	1490	1498	1503
Mai	1511	1490	1506	1516-17
Juil.	1522	1506	1520	1527-28
Cocoa				
Mars	644	598	606	647
Mai	648	597	608	652
Juil.	652	610	615	655
Coton				
Mars	864	856	862T	859-60T
Mai	870	862	868T	866T
Juil.	877	868	875-76T	873T
Cuir				
Mars	1080	1062	1073T	1090
Juin	1115	1095	1105	1128
Sept.	1148	1138	1148	1160N
Cuivre				
Mars	1020	1005	1007	992B
Mai	1025	1008	1009	995
Juil.	1018	1006	1010	999
Laine				
Jan.	....	....	80.B	81.B
Mars	....	....	80.5B	82.B
Lin				
Mars	756	742	749	753
Mai	758	746	752	755
Juil.	760	745	754	759
Plomb				
Mars	....	....	486B	483B
Mai	495	495	488N	488N
Juil.	495	494	490-95	490B
Soies				
Jan.	151	150	150½	151½B
Mars	149½	149½	149½	150½
Mai	150	149	148½-49	150
Sucre				
Mars	231	230	231	228
Mai	233	232	233	230
Juil.	234	233	234	231-32
Zinc				
Mars	....	....	497B	387B
Mai	....	....	500-525	495-500
Juil.	....	....	500-525	495-500
Chicago Mercantile Exchange				
Beurre				
Jan.	30¾	30½	30⅝	30¾
Oeufs				
Jan.	19¼	18⅞	19	18⅝

Rappel d'obligations

On annonce que la Saguenay Power Company a l'intention d'appeler au remboursement le 1er mars 1938 le montant principal de $660,000 d'obligations. C'est quinze pour cent d'une émission de $4,400,000.

Les obligations seront remboursées au pair plus une prime d'un demi pour cent.

Statistiques fédérales

Savon

Les exportations canadiennes de savon en novembre sont de 1,971,129 livres ($174,873), contre 83,402 ($96,163) en novembre 1936. Le Royaume-1,896,532 livres ($160,335). Le savon de toilette, qui s'établit à 1,960,122 livres, contre 922,574, constitue le gros des exportations.

Les importations totales de savon s'élèvent à $69,359, contre $58,359, dont $39,048 des Etats-Unis et $22,605 du Royaume-Uni. Le savon commun de buanderie représente une valeur de $34,216.

Cuirs et peaux

Les importations de cuirs et peaux s'élèvent à $540,326 en novembre, contre $546,806 le même mois de 1936, et les exportations canadiennes sont de $187,326, contre $272,602. Les importations provenant de l'Argentine s'élèvent à $88,851, celles de la Nouvelle-Zélande à $42,373, et celles de l'Australie à $12,372. Les exportations aux Etats-Unis s'élèvent à $108,615; celles au Japon atteignent $41,048 et celles au Royaume-Uni, $20,931. Les peaux de bêtes à cornes figurent pour une large part tant dans les exportations que dans les importations.

Importations durant huit mois

Les importations du Canada augmentent de $136,892,214 les huit mois terminés en novembre comparativement à la même période de 1936, soit $584,217,797 contre $447,325,583. Les importations en provenance des pays étrangers augmentent de 31.7 p.c. pour s'établir à $405,991,658; celles des pays de l'Empire montrent un gain de 27.6 et s'établissent à $178,226,139. Les Etats-Unis ont été la principale source avec $346,060,460, suivis par le Royaume-Uni avec $107,193,272. L'an dernier, les importations en provenance des Etats-Unis s'élevaient à $251,473,449 et celles du Royaume-Uni à $89,567,280.

Les autres principales sources d'approvisionnement, les huit mois mentionnés, se répartissent comme il suit (chiffres de 1936 entre parenthèses): Antilles britanniques, $10,299,150 ($11,290,836); Australie, $10,043,243 ($7,473,497); Allemagne, $8,762,415 ($8,257,593); Afrique britannique du sud, $7,890,250 ($1,307,120); Indes britanniques, $6,656,982 ($5,370,362); Belgique, $5,663,300 ($4,506,121); Nouvelle-Zélande, $5,287,912 ($2,885,211); France, $4,819,395 ($4,550,330); Colombie, $4,361,075 ($3,909,770); Guinée anglaise, $4,357,721 ($3,730,551); Argentine, $4,140,585 ($8,112,684); Japon, $4,082,363 ($2,962,578); Pérou, $3,650,135 $4,212,424); Pays-Bas, $2,629,014 ($3,333,451); Chine, $2,582,269 ($2,280,996); Italie, $2,513,279 ($920,717); Suisse, $2,315,656 ($1,862,006).

Commerce de gros en novembre

La valeur du commerce de gros au Canada, d'après des rapports reçus de presque de 200 maisons de gros opérant dans neuf lignes différentes, augmente de 6.7 p.c. en novembre comparativement à la période correspondante de 1936, mais elle accuse une baisse de 10.4 p.c. sur le mois précédent. L'indice s'établit à 96.2 contre 107.4 en octobre et 90.2 en novembre de l'an dernier. Les totaux des premiers onze mois de l'année montrent une augmentation d'environ 11 p.c. sur la période correspondante de 1936.

Présentés séparément par régions économiques, les résultats indiquent que les ventes au gros en novembre augmentent dans toutes les divisions comparativement à l'an dernier. Les Provinces Maritimes montrent un gain de 10 p.c., l'Ontario de 7.1 p.c., les Provinces des Prairies de 6.8 p.c., la Colombie Britannique de 6.6 p.c. et le Québec de 5 p.c.

Trafic-marchandises

Le trafic-marchandises de la semaine terminée le 1er janvier tombe de 39,188 wagons la semaine précédente à 36,433 mais le nombre-indice s'élève de 68.63 à 82.08. L'effet des congés de Noël et du Jour de l'An varie suivant le jour de la semaine; c'est pourquoi les chargements de cette semaine varient d'année en année. Il y a une augmentation de 281 wagons en comparaison de la semaine correspondante de 1936.

AVIS D'APPLICATION POUR DIVORCE

Avis est par les présentes donné que Kathleen Helen Frances Penfold Findlay, de la cité de Montréal, comté d'Hochelaga, Province de Québec, épouse de Douglas Grier Findlay, de ladite cité de Montréal, s'adressera au parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, Douglas Grier Findlay, agent de change, de ladite cité de Montréal, pour cause d'adultère.

Montréal, le 4 janvier, 1938.

GORDON M. WEBSTER,
Procureur de la requérante.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR SUPERIEURE.— No C-164888. — EMILE LACOMBE, gentilhomme, de la cité et district de Montréal, Demandeur vs JACKSON T. HAMMOND, ROBERT THOMPSON et HAMMOND, REALTY CORPORATION, tous autrefois de la cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus, Défendeurs et GABRIEL ALBERT TERRAULT, registrateur pour le Bureau d'Enregistrement, division de Montréal, Mis-en-cause.

Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois.

Montréal, 11 janvier 1938.

T. DEPATIE,
Député-Protonotaire.

L'Ottawa Car a obtenu d'autres lettres patentes

L'Ottawa Car Manufacturing Company Limited a avisé la Bourse de Montréal qu'elle a reçu des lettres patentes supplémentaires qui lui permettent de convertir ses actions avec une valeur au pair en actions sans valeur au pair. Les 30,000 actions autorisées d'une valeur au pair de $100 ont été converties en 30,000 actions sans valeur nominale. Du capital autorisé il y a 11,779 actions en cours.

CURB DE NEW-YORK

Ventes	Titres:—	Haut	Bas	Clot.
300	Agfa Ansco	20¼	20	20¼
300	Ainsworth	8⅜	8	8
950	Alum Co	85⅝	83½	84½
150	Alum Ltd	74	74	74
200	Am Air Lines	11	11	11
2100	Am Cyan B	26⅜	25⅜	26
1800	Am Gas & E	26⅜	26¼	26⅜
100	Am Laun M	18	18	18
900	Am Maracaibo	15-16	⅞	15-16
1800	Am Sup Pow	1⅛	1	1
600	As G & El A	1⅜	1¼	1⅜
300	Baldwin R	9	8⅞	8⅞
200	Bardstown D	1¼	1⅛	1⅛
3000	Bath Ir W	7⅛	6⅞	7
100	Bell Airc	15⅛	15⅛	15⅛
600	Bellanca Air	4⅛	4	4⅛
700	Bliss E W	8¼	8	8
1100	Brazil	11⅝	10⅝	11⅜
100	Brillo Mfg	7⅞	7⅞	7⅞
5000	Brown C priv	28⅛	28⅛	28⅛
400	Bunk Hill	17½	17	17
400	Burry Bisc	3	3	3
500	Can Marconi	1⅜	1⅜	1⅜
400	Carib Syn	1⅝	1⅝	1⅝
600	Carrier Corp	31⅞	31	31
200	Cent Pipe	4	3⅞	4
7000	Cities Serv	2	1⅞	1⅞
500	Do priv	36	35⅛	35⅝
100	Cleve Trac	5	5	5
1600	Col O & G	4⅝	4¼	4⅝
500	Comw Edis	27¾	27	27
600	Commw So	3-16	3-16	3-16
7500	Cons Corp M	6¼	6⅛	6⅛
100	Cons M & S	63	63	63
500	Cooper Bess	8⅝	8⅜	8⅜
200	Cord Corp	2⅜	2	2
1600	Cosden Petro	2¾	2⅝	2⅝
700	Creole Pete	27	26⅝	27
200	Cr Wheeler	8⅛	8	8
900	Detroit Gr I	1⅜	1⅜	1⅜
3200	Eagle P L	12¾	12	12⅝
11500	El Bond & S	9¾	9¾	9¾
200	Do priv	86	85	86
1600	Evans Wallo	½	7-16	½
2300	Exc Corp	13½	12⅝	13
100	Fairchild Av	3½	3¾	3⅜
300	Ferro Enam	22⅛	22¼	22⅛
1000	Fisk Rubber	7½	7	7⅛
700	Ford of C A	18	17	18
300	Ford M Ltd	5⅛	5⅛	5⅛
175	Gt Atl & P	48⅜	48⅜	48⅜
2400	Horn & Hard	23	22	22
2400	Hudson Bay	27½	26¾	27⅜
800	Humble O	65⅝	64⅝	64⅝
600	Imp Oil Can	18½	18⅜	18⅜
300	Int Hyd El	17	16	17
400	Int Pete	30½	29⅝	30
1500	Kingston P	3⅝	3⅜	3⅜
1500	Lake Shore	52⅝	51⅜	51⅝
1700	Lion Oil	25⅛	24⅝	25⅛
3200	Lockheed Air	10¾	9⅞	9⅞
600	Lone Star G	8⅝	8⅛	8⅛
600	Mesabi Iron	9-16	9-16	9-16
700	Molybdenum	5⅝	5⅜	5⅜
300	Nat Trans	8¼	8	8
500	N J Zinc	71¾	70¾	71
800	Newmont M	72	68½	72
2700	Niag Hud Po	8⅜	7⅞	8⅛
5000	Do 1 priv	77	77	77
900	Niag Sh Md B	6½	6⅜	6⅜
1100	Nor St P A	13	12⅝	12⅝
1500	Oldetyme D	2⅜	2⅛	2⅛
500	Pan Am Air	18⅞	18⅝	18⅝
5900	Pantepec O	6⅝	6⅜	6⅜
500	Pennroad	2⅜	2⅜	2⅜
400	Pioneer G	3¾	3¾	3¾
500	Pitney Bow	5⅜	5⅛	5⅛
100	Pitts Pl Gl	89½	89½	89½
300	Potrero Sug	1	1	1
200	Premier Gold	2	2	2
200	Royal Type	49	45½	47
1800	St Regis	3⅜	3⅜	3⅜
300	Select Ind	1¾	1¾	1¾
700	Seversky Air	2¾	2¾	2¾
100	Sher Wms	85	85	85
200	So Penn Oil	37¾	37¾	37¾
100	Stand Oil Ky	17⅝	17⅝	17⅝
200	Do Sil Lead	3	3	3
800	Teck Hugh	5⅝	5⅝	5⅝
700	Trans Lux	3	2⅞	2⅞
200	Tricont war	13-16	13-16	13-16
3800	Unit Gas	5	4⅝	4⅝
200	Waco Air	3⅝	3⅝	3⅝
900	Wright Har	7⅜	7⅛	7⅛
100	Yukon Gold	2⅜	2⅜	2⅜

Cité de Westmount

Conservateur de la bibliothèque publique

AVIS PUBLIC est donné par les présentes à tous ceux que cela peut intéresser que ce jour. A l'expiration du délai fixé par la loi pour la nomination des candidats au poste de conservateur de la bibliothèque publique, j'ai reçu des documents en bonne et due forme nommant la personne désignée ci-après.

S. F. Rutherford, gérant, 465, avenue Mt. Pleasant. Comme il n'y avait qu'un seul

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, rue Notre-Dame ouest - - - - Montréal

1937-38 Haut	Bas	Stock et div. Taux en $	Ventes en 100s	Haut	Bas	Clot	Ch'ge net
27⅛	7⅛	Adams Expr's .60	13	10¾	10¼	10¾	— ⅛
12⅝	4⅛	Air Reduction 3	10	56½	55⅝	56½	+ ¾
3⅛	1	Alleg Corp	11	1⅝	1½	1½	— ⅛
5⅛	1	Allied Chem'l 7.50	7	175½	174	175	Inch
145	115	Allied Mills 2	17	144⅛	138¾	141¾	+ ¾
33⅜	19	Allis-Chalmers 3.50	26	51⅜	50	51⅜	+ ⅜
24	11	Amerada A2	11	66⅛	66	66⅛	— ⅜
51½	21⅛	Alaska Jun 1.25	8	41⅜	41¼	41⅜	+ ⅛
19⅜	8	Am Bank Note 1	3	15	14⅜	15	+ ⅜
28	10	Am Brake Shoe 3.40	5	41½	40⅝	40⅝	— ⅝
69	41⅝	Am Can A4	7	82	81⅜	82	Inch
27⅝	15¾	Am C & F .25	5	27¾	27	27¾	+ ⅜
13	8¼	Am Cont Alc *.50	1	13	13	13	Inch
20⅜	8¼	Am Crystals 3.25	1	16½	16½	16½	+ ⅜
13⅜	12½	Am & Fgn Pow	39	4¼	4	4¼	+ ⅛
17⅜	5⅜	Am Int Corp .40	9	7⅞	7⅝	7⅞	+ ⅛
18⅜	14½	Am Loco	19	22⅜	22	22⅜	+ 1
125	50	Do priv 2	4	69⅜	66	69⅜	+ 2⅜
25⅜	10¼	Am M & Fdy 1	13	14½	13⅜	13⅜	— ⅛
24⅜	8¾	Am Metals 2	21	38⅛	37¾	38¼	+ 1⅛
16⅜	3	Am Power & Lt	75	6⅞	6⅛	6⅜	+ ⅛
31	21	Do 6 priv 562⅜	5	39	37¾	37¾	— ⅝
87⅜	26	Do 5 priv 468⅜	19	31⅝	30½	31½	+ 1
23⅝	9¼	Am Radiator A.60	28	13¼	13⅛	13⅛	Inch
44⅜	15⅜	Am Rolling M F1.70	29	22⅜	21⅝	22⅜	+ ⅜
61	41	Am Smelting 5	39	56⅞	55	56⅝	+ ¼
110⅝	22½	Am Steel Fdry 2	39	24½	23¼	24¾	+ ⅝
146	24	Am Sugar A2	5	21	20⅜	20⅝	+ 1⅛
167	140	Am Tel & Tel A9	25	149	147⅝	149	Inch
38⅝	18⅝	Am Tobacco B A5	7	72¾	71⅝	71⅝	— ⅜
23⅜	8	Am Water W .80	44	13⅞	13¼	13⅝	+ ⅜
14⅜	3¼	Am Woolen	4	5⅝	5¼	5¼	— ⅜
25	11	Do priv F4	11	33½	32	32	—1⅛
9	3¼	Am Zinc Ltd	87	8¼	7⅝	8¼	— ⅜
24⅛	10	Anaconda 1.75	253	36¾	35⅝	36¾	+ ⅜
24⅜	10	Anchor Cap .90	3	17¼	17	17	+ ⅛
8⅝	4⅜	Armour Ill .70	82	6⅞	6⅝	6⅞	Inch
24⅜	6	Assoc Dry Gds	76	8¼	7⅞	8⅛	+ ⅛
52⅛	22⅜	Atchison 2	49	41¾	40	40½	+ ⅝
26⅛	6	Atl Coast Line 1.50	6	27	26	26¼	+ ⅛
30⅜	18	Atl Refi Co A1	16	22¼	21⅝	22	Inch
37	7⅛	Atlas Corp .80	7	9⅜	9⅛	9⅜	— ⅛
18⅜	7⅜	Auburn Auto	21	6¾	6⅜	6¾	+ ⅛
24⅜	2⅛	Aviation Corp	83	4⅝	4⅜	4½	Inch
14⅜	3	Baldwin et	25	9⅜	8⅞	9⅜	— ⅛
21⅜	7⅛	Balt & Ohio	43	10⅞	10¼	10½	— ⅛
10	3	Barnsdall A1	25	16⅛	15⅞	16⅛	+ ⅛
42⅜	8¼	Bendix Avia'n 1	55	14⅜	14¼	14⅜	+ ⅛
29	9	Best & Co 3	9	36	34	36	+ 2
125⅜	41	Bethlehem Steel 5	228	65⅞	62⅜	65⅞	+ ⅛
19⅜	9	Blaw Knox 1.20	17	13⅝	13¼	13⅝	+ ⅛
48⅜	16	Boeing Air .40	101	34⅝	33¼	34⅝	+ ⅛
31	21	Bohn Alum 4	5	29⅜	29	29	+ ⅛
18	8	Borden's Co A1.60	28	19½	18⅞	19½	+ ⅛
28⅝	12⅜	Borg Warner $2	17	28¾	27⅞	28	— ⅛
19⅜	8	Briggs Mfg 4	26	25⅝	24½	25	— ⅛
12	7	Bklyn Man Tr F2.50	22	10¾	10	10¾	— ⅛
23⅜	15½	Bklyn Un Gas 1.95	17	21½	20⅜	20⅝	+ ⅛
24⅜	6	Bruns Blake 1	6	9⅛	9⅛	9⅛	— ⅛
14⅜	2¼	Budd Mfg Co	117	6¼	5⅞	6¼	+ ⅛
12	2¼	Budd Wheel .40	32	5⅜	5	5¼	+ ⅛
23⅜	15	Burroughs Ad 1.40	6	20⅛	19¾	19¾	— ⅛
23⅜	6	Byers A M	11	11¼	11	11¼	+ ⅛
28⅜	4	Calu & Hecla 1.35	76	10⅜	10	10⅜	+ ⅛
18⅜	5½	Canada Dry	125	17¼	16⅛	17	+ ⅝
17⅜	6⅝	Canadian Pacific	38	8⅜	7⅞	8⅛	+ ⅛
131⅜	79	Case J I 10	12	95	91½	93	—1
100	40	Caterpillar Tr *2	10	55½	54⅝	54⅝	+ ⅜
41⅜	13	Celanese Corp F2.25	26	18⅛	17¼	18¼	+ ⅛
36⅜	34⅜	Cerro de Pasco 4	40	46½	44⅝	45⅜	Inch
48	40	Ches Corp *2	1	46⅝	46⅛	46⅛	+ 3
48⅝	31	Ches & Ohio C5.85	23	38⅛	37⅝	38¼	+ ⅜
3⅛	⅝	C M St P & P	29	1	⅞	1	— ⅛
7⅜	1⅜	Do priv	16	1⅝	1⅜	1⅜	— ⅛
6⅝	⅝	Chicago N W	22	1⅝	1⅜	1⅜	— ⅛
3⅜	⅝	C R I & P	2	1	1	1	— ⅛
12⅜	2	Childs Co	14	5⅝	4⅞	5⅜	+ ⅛
113¾	46⅛	Chrysler 10	390	60	57⅜	59⅜	+ ⅝
110½	52⅜	Coca Cola 4.50	1	121	121	121	+ 1
62⅜	18	Colgate Palm A.50	22	11½	11¼	11¾	— ⅛
29⅜	18	Collins & Aik 5	8	27	26½	26¾	+ ⅛
28⅜	4⅝	Col Gas & El .45	151	9¼	8⅝	9¼	+ ⅜
29⅜	10	Col Pict Ct *1.50	2	14⅜	14⅜	14⅜	— ⅛
69⅜	38⅛	Com'n Credit 5.50	13	37½	37	37⅜	+ ⅛
21⅜	5	Com Solvents A.60	92	9½	8⅜	9¼	+ ⅛
4⅛	1	Com & South	97	2	1⅞	2	Inch
46⅝	20	Congol Nairn A2	1	24	24	24	+ ⅛
18⅜	4⅜	Cons Cigars .75	2	7⅝	7⅛	7⅛	Inch
17⅜	7	Con Ed's N Y A2	79	24⅜	24	24½	— ⅛
17⅜	7	Cons Oil .90	52	10½	10¼	10⅜	Inch
18⅜	7	Cont Corp A1.20	21	15	14⅝	15	+ ⅛
38⅜	34	Com Invest Tr 5	10	42¼	42¼	42½	Inch
7⅜	3	Cont Bak A	14	14¾	13½	14	— ⅛
5	3	Cont Bak B	3	2⅛	2¼	2¼	Inch
27½	8	Cont Can A3	10	45	44⅛	45	+ ⅛
24⅛	10	Cont Diam'd F1.75	4	8⅝	8⅝	8⅝	+ ⅛
23⅜	11	Cont Insur'ce 1.80	7	31½	31	31½	+ 1⅛
1⅜	¾	Cont Motors	20	1⅛	1⅛	1⅛	Inch
24⅜	7	Cont Oil 1.50	41	24⅛	23⅜	23⅞	+ ⅛
66½	46⅛	Corn Prod Ref A3	6	64¼	63⅞	64¼	Inch
18⅜	3	Coty Inc .10	7	4⅝	4⅜	4½	Inch
16⅜	22	Crane Co 1	19	26⅜	25⅞	26	Inch
108⅛	28½	Crown Cork 5	14	28⅜	28	28½	+ ⅜
8⅜	5⅜	Crown Zeller .50	18.50	11⅜	11¼	11½	+ ⅛
21⅜	2	Crucible Steel	31	44⅜	42	44⅝	+ 1⅜
3⅜	2⅜	Cuban Amn Sug	11	5½	5¼	5½	Inch
42⅜	12	Cudahy Pack J187½	2	17⅜	17½	17½	— ⅜
3⅜	2	Curtiss Wr	195	5¼	5	5¼	— ⅛
8⅜	3⅛	Curtiss Wr A .50	104	18¼	17⅛	18¼	+ ⅜
15½	7	Deere & Co N	24	24⅜	23¾	24⅜	Inch
14⅜	3	Del & Hudson	15	17¼	16¼	16⅝	— ⅜
5	3	Del Lack & W	11	8	7¾	7⅞	— ⅛
8⅜	3	Dist Seagrams .50	6	15⅞	15½	15⅝	— ⅛
35	25	Dome Mines 3.50	50	55½	54	55	+ 1
50⅜	26	Douglas Air	105	45	42⅛	45	+ 2¼
98	58	Du Pont De N 6.25	25	119	116	119	+ 3¾
144	41	Eastman Ked 8	7	166	165	166	Inch
25⅜	9	Eaton Mfg Co 2.75	16	20¼	20	20¼	+ ⅛
14⅜	4	Elect Auto Lt 2.60	30	20⅞	19⅞	20⅜	+ ⅛
25⅜	6	Electric Boat .60	96	10¼	9⅞	10¼	+ ⅛
6⅜	3	Elect Pow & Lt	180	12⅞	12	12⅞	+ ⅛
2	1	Do 7 priv	21	41½	39	40¾	+ ⅛
37	27	Elect St Batt 2.50	1	30½	30½	30½	+ ⅛
3⅜	1	Eng Pub Serv	76	5⅝	5	5⅛	Inch
3⅜	1	Erie R R	16	5⅝	5¼	5⅜	Inch
3⅜	1	Do 1er priv	7	8¼	7⅞	8	— ⅛
23⅜	7	Fairbanks Mor 2.75	7	32⅞	32	32	—1
24⅜	9	Fidelity Ph 1.80	4	32	32	32	+2
26⅜	8	Firestone T & R 2	8	22	21⅞	22¼	+ ⅜
26⅜	7	First Nat St A2.50	1	33	33	33	Inch
11⅜	1	Foster Wheel	19	20¼	19	20	+ ⅛
31⅜	5	Freep't Sulphur 1.50	5	25½	25	25½	+ ⅛
31⅜	7	Gen Amn Tran 3.50	10	45	44½	45	— ⅜
2⅜	1	Gen Baking .75	17	8½	8	8½	Inch
2⅜	1	Gen Bronze	6	5	4⅞	5	+ ⅛
6⅜	3	Gen Cable	9	12⅜	12½	12⅝	— ⅛
14⅜	4	Do A	3	25¾	24⅝	24⅝	— ⅜
3⅜	1	Gen Cigars 2	1	26⅜	26¾	26⅝	— ⅜
34⅜	14	Gen Electric 2.20	80	45	44¼	44⅞	+ ⅜
28⅜	14	Gen Food 2.45	18	33½	32⅝	32⅞	+ ⅜
28⅜	8	Gen Motors 3.75	356	37¼	36	37⅛	+ ⅜
23⅜	6	Gen Ry Sig 1	7	24	23¼	23½	+ ⅜
8	3	Gen Refract 3.75	7	27⅜	26⅝	26⅝	— ⅜
19⅛	8	Gillette A1	27	10⅝	10¼	10⅜	+ ⅛
26	13	Glidden 2.60	13	27¼	26	26⅝	+ ⅛
18⅜	7	Goodrich 1	35	18⅝	18¼	18⅝	— ⅛
23⅜	7	Goodyear 2.50	44	22¼	21⅝	22⅜	+ ⅛
5⅜	2	Gotham S Hos	2	4⅞	4⅞	4⅞	+ ⅛
3⅜	1	Graham Paige	40	1⅞	1⅝	1⅞	+ ⅛
10	3	Granby C Std	45	6⅛	5⅞	6⅛	+ ⅛
28⅛	10	Grt Nor Ore Ct 1.50	27	15¼	14⅞	15¼	+ ⅛
28⅜	7	Grt Nor Ity priv 2	44	25⅜	25	25⅛	Inch
7⅜	2	Grt West Sig 3.70	4	3¼	3¼	3¼	+ ⅛
7⅜	2	Greyhound N *1.80	22	10	9⅝	10	— ⅛
18	8	Harb Walker 2	14	24	23⅝	23⅞	Inch
50	18	Hercules Pwd 1.75	8	58	57	58	+ 1
19⅜	8	Hiram Walker A2	2	43	42¾	43	+ 1¼
4	2	Holly Sugar 2	4	25	25	25	Inch
6	2	Houdaille H'B 1.50	17	11⅜	11⅛	11⅜	+ ⅛
6⅜	2	Houston Oil	66	8¾	8½	8⅝	Inch
37	7	Howe Sound 4	20	52⅜	51¼	52⅜	+ ⅜
8	3	Hudson Motors .25	76	9¾	9⅛	9⅜	+ ⅛
15	8	Ill Cent Ry	27	11⅜	11	11	— ⅜
5⅜	2	Ind Rayon 1.75	8	20⅜	19¼	20¼	+ ⅜
6⅜	3	Inland Steel 6.50	4	77½	76	77½	+ 1
3⅜	1	Inspiration	110	15⅝	14⅜	15¼	+ ⅜
6	3	Interboro	3	4⅝	4⅝	4⅝	Inch
127⅛	44	Interlake Iron .65	144	133¼	122½	124¾	— ⅛
53⅛	11	Int Business M *6	1	146¼	146¼	146¾	+ 1¼
3	1	Int Harvester 4	21	70	67	70	+ 1½
3	1	Int Hydro El A	44	7⅜	6⅞	7¼	+ ⅛
3	1	Int Mining .50	14	9¾	9⅜	9⅝	+ ⅛
8⅛	3	Int Nickel Ltd 2.25	129	50⅜	49⅝	50¼	+ ⅜
29⅜	9	Do priv N 2.50	27	98	97	98	+ ⅜
4	1	Inter Tel & Tel	59	38½	37½	38½	+ ⅜
66⅜	16	Johns-Manville 4⅜	16	83	82	83	Inch
4	1	Kelsey Hayes B 1½	6	6½	6¼	6¼	— ⅛
16⅜	4	Kennecott 2½	162	43	42¾	43	+ ⅜
15⅛	7	Kresge S S A1.20	7	18	17⅝	17⅞	+ ⅛
14	7	Kroger G & B A1.60	10	17¼	17	17¼	+ ⅛

Les dividendes, à moins qu'il ne soit autrement spécifié, représentent le total payé ou payable dans 12 mois, jusqu'à et y compris la date du paiement annoncée lors de la plus récente déclaration de dividende.
*—Plus dividende supplémentaire sous forme d'actions.
†—Ex-dividende.
$—Payé depuis la division des actions.
††—Ex-droits.
‡‡—Payable en actions de priorité.
A—Sur une base régulière annuelle.
B—Payable, partie en obligations.
C—Payable, partie en actions de priorité.
D—Payable en billets.
E—Payable en bons.
F—Payé au cours des derniers 12 mois; dividendes différés, omis ou encore aucune décision prise lors de la dernière assemblée.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours de fermeture

DOMINION DU CANADA

			Offre	Dem.	Rend'
2	15 oct.	1938	100.50	101.25	.50
x2	1 janv.	1939	100.50	101.25	.82
1	1 juin	1939	99.75	100.00	1.09
2	15 nov.	1939	100.50	101.25	1.30
3½	15 oct.	1939	101.25	102.00	1.24
4	15 oct.	1939	104.00	104.75	1.27
4½	1 juin	1940	99.50	100.25	1.55
4½	1 sept.	1940	106.75	107.25	1.21
1	15 mars	1941	97.25	98.00	1.64
5	15 nov.	1941	110.00	110.75	2.08
2	1 juin	1942	99.25	100.00	2.09
2	15 oct.	1942	102.25	104.00	2.11
3½	1 juin	1943	100.50	101.25	2.59
5	15 oct.	1947	112.00	112.75	2.59
2½	15 janv.	43-44	100.00	100.75	2.10*
2½	15 oct.	1944	110.75	111.50	2.62
2	15 nov.	1944	99.75	100.50	2.42
x2½	15 août	45-46	100.50	101.25	2.26*
4	15 oct.	45-46	106.75	107.50	2.6*
4½	1 fev.	1946	110.75	111.50	2.89
3½	1 juin	46-49	101.25	102.00	2.93*
3½	15 oct.	44-49	102.25	103.00	3.00*
2½	15 nov.	48-51	100.50	101.25	3.11*
x5	1 mai	42-52	113.00	113.75	1.69*
4	15 oct.	47-52	106.75	107.50	3.10*
3	1 juin	50-65	97.50	98.25	3.13
4½	1 nov.	46-56	110.25	111.00	3.07*
4½	1 nov.	47-57	110.25	111.25	3.19*
4½	1 nov	48-58	110.75	111.75	3.23*
4½	1 nov.	49-59	111.25	112.00	3.26*
x4	1 oct.	50-60	108.75	109.50	3.02*
x3½	15 janv.	56-61	100.50	101.25	3.16*
3½	1 juin	56-66	99.00	99.75	3.26
x3	15 janv.	57-67	95.50	96.25	3.20
3	15 mars et sept.		86.75	87.50	3.43

Obligations garanties par le gouvernement

			Offre	Dem	Rend
‡G T P Rly 3	1 jan.	1962	96.00	97.00	3.18
‡G T P Rly 4	1 jan.	1962	107.50	109.00	3.45
xCan North Rly 6½	1 juil.	1946	124.50	125.50	3.06
$Can North Rly 3	10 juil.	1923	93.50	95.00	3.37
£Can North Rly 2½	20 juil.	1958	98.50	100.50	3.47
£Can North Alta Rly 2½	4 mai	1960	101.25	102.25	3.29
$Can North Ont Rly 2½	19 mai	1961	101.25	102.25	3.30
CNR 2	1 mai	1958	99.75	100.50	.77
CNR 2½	1 fev.	1941	98.00	99.00	2.42
CNR 2	15 fev.	1942	98.00	99.00	2.60
CNR 2	1 mai	1943	101.75	102.75	2.52
CNR 3	15 dec.	45-50	96.50	97.50	3.24
CNR 3	15 fev.	45-52	96.50	97.50	3.22
†CNR 4½	7 sept.	1951	112.50	114.50	2.21
†CNR 4½	1 fev.	1956	114.00	115.00	3.28
†CNR 4½	1 juil.	1957	113.50	114.50	3.47
†CNR 4½	15 juin	1962	116.00	117.00	3.45
CNR 5	1 fev.	1934	117.50	118.50	3.49
‡CNR 5	1 juil.	44-69	116.00	117.00	2.85*
‡CNR 5	1 oct.	49-69	118.50	119.50	2.55*
‡CNR 5	1 fev.	50-70	118.00	119.50	2.40*
‡Mil Harb Comm 5	1 nov.	49-69	118.50	119.50	2.25*
‡CN — W I — SS 5	1 mars	1935	118.50	119.50	2.50

*—Rendement à la date du rachat.
‡—Payable à Londres.
x—Payable à New-York.
f—Payable au Canada et à Londres
†—Payable au Canada et à New-York
‡—Payable au Canada, à New-York et à Londres.

Obligations provinciales

Emission	Int	Mat	Offre	Dem	Moy
Alberta	4½	1956	50.00	54.00	—x
Alberta	6	1937	58.00	62.00	—x
Colomb. Brit.	4½	1953	95.00	97.00	4.77
Colomb. Brit.	5½	1958	100.00	103.00	4.99
Manitoba	4½	1956	75.00	79.00	6.12
Manitoba	5	1934	81.00	86.00	6.28
Nouv.-Bruns.	4½	1956	92.00	96.00	5.80
Nouv.-Bruns.	5	1960	107.00	110.00	4.99
Nouv.-Ecosse	2½	1956	84.50	86.50	3.53
Nouv.-Ecosse	4½	1948	106.75	108.75	3.52
Ontario	4	1962	100.00	100.00	3.99
Ontario	5½	1946	116.00	118.00	2.68
Ile Prince-Ed.	5	1943	98.00	100.00	3.60
Québec	4	1952	104.00	107.00	3.28
Québec	4½	1958	107.50	109.50	3.59
Saskatchewan	4½	1960	62.00	67.00	7.59
Saskatchewan	5	1939	67.00	70.00	7.53

x—Traded flat.

Obligations municipales

Emission	Int	Mat	Offre	Dem	Moy
Halifax	5½	1965	94.50	96.50	3.70
Montréal	4½	1948	101.00	103.00	4.16
Montréal	5	1954	103.50	107.50	4.22
Comm Métrop. Montréal	4½	1961	99.00	102.00	4.36
Ottawa	5½	1954	92.00	102.00	3.88
Québec	4½	1950	101.00	103.00	4.19
Saint-Jean	4½	1971	103.00	105.00	4.22
Toronto	4½	1955	111.00	114.00	3.41
Vancouv er	5	1969	89.00	91.00	3.61
Westmount	4½	1954	10.800	111.00	3.63
Winnipeg	4½	1960	87.00	91.00	5.17

Services publics

		Off	Dem
Ass. Tel & Tel. 5½ p.c.	1961	76	78½
Ass. Tel & Tel. 5½ p.c.	1948	101	
Beauharnois 5 p.c.	1973	69½	71½
Bell Tel. 5 p.c.	1937	112	114
Bell Tel. 5 p.c.	1957	119	121½
B. C. Power 4½ p.c.	1960	99½	101½
B C Telephone 4½ p.c.	1961	105	108
Calgary Pow. 5 p.c.	1960	94½	97
Calgary Pow. 5 p.c.	1964	92	94½
Can. North Pow. 5 p.c.	1953	102½	104½
Can. Light & P. c.	1949	100	
Cedar Rapids 5 p.c.	1953	114½	117
Dom. Gas 6½ p.c.	1945		
East Kootenay P. 7 p.c.	1942	95	
Foreign Power 6 p.c.	1949	60	
Gatineau Power 5 p.c.	1956	103½	105½
Gatineau Pow. 6 p.c.	1941 A	101	103
Gatineau Pow. 6 p.c.	1941 B	101	103
Hydro Elec Bond 5 p.c.	1957	99	
Inter. Power 6 p.c.	1957	92	95
Inter. Power 6½ p.c.	1957	92	95
Inter. Hydro 6 p.c.	1944	71½	73½
Lower St. Law. Pow. 5 p.c.	'53	88	91
McLaren Que. P. 5½ p.c.	1961	103	105
McLaren Que. P. 5½ p.c.	1964	102½	104½
Mt. Island Pow. 5½ p.c.	1957	101	
Montreal Tram. 5 p.c.	1941	99½	101½
Montreal Tram. 5 p.c.	1955	73	75
Mont. L. H. & P. 5½ p.c.	1956	101	102
Mont. L. H. & P. 5½ p.c.	1972	95½	97½
Nan-Duncan Ut. 5½ p.c.	1964	99½	102
Nova Scotia L. 4 p.c.	1952	91½	
National Light 6 p.c.	1949	81	85
Newfoundland L. 5½ p.c.	1971	100½	
N. W. Utility 5-6 p.c.	1949	84	87
Ottawa Electric 4½ p.c.	1950	97½	100
Ottawa Light 5 p.c.	1957	70½	
Ottawa Valley P. 5½ p.c.	1970	105	
Power Corp 5 p.c.	1937	102	
Power Corp 4½ p.c.	1959	99½	101½
Prov. Light 5 p.c.	1946	105	
Quebec Power 4 p.c.	1962	96	98
Saguenay Pow. "A" 4½ p.c.	'66	99½	101½
Saguenay Pow. "B" 4½ p.c.	66	101½	104
Shawin. W. & P. 4½ p.c.	1970	102½	105½
Shawin. W. & P. 4 p.c.	1961	98	100½
Saguenay Elec 6½ p.c.	1953	98½	
Twin Cities Trans 5½ p.c.	1952	62	64
United Securities 5½ p.c.	1952	61½	63½
West Pow. 5 p.c.	1949	104	
Winnipeg Elec 4½ p.c.	1959	103	
Winnipeg Elec. 4½ p.c.	1965 A	64	66½
Winnipeg Elec. 4½ p.c.	1965 B	47	49½

Obligations ferroviaires et maritimes

Can. Atl. Ry. 4 p.c.	1955	94½	96½
Can. Steamships 5 p.c.	1957	76½	78½
C. P. R. 3 p.c.	1945	91½	92½
C. P. R. 2½ p.c.	1951	93	95
C. P. R. 4 p.c.	1942	96½	98½
C. P. R. 5 p.c.	1954	101½	103½
C. P. R. 6 p.c.	1942	106½	107
C. P. R. 4½ p.c.	1946	100½	102½
C. P. R. 4½ p.c.	1960	96½	98½

Immeubles

Acadia Apts 6½ p.c.	1939	40	
Dom. Square 6 p.c.	1948	47	50
Gleneagles Inv. 5½-5 p.c.	1944	60	66
Godfrey Realty 6 p.c.	1942	43	47
Montreal Apts 5½ p.c.	1948	61	64
Ogilvy Realty 5½ p.c.	1951	65	70
Queens Hotel 6 p.c.	1947		99½
Ritz-Carlton 5 p.c.	1942		64
St Cath Stan 2-2½ 4 p.c.	'47	42½	
Sherbrooke St R 6½ p.c.	1940		41
Victoria Realty 6 p.c.	1948	100	
Windsor Hotel 6½ p.c.	1943		66
Windsor Hotel 6 p.c.	1947		35

Industrielles

Abitibi 5 p.c.	1953	60	62
Acadia Sug 4½ p.c.	1955	99	
Alberta Pac Gr 6 p.c.	1946	65	
Ames Holden 7 p.c.	1942	103	
Ames Holden Inc. 7 p.c.	1943	94	
Atl. Sugar 4 p.c.	1951	98½	
British Am Oil 4 p.c.	1945	102½	
B C Pulp 6 p.c.	1950	94

Vogue des titres d'armements---Nouvelle hausse des prix du cuivre et du plomb

Potins et commentaires

Wall Street clôturait irrégulièrement à la baisse hier et la tendance était aussi irrégulière hier sur les marchés de Montréal et de Toronto. Quant aux prix du blé, ils faiblissaient fortement à Winnipeg, Chicago et Buénos-Aires, tandis qu'ils montraient une résistance aux prises de profits à Liverpool. — Les stocks miniers étaient fort bien supportés su. la Bourse de Londres et la tendance paraissait meilleure hier sur le marché d'Amsterdam.

* * *

Les nouvelles hausses enregistrées hier dans les prix du cuivre et du plomb aux Etats-Unis et le regain de vie manifesté peu de temps avant la clôture hier à Wall Street augurent bien pour ce matin, principalement en ce qui concerne les métaux.

* * *

Il importe de suivre attentivement les mouvements des denrées aujourd'hui, car tout nouvel avilissement des prix du blé ce matin, à la suite de l'ampleur de la baisse d'hier, infuerait défavorablement sur le moral des spéculateurs, transigeant sur les valeurs mobilières.

* * *

La reprise de Brazilian hier est due à la déclaration de la compagnie, à l'effet qu'elle ne serait pas affectée par le récent décret promulgué au Brésil.

* * *

La vogue des titres miniers sur le marché anglais et la fermeté montrée par les prix du cuivre, de l'or et de l'étain sur ce même marché constituent des facteurs favorables pour nos valeurs aurifères et métallifères.

* * *

Racine & Compagnie rapporte dans son bulletin de cette semaine que Read-Authier, Kirkland Lake, Siscoe, Macassa, Powell Rouyn, et Buffalo Ankerite seraient intéressants, tant au point de vue placement, qu'en face des possibilités de quelqu'événement décisif dans le domaine de l'or avant longtemps.

* * *

Calgary & Edmonton Corp, Okalta, Royalite. Anglo-Canadian Development et Commoil Ltd seraient les titres les plus populaires parmi les pétroles de la Vallée Turner, s'il faut en croire certaine consultation populaire.

* * *

Fairchild Aircraft Ltd demande présentement des soumissions pour la construction d'une aile, d'un coût de $50,000 à son établissement actuel à Longueuil. Comme chacun le sait, cette compagnie a reçu récemment une importante commande du gouvernement.

* * *

On croit qu'il sera publié un rapport sur Consolidated Chibougamau d'ici à la fin du mois.

* * *

On estime que Siscoe Gold Mines montrera des gains de 27 1-2 à 28 cts par action, lors de la publication du rapport couvrant ses activités au cours de l'an dernier. Ce sera évidemment un record, puisque cette importante entreprise n'avait enregistré que des bénéfices de 22,16 cts en 1936 et 23,05 ct en 1935.

* * *

Contrairement aux rumeurs, Aluminum Company of American n'a pas réduit sa production de lingots d'aluminium, bien que le volume des commandes se soit contracté de 60 p.c., au cours des derniers trois mois, au dire du président de cette importante entreprise.

* * *

Suivant certains estimés, Sullivan montrerait un gain de 8 cts par action pour 1937 sur ses 4,000,000 d'actions actuellement sur le marché, contre seulement 5 cts par action au cours de l'exercice fiscal précédent.

* * *

Les directeurs des entreprises suivantes doivent se réunir aujourd'hui pour considérer la question des dividendes : Continental Can Co., Interstate Department Stores., et enfin Woolworth & Co.

* * *

La demande américaine pour nos bonnes mines d'or se maintiendrait au dire de maints courtiers canadiens. Qu'attendent donc nos Canadiens pour en faire autant ? Des rendements de 8 à 10 pour cent ne sont-ils pas certes fort intéressants à cette époque d'avilissement du loyer de l'argent et que dire des possibilités d'appréciation des valeurs aurifères en production.

Nouveaux directeurs de la Banque de Commerce

Toronto, 11. — MM. John-C. Newman, de Montréal, et Gordon Farrell, de Vancouver, ont été appelés au conseil d'administration de la Banque Canadienne de Commerce.

M. Newman est président de la General Steel Wares, Ltd., et de Baldwins (Montreal), Ltd.; il a commencé sa carrière avec la société McClary en 1893.

M. Farrel est président de la B. C. Telephone Co.

Sir Joseph Flavelle, après avoir fait partie du conseil pendant 41 ans, a démissionné comme président et c'est sir Thomas White qui lui succède.

Moyennes des obligations à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 RR.	10 IN	10 UT.	10 Fgn
Ferm. d'hier	69.9	97.6	91.9	66.5
Ferm. ant.	70.2	97.2	91.6	66.9
Il y a un mois	73.8	96.7	91.9	65.6
Il y a un an	98.5	104.0	102.6	73.4
Haut — 1937-38	99.0	104.4	102.8	74.7
Bas — 1937-38	69.8	95.5	90.2	64.2
Haut — 1936	98.2	104.4	102.1	73.6
Bas — 1936	86.9	101.8	99.3	67.6
Bas — 1932	45.8	40.0	64.6	42.2
Haut — 1928	101.1	98.9	102.9	100.5

A LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

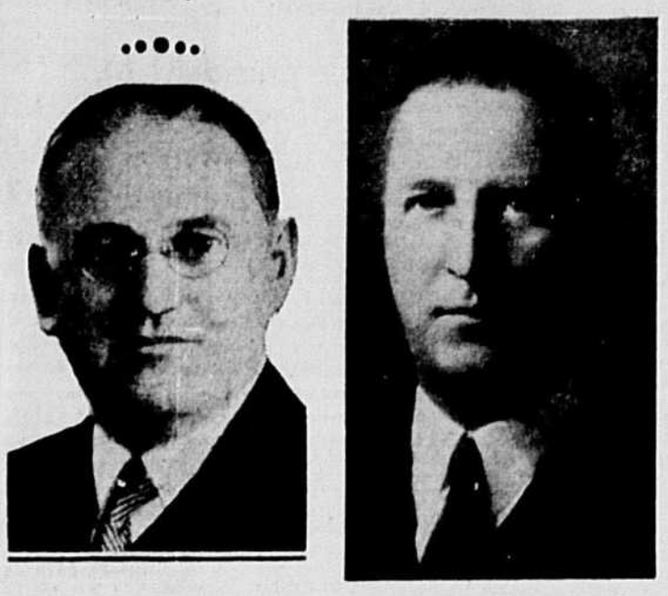

M. S.-H. Logan, (à gauche), président de la Banque Canadienne de Commerce et M. A.-E. Arscott, (à droite), gérant général de cette importante institution bancaire, dont l'assemblée générale annuelle des actionnaires a eu lieu hier après-midi à Toronto.

Moyennes des actions à New-York

Compilées par la Presse Associée

	20 IN.	15 RR.	15 UT.	60 ST
Ferm. d'hier	68.2	21.5	34.2	47.9
Ferm. ant.	67.7	21.5	34.2	47.6
Il y a un mois	62.5	21.2	33.0	44.7
Il y a un an	97.2	39.7	52.9	71.9
Haut —1937-38	101.6	49.5	54.0	75.3
Bas — 1937-38	57.7	18.8	31.6	41.7
Haut — 1936	99.3	43.5	53.7	72.8
Bas — 1936	73.4	30.2	42.4	55.7
Bas — 1932	17.5	8.7	23.9	16.9
Haut — 1929	146.9	163.9	184.3	157.7
Bas — 1927	51.6	95.3	61.8	61.8

Produits Alimentaires

Cours fournis par HENDERSON KING & CHARLAND Ltée Membres du Can. Commodity Exch. 485, rue McGill

BEURRE

Au comptant:	Ouv	Max	Min	Ferm
Québec Gr R	31¼	31½	...	31½
Ventes:				
200 Q. Rég.				31½
100 Q. Rég.				31½
100 Q. Rég.				31½

OEUFS

Au comptant:	
"A" gros	25¼
"A" moyens	23½
"A" poulettes	21½
"B" gros	21
"B" moyens	20

Activités de Southern Canada Power Co.

La Southern Canada Power Company vient de faire parvenir à ses actionnaires une lettre dans laquelle, il est dit en partie ce qui suit:

Le chèque de dividende ci-joint est l'un des 6,339 chèques similaires transmis par ce même courrier aux détenteurs enregistrés de nos actions privilégiées.

Les recettes brutes et celles nettes de votre compagnie se comparent avec celles de l'an dernier, comme l'indiquent les chiffres pour les périodes de douze mois terminées le 30 novembre 1937 et le 30 novembre 1936:

	1937 $	1936 $
Recettes brutes	2,335,295	2,166,345
Frais d'exploitation et d'entretien	683,209	677,159
Taxes	289,293	236,142
Recettes nettes	1,362,193	1,353,044
Intérêts, dividendes dépréciation, mauvaises créances	1,313,291	1,300,982
Surplus	49,502	*47,938

*.—Déficit.

Toutes les industries établies dans notre district, ont fonctionné sans arrêt et plusieurs d'entre elles envisagent l'augmentation de leur aménagement.

A Bedford, la Canadian Ruler & Manufacturing Co. Ltd., qui fabrique des règles commerciales scolaires et pour fins de réclame, des planches de dessinateurs, des équerres, des "Tees" de golf, des lames de persiennes, etc., est très occupée à exécuter des commandes importantes provenant de divers endroits au Canada et à l'étranger.

A Drummondville, l'activité industrielle règne comme d'habitude. Les manufacturiers en général, rapportent que leur production est continue et que le travail est satisfaisant. Cet état de choses encourageant augmente le volume d'affaires de tout genre.

A Marieville, une nouvelle industrie, la Giard Shoe Co., a commencé à fonctionner récemment.

A St-Jean, la Singer Sewing Machine Co. a ajouté une centaine d'employés à son personnel. Les autres industries annoncent une situation satisfaisante.

A Waterloo, la Atlas Plywood Co., manufacturière de produits en bois contreplaqué; Slack Bros, cultivateurs de champignons et d'oeillets; et la McDonald Metal Products, manufacturière d'articles en métal pour la cuisine, de jouets, de brûleurs à l'huile, etc., travaillent tous pendant des heures supplémentaires.

A Lennoxville, la C. N. Bolduc Mfg. Co., manufacturières de cordes tissées, etc., et la Union Screen Plate Co., manufacturière de tamis pour l'industrie de la pâte à papier, font de temps à autres, des heures de travail supplémentaires.

On a construit une ligne de transmission de 13.200 volts entre St-Hyacinthe et St-Pie; cela double les facilités de service et la capacité de transmission pour les sous-stations qui desservent St-Pie, St-Césaire, Rougemont, Ste-Angèle, Abbotsford et Canrobert.

A East Angus, la capacité de la sous-station a été doublée et le système de distribution a été rénové pour fonctionner à une tension plus élevée, soit 4,000 volts, ce qui répondra à l'augmentation de la consommation. Le système de distribution à Bury a été remis en état et renforcé.

DANS LE MONDE DE LA FINANCE

M. JOHN-H. RYAN,

avantageusement connu dans les cercles financiers de Montréal, N.-York et Toronto, qui vient d'entrer au service de l'importante firme de courtage Garneau & Ostiguy, comme préposé aux clients.

ELU DIRECTEUR

M. JOHN-C. NEWMAN,

président de la General Steel Wares Limited, qui vient d'être élu directeur de la Banque Canadienne de Commerce

Bourse de MONTREAL

La bourse locale est moins vigoureuse que la veille. — Smelters se hisse toutefois à 63¾. — Lourdeur des ferroviaires et irrégularités des papeteries. — Price Bros, priv., vedette. — Fleet Aircraft grimpe de 3 pts. — Hésitations des mines sur le Curb.

La liste locale était de nouveau vigoureuse hier matin, mais nombre de valeur paraissaient toutefois souffrir de prises de profits durant le cours de la seconde partie de cette même séance.

Le total des transactions enregistrées hier sur ce marché s'élevait à 48,100 actions, comparativement à 55,300 actions échangées la veille.

Les métaux étaient toujours bien supportées et Smelters passait de 62 1-2 à 63 3-4. Nickel, après une hausse initiale de 1-2 point à 50 1-2, se hissait à 50 5-8, puis clôturait à 50 1-4. Noranda après une avance initiale de 1-2 pt à 60 touchait 60 1-4 puis marquait enfin à la clôture le même point.

Canadian Car, National Steel Car et les titres du C.P.R. clôturaient fractionnellement à la baisse, parmi les titres d'outillage ferroviaire.

Les papiers souffraient de prises de profits et St. Lawrence Paper, priv. baissait de 1 point à 47. Price Bros. et St. Lawrence Corporation reculaient de quelques fractions seulement. Les actions de priorité de Price Brothers attiraient toutefois l'attention spéculative dans ce groupe en se hissant de 4 points à 49. Ce titre était transigé pour la première fois cette année.

Les utilités publiques accusaient des variations de peu d'importance et Montreal Power passait de 29 1-2 à 30 et les débentures se fixaient à 50 3-8. Shawinigan gagnait 1-4 pt à 20. Brazilian se ressentait de la déclaration favorable de la compagnie et grimpait de 3-4 pt à 11 1-2.

Il y eut 82,200 actions, échangées hier sur le marché du Curb de cette ville, contre 111,700 actions échangées la veille.

Les papeteries étaient plutôt irrégulières et Abitibi passait de 2 1-4 à 2 1-8 tandis que les actions de priorité cotaient 18 1-2, contre 19 la veille. Fraser gagnait 1-4 pt à 17, au début, puis ce titre cotait à la clôture 17 3-8. Consolidated Paper se fixait à 6 5-8, en regard de 6 3-4 la veille.

United Steel, Dom. Tar, Cement et Foundation Co. faisaient preuve de fermeté parmi les titres de construction, tandis que Dom. Bridge et Dom. Steel faiblissaient parmi les titres de l'acier.

Fleet Aircraft se distinguait parmi les titres d'aviation en se hissant de 3 pts à 8.

East Malartic, Perron, O'Brien, et Stadacona souffraient de prises de profits parmi les titres miniers. Sherritt-Gordon et Pend'Oreille clôturaient à la hausse dans ce groupe.

Calgary & Edmonton et Home Oil étaient fermes parmi les pétroles.

Bourse de NEW-YORK

Wall Street résiste bien aux prises de profits. — 457 gains, contre 212 reculs. — Les titres de guerre, de nouveau vigoureux. — Lourdeur de Western Union. — Mines d'or canadiennes achalandées. — Métaux à la hausse. — 1,506,260 actions échangées.

New-York, 12. — Les stocks continuaient d'avancer hier matin à Wall Street, mais la fermeté initiale faisait place sur le commencement de la seconde partie de la séance d'hier à une irrégularité générale de la liste. Sur 859 titres transigés hier sur ce marché, 457 accusaient des gains, 212 des reculs et 190 titres demeuraient stationnaires.

Il y eut 1,506,260 actions échangées hier sur ce marché, contre 1,837,250 actions échangées la veille.

Le taux de l'argent à vue était de 1 pour cent.

L'indice de 60 stocks industriels, compilé par la Presse Associée, accusait une hausse de .3 pt à 47.9.

Une meilleure demande en fermeture permit à nombre de stocks de regagner en fin de séance, une partie du terrain perdu précédemment. Les gains l'emportaient sur les pertes hier dans le compartiment des valeurs canadiennes. Dome se hissait de 1 point à 55 et Lake Shore et McIntyre continuaient d'être populaires dans le groupe des mines d'or.

Les titres d'aviation continuaient de se ressentir heureusement de la course actuelle aux armements. Douglas Aircraft se hissait de 2 1-3 points, tandis que Curtiss, Boeing et Sperry accusaient des gains beaucoup moins prononcés.

Dupont grimpait de 3 3-4 points parmi les spécialités.

U.S. Steel remontait à 60 7-8 parmi les titres de l'acier, tandis que Bethleem Steel se hissait à 65 7-8.

Chrysler et General Motors se comportaient bien de leur côté dans le compartiment des valeurs d'automobiles.

Anaconda se ressentait d'une nouvelle hausse dans les prix du cuivre.

Western Union reculait de 1 1-8 pt à 26 3-8, à la suite du rapport de novembre indiquant une perte nette dans ses opérations pour la première fois depuis 1932.

N.-Y. Central était lourd parmi les ferroviaires, de même que Johns Manville et J. I. Case parmi les titres de compagnies aratoires.

St-Joseph Lead se ressentait d'une nouvelle hausse dans les prix du plomb.

La Banque Canadienne de Commerce et les progrès du Canada en 1937

La série des assemblées annuelles de nos banques à charte se continue et voici qu'hier après-midi c'était au tour de la Banque Canadienne de Commerce à tenir sa réunion annuelle, tandis que demain les Banques Royale et Provinciale du Canada en feront autant.

Comme les considérations formulées par les présidents et gérants-généraux de nos institutions bancaires soulèvent ordinairement un vif intérêt, non seulement dans le monde des affaires, mais aussi parmi le public en général, nous nous empressons d'entretenir nos lecteurs des principales remarques qui ont été formulées hier après-midi par le président et le gérant-général de la Banque Canadienne de Commerce.

Chacun apprendra avec plaisir qu'en dépit de la récession aux Etats-Unis le volume des affaires au Canada a augmenté de 10 pour 100 l'an dernier, par rapport à 1936, au dire de M. A. E. Arscott, gérant-général de l'institution ci-dessus mentionnée. Ce dernier faisait remarquer hier à ses auditeurs qu'il y eut accroissement notable dans les activités, non seulement de nos industries lourdes, telles que l'acier et l'automobile, mais aussi dans celles de maintes autres industries, particulièrement notre industrie minière. Sait-on que le rendement de cette dernière est estimé à $450,000,000 pour 1937 et que ce chiffre ne refléterait pas exactement toute l'importance de notre industrie minière, vu que nombre d'autres industries profitent indirectement de ses activités croissantes. Il semble donc logique que nos autorités se doivent d'aider à l'expansion de notre industrie minière, tant à cause de son rôle vital dans l'économie canadienne qu'à cause du fait qu'elle a permis au Canada d'occuper une place enviable dans le monde minier.

Si notre industrie agricole a vu son rendement se contracter au cours de l'an dernier, il n'en est pas moins vrai que les conditions d'humidité du sol présentement augureraient favorablement pour cette année. Dans de telles circonstances, tout porterait à croire que notre pays reprendrait en 1938 son rang de plus important producteur de froment dans le monde.

Si, comme par le passé, les déposants, les clients et les actionnaires de cette banque ont apprécié les remarques encourageantes sur notre situation économique, effectuée par son gérant général, ils goûteront davantage ses intéressantes données sur les affaires de leur institution au cours du dernier exercice fiscal. Comme nous les avons commentées au long, sur la fin de décembre, nous nous garderons d'y revenir, nous contentant de faire remarquer ce matin à nos lecteurs qu'il y eut amélioration en 1937, par rapport à 1936, non seulement dans l'actif global, les dépôts et l'actif liquide, mais aussi dans les placements et les prêts courants. L'augmentation dans le dernier item est d'autant plus intéressante que M. Arscott faisait remarquer hier à son auditoire que depuis 1929, nos banques canadiennes ont une abondance de fonds qu'elles ne peuvent pas disposer avec profits. Toute augmentation dans les prêts courants, "principale source de revenus de nos institutions bancaires", doit donc être bien vue, d'autant plus que ces dernières trouvent difficilement à placer leurs argents avantageusement depuis quelques années, à cause de la faiblesse persistante du loyer de l'argent ; ce qui n'est pas sans influer défavorablement sur les taux d'intérêt des valeurs obligataires. Si l'avilissement continuel des taux monétaires est bien vu de ceux qui veulent poursuivre la politique de recourir à des emprunts de remboursement, dans le but d'obtenir de nouvelles finances à bon compte, nos gouvernements et tous les autres intéressés se doivent cependant de considérer sérieusement les remarques formulées par M. Arscott, à l'effet que cette politique est bonne jusqu'à un certain point, **qu'il ne faudrait pas dépasser,** si non, il serait à craindre que le capital privé n'ose prendre le chemin des entreprises constructives, à cause des faibles rendements obtenus, en regard des risques encourus. Que l'on se garde donc d'immobiliser le capital, car notre économie nationale en souffrirait.

Si cette dernière s'est fort bien comportée depuis quelque temps, on doit l'attribuer au relèvement de notre commerce extérieur, au dire du président de la Banque Canadienne de Commerce, **M. S. H. Logan.** Ce dernier n'hésitait même pas à dire hier que nos exportations à l'étranger ont dépasse celles de 1929, en excédant $1,000,000,000.

Est-il besoin d'insister que ces mouvements élevés de marchandises et de produits de toutes sortes influent heureusement sur les conditions économiques au pays ? Nullement, car personne n'ignore que l'embauchage en profite particulièrement, de même que le développement de nos ressources naturelles. Ce serait même leur abondance, au dire de M. Logan, qui serait responsable que le Canada se classe présentement **au cinquième rang** dans le monde comme pays exportateur. Il importe, toutefois, de ne pas oublier que l'esprit d'initiative montré par nos commerçants aida puissamment au relèvement de notre commerce extérieur, malgré les politiques nationalistes poursuivies en certains pays. Si les mouvements des produits agricoles furent moins élevés durant ces dernières années, la demande mondiale pour les matières premières et les produits ouvrés s'est toutefois accrue de 25 pour cent depuis 1932 ; ce dont le Canada a particulièrement profité. On peut en juger par le fait que nos exportations de bois seulement ont augmenté de 70 pour 100 depuis quatre ans, bien que les Américains en aient peu importé au cours de cette période. Et que dire de l'accroissement de 170 pour 100 dans nos envois de produits minéraux au cours de cette période, au point qu'ils représentaient l'an dernier plus de 25 pour 100 de toutes nos exportations, contre seulement 15 pour 100 il y a six ans.

Vu l'importance prépondérant de notre commerce extérieur, il faut surveiller attentivement ce qui se passe à l'étranger. C'est pourquoi nos lecteurs devraient se faire un devoir de parcourir les intéressantes remarques prononcées à cet effet par M. S. H. Logan et que nous reproduisons ci-contre. Ils y verront qu'il y a certains malaises un peu partout, d'où l'importance de la coopération internationale dans le but d'assurer la prospérité dans le monde. Personne n'ignore que sans relèvement général du commerce mondial, point de prospérité possible dans l'univers. Si notre pays a donc un intérêt vital dans le redressement des conditions économiques un peu partout, il n'en est pas moins vrai malgré "ses hauts et ses bas" que le Canada jouit, de possibilités illimitées et d'un pouvoir exceptionnel de récupération et partant qu'il fait bon d'y travailler et d'y vivre, comme le fait remarquer avec raison le président de la Banque de Commerce sur la fin de son discours. Que ceux qui doutent de l'avenir du pays reprennent donc courage et un optimisme de bon aloi un peu partout ne saurait qu'avoir d'heureuses répercussions, en définitive sur l'économie nationale.

Marcel CLEMENT

Stocks de blé trop élevés aux E.-Unis

LOURDEUR GENERALE DES FUTURS A CETTE NOUVELLE, SUR LES DIFFERENTS MARCHES

Winnipeg, 12. — Les prix du blé, après avoir accusé des variations de peu d'importance au début de la séance d'hier, accusaient en fermeture des baisses de 2 à 3 1-4 cts par boisseau.

Les baissiers étaient passablement actifs hier sur ce marché. Ce fut leur première séance véritablement favorable en 1938. La lourdeur des prix du blé sur les marchés étrangers influa passablement sur les futurs. Il y eut même de nombreuses exécutions de "stop loss orders"; ce qui n'aida pas aux options.

* * *

Liverpool, 12. — Les prix du blé clôturaient irréguliers sur le marché de cette ville hier et ils accusaient en fermeture des gains de 1-8 ou des reculs de 1-4 deniers par boisseau. A Buénos-Aires, les futurs se fixaient à la baisse.

* * *

Chicago, 12. — Les prix du blé accusaient en fin de séance hier sur le marché du blé de cette ville des reculs de 1 1-8 à 1 7-8 cts par boisseau.

Les perspectives d'importants surplus de blé pour les E.-U. cette année expliqueraient la lourdeur des futurs. L'arrêt dans la demande européenne pour le blé américain fut mal vu des spéculateurs. On estime que l'oncle Sam aura en mains près de 100,000,000 de boisseaux de blé au 1er juiliet. Le secrétaire de l'Agriculture affirme de son côté qu'il faudra remonter en 1932 et 1933 pour trouver un volume aussi important de grains en entrepôts aux E.-U.

MARCHE DES GRAINS

Cours fournis par THOMSON & McKINNON 360, rue St-Jacques ouest

WINNIPEG

	Ferm. ant.	Ouv	Haut	Bas	Clôt
Blé:					
Mai	130½	129¾	130½	127½	127¾
Juillet	122¾	122¾	123¾	119	119½
Octobre	102¾	103	103	100¾	100¾
Avoine:					
Mai	50¾	50¼	50¾	49	49½
Juillet	47½	47½	47½	46¾	46¾
Orge:					
Mai	65¾	65¾	66¾	64¼	65¼
Juillet	62¾	63¼	63¼	61¼	61¾
Seigle:					
Mai	86¾	86¾	86½	84½	84¾
Juillet	85¾	85½	85¾	84¼	84¼
Lin:					
Mai	179¾	180	180½	179	180¼
Juillet	178¾	179¼	...	...	179¼

CHICAGO

Blé:					
Mai	97¾	97¾	97¾	96	96¼
Juillet	91¾	91¾	91¾	90	90¼
Septembre	89¾	89¾	89¾	88¼	88¾
Maïs:					
Mai	62	61¾	61¾	61¼	61¼
Juillet	62¼	62¼	62¼	61¾	61¾
Septembre	62	61¾	61¾	61¼	61¾
Avoine:					
Mai	32¾	32¾	32¾	32¼	32¾
Juillet	30¾	30¾	30¾	30¼	30¾
Septembre	30¾	30¾	30¾	30¼	30¾
Seigle:					
Ma	77¾	77¾	77¾	76¼	76¾
Juillet	72	72¼	72¼	72	72¼

Le décret ne vise pas la Brazilian Traction

Toronto, 11. — Le décret monétaire que vient d'appliquer le gouvernement brésilien ne vise que les opérations commerciales et n'affecte aucunement la Brazilian Traction, Light & Power Company ni ses filiales, d'après les explications qu'a reçues le siège social de la compagnies. Le décret porte sur les soldes débiteurs et créditeurs en milreis à l'étranger.

L'apathie des fêtes domine le commerce

LES MARCHANDS NE MANIFESTENT AUCUNE HATE D'ACHETER SAUF POUR LEURS BESOINS IMMEDIATS

Les affaires ont accusé peu d'amélioration la semaine dernière d'après le rapport hebdomadaire de la section de Québec de la Canaian Credit Men's Trust Association Limited. L'apathie des fêtes dominait encore les marchés de gros et de détail. Le mouvement dirigé vers la diminution des inventaires n'a pas langui comme l'indique le grand nombre des ventes de janvier. Les prix ont même été abaissés, créant ainsi une assez vive concurrence. Plusieurs industries fonctionnent au ralenti ou sont complètement arrêtées pour la période de l'inventaire.

Jusqu'à présent les acheteurs ne se hâtent pas d'acheter sauf pour leurs besoins des deux ou trois semaines à venir bien que les grossistes prévoient une bonne reprise prochainement. Une enquête révèle que les marchands se tiendront sur leurs gardes jusqu'à ce que la tendance de 1938 soit plus clairement définie.

Les rentrées du commerce de gros et du commerce de détail sont encore lentes bien qu'elles soient légèrement meilleures que celles des dernières semaines.

Réunion annuelle

La réunion générale annuelle des actionnaires de l'United Distillers of Canada Limited aura lieu le 28 janvier à Vancouver.

Nouvelle hausse du prix du cuivre

LE PRIX DU METAL ROUGE DOMESTIQUE AU COMPTANT EST PORTE A 10.87½ CENTS LA LIVRE

N.-Y., 11. (P.A.) — L'accroissement rapide de la demande a porté le prix du cuivre domestique au comptant 1-4 de cent plus haut à 10.87 1-2 cents la livre aux fours de fusion aujourd'hui. C'est la quatrième hausse depuis mercredi dernier.

En même temps, le prix du plomb a été augmenté de $1 la tonne.

Les producteurs cotent encore le cuivre à 11 cents la livre de sorte que l'écart entre les prix des producteurs et des fours à fusion n'est plus que de 1-8 de cent.

Les préparatifs de guerre de même que la plus grande demande de la part de la consommation domestique seraient les facteurs des hausses successives du prix du cuivre.

Moyenne de la Bourse de Montréal

	10 Util.	20 Ind.	30 Com.
Ferm d'hier	67.1	81.0	76.4
Ferm. ant.	66.9	80.7	76.1
Il y a une semaine	67.9	76.1	73.4
Il y a un mois	67.8	74.5	72.3
Il y a un an	89.5	107.8	101.7
Haut — 1937	67.9	80.7	76.1
Bas — 1938	67.0	74.1	71.7
Haut — 1937	92.5	122.3	109.5
Bas — 1937	63.8	81.4	62.3
Haut — 1936	85.6	109.1	101.3
Bas — 1936	67.2	69.5	68.9
Haut — 1935	69.6	69.3	69.1
Bas — 1935	56.1	54.8	56.1
Haut — 1934	72.0	65.2	67.4
Bas — 1934	56.4	50.1	53.3
Haut — 1933	72.0	67.3	68.9
Bas — 1933	41.4	24.4	30.1
Haut — 1932	86.3	37.7	53.9
Bas — 1932	44.3	18.1	26.8
Haut — 1931	121.4	68.6	86.3
Bas — 1931	85.0	36.8	52.3

Norme de 100 basée sur 1926.

Les prix de gros

Ottawa, 11. (P.C.) — L'Office fédéral de la statistique rapporte que le nombre-indice des prix de gros a passé de 83 à 83.5 durant la semaine close le 7 janvier. Il y a un an le nombre-indice s'élevait à seulement 80.9.

La fuite du capital pèse sur le franc

LA DEVISE FRANÇAISE SE TASSE DE .00 5/8 DE CENT MALGRE L'APPUI DU FONDS D'EGALISATION

N.-Y., 11. (P.A.) — Le franc français a de nouveau été victime aujourd'hui d'une violente pression qui fut suscitée par la fuite du capital français vers l'étranger à la suite de l'incertitude créée par les finances intérieures.

Bien que le fonds d'égalisation ait soutenu le franc celui-ci a baissé de .00 5-8 de cent à 3.38 5-8 cents par rapport au dollar américain.

Les lourdes ventes de sterling de la part du fonds d'égalisation sont responsables de la perte d'un part de cent de la livre qui a fini à $5.00 1-8. Le florin s'est tassé de .02 de cent et le franc suisse, de .01 de cent. Le dollar canadien s'est effrité de 1-64 p. c. pour terminer à escompte de 1-64 p.c.

Marché des Changes

De la Banque Canadienne Nationale Service des relations étrangères

	Cours des changés entre Banques Cable Monnaie	N.-York et Montréal
New-York:		
Dollar	....	1-64 pr
Angleterre:		
Livre, cable	5.00	5.00⅛
Livre, chèque	4.99⅛	5.00
France:		
Franc	.0338⅛	.0338⅛
Belgique:		
Franc	.0339¼	.0340
Belga	.1699⅛	.17
Italie:		
Lire	.0526¼	.0526 9-16
Espagne:		
Peseta	.0610	.0610⅛
Suisse:		
Franc	.2315	.2315
Hollande:		
Florin	.5571	.5572
Norvège:		
Couronne	.2514	.2514
Danemark:		
Couronne	.2223	.2233
Suède:		
Reichsmark	.4035	.4034
Allemagne:		
Couronne	.2579	.2579
Tchécoslovaquie:		
Couronne	.0351⅛	.0351⅛
Grèce:		
Drachme	.0092⅛	.0092⅛
Brésil:		
Milreis	.0530	.0530⅛
Finlande:		
Mark	.0221⅛	.....
Chine:		
Dollar H. K.	.3130	.....
Pologne:		
Zloty	.1903	.....
Yougoslavie:		
Dinar	.0235⅛	.....
Japon:		
Yen	.2911	.....
Autriche:		
Schilling	.1892	.....
Roumanie:		
Lei	.0076⅛	.....
Indes:		
Ropie	.3778	.3779

Meilleur bénéfice de la Dominion Oilcloth

Dans l'exercice clôturé le 31 octobre 1937, le bénéfice d'exploitation de la Dominion Oilcloth & Linoleum Company a été de $945,139, comparé à $823,127 l'exercice antérieur; les revenus divers ont été de $616,265 au lieu de $575,154, de sorte que le montant à répartir en dividendes s'est fixé à $1,168,928, comparé à $1,006,291. Ce montant ressort à 1.67 l'action ordinaire, par rapport à $1.48 en 1936. La compagnie a versé un dividende de $1.60, ce qui a pris une somme de $1,120,000.

L'actif liquide se traduit par $2,132,568, sans compter un portefeuille-titres de $5,020,693, dont la valeur actuelle est de $5,151,263; le passif exigible est passé de $267,543 à $497,131, de sorte que le fonds de roulement s'établit à $1,635,437, contre $1,736,851.

AVIS DE RACHAT

$5,000,000.00 Province de Québec, 5%—débentures à vingt ans, émises le 15 mars 1923, émises sous l'autorité de la Loi 10 GEO. V, Chap. 6, amendée par 13 GEO. V, Chap. 2.

AVIS est par les présentes donné, qu'en conformité avec les conditions des débentures ci-haut mentionnées, la Province de Québec a décidé de racheter et qu'elle rachètera toutes les débentures en circulation de l'émission précitée, le 15 mars 1938, au pair.

On est requis de présenter au bureau principal de la Banque de Montréal, dans les villes de Québec, Montréal ou Toronto, les dites débentures pour rachat et paiement, le 15 mars 1938, avec les coupons du 15 septembre 1938, et ceux qui suivent, dûment attachés.

Après le 15 mars 1938, les dites débentures cesseront de porter intérêt, de même que le privilège d'exemption sur les Droits de Succession ne sera plus en vigueur.

Les coupons échéant le 15 mars 1938, devront être détachés et présentés pour paiement comme d'habitude.

Toutes débentures enregistrées devront être accompagnées d'une procuration, ou d'un transfert, dûment complété.

Daté à Québec ce quinzième jour de décembre 1937.

MARTIN B. FISHER,
Trésorier de la Province.

NTO

VALEURS DE PLACEMENT CANADIENNES

•

Gouvernements
Municipalités
Services Publics
Industries

Liste de valeurs sur demande

NESBITT, THOMSON & COMPANY, LIMITED
355, rue Saint Jacques Ouest, Montréal, Qué.

Succursales dans les principales villes du Canada

BOURSE DE TORONTO

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot
210	Abitibi	2¼	2¼	....
50	Abit P	09½	....	....
1600	Acme Oil	02	02¾	02
1800	Afton	67	64	67
24550	Aldermac	02½	....	....
1000	Alexand	20	19	20
12900	Amm	155	150	155
1065	Asg Cdn	415	405	410
600	Ang Hur	06½	06	....
3400	Ashley	40½	35	39
44100	Augite	27	25	26
7650	Bagamac	205¾	....	....
10	B of Mtl	68	67	....
3900	Bankfi	6	....	....
10	Bar Bread	41	38	40
21400	Base Met	135	134	....
500	Beattie	105¾	....	....
10	Beatty 2 P	165	....	....
30	Bell Tel	25	22	25
11800	Bidgood	57	55	....
3850	Big Miss	11¾	11¼	11½
25100	Bohle	395	....	....
115	Bralorne	23	....	....
29	Brant P	11¾	10¼	11¾
5131	Brazil	6¾	....	....
25	Brew Dist	21¾	21	21¾
199	Ba Oil	60	50	55
21000	Brown Oil	14¾	14¾	....
310	Buff Ank	04	03¾	04
4300	Buff Can	48	....	....
12	Bldg Prod	19	18¾	19
2700	Bunk Hill	13	....	....
30	Burl Stl	3	....	....
100	Burry	21¼	....	....
60	Burt	305	290	305
3175	Cal Edm	60	59	60
2400	Calmont	44	....	....
10	C Bread B P	13	12½	13
240	Can Cem	160	....	....
50	Cdn Brew	175	....	....
1	B of Comm	17½	....	....
220	Canners 1 P	11½	11¼	11½
240	Cdn Car	22	....	....
222	Can Car priv	22	....	....
23	Cdn Drdg	4¼	4	....
100	Cdn In Al A	110	108	....
2250	Cdn Malart	12½	12	12½
121	Cdn Oil	8¾	....	....
1940	CPR	195	185	....
5	Carnation P	99	....	....
1	Cas Treth	65	61	65
830	Cent Pat	235	231	....
1000	Cen Pore	11½	....	....
100	Chem Re	45	....	....
11150	Chrom	68	60	68
200	Comwealth	39	....	....
220	Cocksh	11¾	11	....
1000	Coniagas	200	....	....
1000	Coniarum	176	170	....
1800	Con Chib	32	20	32
1837	C Smelt	63¾	62	63¼
15	Consu Gas	198½	198¼	198½
5	Cosmos P	104½	103¾	....
1000	Darwir	52	50	52
4170	Davies	15¾	15¼	15½
100	D Seag	15¾	15¼	15½
2145	Dome	55½	54½	55½
10	Dom Bank	205	....	....
20	Dom Coal P	19½	....	....
75	Dom F & S	31	....	....
210	Dom Stl B	16¼	16	16¼
10	Dom Tar	9¾	8¾	9¾
225	Dorval	17	16	17
500	East Cr	14	....	....
15	Eastn Stl	17	....	....
4189	East Mai	120	116	118
125	Easy Wash	4½	4¼	4½
1635	Eldorado	250	245	....
5	Eng El B	5	....	....
1810	Falcon	690	665	690
215	F Farmer	21½	....	....
1400	Fed Kirk	13½	12½	....
813	Ford A	18	16¾	18
2400	Founda	18½	18	18½
1000	Francoeur	47	....	....
1909	Fontana	18	17	18
182	Gat Pow	8¾	8¾	....
518	Gat Pow P	79¾	78	78¾
200	G S Wares	8¾	....	....
124300	Gillies	22	20	21
2300	Glenora	04¼	04¼	04¾
7715	Gods Lake	61½	58	61½
1502	Goldale	21	20	....
1300	Gold Eag	34	33	....
21400	Goodrich	12	10¾	....
20	Gilvear	72	....	....
5	Gilvear P	56	....	....
2000	Gr Bousq	06	....	....
3100	Granada	06	....	....
2400	Grandoro	10	09	09¼
75	G L Pap	12	11¼	....
25	G L Pap P	32	....	....
10	G W Sad	2⅞	....	....
1200	Grull	10	....	....
2000	Gunnar	80	....	....
472	Gypsum	8¾	8	....
150	Hard Cat	2⅝	....	....
1900	Hard Rock	126	124	125
27100	Harker	14¾	13	14½
312	Holling	13¼	....	....
1450	Home Oil	240	132	240
4500	Homest	33	30	32
400	Howey	28½	28	28¼
400	Howey	28½	28	28½
5	Hur & Er	20	....	....
2	Imp Bank	200½	200	....
2424	Imp Oil	18¾	18¼	18¾
15	Int Mil P	102	....	....
100	Int Min	9¾	....	....
2445	Nickel	50½	49½	50¾
830	Int Pete	30¾	30¾	30½
25	Int Util A	8¼	....	....
300	In Util B	100	....	....
1830	Jack Waf	50	49	50
4100	Jacola	21	20	21
11610	Jellicoe	60	....	....
600	M Con	14½	....	....
20	Kivntr	24¼	24	....
1660	Kerr Add	297	280	292
1200	Kirk Hud	130	126	....
4000	Kirk L	132	131	132
3318	Laguna	30	....	....
25	Lake Sulph	12¾	12¼	12¾
1461	L Shore	52¾	52¼	....
12100	Lam Cont	04¾	04¾	04½
12	Landed B & L	57	....	....
1350	Lapa Cad	46	....	....
1210	Lava Cap	105	100	....
1300	Lebel	12	....	....
16500	Leitch	105	99	101
320	Little L L	540	....	....
140	Lob A	23¼	23¼	23¼
105	Lob B	21¾	21¾	....
2100	Macassa	310	300	310
2100	Madsen	32	....	....
2241	MacLeod	145	142	....
4600	Man & Ea	02¾	02¼	02¾
2315	Maralgo	09½	09¼	....
2	M L Gardens	2	....	....
10	M L Gardens P	6	....	....
100	Map Lf Mil	2¼	....	....
810	Massey	7¾	7¼	7¾
15	Massey P	47	46½	47
55	McColl	11¾	11	....
5	McColl P	88	87	87¼
5433	McIntyre	41½	40¼	41½
2100	McKen	102	100	....
1000	McVittle	14¼	....	....
5010	McWatters	42	35	38
4172	Mercury Oil	17	....	....
4175	Min Corp	234	225	229
500	Model	38	....	....
400	Monarch Roy	18	....	....
4100	Moneta	230	225	230
75	Moore	35¼	33	33¼
1000	Morris	36	....	....
5400	Murphy	02¾	....	....
25	Nat Gro	7¼	....	....
1000	Naybob	32	30	....
4000	Newbee	04¾	04½	....
100	New Gold	28	....	....
2511	Nip'ss	200	....	....
2511	Noranda	60	59	59¾
21200	Normetal	114	108	110
2000	Norgold	62	....	....
1500	Nor Can	62	....	....
6000	O'Brien	520	510	515
6275	Okalta	225	211	221
2100	Okra	95	04¾	....
2100	Omega	38	36	38
1000	Oro Plat	62	....	....
2100	Pacalta	13½	12¼	12½
4111	Page Her	93	91	92
2000	Pamour	395	385	390
2200	Pantenec	6¼	....	....
2200	Payore	13	12½	....
2000	Partenan	16	15	....
21500	Paulore	16	....	....
2000	Paymaster	62	60	61
2000	Peterson	126	120	....
2000	Pick Crow	01¾	....	....
225	Pioneer	505	500	505
3750	Powell	325	320	....
225	Premier	185	181	....
10000	Preston	207	203	205
2000	Pros Air	119	112	....
2000	Read Au	98	....	....
2200	Red Lake	435	425	....
500	Reev MacD	19¼	19	....
55400	Reno	55	....	....
3700	Roche	56	55	....
10	Royal Bank	13	....	....
10	Royalite	190	....	....
20	St Law Corp P	44	....	....
2245	San Ant	17	....	....
1400	Shawkey	140	135	140
2000	Sheep Creek	23	21½	....
21204	Sherritt	100	98	....
2215	Sicoe t	175	166	175
1500	Siscoe	325	320	....
2000	Slaght	105	98	....
2000	Slave L	11	....	....
2200	Stadacona	35	33½	35
2200	Straw L	15	14	....
600	Sud Bar E	375	365	....
2500	Sud Cont	14¼	13	....
2500	Sullivan	101	....	....
1000	Supersilk A	2	....	....
775	Sylvan	315	....	....
100	Tamblyn	15¼	15	....
100	Tashota	02½	02	....
12110	Teck H	05	....	....
2000	Texas	545	535	540
2000	Tip Top P	135	125	125
250	Toburnu	108	107	108
40	Tlo Elev P	240	....	....
1000	Towagmac	15	....	....
400	Treadwell	66	62	....
100	Nipiss	48	....	....

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot
15650	Uchi	125	106	125
66	Un Gs	12½	12¼	13¼
3600	Unit Oil	24	....	....
1595	Unit Stl	6	5¾	5¾
355	Ventnes	735	....	....
700	Vulcan	120	115	120
9241	Waite Am N	210	202	210
642	Walkers	42½	42¼	42½
570	Walkers P	18¾	18¾	....
4100	Wendigo	15¾	15	....
3200	W Turner	12½	....	....
5060	Westflank	28½	28	28½
150	Weston	71¼	....	....
5000	White Wat	07¾	07½	....
45	Wpg El A	2¾	....	....
10	Wpg El P	15	....	....
8800	Wood Cad	39	36	....
3200	Wri Harg	770	765	770
3100	Ymir	25½	22½	24½

CURB

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot
65700	Brett	12	10¾	11
163	Can Malt	35	23¾	....
125	Crn Marc	120	....	....
750	Coast Cop	390	375	390
1140	Cons Pap	76¾	....	....
875	Dal Oil	69	....	....
10	Dom RRdg	31¾	....	....
10	Fraser Vt	17½	....	....
1695	Hud Bay Min	27	26¾	27
220	Int Met Ind	9¼	8½	9
100	Irk Town	22	....	....
10	Langley's	2½	....	....
1200	Mandy	22	....	....
100	Merc Mills P	19½	....	....
75	Mtl Power	30	....	....
30	Nat S Car	36½	36¼	....
11185	Pend Or	260	250	260
4000	Ritchie	02¾	02½	02¾
1000	Robb Mo	01¾	01¾	01¾
70	Rogers	4	3¾	4
45	Shawinigan	20	....	....
1100	Stand Pav	2½	2	....
5500	Temisk	22	21	22
35	Unit F I P	41½	....	....
200	Waterloo	175	150	....

Total des ventes 1,062,000.

Hors-liste

BURKE, DANSEREAU & Co.
222, Notre-Dame, ouest

	Offre	Dem
Abbeyville	....	16
Albany River	58	60
Algold	21	24
Amity	1¾	2¼
Barber Larder	42	44
Big Master	7	8
Bilmac	14	15
Bousquet	1½	2
Brown Cadillac	6¾	8
Capital Rouyn	8½	9
Central Duvernay	5	7
Chesterville	150	160
Chilmac	5	6
Clerno	....	16
Continental Kirk	29	31
Cournor	20	24
Cuniptau	4½	5
Dempsey Cad	3½	4½
Descar	....	10
Dorval Units	1100	1200
Dunlop Cons	7	8
Franklin	....	1½
Garnet L L	2	3
Gateway Pat	....	4
Gilbec	2	3
GoGlden Gate	42	45
Gold Range	1¼	2½
GoGldside	2	3
Heva Cadillac	3½	4½
Hudson Pat	2½	3½
Hutchison Lake	10	11
Kaw Crow	3½	5
Kenricia	31	33
King Kirkland	1¼	2½
Kewagama	12	13
Lacomia	16¼	16¾
Lafayette	2	3
Lake Geneva	27	29
Lake Rowan	25	27
Lamaque Gold	685	700
L L Lagoon	....	7
Leroy	5¼	6
Magnet Cons	39	41
Magnet Lake	9½	10½
Manawiki	130	135
Martin Bird	45	46
Margaret	....	15
McCarthy W.	23	25
Moffatt Hall	2½	3½
Moffatt new	4½	6
Mooshla	6½	7½
Mosher L L	14	16
Norlake	4	5½
North Shore	1¼	2
Obalski	9	10
Oklend	21	23
O'Leary Mal	4	4½
Opemiska C	8½	9½
Oriole	8	9
Pan Cdn	19	21
Pascalis	36	38
Penn Cadillac	....	5
Plains Pete	240	275
Porc. Lake	13	16
Potterdoal	1	2
Proprietary	160	170
Quebec Manitou	78	80
Red Gold	8	10
Reynolds Quebec	18	20
Ribago Old	....	3
Ribago new	9	10
Routhier Cad	16	18
Rubec	2	3
Sachigo River	1450	1550
Sand River	36	38
Schreiber	....	9
Seguin	2	3
Shawmaque	....	15
Shenango	11	13
Skookum	3	4
Smelters	2	3
Springer St.	10	12
Sturgeon R G	32	35
Stadore	....	20
Tonawanda	2½	3½
Upper Canada	42	44
Wascana	5	6¼
Wawbano	1½	2¾
West Duv.	....	10
West R L	1¾	2¼
Westwood Cad	9½	10½
West. S L L	4	5
Whitehorse	6	8
Winoga	16	17
Young Davidson	26	29

MARCHE DE VANCOUVER

Ventes	Stocks	Haut	Bas	Clot
*	200 A P Cons	24½	24	24½
	400 Anglo Can	1.53	1.50	1.53
	1000 Amal Oil	7	....	....
*	1400 Anaconda Oil	13	12¾	13
	3500 Aztec Mines	8½	....	....
	8300 B C Nickel	18	16	16
*	900 Baltac Oil	5½	5	5
	31980 Beaver Silver	1¼	1	1¼
	5225 Big Miss	56	55	56
*	150 Bralorne	8.90	....	....
	2700 Calmont Oil	59	58	59
	560 Caribou Gold	1.90	1.85	1.85
	115 Capital Estate	3.15	....	....
	2175 C & E Corp	3.05	2.93	3.05
	10 Coast Brew	13.35	....	....
	1300 Comm Pet	38½	....	....
*	100 Dalhousie Oil	69	....	....
*	2200 Dentonia Mines	13	12	13
	2000 Dunwell Mines	6	....	....
	3705 Fairview A Gold	6¼	....	....
	2500 Federal Gold	2½	....	....
	3000 Freehold Oil	7¾	....	....
	1580 Golconda Lead	5	....	....
*	600 Gold Belt	33	32	33
	1000 Gold Mountain	2¼	....	....
	2000 Grandview Mns	11½	....	....
*	500 Grull Wihksne	9½	....	....
	5000 Haida Gold	6¼	6	6
*	100 Hargal Oil	30	....	....
*	500 High Sarcee Oil	20	....	....
	450 Home Oil	1.38	1.36	1.38
	650 Koot Belle	1.00	....	....
	10500 Koot Florence	2½	2¼	2¼
	1000 Lakeview	1½	....	....
*	200 Lowery Pet	25	....	....
	59200 Lucky Jim	4½	4¼	4½
	1000 Madison Oil	8½	....	....
	1300 Mar Jon Oil	10½	....	....
	2300 McD Segur Exp	7½	....	....
	500 McLeod Oil new	30	....	....
*	700 Mercury Oil	18	....	....
	9500 Minto Gold	3½	3¼	3½
	1000 Model Oil	38	....	....
	4400 Monarch-Royal	18	17½	17½
	2000 Noble Five	5	....	....
	4900 Okalta Oils com	2.25	2.21	2.22
*	500 Pacalta Oils	13	....	....
	800 Pend Oreille	2.60	2.50	2.60
	1275 Pioneer	3.20	3.15	3.15
	2800 Prarie Roy	33½	33	33½
	3000 Premier Border	2¼	....	....
	425 Premier Gold	2.05	2.03	2.04
	1060 Quatsino Copper	4¾	....	....
	500 Reeves McD	55	....	....
	2700 Relief Arlingt'n	19	....	....
*	400 Reno Gold	57	....	....
	2000 Reward	6½	....	....
	1000 Rufus Argenta	3½	....	....
	5700 Sheep Creek	1.05	1.00	1.03
	3100 Silver Crest	3½	....	....
	200 Texas Canadian	1.55	1.53	1.55
	1000 United Dist Ltd	1.05	....	....
	4200 United Oils	25	24½	24½
*	700 Vidette	14	....	....
	800 Vulcan Oil	1.17	1.16	1.17
	4000 Well Miner	3½	3¼	3¼
	1900 Weske	10	....	....
*	100 West Flank Oil	28	....	....
	50500 Whitewater	8	7½	8

Ventes totales: 253,570.

*—Cotations sur lots.

MARCHE DES HUILES

Cours du
Calgary Stock Exchange, fournis par BEAUSOLEIL & BEAUSOLEIL, 477 St-Francois-Xavier, Montréal.

	Offre	Dem
Advance	13	....
Admiral	5½	....
Alberta Pacific	34	36
Amalgamated	6½	....
Anaconda	12¾	13¾
Associated Oil	6	....
Baltac	5	6
British Dominion	14	18
Calgary and Edmonton	2.87	3.05
Calmont	59	61
Commoll	53½	55
Commonwealth	27½	29
Dalhousie	60	70
Davies Petroleum	50	52
East Crest	14	15
Firestone	18	19
Foothill	60	....
Foundation	16½	19½
Freehold	7½	8
Globe	19	19½
Hargal	22	....
Highwood Sarcee	19½	....
Home Oil	1.33	1.40
Hylo	7	....
Hunter Valley Warrants	2½	....
Lethbridge	4¾	4¾
Madison	8½	9
Mar Jon	9¾	11
McDougall Segur	27¼	....
McLeod	21	....
Mercury	17½	19
Merland	7	....
Mill City	11	....
Model	36	38
Monarch	17	18½
National Petroleum	19½	20
New Valley	9½	....
Okalta, commun	2.19	2.21
Okalta, priv	33.00	....
Pacalta	12½	13
Prairies Royalties	32½	33½
Reward	6	7
Richland	20	21½
Ritchfield	9	....
Royalite	45¼	46
Spooner	17	20
Sunset	40	40½
Turner Valley	8	....
United Oils	24	25
Vanalta	6¾	....
Vulcan	1.14	1.23
Walt Valley	7	....
Waymarn	4½	4¾
Wellington	5½	7
West Flank	27	29½
Royal Crest	10	....
Three Point	10	13½

Dernières nouvelles sur les mines

Fleming Mines

Les directeurs de Fleming Mines Ltd viennnent de faire parvenir aux actionnaires de cette compagnie un rapport sur les travaux effectués sur la propriété en 1937. Maintes découvertes intéressantes furent effectuées depuis le dernier rapport, publié le 25 mars 1937, et la compagnie a dépensé plus de $50,000 en sondages au diamant et en travaux de prospection et les résultats obtenus ont été des plus encourageants, comme chacun pourra le constater en parcourant le rapport de M. L. K. Lytle, B.A.Sc. publié en même temps que le rapport des directeurs.

Laguna Gold

La Laguna Gold Mines a produit pour $518,517 d'or au cours de 1937 de l'usinage de 29,642 tnnes de minerai, soit une récupération moyenne de $17.49. Au cours de décembre, la production s'est élevée à un haut record pour l'usinage avec 2,752 tonnes de minerai par rapport à 2,610 en novembre. En décembre, la production de lingots s'est totalisée à $43,836 avec une récupération moyenne de $15.93. Pour le mois de novembre, la production s'élevait à $44,448 en provenance de 2,610 tonnes.

Perron Gold Mines

Les travaux de développement à la Perron Gold Mine au cours des deux dernières semaines de décembre ont mis à jour des valeurs aurifères importantes, selon le rapport de M. J.-P. Norrie, gérant de la mine. Les résultats obtenus au niveau de 600 pieds sont surtout favorables.

Au cours de la période précitée, la prduction s'est élevée à $54,086. Pour le mois, elle s'est chiffrée par $101,515 provenant de l'usinage de 10,525 tonnes. Au cours de novembre la production a atteint $108,569, le meilleur total depuis le début de l'exploitation.

Cournor Mining Co.

En décembre la production d'or de la mine Cournor a été de $24,200 et l'usinage, de 172 tonnes par jour en moyenne, annonce M. F.-C. Buckland, gérant de la mine. Les travaux se sont poursuivis au niveau de 500 pieds dans la section nord ; aux niveaux de 200 et de 350 pieds, le creusage en galerie a continué vers l'est.

Le sondage au diamant dans le travers-banc nord vers la frontière de la Beaufor à travers 37 pieds de matière filonienne près des récentes découverte de la Beaufor ; on est à creuser un second trou pour entrecouper le contact 400 pieds à l'ouest.

Gunnar Gold Mines

Au cours de 1937, la Gunnar Gold Mines a produit de l'or pour une valeur de $587,008 en provenance de 48,841 tonnes. La production de décembre s'est maintenu stable à $51,500 par rapport à $51,178 en novembre. Au cours du dernier mois de 1937, l'atelier a usiné 4,326 tonnes de minerai en regard de 4,356 tonnes en novembre.

Reno Gold Mines

La production de lingots à la Reno Gold Mines en décembre s'est élevée à $62,050, soit un peu moins que celle du mois précédent, qui s'élevait à $65,911. Une avalanche de neige qui a déterminé un effondrement de la conduite d'eau a retardé les opérations dans les derniers jours de décembre et au début de janvier.

Kootenay Belle

La Kootenay Belle Gold Mines, Limited a produit au cours des neuf mois se terminant le 30 novembre 1937, de l'or pour une valeur de $444,091 en provenance de 31,081 tonnes de minerai. Les dépenses au cours de cette période se sont élevées à $246,019, laissant un profit d'exploitation de $198,068.

Quebec Manitou

La Quebec Manitou rapporte qu'elle a terminé le fonçage du puits à une profondeur de 360 pieds et que les travaux seront accélérés à cet horizon afin de pouvoir confirmer les résultats obtenus lors du forage au diamant l'année dernière.

Beaufor

La Beaufor Gold Mines Limited a avisé le Curb de Montréal que la compagnie a vendu 2,000 actions de celles qui étaient détenues en fiducie dans le but de défrayer les dépenses nécessitées par l'entretien du bureau de la compagnie. Il reste encore 847,427 actions en fiducie au bénéfice de la compagnie. Le capital autorisé se compose de 3,000,000 d'actions d'une valeur au pair de $1.

Brown Oil

La Brown Oil Corporation Limited a avisé le Curb de Montréal que toutes les actions sous écrou et déposées au Trust and Guarantee Company Limited ont été libérées et que ces actions seront livrées à leurs propriétaires.

Le Commerce d'Exportation du Canada Excède $1,000,000,000

Le président M. S. H. Logan et le Gérant-Général M. A. E. Arscott présentent aux actionnaires de la Banque Canadienne de Commerce, réunis en assemblée, un rapport encourageant sur 1937

Mr. A. E. Arscott, gérant-général de la Banque Canadienne de Commerce, présentant aux actionnaires de cette importante institution, réunis en assemblée annuelle, le rapport encourageant sur ses activités en 1937, déclara en partie ce qui suit:

Le rideau vient de tomber sur une année exceptionnelle dont les débuts ont été marqués d'une très grande activité économique dans la plupart des pays de l'univers et la fin par un ralentissement dans plusieurs pays et une récession prononcée du mouvement de reprise aux Etats-Unis. Pour le Canada, l'année 1937, tout comme celles qui se sont succédées depuis 1933, en a été surtout une de rajustement progressif. Dans maints domaines de notre économie nationale, la productivité et l'embauchage ont atteint un niveau record. Nonobstant l'influence de la récession américaine prononcée sur certaines de nos industries ainsi que sur les prix des valeurs mobilières et des subsistances, le volume du commerce du Canada, dans son ensemble, a accusé une augmentation de 10 p.c. comparativement à 1936.

Espansion des industries lourdes

Une des plus importantes caractéristiques de l'année a été l'expansion des industries lourdes qui avaient traîné beaucoup en arrière dans le mouvement de reprise au Canada. L'augmentation dans ce groupe a plus que compensé les baisses dans d'autres. Bien que, d'après les chiffres officiels, les industries de l'automobile et de l'acier aient accusé les plus grands progrès, certaines autres industries dont la banque connait les activités, bien qu'ils ne divulguent pas au public l'état de leurs affaires, ont progressé presque dans la même mesure. Un fait à signaler et digne de mention en ce qui concerne l'industrie lourde, est l'introduction de nouveaux produits créés durant la période de dépression, alors qu'on s'efforçait de contrecarrer les effets de la déflation qui affectait surtout les matériaux ordinaires. Par suite de cette initiative, ces industries se sont acheminées vers une plus grande diversification et offrent maintenant une plus grande variété de produits. Conséquemment, leur taux de production est devenu plus stable qu'il y a quelques années et cette stabilité s'est réfléchie sur l'industrie en général. Malheureusement, il existe quelques industries où le progrès de l'année précédente ne s'est pas maintenu.

La production de nos Mines s'élève à $450,000,000

Comme par les années passées, l'industrie minière a été à l'avant-garde du progrès de l'économie canadienne. Le nouveau record de production de $450,000,000 en 1937 n'indique pas complètement la poussée que l'industrie minière a donnée au commerce canadien en général. Ce chiffre ne représente que le résultat net. Plusieurs branches de l'industrie bénéficient de l'activité minière par la forte demande d'outillage et de matériel qu'elle crée.

Au point de vue agriculture, l'année a présenté de forts contrastes. C'est un fait connu que la sécheresse a affecté le centre de l'Ouest au point de détruire le blé commercial sur environ 40% de la région ensemencée et de déterminer dans la province de la Saskatchewan le plus fort recul encore enregistré dans les annales de l'agriculture canadienne.

Il n'est donc pas surprenant de constater, qu'à la suite de ces conditions défavorables et de l'augmentation des frais agricoles, le pouvoir d'achat des fermiers en 1937 ne se soit pas maintenu au niveau des quatre années précédentes, bien que cette dernière ait été la plus profitable de la dernière décade dans les régions où la récolte a été bonne, y compris une grande partie de l'Ontario, certains endroits du Québec, de la Colombie-Britannique et des Provinces Maritimes.

Perspectives pour 1938

Heureusement, les conditions d'humidité pré-saisonnières dans les provinces des Prairies sont les plus prometteuses depuis 1933. Dans environ 70 pour cent de la région totale consacrée à la culture du blé, La précipitation automnale a été au-dessus de la normale, les plus fortes pluies ayant tombé dans les districts qui ont eut de maigres récoltes au cours des récentes années, ce qui permet d'envisager l'année actuelle sous un jour plus favorable et d'espérer qu'enfin le cycle est à son tournant et que l'ouest canadien reprendra la place qui lui revient de droit comme une des plus grandes régions productrices de grain de l'univers.

Tendances bancaires

Les conditions affectant les banques canadiennes ont accusé un changement remarquable lors des récentes années. Au cours des lointaines années où le développement des vieilles provinces suscitait une grande activité économique et plus tard lors de l'ouverture des provinces de l'ouest, le problème qui confrontait alors les banques était de trouver les fonds suffisants pour satisfaire à la demande sans cesse croissante de prêts. La grande guerre a renforci considérablement cette demande, laquelle, après un certain arrêt durant les années qui suivirent la guerre, continua d'être forte, durant la décade qui suivit. Le krach de 1929 amena une période de contraction notable, par suite de la liquidation prononcée des prix des subsistances et des valeurs et conséquemment les banques se trouvaient dans la position d'avoir plus de fonds qu'elles ne pouvaient en disposer d'une manière profitable, soit absolument l'opposé des conditions antérieures.

Faible taux d'intérêt

La reprise, commencée en 1933, s'est continuée jusque vers le milieu de l'an dernier, alors qu'elle atteignait son sommet. L'industrie connut au cours de cette période une ère de hausse des prix de sorte que la production et les services accusèrent des recettes plus fortes. Les banques, toutefois, furent moins favorisées et ne bénéficièrent pas de la reprise dans la même mesure que le commerce et l'industrie parce que les inventaires étaient composées d'argent et de crédit et parce que, comme vous le savez, les taux d'intérêt au lieu d'augmenter comme la chose s'était produite à la terminaison des dépressions antérieures, sont restés bas ou encore ont été réduits, graduellement à cause d'une structure plus étendue du crédit, mais surtout à cause de la législation gouvernementale, législation suscitée d'un côté par le désir de rembourser les émissions arrivant à échéance et d'obtenir de nouveaux fonds à aussi bon marché que possible et d'un autre côté, par le désir d'encourager l'accroissement du commerce en diminuant le prêt de l'argent. A mon avis, cette politique est excellente jusqu'à un certain point, mais si elle le dépasse elle n'atteint pas le but qu'elle se propose, parce que le capital privé n'encourra pas le risque naturel inhérent à une entreprise sans être certain d'un rendement satisfaisant en intérêt, et alors, l'

NOTRE FAVORI NATIONAL
melchers
Gin Canadien
CROIX D'OR

Le Canada

16 MONTREAL, MERCREDI, 12 JANVIER 1938 VOL XXXV — No 236

Pour TELEPHONER au "CANADA"
Dans le jour: HArbour 5131
SOIR, DIMANCHE ET FETES:
Police, incendies, accidents ..... HA. 5131
Sport ..... HA. 5134
Directeur de l'Information ..... HA. 3461
Atelier de composition ..... HA. 1432
Service d'information ..... HA. 3507
Rédacteur en chef ..... HA. 8454
Circulation et expédition ..... HA. 5134

Dénonciation du nationalisme par M. Houde

Le candidat nationaliste et autonomiste d'aujourd'hui jugeait il y a un an le nationalisme comme un "mouvement dangereux, particulièrement à Montréal"

LE CANDIDAT DE M. BRAY

M. Camillien Houde demande aux électeurs de Saint-Henri de l'envoyer à la Chambre des Communes afin qu'il puisse y réclamer, pour la province de Québec "une mesure plus grande d'autonomie provinciale" et au besoin "son indépendance politique complète".

Cela c'est le "séparatisme", que le jeune Paul Bouchard a vainement tenté de faire approuver par les électeurs de Lotbinière. M. Houde reprend le même refrain dans Saint-Henri. Après avoir été conservateur, après avoir, comme il le dit, "flirté" avec les libéraux, et après avoir été battu et comme conservateur et comme libéral, le voilà "indépendant", c'est-à-dire séparatiste nationaliste ou autonomiste, au choix.

Le nationalisme a été rejeté par les électeurs de Lotbinière, comté agricole. C'est donc dire que les campagnes n'en veulent pas. M. Houde se dit que ce qui est mauvais pour les campagnes est peut-être bon pour les villes et il propose aujourd'hui le séparatisme aux électeurs de Saint-Henri, comté ouvrier.

M. Houde a la mémoire courte, ou bien il n'est pas sincère. Cette doctrine nationaliste, c'est lui-même qui la dénonçait, il n'y a pas longtemps, comme étant "un mouvement dangereux, particulièrement à Montréal, ville cosmopolite".

Qu'on lise plutôt cet extrait de la déclaration faite par M. Houde aux journaux à l'occasion de sa démission comme maire de Montréal. Cela fut publié dans les journaux du 1er septembre 1936. Voici ce que disait alors M. Houde:

"Je m'étais engagé à essayer de régler les questions économiques et les problèmes municipaux. Avec mon Conseil nous avons réussi, dans une large mesure, à restaurer les finances municipales. Je n'avais pas promis de réhabiliter en même temps la race.

Cependant, depuis avril 1934, il s'est développé dans la province un sentiment d'intense nationalisme qui complique davantage la situation, et qui aura sûrement des conséquences graves pour les Canadiens français dans un avenir immédiat. Je n'ai pas donné dans ce mouvement que je trouve dangereux, particulièrement à Montréal, ville cosmopolite. Ceux qui ont l'intention de me combattre sont tous de cette école, et le verdict du peuple m'indique que c'est là la tendance. Je ne représenterais donc pas, dans une prochaine lutte, la mentalité présente, surtout si l'élection a lieu en décembre."

M. Houde disait cela il y a à peine plus d'un an! Dans ce temps-là, il prétendait être encore guidé par les grands principes et ne voulait pas encourager un mouvement qu'il jugeait dangereux.

Le candidat bouche-trou de M. Allan Bray devrait bien expliquer aux électeurs de Saint-Henri pourquoi il ne voit plus de danger dans le mouvement nationaliste.

Le maire réaffirme que la taxe de vente disparaîtra

Un expert a été chargé de préparer un projet budgétaire spécialement à cette fin

Taxes provinciales

Le maire M. Raynaultt a déclaré hier après-midi que la taxe de vente sera supprimée pour le premier mai prochain. "Je le déclare et je l'affirme, a dit M. Raynault, il n'y aura pas de taxe de vente dans notre prochain budget municipal".

Il fit cette déclaration en marge de la nouvelle publiée, hier, pour la deuxième fois, que le gouvernement provincial propose d'imposer une taxe provinciale sur les ventes et une taxe provinciale sur le revenu. "Je ne sais, dit le maire, d'où vient cette nouvelle et je suis surpris de la lire dans les journaux. J'ai eu un entretien dernièrement avec M. Duplessis et il n'y avait rien de décidé quand je l'ai laissé. Mais je suis certain, et vous pouvez en être vous-même assuré, que la taxe de vente de Montréal n'existera plus au premier mai prochain".

Nous avons voulu interroger le maire sur ses projets, particulièrement sur le travail accompli depuis quelques six semaines par un expert qui a été chargé spécialement de préparer un projet budgétaire qui permettrait de supprimer la taxe de vente. Mais, le maire était pressé et il ne pouvait nous accorder que quelques instants.

Cet expert est à préparer les amendements à la charte que nécessiteront les modifications que l'on veut apporter à la structure fiscale de la Ville. Il s'agit de grouper en une seule toutes les taxes foncières, ordinaires et spéciales. Cela augmenterait le revenu surtout à cause du fait que l'on compte que le bureau de révision pourra ajouter environ $80,000,000 à la valeur imposable à Montréal.

D'après ce que nous avons pu comprendre, la taxe provinciale serait de 3 p.c., dont les deux tiers seraient remboursés à la municipalité. La balance irait à rembourser le gouvernement des certaines dépenses assumées par la Ville pour l'assistance et qui seraient à l'avenir assumées par le gouvernement provincial.

On sait que le maire, alors qu'il était simple échevin, avait fait une campagne pour libérer la Ville de ces charges pour l'assistance. Ce serait

(Suite page douze)

Club libéral central des femmes de Montréal

Mme C.-E. Gravel, présidente du Club libéral central des femmes de Montréal prie les membres du Club de prendre note que leur réunion qui devait avoir lieu le 17 du courant est remise à plus tard afin de leur permettre de participer activement à l'élection de Saint-Henri en faveur du candidat libéral officiel, M. Bonnier.

Nouveau-né gelé trouvé à Rosemont

Macâbre découverte d'un citoyen qui se rendait au monastère des Pères Franciscains

Le corps gelé d'un nouveau-né, enveloppé dans un journal, a été trouvé à 5 h., hier après-midi, rue Lacordaire, environ cent pieds au sud du boulevard Rosemont. La macâbre découverte fut faite par M. Adélard Joncas, domicilié au 1514b, rue Valois, qui se rendait au monastère des Pères Franciscains, situé à quelque distance de là. Le cadavre a été transporté à la morgue. Le lieutenant Pelletier, du poste de police de Rosemont, et les agents Wiseman et Durocher, de l'escouade de la radio-police, firent les premières constatations d'usage puis le cas fut confié à la Sûreté municipale.

Réunion de la Jeunesse libérale de Longueuil

L'Association de la jeunesse libérale de Longueuil tiendra sa prochaine assemblée mensuelle demain soir, à 8 heures 30, dans la salle du conseil municipal.

M. Léopold Préfontaine, qui présidera, invite dames et messieurs à assister à cette réunion des jeunes libéraux; M. Jean-Paul Vézina, orateur ouvrier et président de la jeunesse libérale de Saint-Denis-Dorion, conférencier invité, traitera de sujets d'actualité qui ne manqueront pas d'intéret.

Causerie de l'hon. C.-A. Bertrand, le 16

A la section St-Denis de l'Association libérale St-Denis-Dorion

La section Saint-Denis de l'Association libérale Saint-Denis-Dorion, recevra le dimanche 16 du courant à 2 heures 30 de l'après-midi, l'hon Charles-Auguste Bertrand, C.R., qui parlera de la politique provinciale. L'as-

L'HON. C.-A. BERTRAND

semblée sera présidée conjointement par MM. A. Huot, président de la section Saint-Denis; J.-S. Viger, président de la Jeunesse libérale de Laurier, et J.-A. Dussault, président du Club Laurier.

Tous les amis de la cause, spécialement ceux de Saint-Denis-Dorion, de Delorimier et de Mercier sont priés d'être présents en grand nombre. L'assemblée aura lieu dans la salle Saint-Denis, 474, rue Lauzon.

La main d'oeuvre syndicale et la Commission scolaire

Grave question qui se pose devant la question pour ses travaux de construction

Les contribuables

La Commission des écoles catholiques devra prendre attitude sur une question très controversée: celle de la main d'oeuvre dans ses travaux de réfection ou de construction. On sait que la Commission se prépare à exécuter au printemps à la suite d'un relevé de toutes ses propriétés de grands travaux de réfection. Dans ces travaux la Commission emploiera-t-elle la main d'oeuvre syndicale ou non-syndicale? Cette question a été soulevée par une demande du président des syndicats catholiques des métiers de la construction, M. Gagnon. Ce dernier demande en effet que la Commission prenne à son service des membres des syndicats des métiers de la construction pour travailler à ses chantiers.

Le président de la Commission, M. Armand Dupuis, a cependant fait observer que les contribuables non syndiqués tout aussi bien que les maisons anglaises ont droit de servir la Commission.

Ce problème a été référé au secrétaire-trésorier, M. Victor Doré. Ce dernier soumettra un rapport détaillé sur ce qui se faisait dans l'ancienne Commission et sur l'entrevue qu'il aura avec M. Gagnon.

La réunion de la Commission tenue hier après-midi fut par ailleurs routinière. La Commission accepte des compagnies d'assurances la somme de $20,108.79 en règlement des dommages causés par le feu à l'école Ste-Hélène au mois de décembre.

Le ministère de la Défense nationale a informé la Commission qu'il lui octroie la somme $9,500 au lieu de $10,600 pour le traitement des instructeurs de cadets.

Ces derniers sauf les instructeurs des écoles primaires supérieures recevront un traitement égal. Le nouveau comité de la culture physique s'occupera de cette affaire.

La réunion était sous la présidence de M. Armand Dupuis. Y assistaient l'abbé J.-O. Maurice, l'abbé Deslongchamps, l'abbé L. Gibeault, et MM. G. A. Coughlin, P. Monahan, E. Côte, E. Doucet et le Dr L'Archevêque.

CIRCULATION RETARDEE

La circulation fut retardée pendant une dizaine de minutes dans l'ouest de la ville de bonne heure, hier soir, à la suite d'une triple collision survenue à l'angle du chemin de Lachine et du boulevard Décarie. Un camion conduit par M. Germain Lapalme, domicilié au 1728 rue Galt, tournait vers l'est, chemin de Lachine, lorsqu'il fut heurté par un tramway. Le camion glissa alors et se jeta contre une voiture conduite par M. Herbert Webb, domicilié au 2240, avenue Belgrave. Il n'y eut personne de blessé.

"Y FAUT QUE TU TE PRÉSENTES!..."

Drame électoral en trois actes

(M. Allan Bray, furieux de voir que personne ne le prend au sérieux, dans l'élection de Saint-Henri, s'est rendu à l'Hôtel Mont-Royal, ou loge M. Camillien Houde, pour faire à ce dernier une proposition. Les deux personnages sont assis sur le pied de la couchette et discutent...)

Acte premier, à l'hôtel Mont-Royal

— Camille, tu vas te présenter dans St-Henri.

— Est-tu fou, Allan? Tu sais bien que j'peux pas me présenter comme ça. J'sus cassé comme un clou. Ou-ce-que j'vas prendre l'argent? On n'a pus de balançoires à vendre, tu le sais.

— Ecoute, Camille, tu vas t'présenter. Ça m'sacre de rien, moué, que t'es cassé. Moué itou j'sus cassé. On va se décasser. J'm'en vas en trouver d'l'argent. Tu vas te présenter.

— Correct, suppose que j'me présente. Qui'qu'c'est qui va m'organiser ça? Ou-ce-que tu la prendra, l'argent?

— Crains pas la glace, j'ai encore bien des triques dans mon sac. Il faut qu'tu présentes. On en trouvera d'l'argent. Tu t'souviens, on en a trouvé pour Lancaster et pour bloquer l'affaire de la gare centrale... Il y en a encore, là. J'vas y aller.

— Mais, oui, mais j'peux pas me présenter comme ça! J'sus pas pour commencer à faire la guerre aux rouges, à c't'heure. Il faut que j'me colle aux rouges, si je veux vivre.

— Ecoute, Camille, que l'guiable emporte les rouges. Que l'guiable les emporte, tu comprends. Il faut leur faire la guerre, une guerre à mort. Tu t'souviens ce qu'ils t'on faite, à toué, pis à moué itou. Ils vont nous payer ça. Tu vas t'présenter. C'est moué qui va t'organiser ça.

— Toué, toué? Mais tu n'y penses pas. J'peux pas me coller à toué. Qu'est-ce que le monde va dire? Tu sais bien qu'on peut pus s'coller. Et pis, j'ai promis un chien d'ma chienne à Raynault j'me réserve pour lui donner.

— Laisse faire ça. Les élections à l'hôtel de ville ne viendront qu'en décembre de l'an prochain. En attendant il faut qu'tu vives, pas vrai? Alors tu vas te présenter. Tu vas faire la guerre aux armements.

— C'est une idée. T'es certain qu'tu peux avoir d'l'argent?

— Ouais. Certain.

— Câline! j'pense que j'vas m'présenter. Ça me tente de faire la guerre aux armements et pis d'me promener.

— Ben sartain, pis tu'vas vouère qu'on va en faire une tanante de campagne. On va leur montrer, aux rouges, qu'ils peuvent pas s'passer de Bray comme ça. Bon, c'est entendu, tu vas te présenter? J'm'en vas aller vouère pour d'largent tout de suite.

— Mais, attends un peu. J'peux pas m'coller à toué comme ça. Tu sais, on s'est déjà traité d'écoeurant, de voleur, de cochon, de vaurien, et de ben d'autres choses. Alors, tu comprends... Y'aurait pas moyen d'en trouver un autre que toué?

— Ben, voyons. C'est vrai qu'on s'est traité d'écoeurant mais c'est fini ça. On était faits pour s'comprendre, pour s'coller. Collons-nous.

— Oui, mais les balancignes? On va en parler?

— Keuk'ça fait, ça? On va parler de ben d'autres choses. Ça fait rien. Présente-toué.

—Oui, mais qu'est-ce qu'on va dire? Tu sais, le monde ne veut plus de toué. Tu vois ben, les rouges ne peuvent pas te sentir; les bleus non plus; les nationalistes non plus. Même Raynault... Ça va regarder mal, si j'me colle à toué. Sartain, Allan, on va parler de ben des affaires... et sais-tu que t'as été mêlé à ben des affaires, toué?

— Toué aussi, batêche. Commence pas à m'dire des bêtises. j'sus venu icitte pour que tu t'présentes. J'te dis, j'm'en vas en trouver, d'l'argent.

— Bon, ben, c'est correct. Vas-y trouver d'largent, pis tu reviendras demain.

— Bon, ben, c'est correct. Vas-y trouver d'l'argent, pis tu

Acte deuxième, le lendemain, toujours au Mont-Royal

— Ben, Camille, j'ai mis la main sur la galette.

— Oui. J'sus ben content. Mais, ça m'coute ben de m'coller à toué.

— Moué aussi, ça m'coute d'me coller à toué, Camille. Mais, y'a pas d'autre chose à faire.

— Comment qu't'en as d'l'argent? Assez?

— En masse. Tu vas t'présenter.

— Mais, mon bulletin de présentation?

— J'vas le faire signer par ma fille, mon gendre, ma femme, mon oncle.

— C'est-y eux autres qu't'as placés à l'hôtel de ville.

— Pas ma femme.

— Mais, il m'faudra un programme.

— Ton programme? Y'a le plan Ouimet, ça prendrait $100,000,000.

— Hé! hé! t'es pas fou.

— Fou? Mais, j't'assure qu'y a de la sapré belle galette dans un plan de cent millions. J'te l'dis, moué, j'connais ça. Pis, y'a mon programme de cent cinquante millions...

— Oui, ça a ben du bon sens. Mais, faut d'autre chose itou

— Les armements? Tu vas leu y faire la guerre.

— Mais, j'peux pas. J'ai pensé à ça, hier soir, et, tu sais, on peut pas être ben ben contre, ce programme là.

— Keuk'ça sacre, ça. Il faut être contre. Tu vas faire des beaux discours, tu vas faire pleurer les femmes en leur disant que King veut faire envoyer tous les hommes à la guerre...

— Quelle guerre?

— Inquiète-toué pas de ça. N'importe quelle guerre, quelle différence ça fait? Tu vas les faire pleurer.

— Pis, s'ils parlent du Mont-Royal. Tu sais, l'monde aime pas ça que je reste au Mont-Royal... Pourtant j'sus si ben icitte!

— Tu leur diras la vérité, Dis leu que t'as pas les moyens de payer ton bill et que l'hôtel te garde pour attirer les clients.

— Pis, à part de cela?

— N'importe quoi! Tu diras tout ce que tu voudras. Surtout, essaie d'appatailler, non d'appotiller, non...

— Appitoyer...

— Oui, c'est ça, d'appoitiller les gens. Ça, ça pogne, j'te le dis, moué.

— J'aimerais ça être député! Je pourrais aller voir mon ami McGeer à Vancouver sans payer sur les chars. Pis, j'pourrais aussi aller à Halifax, à Vancouver, à Winnipeg...

— Oui, Camille, pis tu pourras aller visiter des fermes d'épuration aux Etats...

— Ben, parle pas des fermes d'épuration, toué. Ça pue.

— Oui, mais, la galette?

— C'est vrai, la galette? Dis donc, quand j'serai député, j'm'en vas-t'y payer dans les taxis?

— Comment, mais les taxis te font-ils payer, après tout ce qu't'as fait pour eux...

— Ils sont bien ingrats. J'ai hâte d'être député. Allan, tu vas m'organiser ça, comme dans le bon vieux temps. J'veux être député. J'veux aller me barlanciner à Vancouver.

L'HOTEL MONT-ROYAL

La résidence de M. Camillien Houde

— Ecoute, parle pas des barlancignes. C'est correct, j'm'en vas t'organiser ça et j'te chargerai pas cher.

— Hein! Qu'est-ce que tu dis là? Tu m'chargeras pas cher? Alors, tu vas m'charger?

— On va aller fifty fifty. Tu sais, y'a des p'tits rackets, on s'partagera ça.

Acte troisième, le soir

— Ecoute, Allan, ça m'coute ben gros. Pourquoi que j'irais me mêler de cette élection-là? J'ai pas d'affaire là, moué.

— Camille, j'te reconnais pus. T'as peur! Tu veux donc continuer à manger des pork and beans et grignoter des croutes? T'as une belle chance. Fais pas le fou, prends-là.

— Ça m'tente, pis ça m'coute en même temps. J'aimerais ça me promener sans avoir à payer sur les chars. Pis, j'ai peur que tu m'coûte cher. Tu sais, tu coûte cher, toué.

— Voyons donc, voyons donc, j'sus pas un fou, ni un savage.

— Non, t'es pas savage, mais t'en avais fait, une belle affaire avec tes savages à l'élection de Boyer.

— Parle donc pas de ça. Tu sais bien qu'y faut que tu te présentes. Tu vas avoir l'appui de ben des rouges, pis de tous les bleus. Pis, j'm'en vas être là, moué. Et j't'assure que je peux organiser ça une élection. C'est ta chance de revenir sur la mappe. Prends-là, ta chance. Tu peux fonder un parti, devenir un autre Bourassa, être le sauveur de ta province... pis, tu voyageras pour rien sur les chars et t'auras de quoi manger en masse.

— Tout ça, ça me tente. Penses-tu que j'pourrais fonder un parti? J'aimerais ça être chef d'un parti. C'maudit Duplessis-là... lui aussi y'en aura ben un, un chien de ma chienne. Pis, j'y pense, j't'en ai déjà promis un, à toué itou.

— Parlons donc pas de ça, batêche. C'est le grand jour de ta vie. Tu vas devenir le chef d'un parti. Moué, j'en serai l'organisateur en chef et je surveillerai l'argent.

— Mais, si j'me présente, sous quelle étiquette? Il m'faut une étiquette? Libéral indépendant?

— Non, indépendant tout court. Tu sais, on a toujours dit que les bâriolés, ça n'a pas de chance.

— Pourtant, tu l'es, toué, bâriolé. T'as été bleu, rouge, caille, tout ce qu'on voudra.

— T'es pas mieux, toué, t'as été tout ça, pis ben pire encore.

— Tas pas envie de dire que j'me suis vendu, toujours?

— Keuk'c'est k'tu dis, que j'me sus vendu, moué?

— Bon, nous v'la encore à s'traiter de vendus.

— T'as beau! commence pas! J'te connais, tu sais. Alors, tu vas t'présenter indépendant.

— Oui, j'pense que c'est le mieux. Indépendant, contre les armaments, en faveur des travaux...

— J'pense ben, batêche... Mais parle pas d'la gare centrale.

— Pis, penses-tu qu'on pourra avoir d'laide des échevins? Dupuis, y'va-t-y parler pour moué?

— Oui, Dupuis, c'est sartain. J'essaie aussi d'avoir Trépanier. Mais, c'est plus toffe.

— Le sacré Trépanier...

— Mais y va venir, tu vas vouère.

— Pis, ton organisation? As-tu fait signer mon bulletin?

— Inquiète-toué pas de ça. T'es-tu préparé un bon discours?

— J'ai commencé. Ecoute donc, j'serais-t'y mieux d'parler de notre tour sur la montagne.

— Notre tour? Keuk'tu veux dire?

— Tu s'souviens pas? Notre tour, la tour de mille pieds de haut, qu'on devait bâtir sur la montagne, à la place du chalet?

— Ah, oui. Mais, le chalet, ça payait ben mieux. Non, parle pas de ça. Parle rien qu'des armaments. Sacre-leur une frousse, montre-leur les enfants écrasés par les canons, les prêtres fusillés... Pis, pendant que j'y pense, faudras qu'on commence nos assemblées par un cantique de guerre.

"Hold-up" commis avec un bâton

Un messager de pharmacie se fait enlever $18 par deux jeunes chenapans

Accosté par deux jeunes gens qui le menacèrent avec un bâton, Laurent Leroux, âgé de 17 ans, domicilié au 6807, rue Boyer, messager à l'emploi de la succursale du nord de la pharmacie Sarrazin et Choquette, 4497, rue St-Denis, fut forcé de leur remettre les $18 qu'il avait en sa possession.

Le lieutenant Narbonne, du poste de police de la rue St-Doninique, et l'agent Vincent, de l'escouade de la radio-police, qui firent les constatations d'usage, apprirent que le vol fut commis à 6 h. 35, hier soir, au moment où le messager passait à bicyclette, près de l'angle des rues Christophe-Colomb et des Carrières. La Sûreté municipale a été avertie.

Les "curlers" d'Ecosse reçus à l'hôtel de ville

La Ville a reçu hier midi, à un dîner d'habitant servi au Château de Ramezay, les 21 membres du Royal Caledonian Curling Club, section écossaise. Le dîner suivit une réception civique, à l'hôtel de ville.

Les visiteurs d'Ecosse ont invité le maire M. Raynault à visiter leur pays lors de l'exposition, l'été prochain. Le maire promit d'accepter l'invitation, si la chose s'avère possible.

A la table d'honneur et parmi les convives on remarquait MM. le maire Raynault, le président du comité exécutif Ovide Taillefer, les échevins W.-S. Weldon, A.-E. Goyette, Georges Layton, Léon Trépanier et Lee McKenna, Victor Morin, l'hon. Gilbert Layton, William Henderson, président du club visiteur, le colonel Vivian Graham, le juge Errol McDougall, et plusieurs autres.

Fête à deux magistrats

Québec, 11 (P.C.) — On fêtera samedi prochain au cours d'un dîner l'accession des juges Alfred Savard et Garon Pratte à la Cour Supérieure.